



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Nous sommes
meilleur marché

Venez et comparez...

MEUBLES
MONTHEY
P
Lesse

Le n° 60 ct.

Tunnel de la Furka

Le directeur et
l'ex-ingénieur chef
nous disent

Voir page 12

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Londres De l'époque « yé-yé » à la dégringolade de la livre

Dès que fut connue la démission du premier ministre socialiste Harold Wilson, le 16 mars, les paris entrèrent en jeu. Au sujet de son successeur possible, et comme s'il s'agissait d'une mise sur un cheval au Derby d'Epsom ou de la possible « pin-up » gagnante à l'élection de « miss monde ».

« Faites vos jeux ! » Denis Healey, Callaghan, Roy Jenkins, Michael Foot, Crosland, Tony Benn ? Puis, à tout hasard, de montrer en photo les attrayantes dames de ces messieurs (apparemment, le célibat d'Edward Heath faisait jaser).

Tout cela pour distraire quelque peu la galerie, plutôt lasse, on s'en doute, de l'état de choses actuel : dernière amère nouvelle, les notes d'électricité sont augmentées d'un coup de 16,5 % en avril.

En réalité, évidemment, le choix du nouveau locataire du 10, Downing street n'est que d'une importance relative, tous les candidats à la succession de Wilson étant, si l'on peut dire,

mécènes du parti travailliste à raison de 85 %.

Toute la carrière de premier ministre de Wilson a consisté à un jeu d'équilibre entre la haute finance et les syndicats : devant emprunter à celle-ci, et dès lors en lui cédant toujours plus de terrain (d'où une mainmise toujours plus étendue de « multi-nationales » et gros trusts internationaux sur diverses entreprises), pour satisfaire les énormes demandes de ceux-là. L'équilibriste a fini par perdre pied, en même temps qu'une nouvelle chute spectaculaire de la livre sterling. Laquelle, en fait, ne vaut plus aujourd'hui que 37 % de sa valeur de 1964, l'année où Wilson accéda au pouvoir. Sa dépréciation, durant les deux dernières années du régime wilsonien, a été de l'ordre de 31 %. Ce qui, en dehors de toute autre considération, donne déjà la mesure de la désastreuse administration travailliste.

Mais, à l'origine du déclin d'une grande monnaie, on trouve bien sûr des facteurs autres que spécifiquement financiers. Ce déclin n'est en effet que l'illustration du reste : le moral, le politique et le social. Elu de justesse en 1964, en tirant avantage du désarroi causé chez les conservateurs par le

scandale Profumo, Wilson devint tout d'abord un premier ministre « yé-yé » : faisant anoblir par la reine, à des fins démagogiques, un quatuor de gamins hurlants, les « Beatle ». Puis il fut, avec son collègue Roy Jenkins, ardent promoteur de la chose, celui de la « société d'extrême licence », normalisant

Suite page 41

Terrible collision frontale dans le bois de Finges

Deux jeunes frères et un retraité tués

Voir page 41

De Londres, par Pierre Hofstetter

de même farine, à quelques variantes près dans la couleur extérieure. De même farine, à savoir appartenant à la même famille marxiste de penseurs creux et d'idéologues aveugles qui, en quatorze ans de pouvoir (1945-1951, 1964-1970, et à nouveau depuis 1974), a ruiné le pays et, de grande puissance, l'a ravalé au rang d'Etat secondaire.

En outre, ce choix aura en définitive dépendu de deux conditions : l'assentiment des créanciers internationaux de la Grande-Bretagne, lourdement endettée (or il s'agit « de rassurer ces créanciers »), et celui des gros syndicats,

La session prorogée du Grand Conseil Un tribunal administratif mixte formé de trois juges et d'assesseurs

Comme il fallait s'y attendre, l'essentiel de la discussion sur le projet de loi sur la procédure et la juridiction administratives a porté sur l'organisation du tribunal à instituer.

La commission proposait un tribunal de cinq juges professionnels. Donc un tribunal dit « uniforme ». Du même coup, la commission préconisait la suppression de la délégation de pouvoir accordée au Grand Conseil pour décider d'augmenter le nombre des juges.

Le groupe DC, par M. Pierre Moren, a proposé un tribunal « mixte », c'est-à-dire formé de professionnels et d'assesseurs non permanents. L'amendement du groupe indiquait d'autre part que le tribunal administratif se composerait de trois juges professionnels permanents (trois suppléants) et d'assesseurs non permanents.

M. Raymond Blanc appuya cette formule, estimant que le nombre de juges proposés était largement suffisant.

A titre personnel, M. Arthur Bender,

chef du département, estima que le cahier des charges qui peut être établi au vu des matières à traiter et des compétences à attribuer au tribunal administratif laisse apparaître que la formule de trois juges permanents, avec des assesseurs, couvrait parfaitement la situation.

Pour le groupe radical, M. Ch.-M. Crittin estime au contraire que cinq juges professionnels devraient être prévus, à l'exclusion d'assesseurs non permanents. Cet avis est partagé par M. Gérard Perraudin et par le groupe socialiste, s'exprimant par M. C. Rouiller.

La situation avant le vote

Au terme de ces déclarations, on pouvait tirer les conclusions suivantes :

- Aucune proposition n'ayant été faite en faveur d'un tribunal administratif rattaché au Tribunal cantonal, c'est la formule d'un tribunal indépendant qui a été tacitement admise.

- Un vote préalable devait départager les avis quant à un tribunal uniforme ou un tribunal mixte.
- Il fallait ensuite fixer le nombre de juges.

Gérald Rudaz
Suite page 3

Une première souterraine...



MARTIGNY. - Samedi 6 mars dernier, trois jeunes membres de la section valaisanne de la Société suisse de spéléologie ont réussi à vaincre le passage-clé qui stoppait les explorations dans le réseau du Poteux, près de Saillon. Après une désobstruction à la dynamite, la vidange de trois siphons successifs dans une châtière de 60 mètres de long, les spéléologues sont parvenus dans un nouveau réseau d'une extraordinaire beauté. Nous voyons ici l'un des trois jeunes spéléologues dans la magnifique galerie du septième ciel. Voir page 23

Photo NF

De la défaite bernoise à l'«Etat social»

Dimanche, tandis que 40% des citoyens suisses daignaient s'intéresser à l'important problème de la participation, les Jurassiens du Nord, dans un bel élan civique, désignaient les membres de leur assemblée constituante, avec des pourcentages de votants allant jusqu'à plus de 90% dans certaines communes. Saisissant contraste entre une démocratie usée et un canton en gestation !

Phénomène d'exception aussi que le fantastique panachage des listes dans ce Jura : malgré les mots d'ordre des partis, on a voté d'abord pour des hommes, et surtout pour des combattants autonomistes. Roland Béguelin, dont les amis de

Berne essaient depuis longtemps de faire croire qu'il est « impopulaire », a été littéralement plébiscité. Les radicaux orthodoxes et l'UDC, bernois à des degrés divers, ont fait de piètres résultats.

On pouvait, ces derniers mois, éprouver quelque inquiétude en sentant ce qui se mijotait dans la coulisse. La démocratie des partis n'allait-elle pas mettre en pièces l'unité jurassienne ? On y travaillait manifestement en sous-main. Berne, à distance, donnait ses ordres, imposait ses créatures (comme le D' Gehler). Il s'est même trouvé des publicistes

C. Bodinier
Suite page 12

Seconde journée du procès des meurtriers de Michel Barman

Voir page 42

Semaine catalane Le Suisse Roland Schaer bat Eddy Merckx

Voir page 15

A l'écoute du monde

réalités qui touchent aux ressorts les plus intimes de la vie humaine, sont difficiles à saisir. Elles ne sont comprises en profondeur que si elles sont insérées dans une connaissance totale de l'homme. Appréhendées isolément, elles ne donnent qu'une idée incomplète de l'homme et de son comportement. Je n'en veux comme illustration que le pansexualisme freudien. Reconnaître l'importance de la sexualité dans le psychisme humain - ce que Freud a montré victorieusement - ne permet pas de lui donner toute la place ni même toujours la part prépondérante dans la vie de l'homme. Dans l'homme, il y a tout de même autre chose que le sexe.

Il résulte que l'on ne peut utiliser les notions de la psychologie moderne qu'avec une extrême prudence et une grande compétence. Il ne suffit pas de quelques mois d'initiation, à partir souvent de base culturelle insuffisante et dans des écoles mal orientées, pour être capable d'appliquer à l'éducation et à la formation des enfants et des hommes les indications complexes de la science psychologique.

A voir la désinvolture avec laquelle

on traite parfois de ces matières délicates, en brandissant à tort et à travers les termes de refoulement, de défolement, de complexe et bien d'autres encore, on ne peut se défendre de l'impression pénible de se trouver devant une utilisation sommaire de remèdes ou d'instruments compliqués livrés à des mains inexpertes dont les interventions opèrent des massacres dans les âmes et dans les consciences.

Le manque d'expérience et de connaissance n'est pas encore le principal danger qui menace nos psychologues en herbe. Ce qui ruine plus profondément leur action, c'est l'ignorance ou

I. D.
Suite page 12

La chronique d'Anne Troillet-Boven

Les Editions Gallimard font paraître, cette semaine encore, sous le titre Les Terrasses de l'île d'Elbe, les chroniques publiées par Jean Giono en 1962 et 1963. C'est ce que nous annonce André Brincourt dans le Figaro littéraire. Il s'agirait de polémiques. Je n'en parlerai pas, ne les ayant pas encore lues et ne voulant pas me faire une spécialité dans la critique d'ouvrages non encore parus. Si j'ai pu le faire à propos d'un pamphlet dirigé contre notre Valais, c'est que, par la grâce d'un ami intime de l'auteur, j'en avais connu les lignes essentielles.

Au surplus, il n'était pas besoin d'être sorcier pour savoir que ce pamphlet, qui se voulait percutant, ne pouvait être qu'un condensé d'une sorte d'épopée verbeuse parue il y a quelques années et qui n'avait pas précisément déchainé l'enthousiasme dans notre canton.

Pour Giono, c'est différent. Le Théocrite de Manosque, antipsychologue, antiphilosophie, hors de son temps et viscéralement asocial - c'est ainsi que le qualifie André Brincourt - est sincère, lui. Ce garçon de courses, cet employé de banque a été profondément séduit par la nature provençale. Traumaté par la première guerre mondiale, il en a donné, dans Le Grand Troupeau des scènes qu'on voudrait croire sorties entièrement de son imagination, mais dont personne ne songe à mettre en doute le cruel réalisme.

Par une logique naïve, pour ne pas dire enfantine, il en est arrivé à croire que la vraie vie est faite uniquement de l'odeur des pins et du bêlement des troupeaux et qu'il suffirait d'ignorer le reste pour l'abolir.

Parce que, avec l'alacrité de la jeunesse, il avait écrit ce petit chef-d'œuvre qu'est La Naissance de l'Odyssee, il a pensé qu'il lui suffirait de continuer dans cette voie pour relater son monde provençal à l'antiquité grecque. Cela l'a conduit à une sorte de panthéisme anarchique qui, aux yeux de nombreux jeunes gens de l'époque, a paru le seul climat authentique et vivable. Ceux-ci devaient avoir un terrible réveil avec la seconde guerre mondiale. S'il est bon de montrer à la jeunesse la poésie virgilienne d'une vie en pleine nature, il est dangereux de la détourner de certaines réalités auxquelles plus tard, elle devra s'affronter. D'ailleurs, la vie à la campagne elle-même n'est pas l'idylle qu'a vue Giono. La simplicité y est beaucoup plus apparente que réelle.

J'ignore si ce citadin de Manosque s'habillait en paysan, mais je le croirais volontiers. C'est une illusion commune à quelques écrivains, de croire qu'il suffit d'endosser la livrée des gens de la glèbe pour pénétrer au cœur de ces êtres dont la complexité leur échappe.

Après La Naissance de l'Odyssee qui m'avait amusée, mais où je soupçonnais, sous

la galéjade apparente, un fond de vérité et l'explication de cette transformation de la réalité en mythe, déjà notée par Alphonse Daudet, dont le soleil méridional semble bien être le principal responsable, j'avais lu Un de Baumugnes. Séduit par le genre narratif, et plus attachée, il faut bien le dire à l'intrigue qu'à la forme, je n'avais pas été frappée par les propos grandiloquents, les métaphores assez peu vraisemblables que Giono prête à ses personnages. Quand le vieil Amédée décrit par exemple un torrent grossi par les pluies et nous montre « devant, comme un tambour-major un gros rocher qui fait le pitre en se roulant sur le ventre », il est bien difficile d'admettre que c'est là le langage d'un ouvrier agricole. Et pourtant, tel qu'il a été présenté aux lecteurs, cet ouvrage avait déjà été passablement élagué par l'auteur grâce aux avis de deux amis, Lucien Jacques et Maxime Girieud. C'est une chance pour Giono d'avoir suivi les conseils du vieux Boileau et de « s'être fait des amis prêts à le censurer ». Rien de plus nocif, pour un écrivain, que certaines admirations aveugles qui le poussent dans une voie qui n'est pas la sienne et lui font mépriser les avis désintéressés de ceux qui essaient de lui crier « casse-cou ».

En plus des corrections apportées par l'auteur lui-même, Un de Baumugnes a encore subi l'adaptation de Pagnol qui l'a porté à l'écran, sous le titre d'Angèle. Là, les héros parlent selon leur condition. Si les passions restent violentes, le langage est ramené à l'essentiel. Il est vrai que l'intérêt de l'intrigue est déplacé et se concentre surtout sur Saturnin, admirablement interprété par Fernandel. En sorte qu'il vaut mieux ne pas faire ce que j'ai fait, c'est-à-dire relire Un de Baumugnes, après avoir vu le film à plusieurs reprises. Saturnin n'est, dans le roman, qu'un valet de ferme un peu demeuré, et qui semble n'avoir uniquement que le rire comme moyen d'expression. Il y a loin de cette caricature au visage de Fernandel, sur lequel se lisaient mieux que dans un livre, les moindres nuances du sentiment. Et parce que ce centre d'intérêt fait défaut, on est beaucoup plus sensible à ce qu'a d'artificiel le langage de Giono quand il prétend faire parler les paysans.

Je demande qu'on me comprenne. Je tiens Giono pour un grand écrivain, et spécialement pour un merveilleux conteur. Mais je persiste à penser qu'il n'a vu dans les paysans qu'il lui a bien fallu introduire

POÉSIE ET POLÉMIQUE

dans une nature qu'il sentait si bien, que l'aspect élémentaire, le côté « Géorgiques ». Il s'est débarrassé de tout ce qui s'opposait à cette vue optimiste du monde rural.

Comme Valaisanne, je ne lui reprocherai pas ce film complètement idiot, consacré au Déserteur, où l'on voit bêtes et gens vivre dans la même pièce où surgit assez insolitement un président de commune coiffé d'un haut-de-forme. Ce navet, qui dénote une complète méconnaissance du Valais est peut-être moins imputable à Giono lui-même, qui reste constamment poète, qu'aux interprètes, intoxiqués par une certaine littérature, qui pensent de bonne foi que, plus on fait minable et ridicule, plus on fait valaisan.

L'antimilitarisme de Giono, séquelles de la guerre de 1914, devant dégénérer en défaitisme et lui valoir d'être, en automne 1939, pendant la « drôle de guerre », emprisonné au Fort Saint-Nicolas, à Marseille.

La lettre que, en date du 4 octobre 1939, André Gide adressa à Daladier, alors président du conseil, a peut-être contribué à l'en tirer. Mais ses écrits. Refus d'Obéissance et Paix immédiate furent cause que, à la libération, il fut inscrit sur la liste noire du comité national des écrivains.

Ce fut alors pour lui la traversée du désert. Constatant que le monde réel est sensiblement différent de celui qu'il s'était construit dans son imagination, il modifie totalement ses thèmes et son style. Son chef-d'œuvre nouvelle manière est Le Hussard sur le Toit. Il écrit encore Le Moulin de Pologne et d'autres œuvres de moindre importance, mais qui nous montrent un Giono complètement transformé, ne faisant plus appel au déchainement des forces cosmiques, ne cherchant plus à soustraire l'homme à l'influence corruptrice de la société moderne, ne prêchant plus l'affranchissement des êtres par le retour rousseauiste à

la nature, converti, semble-t-il, à la thèse stendhalienne du bonheur individuel, en même temps qu'à un genre d'écriture dépourvu de cette emphase qui gâtait souvent ses meilleures œuvres.

Il nous reste maintenant à connaître ce Giono polémiste que nous annonce André Brincourt. Quelles que soient ces « pages jetées au vent » et que Gallimard s'est donné pour mission de réunir, on ne devra jamais oublier que l'immense talent de Giono, passé par les épreuves d'une guerre affreuse, a trouvé son épanouissement dans la nature. Le tort du poète, peut-être un peu gâté par ses premiers succès, a été de se croire prophète, de ne plus brider ni son style, ni son imagination et d'inculquer à la jeunesse, sous forme de philosophie, un magma fait de réminiscences de Théocrite, de Virgile, de Rousseau, accomodé aux herbes de Provence.

Anne Troillet-Boven.

Au tunnel du Gothard: une étape d'importance

ALTDORF-BELLINZONE. - Les Départements des travaux publics des cantons d'Uri et du Tessin relèvent, dans un communiqué commun, que vendredi a lieu la dernière volée dans la galerie de sécurité, qui longe le tunnel du Gothard sur toute sa longueur, posant ainsi un jalon de plus vers la réalisation de cet ouvrage qui permettra une liaison routière ouverte toute l'année, entre la Suisse alémanique et le Tessin.

« Après des années de planification », note le communiqué précité, « les travaux ont commencé en été 1969 au nord comme au sud et ont été réalisés par deux consortiums suisses d'entreprises.

» Durant les années de haute conjoncture, d'énormes difficultés ont dû être surmontées en ce qui concerne l'embauche de la main d'œuvre provenant, pour la plus grande partie, d'Italie, de Yougoslavie, d'Espagne, etc.

» L'abatage de la dernière paroi dans la galerie de sécurité de 7 m² de profil se situe à environ 8 km de distance de Goeschenen et d'Airolo.

» Ce percement signifie pour tous ceux qui étaient occupés à cette œuvre, l'arrivée au but, pour lequel ils ont travaillé pendant des années et dont ils peuvent être fiers.

» Nous ne pouvons cependant pas perdre de mémoire les 12 travailleurs qui sont restés victimes du devoir durant l'accomplissement de leur tâche au Gothard.

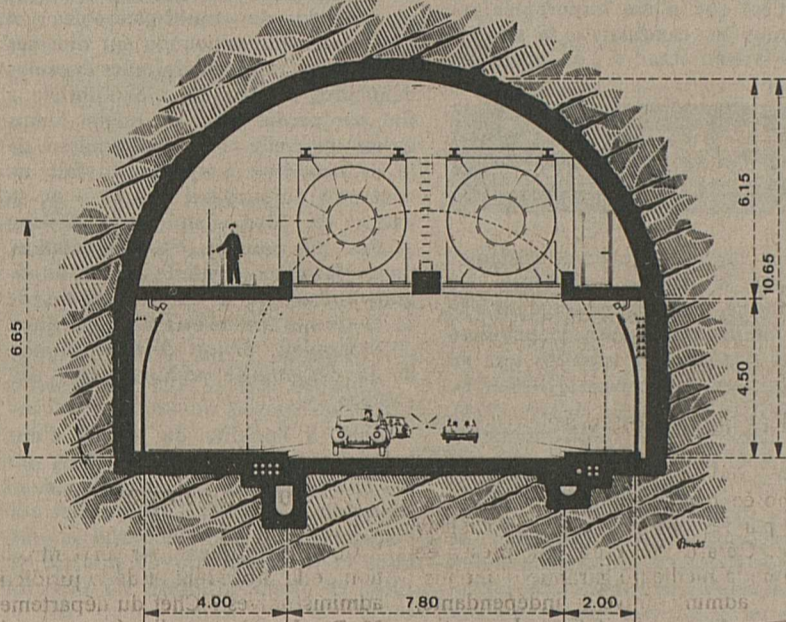
« Mais avec le percement, les travaux

du tunnel ne sont pas finis: il reste encore environ 3 km de tunnel à creuser dans le granit, ce qui sera chose faite au début de 1977.

» De gros efforts restent encore à faire pour pouvoir ouvrir le tunnel à la circulation comme prévu, dans le courant de l'année 1980: en effet toutes les installations électro-mécaniques nécessaires à

la sécurité des usagers doivent encore être montées.

» En ce mémorable 26 mars 1976, notre reconnaissance va à tous ceux qui ont œuvré, du plus simple ouvrier aux ingénieurs, à la réalisation de la pièce maîtresse de la route nationale N2, qui relie Bâle à Chiasso et réunit ainsi le nord et le sud de l'Europe.»



Publicitas 21 21 11

Percée au Gothard

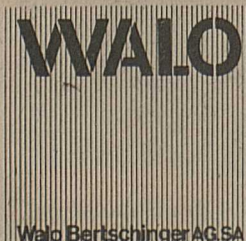
Le 26.3. on y sera. Pendant quelques heures, le vrombissement des machines et le martèlement des marteaux-perforateurs se tairont. La première percée du tunnel routier à travers le St. Gothard, sûr même en hiver, est réalisée.

Cet événement aura nécessité de très nombreuses journées de dur labeur.

Malgré une technique des plus modernes, beaucoup d'efforts ont été exigés de l'homme. Il s'agissait de triompher des coups d'eau, des éboulements et de la mauvaise roche.

180 000 mètres cubes de béton auront été travaillés et environ 700 000 mètres cubes de roche arrachés.

Le tunnel pourra être traversé en douze minutes, avec une vitesse maximale de 80 km à l'heure. A quoi l'automobiliste pensera-t-il à cette occasion? - Aux prochaines vacances, au soleil du Sud, à une affaire en perspective ou à la monotonie quotidienne vers laquelle le tunnel le ramène? Quoi qu'il soit, le plus long tunnel routier du monde rapprochera encore davantage le Nord et le Sud. Une liaison sûre même durant les journées d'hiver les plus rigoureuses.



Walo Bertschinger SA Zurich



Kopp SA Entreprise de construction Lucerne



Walter J. Heller SA Berne



Rothpletz, Lienhard & Cie SA Aarau



H.R. Schmalz SA Berne



CONSORZIO GOTTARDO SUD

SESSION PROROGÉE DU GRAND CONSEIL

Un tribunal administratif formé de trois juges et d'assesseurs

Suite de la première page

A ces questions vint s'en ajouter une, non évoquée jusqu'ici, concernant le mode d'élection du tribunal. La commission, afin de ne pas traiter différemment le Tribunal cantonal et le futur tribunal administratif, proposait que l'élection soit de la compétence du Grand Conseil.

Par contre, un postulat de MM. L. Emonet, M. Clivaz et P. Bourguinet demandait que l'élection du tribunal administratif se fasse par un vote du peuple.

Les votes

La parole était donc, sur ces divers points, à la Haute Assemblée. Voici les résultats des scrutins :

La formule d'un tribunal mixte l'emporta sur celle d'un tribunal uniforme par 73 voix contre 43. Le nombre de trois juges l'emporta sur celui de cinq juges par 73 voix contre 42.

Non contesté, le nombre de trois juges suppléants fut tacitement adopté.

L'élection du tribunal administratif par le Grand Conseil recueillit la majorité de 82 voix, contre 32 à la proposition d'une élection par le peuple (3 abstentions).

C'est donc un tribunal mixte formé de trois juges juristes permanents (trois suppléants) et de juges-assesseurs non permanents (experts selon les cas), élu par le Grand Conseil, qui a été institué. La question du nombre de ces assesseurs et de la formation des cours de droit administratif à partir des trois juges permanents chargés de « dire le droit » a été renvoyée à la session de juin, date à laquelle le projet passera devant le Grand Conseil en débat final.

Les arguments échangés

La solution d'un tribunal uniforme proposée par la commission et soutenue par les groupes radical, socialiste et M. Gérard Perraudin, fut présentée comme la meilleure garantie d'une justice administrative indépendante, échappant aux sollicitations des parties dont seraient l'objet des juges non permanents, étroitement liés aux affaires. Elle fut aussi présentée comme nécessaire, face au volume des causes à traiter, qui comportent un long travail

d'instruction dont - si l'on établit une comparaison - sont exempts les juges cantonaux.

Enfin - et c'est M. Perraudin qui traita particulièrement de ce point - elle parlait de l'idée que les experts (assesseurs)... se trompent beaucoup trop souvent pour qu'on puisse fonder sur eux une saine administration de la justice.

En faveur d'un tribunal mixte, on rétorqua (M. Moren) que si les experts peuvent se tromper, les juristes ne demeurent pas en retard, à voir le nombre de jugements cassés ! Et d'ironiser en rappelant ce qui se dit au sujet des juristes : si l'un d'eux s'exprime, c'est une opinion. Si deux parlent, c'est la contradiction. A trois déjà, c'est la confusion !

La question des frais fut aussi évoquée en faveur d'un nombre limité de professionnels. On tira aussi argument de l'expérience, puisque sur 15 cantons connaissant la juridiction administrative, 12 ont choisi la solution d'un tribunal mixte et s'en portent bien. On cita aussi l'avis de la commission extraparlamentaire, présidée par M^e Antoine Favre, ancien conseiller fédéral, qui préavisait pour un tribunal mixte. En ce qui concerne le mode d'élection, M. M. Clivaz et consorts entendaient prendre exemple sur les communes, où le juge de paix est nommé par le peuple, pour pratiquer de même au niveau cantonal en ce qui concerne le tribunal administratif. On leur rétorqua que l'on ne pouvait faire deux poids et deux mesures, leur proposition entraînant une différence de traitement avec l'élection du Tribunal cantonal. Une élection par le peuple ne pourrait donc entrer en ligne de compte que si ce système était appliqué à toutes les instances judiciaires du canton.

Coût de l'opération

Combien coûtera par an l'introduction de la procédure et de la juridiction administratives ? Chef du département, M. Bender, s'est expliqué sur ce point. L'administration de la justice, en Valais, selon le dernier budget, coûte au total 4 427 200 francs et rapporte 774 000 francs. La dépense nette, pour la totalité des frais judiciaires en

Valais, est donc de 3 653 200 francs, soit le 1,1% des dépenses de l'Etat et 8,10 francs par tête de population. Ce chiffre est en dessous de la moyenne suisse.

En ce qui concerne les frais nouveaux créés par la justice administrative, ils sont évalués à 830 000 francs, mais le système provoquera une économie d'environ 300 000 francs, ce qui met la dépense annuelle nette à environ 500 000 francs par an.

Une solution difficile

Le Grand Conseil s'est arrêté hier à l'article 82 du projet. Pour étudier le solde et discuter sur l'ensemble, on s'est donné rendez-vous en juin.

Au sujet du chômage dans le canton Le Conseil d'Etat répond au député Paul Biderbost

Monsieur le député,

Au nom du Conseil d'Etat, nous avons l'avantage de nous déterminer comme il suit sur votre interpellation urgente, transformée en question écrite, à propos du chômage sévissant dans le canton.

Comme vous, nous sommes très préoccupés par l'ampleur qu'a prise le chômage, soit total, soit partiel et c'est pourquoi nous sommes intervenus auprès de l'Office cantonal du travail pour qu'il prenne toutes mesures utiles pour tâcher d'en atténuer la proportion et qu'il se montre très prudent dans l'octroi d'autorisations à des travailleurs étrangers saisonniers.

C'est pour répondre à cette demande que l'Office cantonal du travail a adressé sa lettre-circulaire du 16 février 1976 aux communes pour les aviser qu'en principe les secours de chômage seraient suspendus, dans le secteur de l'industrie de la construction, à partir du 21 février 1976. Cette mesure n'était pas rigide, car dans de nombreux cas où l'ancien employeur n'était pas à même de reprendre son employé ou lorsque une assignation de travail chez un autre employeur n'a pas pu être faite, la suspension du versement des indemnités de chômage a été levée. Nous tenons encore à signaler que des dispositions analogues avaient déjà été prises les années antérieures, à une date beaucoup plus avancée et qu'elles ont eu un

succès plus grand et plus immédiat, du fait qu'il n'y avait pas la pénurie de travail que nous déplorons actuellement. Ceci dit, nous pouvons répondre comme il suit aux questions posées :

1. Au 29 février 1976, date du dernier relevé effectué, nous comptons 1775 chômeurs complets, dont environ 1200 relevant de l'industrie de la construction. Ces chiffres sont toutefois un peu exagérés et ne reflètent pas la situation exacte, car plusieurs communes nous ont transmis avec quelque retard les avis de placement. Il peut s'agir de 200 cas environ.

2. Nous sommes d'avis qu'il s'agit pour une part prépondérante de chômage saisonnier qui, avec l'amélioration des conditions atmosphériques, disparaîtra en grande partie.

3. Nous partageons votre manière de voir selon laquelle un sous-emploi conjoncturel d'une certaine importance subsistera et que nous devons encore compter pendant un temps prolongé avec un certain nombre permanent de chômeurs complets.

4. L'assurance-chômage a été rendue obligatoire précisément pour venir en aide aux chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi. Etant donné que les indemnités, aussi bien en ce qui concerne leur nombre que leur quotité, ont été considérablement améliorées, nous pensons qu'il ne devrait pas se présenter de cas vraiment tragiques. Si ceux-ci se présentaient, il faudrait faire appel à l'assistance publique.

5. Faute de base légale qu'on ne saurait créer dans la hâte, alors qu'une nouvelle conception de l'assurance-chômage est en voie d'élaboration, nous ne pouvons pas envisager d'autre aide que celle qui émane de l'assurance-chômage actuellement en vigueur sur la base du décret du 14 novembre 1975.

Espérant avoir ainsi répondu à vos questions, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef du Département de l'intérieur :
G. Genoud

Politique de la vieillesse

Le Service de la santé publique nous prie de publier le texte suivant :

A la suite de divers articles parus récemment sur ce thème, le Service cantonal de la santé publique a été sollicité de faire connaître son point de vue par la voie de la presse. Il s'autorise le bref rappel suivant :

1. Dans chacune des études publiées en 1965-1969-1970 et 1975 concernant la planification hospitalière et médico-sociale, un chapitre a été consacré aux personnes âgées et chroniques. Un principe fondamental a été constamment réaffirmé : le maintien des personnes âgées le plus longtemps possible à leur foyer représente de loin la meilleure solution tant sur le plan humain qu'économique. Le chef du Département de la santé publique l'a rappelé à diverses reprises, en 1974 notamment, au cours des débats du Grand Conseil relatifs au décret d'application de la loi sur l'assurance-maladie, en réponse également à plusieurs interpellations.

2. Une bonne organisation de soins et d'aide à domicile représente un des éléments propres à réaliser au mieux le postulat résumé ci-dessus. L'arrêté du Conseil d'Etat du 28.1.1976 jette les bases d'une telle organisation ; le décret du Grand Conseil du 14.11.1975 fixe la participation financière des pouvoirs publics à cette activité. En application de ces textes législatifs, les communes doivent organiser en se regroupant, les centres médico-sociaux régionaux d'où se développera notamment l'aide à domicile.

3. L'accueil des chroniques et personnes âgées semi ou totalement dépendantes, il a fallu déterminer le nombre de lits prévisible. Les approximations faites aboutissent à la conclusion que le Valais doit disposer de quelque 1 300 lits dans les homes pour vieillards ou autres institutions assimilées. Dès 1978, 1 240 lits seront disponibles en tenant compte des institutions en voie de réalisation ou projetées plus particulièrement dans le Haut-Valais. Logiquement, l'on doit tendre actuellement à freiner la tendance à construire des homes. Par contre, le développement des soins à domicile devait être accéléré.

En ce qui concerne le Haut-Valais, les deux institutions de Naters et Viège, actuellement en voie de réalisation, viennent compléter l'équipement jusqu'ici insuffisant de cette région avec les deux homes de la Souste/Loèche et de Steg, ce dernier récemment mis en exploitation.

Les normes et chiffres cités ci-dessus sont retenus tant sur le plan fédéral que par les départements cantonaux concernés. Preuve en est que les subventions accordées par l'Etat à la construction des homes pour vieillards snt prises en charge à raison de 20% par le Département de l'intérieur et 10% par le

justement, éliminer. Le renvoi de cette disposition fut acceptée, afin que la commission puisse trouver, d'ici juin, une meilleure formule.

Gérald Rudaz

Aujourd'hui

1. Projet de loi sur les établissements publics, l'hébergement touristique et le commerce des boissons alcooliques, 2^e débat. Président : Mengis ; rapporteur : Bagnoud Pr. ;

2. Motion René Zuber et consorts concernant la limite d'âge des membres des conseils d'administration et des commissions permanentes nommés par le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat.

FLUOR: L'AUTRE SON DE CLOCHE D'UN DÉPUTÉ Sauver les cultures mais aussi des milliers d'emplois

On a distribué hier au Grand Conseil le développement écrit d'une interpellation du député socialiste Gilbert Emery, déposée en son temps et traitant du problème de la pollution par le fluor.

M. Emery aurait aimé pouvoir s'exprimer hier devant la Haute Assemblée mais l'ordre du jour était trop chargé. Si le temps le permet, le bureau pourrait « agender » cette interpellation aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il nous paraît indiqué de verser au dossier de l'information sur le fluor, l'appel à la conciliation lancé par M. Emery.

Voici donc l'essentiel de son développement. (Réd.)

Monsieur le Président,

La production de l'aluminium par électrolyse ignée - procédé utilisé dans le monde entier - exige, pour abaisser le point de fusion de l'alumine, l'emploi de cryolithe naturelle ou synthétique ou de fluor d'aluminium. Sans cet additif, l'alumine (oxyde d'aluminium) introduite dans la cuve ne fond qu'à 2000°. environ, alors que grâce au mélange avec ces fluorures la séparation de l'alumine d'une part en métal et d'autre part en oxygène a déjà lieu vers 960°. Etant donné qu'à une température de 2000° tout travail devient pratiquement impossible, l'addition de cryolithe, respectivement de fluorure d'aluminium, prend une importance déterminante.

En ce moment se déroule en Amérique sur une large échelle des essais tendant à produire de l'aluminium par électrolyse de chlorure, dans le but d'éviter l'électrolyse ignée. L'avenir seul pourra établir si ce nouveau procédé est rentable. Le problème du fluor serait bien résolu de cette manière ; par contre le chlorure est un élément qui apporte aussi avec lui des problèmes d'environnement chaque fois que l'étanchéité des installations n'est pas parfaite.

Lors de l'électrolyse ignée, une partie des fluorures additionnés se volatilise et s'échappe dans les halles, d'une part sous forme d'acide fluorhydrique, d'autre part sous forme de particule de poussière. L'air des halles est soumis pour sa part à un processus d'épuration.

Malgré cette opération, des gaz s'échappent dans l'atmosphère. Si leur concentration dépasse certaines normes, les abricotiers en souffrent, tout comme certaines variétés de pins ou de plantes d'ornement (glaiuels) ; des difficultés peuvent se présenter avec le bétail lorsqu'il est nourri avec de l'herbe souillée par la poussière de fluor à proximité immédiate de la source des émanations.

Toute comparaison avec les conditions de Saint-Jean-de-Maurienne est inadmissible ; là-bas la production du métal s'élève en

chiffres absolus à 75 000 tonnes par an, plus 13 000 tonnes à la Saussaz et 4000 tonnes aux Praz, cependant qu'en Valais la production se répartit en trois fabriques d'aluminium, mais en quantité bien inférieure. Pendant bien des années, il n'existait à Saint-Jean-de-Maurienne aucune installation d'absorption, alors que Steg, Chippis et Martigny sont équipées d'installations les plus perfectionnées de la technique moderne. C'est sans doute grâce à elles que l'agriculture de la vallée du Rhône est florissante en Valais, tandis que les cultures de la Maurienne ont subi des dégâts extraordinaires.

Dans les environs de Chippis et de Steg, les vergers d'abricotiers sont très rares et le cheptel bovin est en forte diminution depuis quelques décennies. C'est la raison pour laquelle les réclamations des agriculteurs de ces régions sont extrêmement rares. Au cours des deux dernières années, par exemple, aucune réclamation ne nous est parvenue de la région de Chippis.

Dans d'autres régions, le problème est certainement plus aigu et exige une attention soutenue afin de trouver de justes mesures pouvant mettre à la fois les agriculteurs et les ouvriers à l'abri des effets du fluor. Certes, aujourd'hui la Caisse nationale accepte les atteintes du fluor comme une maladie professionnelle, mais il n'en reste pas moins que les ouvriers sont toujours inquiets. Les réclamations certainement justifiées d'une partie de nos agriculteurs contre les émissions du fluor, et les interventions de certains hommes politiques, ne devraient-elles pas inciter l'Etat à intervenir afin de trouver la solution qui ne soit pas trop onéreuse pour chacune des parties. Sans vouloir peindre le diable sur la muraille, mais au moment où les réductions de l'emploi sont à l'ordre du jour il ne faudrait pas fournir par des lenteurs qui ne sont plus de mise, des prétextes de fermeture à certaines usines, ce qui peut mettre en cause des milliers d'emplois. Au moment où l'on émet une appréciation sur les effets nui-

sibles des gaz qui peuvent s'échapper d'une fabrique, il ne faudrait pas oublier de placer sur l'autre plateau de la balance les avantages offerts par l'industrie. Nos usines valaisannes versent chaque année plus de 100 millions de salaire à leur personnel et achètent pour plus de 10 millions de matériel dans le canton.

Il n'est en principe pas exclu que de nouvelles mesures techniques vont permettre encore une amélioration de l'élimination des gaz qui provoquent une certaine pollution de l'environnement, mais de nouveaux progrès ne pourraient être obtenus qu'au prix de dépenses extrêmement onéreuses. Dans les circonstances actuelles la compétitivité des usines valaisannes serait remise en question si celles-ci étaient contraintes à de coûteux investissements pour garantir l'élimination absolue et totale de tout risque de fuite de gaz. En effet, sur le marché mondial nous luttons en concurrence pour la vente du métal avec des producteurs étrangers qui ne supportent aucune charge financière pour la protection de l'environnement. Il y a donc du maintien de plusieurs milliers de places de travail, respectivement de nouveaux investissements se chiffrant par millions sans augmentation de la capacité de production, ce qui doit être considéré comme impossible dans la situation actuelle.

Je pense que la fonction de l'Etat serait de jouer le rôle de conciliateur afin de trouver un aboutissement qui puisse être acceptable par tous. Il est évident que l'Etat et les communes intéressées se doivent de trouver un achèvement à cette affaire. Il n'est pas question de laisser tomber nos agriculteurs dans leurs justes revendications, mais il nous paraît que si les collectivités pouvaient dans une certaine mesure faire preuve de bonne volonté afin d'arrondir les angles des difficultés, cela arrangerait bien des choses.

Je trouve donc que le gouvernement doit se préoccuper rapidement de ces difficultés, de bien vouloir faire un rapport au Grand Conseil sur les solutions possibles afin que celui-ci puisse éventuellement prendre les mesures qui sont de son domaine.

Je crois vous avoir démontré la situation comme telle, vu que j'ai travaillé pendant vingt ans au service électrolyse et fait des déplacements pour la mise en exploitation de telles usines en Norvège, aux Indes, en Amérique, à Martigny et Steg.

Je vous remercie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, de votre attention.

Gilbert Emery, député



Nous avons retrouvé notre chien grâce à une annonce dans le Nouvelliste.

21 21 11

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, rue Général-Guisan 23, tél. 55 10 29
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie de Quay, Grand-Pont 2, tél. 22 10 16
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage Touring, Saint-Léonard, tél. jour et nuit : 31 27 96
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 0, 55 18 48, Voeffray 22 28 30.
Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant, les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Service de dépannage du 0,8% - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.

AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3° étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29.
Dancing La Matza. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meyt, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et Mme Paul Moreillon, rue de la Colzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.
Service famille jeunesse. - Centre de consultation, avenue de la Gare 21, salle N° 15. Ouvert le mardi de 20 à 22 heures, le jeudi de 14 à 17 heures. Tél. 22 35 19 le jeudi de 16 à 17 heures, le mardi de 20 à 21 heures.
Galerie Grande-Fontaine. - Exposition Lifschitz pastels Wutrich peintures. Jusqu'au 27 mars.
CSFA. - Dimanche 28 mars : entraînement à peaux de phoque. Renseignements et inscriptions au 22 29 65 ou 22 11 56

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, av. de la Gare 7, tél. 2 20 05/2 42 42 dès samedi 17 heures. Dès 19 heures, pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Garage Central, téléphone 2 51 66/2 63 61
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, rue de l'Eglise, tél. 4 21 06
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Loèche-les-Bains

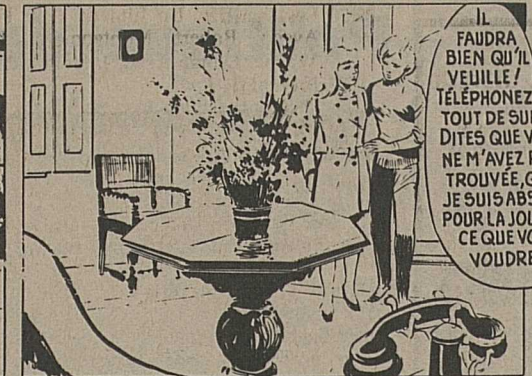
Médecin de service. - Dr Julier, tél. 61 11 50



L'agence «UNA» enquête



D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPEENS

PARIS : irrégulière.
Seuls les secteurs des grands magasins et de l'électricité ont fait preuve de fermeté.
FRANCFORT : affaiblie.
Dans un marché très maussade, la bourse s'est inclinée sur un large front.
AMSTERDAM : affaiblie.
En dépit de la hausse enregistrée hier à Wall Street, la bourse a clôturé avec une nette prédominance de baisse.

BRUXELLES : en baisse.
Tous les compartiments ont cédé du terrain dans un volume d'échanges peu important.
MILAN : bien orientée.
Dans un marché très sélectif, la bourse a généralement fait preuve d'une bonne disposition.
LONDRES : soutenue.
Après une ouverture ferme, le Stock Exchange s'est sensiblement replié après la mi-séance.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Description, Value. Total des titres cotés 165, dont traités 95, en hausse 31, en baisse 39, inchangés 25, cours payés 286.

La publication du rapport de l'OCDE, relatif à l'évolution négative de la conjoncture en Suisse a pesé sur la bourse aujourd'hui. Les bancaires se sont maintenues à leur niveau de la veille. Dans le secteur alourdi des financières, on note la bonne performance des deux Bally, de la Schindler porteur, ainsi que du bon Juvena. Les assurances sont toujours délaissées. Chez les industrielles, les cours ont été sous pression, plus particulièrement durant la deuxième partie de la bourse. Les valeurs de groupe ont terminé au niveau le plus bas de la séance. Après avoir passablement monté ces deux derniers jours, les certificats américains enregistrent des prises de bénéfice durant cette séance ; ils ont été échangés dans la plupart des cas en dessous de la parité de Fr. 2.55 pour un dollar. Les hollandaises sont à peine soutenues, les allemandes plus faibles.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Buy Rate, Sell Rate. France 53.50 55.50, Angleterre 4.85 5.10, USA 2.51 2.61, Belgique 6.10 6.35, Hollande 93.75 95.75, Italie 27.50 31, Allemagne 99, 101, Autriche 13.75 14.05, Espagne 3.65 3.95, Grèce 6.75 8, Canada 2.53 2.63

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Lingot 10825, 10975, Plaque (100 g) 1080, 1110, Vreneli 104, 114, Napoléon 121, 131, Souverain (Elisabeth) 116, 126, 20 dollars or 560, 590

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, Buy Rate, Sell Rate, Buy Rate. Suisse 24.3.76 25.3.76, Brigue-Viège-Zermatt 99 off, 99 off, Gonergratbahn 675 off, 675 off, Swissair port. 567, 568, Swissair nom. 472, 472, UBS 3565, 3565, SBS 474, 473, Crédit Suisse 2735, 2735, BPS 1890, 1890, Elektrowatt 1860, 1850, Holderbank port. 463, 462, Interfood port. 2850, 2830, Juvena port. 475, 460, Motor-Columbus 1015, 980, CERikon-Bührle 1595, 1590, Cie Réassurances port. 4175, 4175, Winterthur-Ass. port. 1860, 1855, Zurich-Ass. port. 9800, 9750, Brown, Boveri port. 1745, 1740, Ciba-Geigy port. 1680, 1680, Ciba-Geigy nom. 712, 706, Fischer port. 730, 730, Jelmolli 1290, 1290, Héro 3550 off, 3510, Landis & Gyr 720, 720, Losinger 870 off, 850, Globus port. 2425, 2425, Nestlé port. 3525, 3520, Nestlé nom. 1770, 1755, Sandoz port. 5225, 5240, Sandoz nom. 2070, 2050, Alusuisse port. 1320, 1305, Alusuisse nom. 452, 450, Sulzer nom. 2660, 2675

Bourses européennes

Table with 4 columns: Description, Buy Rate, Sell Rate, Buy Rate. Air Liquide F 394, 387, Au Printemps 65 1/2, 66.20, Rhône-Poulenc 106 1/2, 105, Saint-Gobain 139 1/2, 137.10, Finsider Lit. 253, 255 1/4, Montedison 444 1/2, 442, Olivetti priv. 911, 901, Pirelli 912, 910, Daimler-Benz DM 376, 375 1/2, Karstadt 437 1/2, 437 1/2, Commerzbank 205, 203.10, Deutsche Bank 319.6, 318.10, Dresdner Bank 243, 242 1/2, Gevaert b.Fr. 1312, 1350, Hoogovens flh. 62 1/2, 62 1/2



UN MENU
Œufs durs farcis
Côtes d'agneau
Haricots verts
Fruits de saison

LE PLAT DU JOUR

Œufs durs farcis
Faites durcir quatre œufs (10 mn à l'eau bouillante, puis passez-les à l'eau froide et égalez-les. Coupez les œufs durs en deux et retirez-en les jaunes. Mettez dans un saladier une petite boîte de thon à l'huile, une cuillerée à café de tomate concentrée et les jaunes d'œufs. Ecrasez le tout finement à la fourchette ou au mixer, puis regarnissez les blancs d'œufs avec le mélange obtenu. Disposez dans un ravier quatre belles feuilles de laitue. Garnissez avec quatre tomates coupées en rondelles, puis avec les œufs en surmontant chacun d'eux d'un filet d'anchois à l'huile roulé autour d'une olive noire. Au moment de servir, arrosez les œufs farcis avec une vinaigrette préparée avec une cuillerée à café de moutarde, une cuillerée à soupe de vinaigre, trois cuillerées à soupe d'huile, du sel et du poivre.
Savoir - faire : vous pouvez faire cuire les œufs durs la veille pour gagner du temps le jour du repas.

CONSEILS EN VRAC

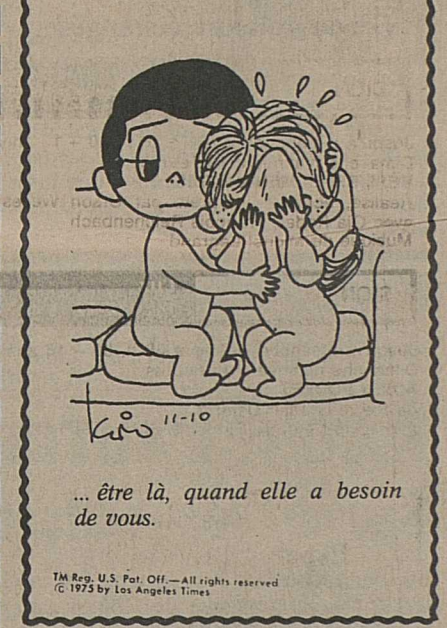
Pour nettoyer les couteaux rouillés, frottez la lame avec un oignon coupé en deux.
Pour retirer les taches de vin rouge, mouillez-les avec du vin blanc, recouvrez de sel fin, puis frottez avec du vinaigre.
Pour redonner sa forme au cannage d'un siège un peu détendu, posez dessus une serviette-éponge mouillée.
Le bois vernis ne supporte pas les écarts de température ; ne posez ni plat chaud ni seau à glace dessus.
Les sièges de paille se nettoient simplement à l'eau froide salée ; ne les rincez pas après cette opération.
N'oubliez pas de protéger le bois contre les vers en le traitant dès que nécessaire avec un Xylophène.
En ce qui concerne le bois peint, s'il s'agit de peinture lavable, nettoyez avec une éponge imbibée d'eau très savonneuse ; rincez immédiatement avec de la mie de pain.
Pour nettoyer, entretenir la laque : les petits meubles et les objets de laque sont très fragiles. Essayez-les avec un chiffon de soie ou un bas de nylon. Ne les lavez jamais. Pour un nettoyage sérieux : préparez une pâte composée de farine délayée dans moitié huile de lin et moitié essence de térébenthine (loin de toute source de chaleur). Frottez en rond avec un chiffon imprégné de cette pâte, et insistez sur les endroits tachés. Essayez avec un chiffon doux. Faites briller au chiffon de soie ou de nylon.

Si la société continue à aller de ce train, il n'y aura plus, dans deux mille ans, ni un brin d'herbe ni un arbre ; ils auront mangé la nature. (G. Flaubert)

DIÉTÉTIQUE

Vous me demandez... Les biscottes sont-elles plus caloriques que le pain ?
Oui. Contrairement à ce que vous croyez peut-être. Mais on en mange moins et on ne peut pas s'en servir pour saucer un plat. Prenez-en une ou deux au petit déjeuner, c'est permis, à condition de ne pas les tartiner copieusement de beurre.
Qu'entend-t-on par boulimie ?
Si vous avez constamment envie de manger, si vous pouvez ingurgiter des quantités impressionnantes de nourriture sans vous ressentir rassasiée, vous faites de la boulimie : c'est le centre modérateur de l'appétit qui est déréglé ; trouvez-en la raison avec un bon médecin ; elle est psychologique dans 60 % des cas.
Quels sont les alcools les moins « engraisants » ?
L'alcool est toléré de façon très variable suivant les individus. Pour une même quantité, certains grossissent et d'autres non. La tolérance est plus ou moins bonne selon les alcools ; les moins engraisants sont les alcools forts (whisky, vodka...), les plus caloriques sont les vins cuits sucrés (muscat, porto, malaga). Avec un peu d'attention, vous décèlerez très vite ceux qui vous sont particulièrement redoutables.

L'amour c'est...



... être là, quand elle a besoin de vous.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir vendredi, deux programmes
Horaire spécial - Soirée à 20 heures
De François Truffaut
L'HISTOIRE D'ADELE H.
Aimer à en perdre la raison
Soirée à 22 heures - Un film dur, à vous couper le souffle !
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER
avec Lee Van Cleef

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Sergio Leone présente un western à ne pas rater
UN GÉNIE, DEUX ASSOCIÉS, UNE CLOCHE
avec Terence Hill, Miou-Miou, Klaus Kinski

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir vendredi à 17 et 21 heures
LA GOUVERNANTE
Martine Brochard, Turri Ferro, Agostina Belli
En nocturne à 23 heures
FRENCH-CONNECTION N° 1
de W. Friedkin
avec Gene Hackman, Roy Schneider et Marcel Bozzuffi

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir vendredi à 21 heures
LA CHASSE AU DIABLE
de Pierre Koranik
avec Ingrid Thulin et Michel Bouquet

ANZÈRE Le Zodiak
Tél. 027 9 22 22

Ce soir vendredi : RELÂCHE

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir vendredi à 21 heures
CABARET
Liza Minelli
En nocturne à 23 heures
JE REVIENS DE L'ENFER

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir vendredi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
UN HOMME SANS PITIÉ

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
VERITÉS ET MENSONGES
Réalisé, écrit et interprété par Orson Welles
avec Oja Kodar, François Reichenbach
Musique de Michel Legrand

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
ADIEU POULET
de Pierre Granier-Deferre
avec Lino Ventura, Patrick Dewaere, Françoise Brion
Un tout grand policier

ACTION DE CAREME
Espérer aujourd'hui

Dans le domaine des relations humaines, qui constituent ma préoccupation essentielle, je prétends que l'approche africaine peut être à la fois profondément juste et en même temps plus humaine. En tout cas, elle évite le danger de traiter les hommes comme des choses.
Kenneth Kaunda

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Vendredi et samedi à 20 h. 30 - 16 ans
avec Robert Lamoureux, Pierre Mondy, Jean Lefebvre dans
IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS
Vous passerez une bonne soirée où le rire et la bonne humeur règnent en maître sans relâche. Pas de séance dimanche soir.

FULLY Michel

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Steve McQueen et Dustin Hoffman dans
PAPILLON
Les évasions célèbres d'Henri Charrière

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 14 ans
Samedi soir : RELÂCHE
Soirée du Choeur d'hommes
Immense succès - Prolongation 2^e semaine
LES DENTS DE LA MER
La sensation de l'année

MARTIGNY Corsò
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Sergio Leone présente Terence Hill, Miou-Miou, Robert Charlebois et Klaus Kinski dans
UN GÉNIE, DEUX ASSOCIÉS, UNE CLOCHE
de Damiano Damiani
Musique d'Ennio Morricone

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Un film de et avec Bruce Lee
LA FUREUR DU DRAGON
avec le champion du monde de karaté : Chuck Norris

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Un film de Peter Fleischmann
LA FAILLE
avec Michel Piccoli et Ugo Tognazzi
D'après le célèbre roman d'A. Samarakis
(Grand prix du roman policier)

MONTHEY Montheolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Le célèbre film de José Giovanni
avec Alain Delon et Annie Girardot
LE GITAN
Une extraordinaire chasse à l'homme !

BEX Rex

Ce soir vendredi à 20 heures
Enfants admis dès 10 ans
ON A RETROUVÉ LA 7^e COMPAGNIE
avec toute l'équipe hilarante de Robert Lamoureux
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Strictement pour adultes
JE SUIS UNE CALL-GIRL

Pour bien manger :
Rendez-vous à Sion :

Pour manger une spécialité :
rendez-vous à l'hôtel de la Gare ★

Chaque samedi à midi :
POT-AU-FEU FLAMAND

Hôtel de la Gare
Sion - Tél. 027/23 28 21

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, Tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwisig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germain, éditeurs et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, Télex 38 121.

météo

Doux !

Prévisions jusqu'à ce soir : ouest de la Suisse et Valais, le temps sera assez ensoleillé par couverture nuageuse changeante. En plaine, la température atteindra 12 à 16 degrés l'après-midi. Le vent du secteur ouest sera faible en plaine et modéré en montagne où l'isotherme de zéro s'élèvera jusque vers 2500 mètres.

Evolution pour samedi et dimanche : au nord, ciel tout d'abord changeant à très nuageux et quelques pluies. Diminution de la couverture nuageuse et temps partiellement ensoleillé par la suite. Au sud, temps ensoleillé en général. Couverture nuageuse changeante le long des Alpes, samedi.

TELEVISION

tv Suisse romande

Emissions en noir et blanc

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité
18.05 Agenda
Théâtre, peinture, musique, sport
18.50 Calimero
Pour les petits
18.55 Le trois de cœur (4)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
Tunnel routier du Saint-Gothard : la rencontre
20.30 La confession d'un enfant du siècle
Une dramatique de Claude Santelli, d'après le récit romancé, par Alfred de Musset, de ses amours tumultueuses avec George Sand
Le bruit de la vie (1)
22.20 Récital Chopin
22.35 Hockey sur glace
Championnats du monde
Suisse - Roumanie
23.35 Téléjournal

tv Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

9.10 Télévision scolaire
Où est Dieu ?
10.05 Télévision scolaire
10.50 En direct du tunnel du Gothard
Le percement
17.15 Ein Haifischorden für den Kapitän
Film tchécoslovaque
18.05 Cours de formation pour adultes
18.35 Informations et conseils
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Elephantenboy
19.30 Point chaud
19.35 Les Plem-Plem Brothers
20.00 Téléjournal
20.25 Qui suis-je ? Jeu
21.10 CH Magazine
21.55 Kaléidoscope
22.40 Téléjournal
22.55 Hockey sur glace
Reflets du match Suisse - Roumanie

tv Suisse italienne

Emissions en noir et blanc

10.50 Tunnel routier du Saint-Gothard
18.00 Pour les enfants
18.55 Devenir
19.30 Téléjournal
19.45 Habiter mieux
20.15 Magazine régional

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.99	8.62
Chemical fund	D	8.43	9.21
Technology fund	D	7.26	7.93
Europafonds	DM	33.05	34.80
Unifonds	DM	21.50	22.60
Unirenta	DM	41.60	42.90
Unispecial	DM	63.60	66.80

Crossbow fund	4.84	4.75
CSF-Fund	25.16	24.61
Intern. Tech. fund	8.19	7.49

Notre sélection du jour

Tête d'affiche
« Soleils romantiques »

A l'occasion du centenaire de la mort de George Sand, un hommage à cette héroïne romantique et ses deux célèbres amants, Frédéric Chopin et Alfred de Musset. C'est à Nohant, en 1876, que mourut Aurore Lucie Dupin, baronne Dudevant, dite George Sand. Une activité littéraire intense - plus de cent livres - n'a pas pu faire oublier une vie sentimentale tumultueuse, presque légendaire, et qui symbolise l'époque romantique. Mais aussi doit-on souligner que ces multiples aventures sont indissociables de l'œuvre elle-même, et qu'elles inspirèrent également à de Musset et à Chopin quelques-unes de leurs plus belles pages de poésie et de musique.

Le département spectacle de la Télévision romande a choisi de rendre ce soir hommage à George Sand et à ses deux célèbres amants en programmant la dramatique de Claude Santelli La confession d'un enfant du siècle. Une œuvre célèbre de la littérature française, dans laquelle Alfred de Musset racontait en termes à peine romancés ses amours avec George Sand.

En outre, le pianiste Oswald Russel interprétera des extraits de l'œuvre de Chopin, alors que les comédiens Richard Vachoux et Josette Chanel liront des pages de Musset,

20.45 Téléjournal
21.00 Interprètes sans frontières
21.55 Portraits
22.40 Téléjournal
22.50 Hockey sur glace. Suisse - Roumanie

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.50 Magazines régionaux
15.15 Ofratème
15.45 Court métrage
16.00 Pour chaque enfant. 16.02 Au clair de lune. 16.07 L'Asie à notre porte. 16.29 Pierrot et compagnie. 17.52 Les infos. 18.02 Animation d'Europe.
18.15 A la bonne heure
18.45 Le manège enchanté
18.55 L'île aux enfants
19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes. Un prix littéraire pour les retraités
19.47 Alors raconte
20.00 TF1 actualités
Au théâtre ce soir
20.30 Les derniers outrages. Avec : Martine Sarcey, Michel Roux, etc.
22.15 Lunatique. 3. Le grand mystère
22.40 TF1 actualités

tv Antenne 2

10.00 Les matinées d'Antenne 2. 10.00 Journal de l'A2. 10.13 Dessin animé. 10.18 Concerto N° 2 pour piano et orchestre 11.00 Poly en Tunisie (4). 11.27 L'illusion scénique. 11.54 Le septième continent. 12.07 Mistral. 12.16 Dessins animés. 12.30 Journal de l'A2. 12.41 La maison des bois (4) 13.34 A monde ouvert.
14.15 Magazine régional
14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame
15.30 Le Saint. L'héritage. Avec : Roger Moore : Simon Templar
16.20 Aujourd'hui magazine
17.30 Fenêtre sur... Les insectes (6)
18.00 Souvenirs de la chanson
18.30 Journal
18.42 Le palmarès des enfants
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 Y'a un truc
20.00 Journal de l'A2
20.30 Comme du bon pain (1). Un feuilleton de Michel André. Avec : Georges Werler, Danièle Palmero, Françoise Arnaud, France Arnaut, Raymond Baillet, Arlette Balkis, Hélène Bessançon
21.30 Apostrophes
Ciné-club
22.50 Les sacrifiés. Un film de John Ford. Avec : Robert Montgomery, John Wayne, Donna Reed, J. Holt, etc.
0.55 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.45 Pour les jeunes
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre. Les espérantistes
19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Vendredi. Faits divers : le mouvement religieux
21.30 Témoignages d'Israël
22.20 FR3 actualités

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 20.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Avant le week-end
9.05 La puce à l'oreille
Aux ordres du chef !
10.05 A propos du percement du tunnel routier du Saint-Gothard
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
13.05 Décrochez la une
14.05 Des ronds dans l'eau
14.15 Feuilleton :
La nuit des temps (25)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Magazine 76
20.30 Contact
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
What are you listening for ?
9.20 Initiation musicale
9.45 Profils
10.00 Activités internationales
10.15 Radioscolaire
Education civique
10.50 Possibilités et limites des test psychologiques
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Vivre
16.00 Suisse-musique
17.00 L'Orchestre Radiosa
17.30 Rhythm'n pop
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.50 Au pays du blues et du gospel
18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Soul-jazz
20.00 Informations
20.05 Hors cadre
20.30 Les Concerts de Lausanne
L'Orchestre de Chambre de Lausanne
A l'issue du concert :
Le carnet musical de la semaine
22.30 Plein feu
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Mixture multimusique. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Musique populaire. 12.00 Fanfare militaire. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique légère. 16.05 Le disque de l'auditeur malade. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Radio-hit-parade. 21.00 Divertissement. 21.45 Hockey sur glace. 22.30-1.00 Rapide de nuit.

Monte Genéri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 10.30 Radiojournal, édition spéciale. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.20 Elixir musical. 14.00 Radioscolaire. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Route libre. 18.20 La ronde des livres. 18.20 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.15 La RSI à l'Olympia de Paris : Gilbert Bécaud. 21.15 Chants régionaux italiens. 21.45 La ronde des livres. 22.20 Rythmes. 22.30 Radiojournal. 22.45 Ensembles vocaux. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

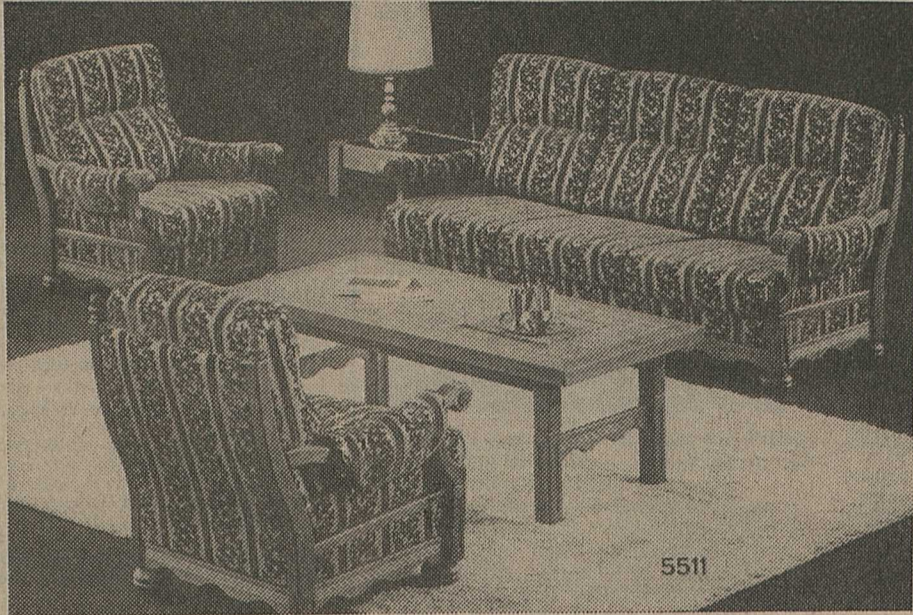


TOUT LE MONDE LE DIT...

MEUBLES
MONTHEY **Pesse**

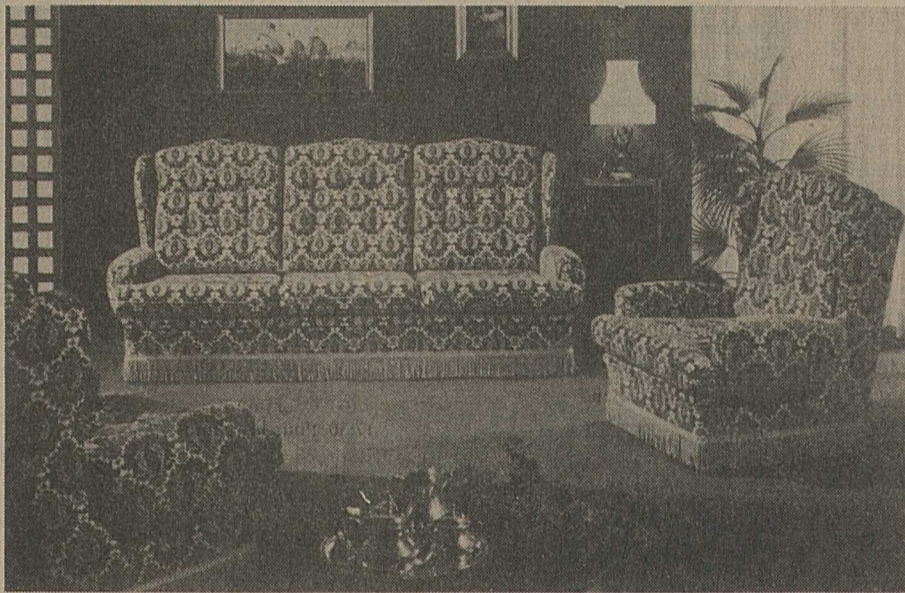
est imbattable !

MEUBLES
MONTHEY **Pesse**

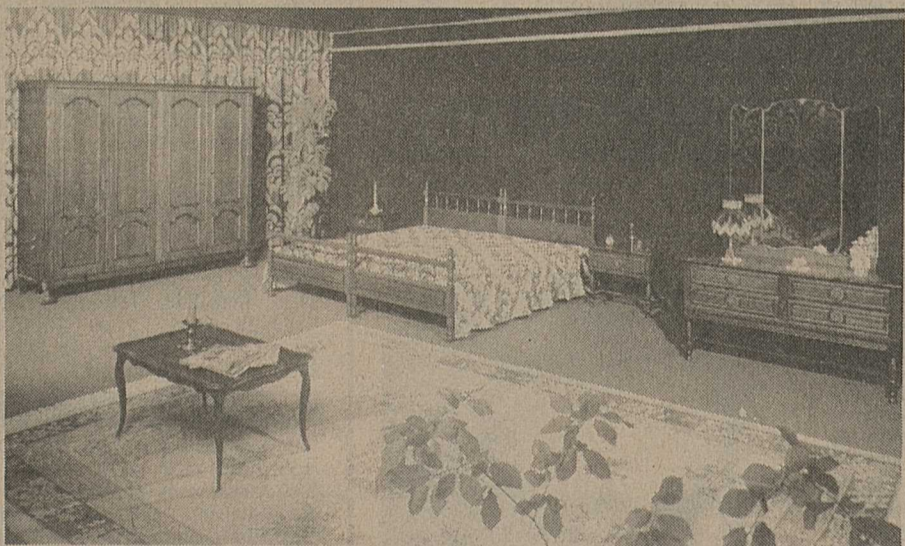


5511

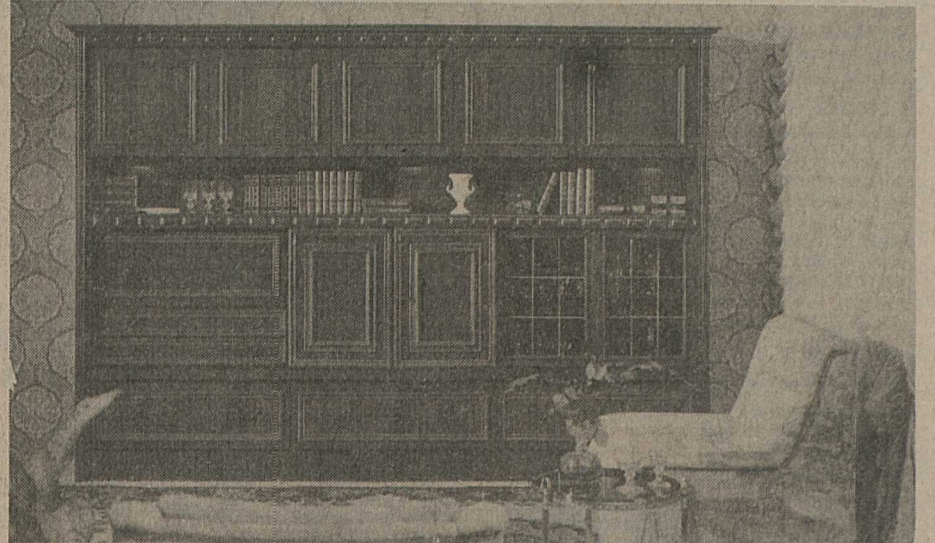
Salon avec canapé-lit 2 places - très belle qualité garantie
Notre offre : **PRIX PESSE Fr. 2990.-**



Salon velours de Gênes comprenant :
1 canapé 3 places, 2 fauteuils **PRIX PESSE Fr. 1980.-**
même modèle avec lits 2 places **PRIX PESSE Fr. 2390.-**



Chambre à coucher chêne, grand lit 160 cm
Prix catalogue Fr. 3070.- **PRIX PESSE Fr. 2750.-**
avec lits jumeaux **PRIX PESSE Fr. 3130.-**
Prix catalogue Fr. 3480.-



Paroi-bibliothèque noyer, longueur 265 ou 235 cm
PRIX PESSE Fr. 1390.-



Salon comprenant canapé 3 places, 2 fauteuils,
coussins 1 côté skai, 1 côté tissu **PRIX PESSE Fr. 990.-**
modèle avec lit 2 places **PRIX PESSE Fr. 1580.-**
Prix catalogue Fr. 1755.-



Paroi-bibliothèque noyer 260 cm
Fabrication suisse **PRIX PESSE Fr. 1550.-**

Prix imbattables Meubles Pesse à Monthey

**pas de pièges dans nos prix !
la visite
de nos 2 grandes expositions
vous convaincra**

- Reprise de vos anciens meubles
- Reçoit aussi sur rendez-vous ● Livraison gratuite

- Facilités de paiement
- Pose gratuite de tapis

Ferme le lundi

Quartier
de
l'Eglise
025/4 22 97

Route
de
Massongex
025/4 57 44

MEUBLES
MONTHEY **Pesse**

MEUBLES
MONTHEY **Pesse**

7 jours tv

Romande

Samedi 27 mars

- 13.00 ■ Un'ora per voi
14.15 TV contacts
14.15 Une autre vie (9) 14.40 Face au sport. 15.40 Des sociétés... pourquoi ?
16.00 Ce n'est pourtant qu'un jeu, film
16.35 TV-jeunesse
Follyfoot 17.00 Science-fiction jeunesse
18.05 La recette du chef sur un plateau
18.25 Présentation des programmes Deux minutes... avec l'abbé Michel Sollberger
18.30 Téléjournal
18.35 Rendez-vous
19.05 Affaires publiques
Médecins assistants : des hommes en quête d'identité.
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.30 Les enquêtes du commissaire Maigret ■ Maigret et son mort Avec Jean Richard



Samedi 27 à 20 h. 30

Les enquêtes du commissaire Maigret. *Maigret et son mort. Dans cet épisode apparaît la femme du héros de Georges Simenon. Mme Maigret, c'est désormais pour le public de TV la comédienne Dominique Blanchard (photographiée dans son appartement parisien).*

- 21.55 Les oiseaux de nuit
Avec Edwige Feuillère, Claude Riffaud et Xavier Le Pichon, Maurice Baquet, Colette Mars, etc.
23.05 Hockey sur glace
Championnats du monde, groupe B. Suisse-Japon
0.05 Téléjournal

Dimanche 28 mars

- 10.15 Il Balcun tort
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Table ouverte
Médecins et hôpitaux : a-t-on vu trop grand ?
12.45 Le francophonisme
13.10 Concours Eurovision de la chanson 1976
En avant-première, les neuf premières chansons sélectionnées pour la finale
13.40 Fêtes et coutumes au Groenland
Jeux, danses et costumes esquimaux.
13.55 Son fidèle compagnon
Un film de Rafael Baledon, interprété par Joselito et Antonio Aguilar
15.25 Tous les pays du monde
A propos du nord de l'Afghanistan
16.35 Ruggero Gerlin
■ Le grand claveciniste interprète des œuvres de Purcell, Lœillet, Bach, Scarlatti, etc.
17.05 TV-jeunesse
17.35 Présence protestante
17.55 Téléjournal
18.00 Le millionnaire aux pingouins
Documentaire
18.55 Dessins animés
19.05 Les actualités sportives
19.40 Téléjournal
19.55 Roméo et Juliette
Soirée de gala au Bolchoï de Moscou, pour célébrer le bicentenaire de ce théâtre, qui a été fondé le 28 mars 1776.
Ballet sur la musique de Serge Prokofiev
21.50 Entretiens
Un médecin s'interroge, 1^{re} partie.

Télévision

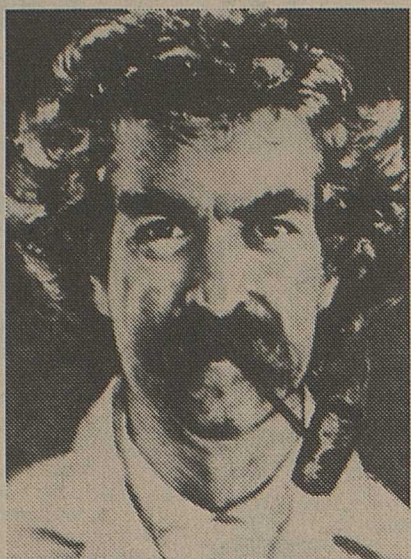
Radio-Art

B. MUHLEMATTER

maîtrise fédérale
Service rapide par le patron
SION - Tél. 027/22 22 53

- 22.15 Vespérales
« Lieux de prière » dans l'abbaye de Romainmôtier

22.25 Téléjournal



Dimanche 28 à 17 h. 05

Les aventuriers de l'Amérique. *Mark Twain. Derrière ce sourire ironique bardé d'une moustache en broussaille, se cache l'un des romanciers les plus attachants du Nouveau-Monde.*

Lundi 29 mars

- 17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
La boîte à surprises.
18.25 Sous la loupe
Football
18.50 Calimero
18.55 Le trois de cœur (5)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Hors série
Kentucky murder trial. (Jugé pour meurtre)
21.15 A bon entendeur
La défense du consommateur
6. Le prix des petits pois
21.35 Concours Eurovision de la chanson 1976, suite
22.05 La voix au chapitre
François Enderlin interviewe Michel Rachline au sujet de son livre « Un juif libre ».
Catherine Charbon reçoit Yves Berger à propos de son roman « Le fou d'Amérique ».
22.35 Téléjournal

Mardi 30 mars

- 17.40 Point de mire
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
La boîte à surprises
18.25 Courrier romand
18.50 Calimero
18.55 Le trois de cœur (6)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Jean Marais dans Joseph Balsamo
D'après l'œuvre d'Alexandre Dumas (6)



Mardi 30 à 20 h. 15

Joseph Balsamo 6^e épisode. *Avec Doris Kunstmann.*



Lundi 29 à 18 h. 55

Le trois de cœur. 5^e épisode. *A l'ouverture du testament, la famille stupéfaite s'aperçoit que le disparu lui a réservé de nombreuses surprises*

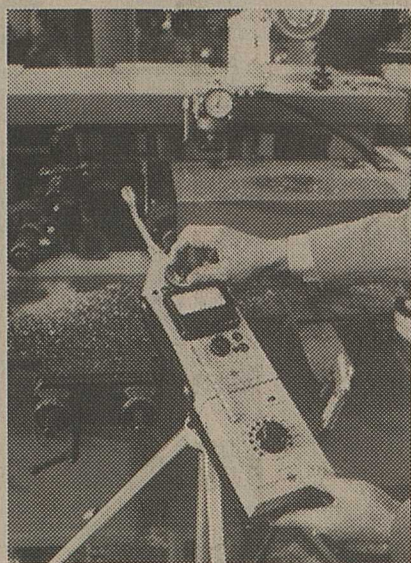
- 21.10 En direct avec...
Gaston Nicole reçoit M. Stelio Molo, directeur général de la SSR.

- 22.10 Charles Mingus
1^{re} partie de son concert donné à Montreux.

22.35 Téléjournal

Mercredi 31 mars

- 17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Le taquin.
Un jeu d'observation et de réflexion réalisé en direct avec la participation de deux classes de Suisse romande.
18.25 Santé et société
La nouvelle émission médicale
Aujourd'hui : Le bruit



Mercredi 31 à 18 h. 25

Santé et société. *Le bruit. C'est à l'endroit où l'ouvrier travaille et donc où il se trouve exposé au bruit que sont prises les mesures du niveau sonore.*

- 18.50 Calimero
18.55 Le trois de cœur (7)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.20 Regan (1^{er} épisode)
21.35 Football
Retransmission partielle et différée d'un match de coupe d'Europe
22.35 Téléjournal

Jeudi 1^{er} avril



Jeudi 1^{er} avril à 18 heures
« TV-jeunesse : chronique montagne »
Analyse d'une hivernale

- 17.40 Point de mire
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Chronique montagne
Analyse d'une hivernale
Avec la participation d'Yvette Vaucher et Stephan Schaffter
18.25 Courrier romand
Genève
18.50 Calimero
18.55 Le trois de cœur (8)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal

- 20.00 Temps présent
Le magazine de l'information
La violence (2^e partie)
21.15 Basketball
Finale de la coupe d'Europe des clubs champions.
22.45 env. Téléjournal

Vendredi 2 avril

- 17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
17.50 Présentation des programmes



Vendredi 2 à 20 h. 15

Soirée romantique : *La confession d'un enfant du siècle, 2^e partie : Le silence Alfred de Musset, prince du romantisme, immortalisé par le pinceau du peintre Charles Landelle.*

- 17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité
18.05 Agenda
Théâtre, peinture, musique, sport et météo
18.50 Calimero
18.55 Le trois de cœur (9)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
Soirée romantique
A l'occasion du centenaire de la mort de George Sand
20.15 La confession d'un enfant du siècle
Une dramatique de Claude Santelli, d'après le récit romancé, par Alfred de Musset, de ses amours tumultueuses avec George Sand
2^e partie : Le silence
21.45 Les nuits d'été
Un ballet d'Aimée Mortimer sur une musique d'Hector Berlioz, texte de Théophile Gautier
22.20 Téléjournal

Dans le «Nouvelliste»...



des nouvelles
du monde entier!

Suisse alémanique

Samedi 27 mars

- 9.00 Cours de formation pour adultes
16.00 Le Japon
16.30 Pop scène
Les nouveautés du disque
17.15 TV-junior
18.00 Magazine féminin
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 ■ Väter der Klamotte
Avec Billy Bevan
19.25 Sous le grand chapiteau
19.40 Message dominical
19.45 Les programmes
20.00 Téléjournal
20.15 Am laufenden Bend
21.45 Téléjournal
22.00 Bulletin sportif

Dimanche 28 mars

- 11.00 Cours de formation pour adultes
12.55 ■ Un'ora per voi
14.15 Téléjournal
14.20 Panorama
14.45 Magazine agricole
15.15 Concours Eurovision de la chanson 1976, 1^{re} partie
16.00 Le déluge
Film pour les jeunes
16.50 Intermède
17.00 Le pouvoir de l'argent, série
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Téléports
20.00 Téléjournal
20.15 Concerto
2. Concerto pour violon en ré majeur, Beethoven.
21.10 ■ L'homme à la peau de serpent
Film américain (1960), avec Anna Magnani, Marlon Brandon, etc.
Version allemande
23.05 Téléjournal

Lundi 29 mars

- 17.30 Pour les jeunes
18.00 Pause
18.10 Cours de formation pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Floris von Rosemund
La vengeance des esprits, série.
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.20 Kassensturz
Le magazine des consommateurs
20.50 Sports 76
21.35 Concours Eurovision de la chanson 1976, deuxième partie
22.05 Téléjournal
22.20 Sur les scènes de Suisse
Lady Shiva, portrait d'une prostituée.
Film de Tula Roy et Christoph Wirsing.

Mardi 30 mars

- 9.10 Télévision scolaire
L'industrie du métal au service de tous.
9.50 Reprise
10.30 Télévision scolaire Sports et accidents. 11.10 Reprise
16.15 Magazine féminin
(Reprise de l'émission du samedi 27 mars)
17.00 Pour les jeunes
18.10 ■ Cours de formation pour adultes

- 18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Cerfs et chevreuils, film
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.25 Reportages d'actualités
21.00 L'homme et la voiture
Les qualités visuelles. Série
21.15 Derrick
Série policière
22.15 Téléjournal
22.30 Il Balcun tort

Mercredi 31 mars

- 17.00 Cours de formation pour adultes
17.30 Pour les jeunes
18.10 ■ Cours de formation pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 La famille Partridge
1. Bientôt Las Vegas
Série américaine
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.25 ■ Un voyage en hiver
Téléfilm d'Ilse Hofmann
Avec Sabine von Maydell, Joachim Richert, etc.
22.15 Téléjournal
22.30 Bulletin sportif
23.30 Les programmes

Jeudi 1^{er} avril

- 15.00 Da capo
Programme pour les personnes âgées
17.00 Pour les petits
18.10 Cours de formation pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Memento sportif
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.20 Au seuil de la vie d'adulte
La confirmation
21.10 ■ Le premier cri
(Zert.)
Film tchécoslovaque de J. Jires (1968)
22.30 Téléjournal
22.45 Basketball
Finale à Genève

Vendredi 2 avril

- 9.10 Télévision scolaire
Sports et accidents
10.30 Télévision scolaire
L'industrie du métal au service de tous
17.15 Pour les jeunes
18.05 ■ Cours de formation pour adultes
18.35 Informations et conseils
A propos des cours TV
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Elephantenboy
Une histoire sordide. Série
19.30 Point chaud
19.35 Je cherche un maître
20.00 Téléjournal
20.20 Qui va gagner ?
21.20 CH magazine
22.05 Débat
Fridolin Stucki, conseiller aux Etats, rencontre Lorenz Stucki, publiciste
23.00 Téléjournal
23.15 Les programmes

g. chervet

1950 SION rue de Loèche 26

maîtrise fédérale RADIO - TV
réparation - vente - location

Tél. 22 95 95

RIDDES

Salle du Cercle

Samedi 27 mars
dès 20 h. 30

**CONCERT
ANNUEL**

de l'Indépendante
Direction : M. Armand Gross



Dès 22 heures

BAL

avec
Les Loups de mer

36-22779

LIQUIDATION TOTALE!

autorisée du 15.1. au 15.4.1976

Plus que quelques jours!!!

**PROFITEZ de notre
VENTE À TOUT PRIX**

« Aux Nouveautés »

Mme Calpini-Rossier

SION

Place du Midi

Rue des Portes-Neuves
36-22136

**Nos occasions
expertisées**

Garantie



3 mois
ou 6000 km

- Lada 1200, orange 1975
 - Ascona 12, rouge 1975
 - Escort 1300 L, rouge 1975
 - Fiat 850 S, beige 1970
 - VW Passat 1300 L 1974
 - Kadett 1200 Caravan 1972
 - Kadett 1100 Caravan 1971
 - Kadett 1200 coupé 1974
 - Citroën 2 CV 6, rouge 1974
 - Citroën GS X2, bleue 1975
 - Rekord 1900 L, blanche 1966
 - Rekord 1700, rouge 1972
 - Peugeot 104 GL, rouge 1974
 - Rekord 1900 S Caravan 1975
 - Manta 19 SR, gold/n. 1972
 - Volvo 244 L, grenat 1975
 - Commodore GS/E, aut. 1974
 - Range Rover DL, beige 1975
 - Opel Blitz, ch. cabine 1974
 - Opel Blitz, pont 4x2 1974
 - Landrover 88, st. wagon 1975
- CENTRE OPEL Roger Galloud**
Face entrée Placette MONTHEY
Tél. 025/4 56 26
Ouvert le samedi toute la journée.
143.151.121

Occasions

- 1 beau buffet anglais, chêne brun foncé, 180 cm largeur, 100 cm haut., 60 cm prof. 165.-
 - 1 bureau brun foncé, sculpté, 140 cm largeur 78 cm hauteur, 75 cm longueur 145.-
 - 1 jolie chambre à coucher, chêne sculpté, 2 lits avec matelas, 1 commode avec glace, 1 magnifique armoire (glace) 3 portes, 210 cm hauteur, 160 cm largeur, 50 cm prof. le tout parfait état 445.-
 - 1 superbe buffet, chêne sculpté, brun foncé, 133 cm largeur, 105 cm hauteur, avec dessus vitrine 125 cm largeur, 80 cm haut., 33 cm prof. 195.-
 - 1 divan-lit et 2 fauteuils (vert), le tout 195.-
 - 1 montre en or 18 carats pour dame «Türler» bon état 125.-
 - 1 cuisinière électrique «Sursee», 3 plaques et le four 380 volts 54.-
 - 1 machine à coudre électrique portative avec zigzag «Pfaff» valise 215.-
 - 1 machine à coudre à main, parfait état 85.-
 - 1 machine à coudre électrique avec couvercle en bois «Singer» 95.-
 - 1 microscope 600 fois, à l'état de neuf 54.-
 - 1 paire de jumelles prismatiques 8 x 30 avec étui 39.-
 - 1 machine à écrire portative avec valise «Hermes Baby» révisée 145.-
 - 1 machine à calculer électronique (format de poche), 4 opérations 19.-
 - 1 machine à calculer électrique avec bande de contrôle 95.-
 - 1 accordéon chromatique, touches boutons «Nussbaumer» 100 basses, registres 4 voix 990.-
 - 1 accordéon diatonique 12 basses, parfait état 145.-
 - 1 accordéon chromatique, touches piano «Verdi III BS» 120 basses, registres 395.-
 - 1 vélomoteur «Puch-Maxi», parfait état 425.-
 - 1 vélo robuste pour homme, type militaire, frein torpédo 165.-
 - 1 vélo de sport pour jeune fille, 3 vitesses, parfait état 145.-
 - 1 tourne-disques stéréo avec 2 boxes (haut-parleurs), 15 disques 125.-
 - 1 complet bleu foncé, ceinture 84 cm entre-jambes 75 cm 29.-
 - 1 complet gris ceinture 82 cm entrejambes 75 cm 19.-
 - 5 chemises pour homme col 40-41, le tout 12.-
 - 2 pullovers, 2 jupes et 2 jolies robes pour dame, taille 40, le tout 24.-
- E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne**
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport : tarif CFF

Un salon qui domine !

Coiffure BEL-ETAGE
Place du Midi 32
1950 SION
Tél. 027/22 59 86
Mme ERIKA REVAZ
36-22532

Publicitas 21 21 11

Motoculteurs de jardinage et motohoues maniables

Du programme **Hako**

Exposition du 27 mars au 1^{er} avril

CENTRE DU JARDINAGE
Bruno Darioly
1906 CHARRAT
Tél. 026/5 32 93
36-1032

Votre chevelure et votre peau...
deux atouts majeurs pour votre charme...

A vous mesdames du 3^e âge
20 % de rabais
les mardis et mercredis au

SALON RACHEL

Av. des Alpes 18, Sierre
Tél. 027/55 32 06

Produits de beauté
« Sans soucis »

36-22422

**Le succès
du jour**

**Coin-
combiné**

5 places, avec fauteuils à haut dossier, forme sportive, grand confort, coussins des dossiers et sièges séparables, le tout en cuir-nappa de première qualité, pour

seulement Fr. **4490.-**



... et si avantageux
seulement chez

MEUBLES
Certychen S.A.

Fabrique de meubles et aménagements
d'intérieur

Visitez nos grandes expositions

Uvrier/Saint-Léonard Centre Magro
Tél. 027/31 28 85 4500 m2 surface

Martigny avenue de la Gare
Tél. 026/2 27 94 2500 m2 surface



Le pneu
pour les
automobilistes
qui refusent
de gaspiller
leur argent

**MICHELIN
XZ**

Prix et livraison en gros

En vente chez votre spécialiste

A. RODUIT

Avenue du Léman 3
Départ route de Salvan

1920 Martigny
Tél. 026/2 17 83 - 2 44 30

Dépôt : Glarey-Sierre, bât. Rawyr, tél. 027/55 40 24
36-5636

Nouveau à Sion

Ouverture d'un magasin de
meubles et organisation
de bureau **BIGLA**

Visitez notre exposition
place du Midi 40, Sion
à côté du restaurant La Grange.

Tél. **027/23 48 78**

Se recommande :
R. Héritier-Pitteloud, Sion

36-22769

Y&R 5.1 **Et si vous faisiez à votre chère cousine Emma, la délicieuse surprise d'un lapin de Pâques*?**

*Vous trouverez chez nous non seulement 26 sortes de lapins, mais aussi les fameux chèques-pralinés Mercure-Confiseur.

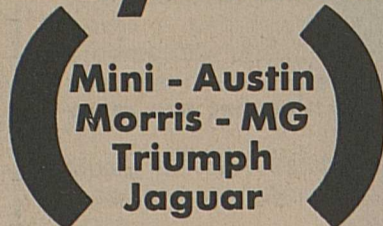


MERCURE
Tante Claire est gentille.

Un superhit.



pour tous les modèles
Leyland



Nous vous donnons toutes informations sur cette primauté mondiale

Vente et entretien à Sion:



Garage des Nations

Vente: 48, av. de France
1950 Sion, Tél. 027-225245
Service: 67, av. de France
1950 Sion, Tél. 027-229898

Sous-agent:
Garage du Salandin Vouilloz-Tacchini
Martigny-Vernayaz, Tél. 026-81305

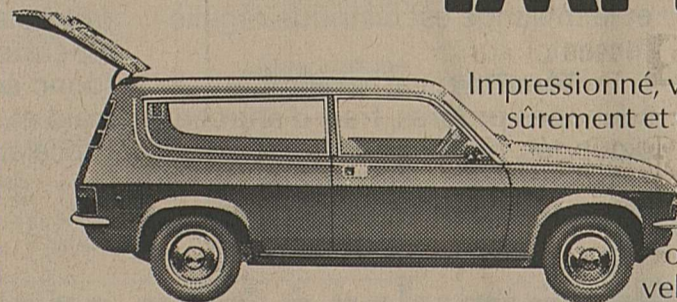


LA NOUVELLE GAMME AUSTIN ALLEGRO 2 PLONGEZ-Y VOTRE REGARD: VOUS SEREZ PROFONDEMENT IMPRESSIONNE

Pneu à ceinture d'acier
PUMA-Steel



MALOYA
40 ANS qualité suisse



Impressionné, vous le serez sûrement et surtout par les possibilités que vous ouvre la nouvelle Allegro à

trois portes. La ligne élégante de sa ceinture légèrement relevée vers l'arrière annonce de l'extérieur déjà l'avantage le plus marquant de cette voiture: à banquette arrière rabattue, elle engouffre 1,5 m³ de marchandises. Un hayon large et haut permet d'accéder au compartiment de charge.

Mais si l'appétit de l'Allegro 2, à l'arrière, se révèle quasiment insatiable, à l'avant, par bonheur, c'est tout le contraire. 8 litres suffisent au robuste moteur de 1,3 litre pour abattre 100 bons kilomètres. Autre qualité: mieux que d'autres voitures l'Allegro 2 s'entend à avaler les inégalités de la route. En effet, comme toute la gamme Allegro 2, ce modèle entièrement nouveau est également

équipé de la suspension Hydragas à coussin d'air, inventée par Austin et n'exigeant pas d'entretien.

L'amélioration la plus importante apportée au reste de la gamme consiste en une augmentation de la distance séparant la banquette arrière de celle de l'avant. Elle s'est accrue de 15 centimètres. Autres nouveautés sur tous les modèles: des pneus à ceintures d'acier, une capacité d'aération augmentée de 30%, un confort d'utilisation amélioré, une boîte de vitesse fonctionnant de façon encore plus précise. (1500 Spéciale: sur option, transmission automatique à 4 rapports.)

Dans la nouvelle gamme Allegro 2 rien ne vous impressionnera aussi profondément qu'une course d'essai.

AUSTIN ALLEGRO 2



Austin Allegro 2 1300, 2 portes, fr. 11000.-
Austin Allegro 2 1300, 4 portes, fr. 11500.-
Austin Allegro 2 1300, 3 portes, fr. 12200.-
Austin Allegro 2 1500 Spéciale, 4 portes, fr. 12700.-
Austin Allegro 2 1500 Spéciale, transmission automatique, 4 portes, fr. 13850.-

Importateur:
British Leyland
Switzerland SA,
Herstr. 7,
8048 Zurich,
tél. 01 62 90 90

Accumulateurs de chauffage mixtes Mantel ...le chauffage électrique le plus économique:



L'accumulateur de chauffage mixte Mantel, d'une profondeur de seulement 14 cm, est l'appareil à accumulateur le plus étroit. (Profondeur usuelle: 23 cm).
● coût minimal du chauffage grâce au courant de nuit à tarif réduit

- confort de chauffage maximal par trois effets de chauffage
- montage et installation simples et sans problème
- conseils et études gratuits par nos soins ...

Mantel Fribourg SA
Chauffages électriques
Rue Romont 12
1700 Fribourg Tél. 037 22 47 77

Mantel



Malgré les travaux de réfection, notre magasin de la rue de Conthey est toujours ouvert

Grande action

couvre-lits

petits meubles en tous genres

grand choix tapis et moquettes

nouvel arrivage de meubles d'occasion

AMEUBLEMENTS

PRINCE

SA

rue de Conthey 15

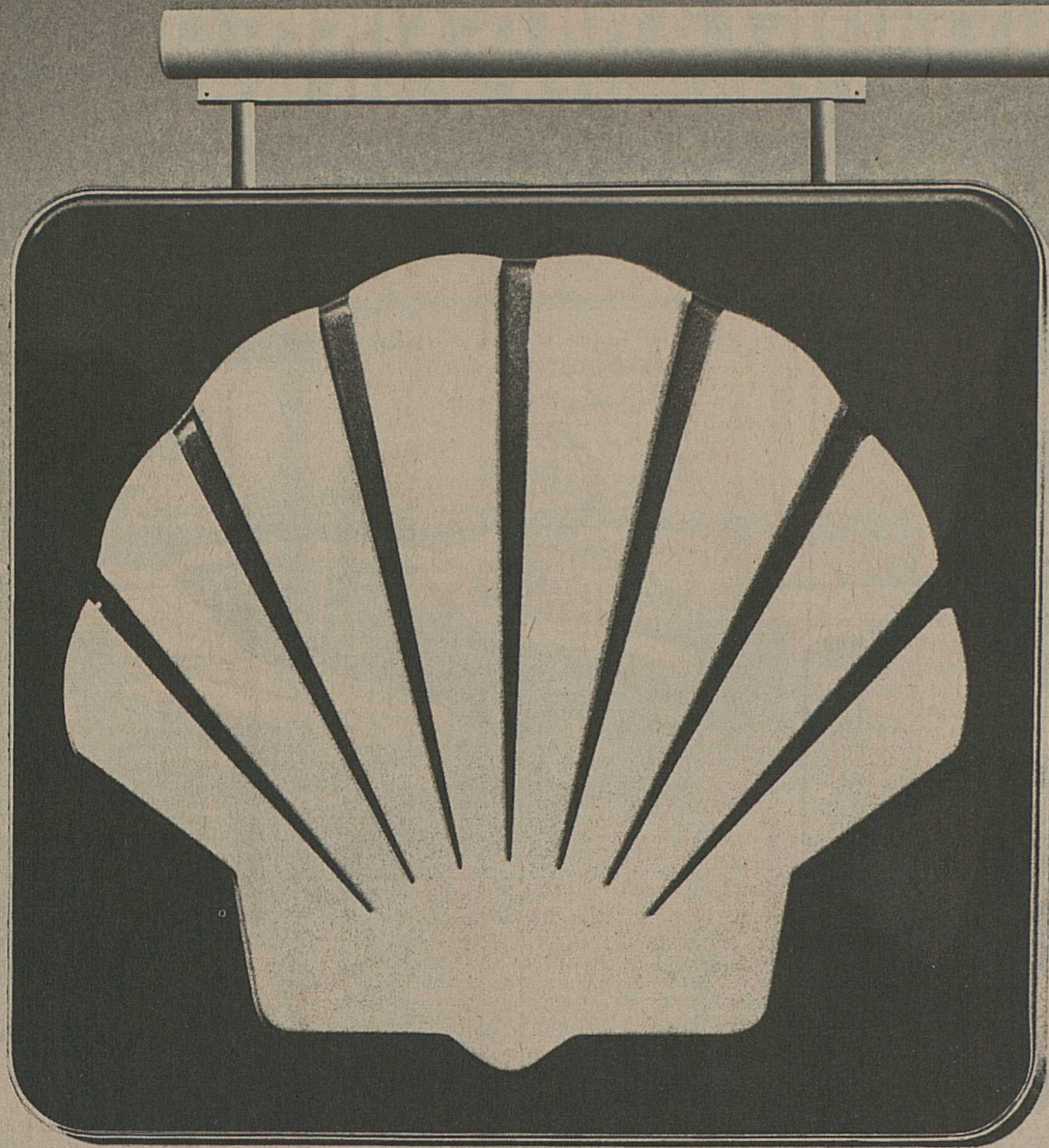
SION

Tél. 027/22 28 85

Pour tous vos travaux de labourage

adressez-vous à l'entreprise Pierre Terrettaz, parcs et jardins Pré-Fleuri 15, 1950 Sion

Tél. 027/22 60 37 36-22584



L'essence Shell augmente le rendement kilométrique. Vous économisez jusqu'à 4 centimes par litre.

Des ratés dans le moteur? Une consommation d'essence excessive? Votre carburateur est sûrement encrassé.

L'additif détergent ASD qui contient l'essence Shell dégraisse les carburateurs et diminue du même coup la consommation de carburant. Des tests ont été faits dans plusieurs pays et prouvent que cette diminution peut atteindre jusqu'à 4%. Un carburateur propre

contribue à de meilleures performances.

ASD nettoie le système d'admission, du carburateur aux soupapes. Donc, plus de dépôts et le mélange est distribué régulièrement.

Résultat: carburateur et soupapes propres, frais d'entretien diminués, performances kilométriques accrues... c'est-à-dire: **économie sur toute la ligne.**

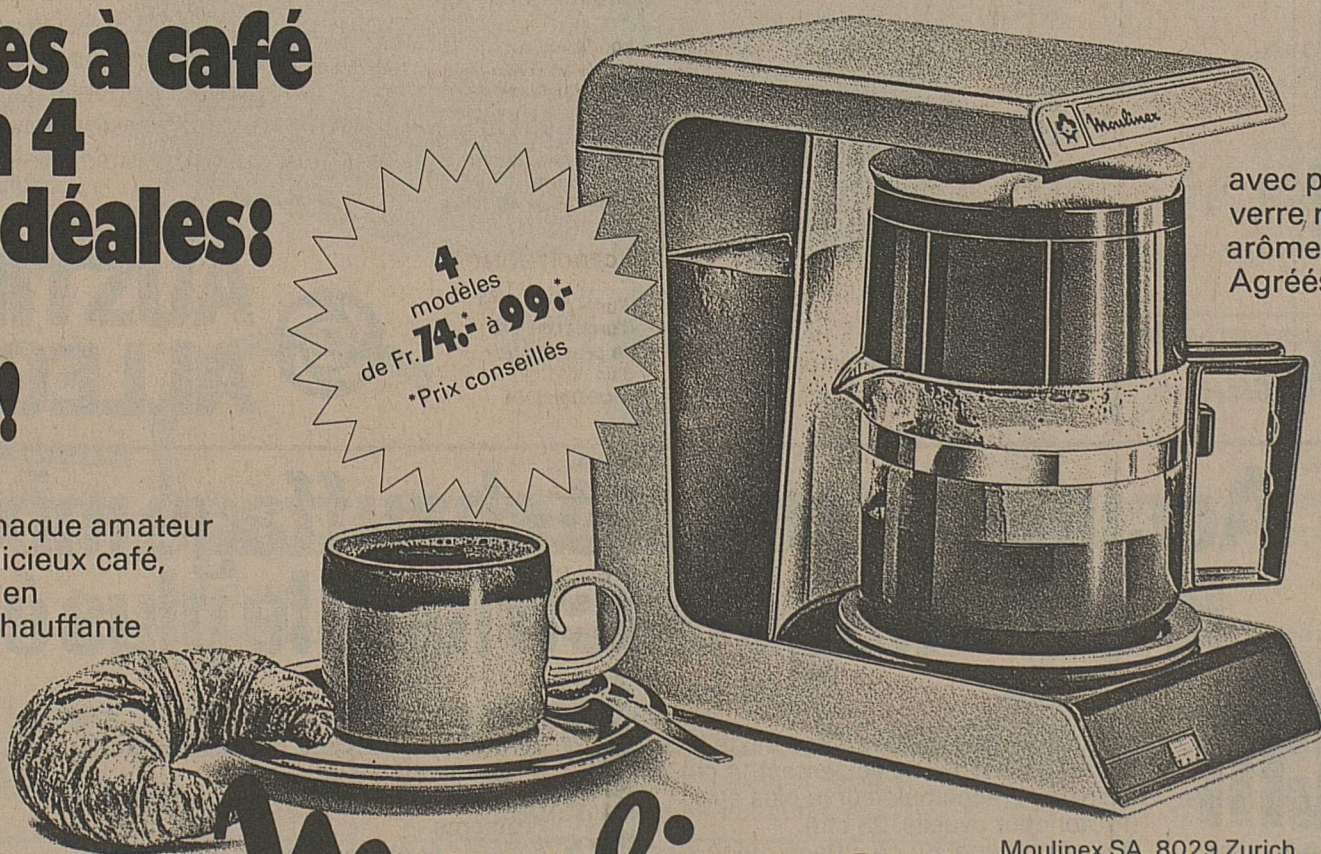
Mais ce n'est pas tout!

Nouveau: Dès le mois de mai, l'essence Shell contiendra en outre de l'isomérisat, composant très volatil à indice d'octane élevé. Il permet un réchauffement rapide (donc économique) du moteur froid et augmente la sensibilité à l'accélération.

Shell - Pour rouler à bon compte.

Les machines à café Moulinex en 4 grandeurs idéales: pour 4, 6, 9 ou 12 tasses!

Un modèle sur mesure pour chaque amateur de café. Avec Moulinex, un délicieux café, à l'arôme chaleureux, est filtré en quelques minutes. La plaque chauffante automatique le maintient toujours bien chaud.



4 modèles de Fr. 74.- à 99.- *Prix conseillés

Tous les modèles avec poignée isolante, réservoir en verre réfractaire, couvercle protégé-arôme, puissance améliorée. Agréés par l'ASE.

Avec garantie d'une année et service après-vente de 48 heures.

Moulinex

Moulinex SA, 8029 Zurich, Forchstrasse 288, tél. 01 55 40 70

Avec Moulinex tout est plus facile

Gratuit

Veillez m'envoyer vos recettes spéciales (Variations sur le thème café)

Nom

Rue

NPA/Localité

Offres et demandes d'emplois

CAMEL
FILTERS



Nous cherchons immédiatement ou pour date à convenir

un représentant-propagandiste

pour le canton du Valais. Vous avez entre 20 et 35 ans, d'esprit très vif, vous aimez le contact, vous êtes prévenant et dynamique et vous avez le talent d'enthousiasmer d'autres personnes. En plus de votre langue maternelle française vous connaissez une seconde langue nationale de manière à pouvoir vous faire comprendre.

En résumé: vous êtes fasciné par une activité externe, intéressante et pleine de responsabilités.

Nous sommes - vous nous avez certainement déjà vu au travail - une jeune entreprise de la branche du tabac, progressiste et dynamique. Votre activité de représentant-propagandiste a, dans le cadre de notre organisation de vente, une importance primordiale.

Quant à nos prestations financières et sociales, vous en jugerez vous-même lors d'un entretien personnel avec nous.

Cela vous intéresse-t-il? Ecrivez-nous tout de suite une offre brève avec documents complets.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

REYNOLDS CIGARETTE CORPORATION
6252 Dagmersellen

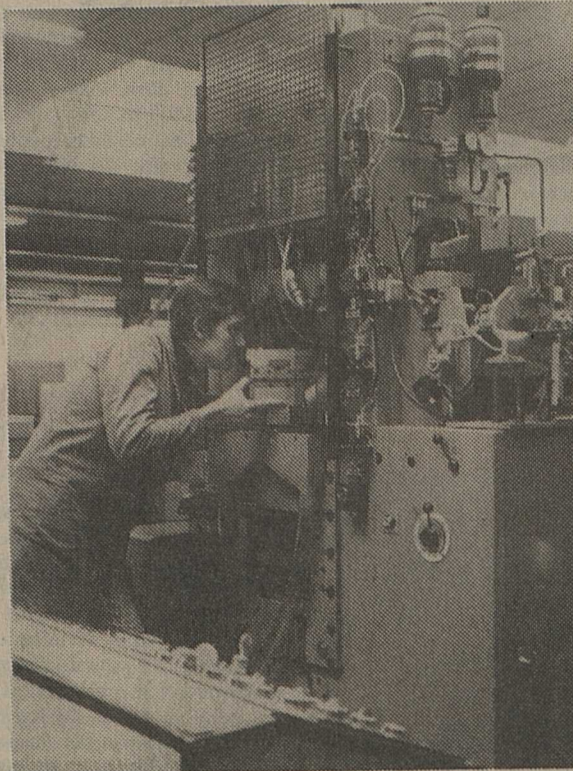
29-734



**FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON S.A.**

SUCCURSALE No 9 SION

APPRENTISSAGES 1976



Service
de la formation
professionnelle

offre
pour la rentrée scolaire
du mois d'août

Places d'apprentissage avec contrat

dans les formations de

**mécanicien en étampes
mécanicien de précision**

Renseignements

Visites

Inscriptions

Département administratif - 1950 Sion - Tél. 027/22 83 93

28-12

CENTRE COMMERCIAL



La Gérance engage

concierge (couple)

Nous exigeons: apprentissage dans un métier du bâtiment, expérience permettant d'effectuer les travaux d'entretien, caractère discret.

Nous offrons: bon salaire, bonnes prestations sociales, horaire variable, appartement de 4 pièces. S'adresser à René Kunzle, Fid. avenue de la Gare 24, 1870 Monthey, tél. 025/4 51 71, 36-2620

Analyste en informatique

32 ans, 8 ans d'expérience cherche place à responsabilités

Ecrire sous ch. A 309131-18, à Publicitas 1211 Genève 3

Nous sommes deux et cherchons tout de suite ou pour l'été

place comme berger

(moutons ou petit bétail)

Faire offres à: Annemarie Luck, Kirchstrasse 35, 8887 Meis/SG

L'hôpital d'Orbe cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

1 infirmière(ier)

anesthésiste

1 infirmière

instrumentiste qualifiée

ou désirant acquérir une formation.

Pour l'automne:

3 infirmières diplômées

Faire offre avec copie de diplômes et de certificats à la direction de l'hôpital d'Orbe, 1350 Orbe.

Jeune fille, parlant français, allemand, anglais, cherche

place d'aide de bureau

ou dans hôtel. Région Sierre-Crans-Montana, si possible. Entrée tout de suite ou à convenir

Ecrire sous ch. P 36-900962, à Publicitas, 1951 Sion

Jeune homme 22 ans, matu E cherche

emploi

Sion et environs

Ecrire sous ch. P 36-22805, à Publicitas, 1951 Sion

VILLE DE GENÈVE



Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir les postes suivants au service social, secteur des centres de jour pour personnes âgées

**1 ergothérapeute
1 aide-ergothérapeute
1 cuisinière** (à temps partiel)

Les candidats(es) doivent:
- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- être âgés(es) de 30 à 40 ans

pour l'ergothérapeute:
- être diplômés(es) ou justifier de quelques années de pratique dans ce domaine

pour l'aide-ergothérapeute:
- avoir quelques années de pratique auprès des personnes âgées.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au service social, boulevard du Pont-d'Arve 35 (tél. 20 51 44) et à l'Office du personnel, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville (tél. 20 22 11, interne 357).

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule, doivent parvenir à l'Office du personnel, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le secrétaire général du conseil administratif: J.-P. Guillermet

18-1575

Gonset

MARTIGNY

On cherche pour le 1^{er} mai 1976

VENDEUSE
(confection dames)

et vendeuse auxiliaire
(à la demi-journée)

Place stable
Semaine de cinq jours avec avantages des grands magasins

Faire offre à la direction Gonset Martigny

D'INSPECTEUR

L'activité en question consiste à conseiller et à entretenir les relations avec notre clientèle d'un portefeuille existant et à traiter l'acquisition de nouvelles assurances.

Conditions requises:

- bonne instruction générale
- certificat d'apprentissage (si possible de commerce)
- qualités de vendeur
- droiture de caractère
- bonne présentation
- dynamisme
- entre 25 et 40 ans

Le candidat choisi bénéficiera

- d'une place stable
- d'une bonne rémunération
- de prestations sociales étendues
- d'un soutien efficace des organes de la compagnie

Faire offres détaillées à
Monsieur Alfred Antille
Agent général
LA GÉNÉRALE DE BERNE
Av. de la Gare 41
1951 SION
Téléphone 027/22 51 61

ou à la direction de

LA GÉNÉRALE DE BERNE
Compagnie d'assurances
Sulgeneckstrasse 19
3001 BERNE
Téléphone 031/25 31 11

05-549

Tunnel de base de la Furka

M. Coudray remplacé par M. Hunerwadel

Nos interviews

BRIGUE. - Sur la base d'une information parvenue de Berne, le *Nouvelliste*, dans son édition d'hier, annonçait, au conditionnel, le remplacement à la direction des travaux du tunnel ferroviaire de base de la Furka de l'ingénieur-chef Albert Coudray par son adjoint actuel, M. Job Hunerwadel, ingénieur à Sion, cousin du conseiller d'Etat Loretan.

Dans l'impossibilité de pouvoir atteindre ce dernier, qui est président du conseil d'administration du Chemin de fer de la Furka, et par conséquent représentant du maître de l'œuvre, c'est M. Stéphane Zehnder, directeur de la compagnie, qui a bien voulu éclairer notre lanterne dans cette affaire. Nous l'en remercions.

- Qu'en est-il réellement, Monsieur le directeur ?

- Il est vrai que M. Coudray a été remplacé à la direction des travaux du tunnel ferroviaire de base par son adjoint actuel, M. Job Hunerwadel, ingénieur à Sion. Cette décision n'a pas été prise à la légère ni de gaieté de cœur. Depuis quelques mois déjà, des divergences de vues ont surgi entre le conseil d'administration et l'ingénieur-chef. Ce dernier ne partageait plus la conception du conseil quant à la surveillance et au contrôle des travaux, notamment.

- M. Coudray aurait-il manqué d'attention ?

Je ne le crois pas ! Actif comme il a toujours été, il a peut-être oublié l'essentiel en voulant trop faire. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une question personnelle, mais tout simplement d'un intérêt commun. Lorsque dans la réalisation d'une affaire pareille les partenaires ne sont plus sur la même longueur d'onde, il est dans l'intérêt de chacun de se séparer à l'amiable et

avant que les rapports ne se détériorent complètement. C'est la raison pour laquelle, en date du 15 mars dernier, le conseil d'administration, à l'unanimité, a pris la décision de conseiller au directeur des travaux de se retirer. Ce conseil n'ayant pas été suivi, l'intéressé a été averti de son remplacement en date du 23 mars dernier. J'insiste sur le fait que cette décision a été mûrement réfléchie. Toutes les dispositions légales ont d'ailleurs été prises afin que les parties ne soient pas lésées.

- Les travaux en ont-ils souffert ?

- Non, absolument pas. Puisque nous nous sommes séparés avant que le cli-

Pour M. Coudray, l'essentiel réside dans la réalisation du tunnel

Nous avons également pris contact avec M. Albert Coudray. Nous lui savons gré d'avoir spontanément répondu à notre question.

- Que pensez-vous de votre remplacement, Monsieur Coudray ?

- Il ne faut surtout pas en faire une polémique. Elle porterait atteinte à l'ouvrage que chacun souhaite voir se réaliser. Ce n'est pas la première fois que des divergences surgissent dans la réalisation d'ouvrages du même genre. Je ne suis donc pas étonné outre mesure de cette décision. Au cas où elle me ferait du tort, il est évident que je prendrais les dispositions que la situation impose. Je n'ai toutefois pas encore approfondi le problème. Je préfère donc me taire pour l'heure à ce propos. Je suis par contre très heureux d'apprendre que M. Hunerwadel est mon successeur. Lui seul connaît maintenant le fond du problème. Il aurait été regrettable que la direction des tra-

mat ne se détériore. A l'heure actuelle, toujours grâce au bon état de la roche, 4079 m sont percés sur le versant valaisan. Du côté de Realp, où la situation s'améliore au point de vue géologique, le tunnel mesure actuellement 1165 m de longueur. Quant à la fenêtre de Bedretto, qui aura 5521 m de longueur au total, 4403 m sont percés à ce jour. En dépit de certains problèmes rencontrés au cours de ces derniers mois, à cause d'une crevasse imprévue faisant suite au granit, on espère pouvoir atteindre l'axe du tunnel principal dans le courant de cet été encore. De là, il est prévu que les travaux s'effectueront en direction de Realp, tout d'abord.

vau soit confiée à un ingénieur venant de l'extérieur. Je quitte l'ouvrage avec la conviction d'avoir beaucoup travaillé à sa réalisation qui, maintenant, est certaine. L'état de la roche s'est amélioré sur tous les fronts. Il ne sera donc pas trop difficile de poursuivre les travaux. Lorsque les problèmes géologiques ont surgi, du côté de Realp notamment, on n'était pas sûr de pouvoir les continuer. Maintenant le mauvais pas est franchi ! Pour moi, donc, la réalisation du tunnel est la chose essentielle. A 68 ans, il est raisonnable de songer un peu à soi-même. Malgré cela, je ne serais pas au chômage... J'ai encore tant de choses à faire. Le nouveau tracé du BLS, par exemple. J'insiste encore sur le fait que le tunnel ferroviaire de base de la Furka mérite mieux que de la polémique. J'attends avec impatience son couronnement et compte bien participer à son inauguration.

Propos recueillis par Louis Tissonnier

Assemblée générale de la Banque commerciale de Sion



Plus que centenaire, puisqu'elle a fêté l'an dernier son siècle d'existence, la Banque commerciale de Sion a tenu hier soir son assemblée générale à l'hôtel du Cerf sous la présidence de M. Henri Dallèves. Quelque 70 actionnaires ont approuvé sans discussion le rapport du conseil d'administration, les comptes et la répartition du bénéfice. Le dividende a été augmenté de 15 à 16 % (sur 4 millions de capital).

Au chapitre des nominations statutaires, M. Reynald Actis, dont le mandat d'administrateur venait à échéance, a été renommé à l'unanimité. M. Reynald Actis est vice-président du conseil d'administration.

Deux nouveaux membres du conseil d'administration ont été nommés. Il s'agit de D' Jean-Claude Ducrey et de M. Paul Elsig, ancien codirecteur, qui a pris sa retraite. L'assemblée s'est associée au conseil d'administration pour renouveler ses sentiments de gratitude à M. Pierre de Riedmatten, qui s'est retiré après 65 ans d'activité dirigeante à la BCS. M. de Riedmatten a été nommé président d'honneur en 1975. M. Germain Veuthey, directeur du Bureau des métiers à Sion, a été nommé administra-

teur en remplacement de M. Maurice Ducrey, démissionnaire. L'assemblée a également rendu hommage à la mémoire de M. Eugène Courten, décédé l'an dernier, qui a consacré 50 ans de sa vie à la BCS.

Le rapport relève encore que M. Henri Dallèves a été nommé président du conseil d'administration en juin 1975 et que M. Paul Elsig, à la retraite depuis la fin 1975 (nommé hier membre du conseil d'administration) était entré à la BCS en 1927 et avait été promu codirecteur en 1972.

L'actuel conseil d'administration se compose donc de MM. Henri Dallèves, président, Reynald Actis, vice-président, Germain Veuthey, Léo Poltier, ingénieur, Lausanne, le D' J.-C. Ducrey et M. Paul Elsig.

M. Melchior Kuntschen est directeur et MM. René de Preux et Etienne Rossier sont fondés de pouvoirs.

Le résultat de l'exercice a été commenté hier matin par le NF.

La table du conseil d'administration lors de l'assemblée. Au centre, M. Henri Dallèves, président, entouré de M. Reynald Actis, vice-président et de M. Germain Veuthey.

L'agenda du week-end

MARTIGNY. - Samedi soir, salle du cinéma Etoile, concert du chœur d'hommes. Riddes, salle du Cercle, samedi soir, concert annuel de L'Indépendante. Charrat, samedi soir, halle de gymnastique, concert de la fanfare Espérance. Martigny, Inno, samedi, de 8 h. 30 à 10 h. 30, défilé de mode pour les handicapés de la vue.

VERBIER. - Samedi, salle du cinéma, concert « Fleur-des-Neiges ».

VEX. - Samedi, salle de gymnastique à 20 h. 30, concert annuel de la fanfare Echo des Glaciers.

SION. - Samedi, Centre professionnel à 10 heures, cérémonie de cours de perfectionnement pour adultes.

NENDAZ. - Samedi, salle de gymnastique de Basse-Nendaz, concert de la fanfare La Rosablanche.

GRIMISUAT. - Samedi, salle de la société de chant, à 20 heures, concert de la fanfare L'Avenir.

SION. - Dimanche, buffet de la Gare, à 14 heures, assemblée annuelle de la Société d'agriculture.

FLANTHEY. - Samedi, à 20 h. 15, à la salle de gymnastique, concert de la société de chant La Léonardine et du Chœur d'hommes de Lens.

CHEMIGNON. - Samedi, à 20 h. 15, à la salle paroissiale, concert donné par la fanfare Cécilia de Chemignon.

SAAS-GRUND. - Samedi, réception de Bernadette Zurbriggen par les autorités locales. Cortège et festivités à la halle de gymnastique du lieu.

BRIGUE. - Samedi et dimanche, assemblée des délégués de l'Association suisse des fanfares de la jeunesse. Samedi, à 20 heures, vernissage à la galerie de la Matze, exposition Alberto Longoni.

NATERS. - Assemblée générale de la Caisse Raiffeisen.

Psychologie des psychologues

Suite de la première page

même l'absence de morale où ils travaillent. Pour un grand nombre, la morale n'est qu'un ensemble d'interdits et de tabous dont il faut délivrer l'homme par les défoulements de toute nature. Pauvres gens qui ne se rendent pas compte que les lois morales, dans leur teneur authentique, expriment les exigences les plus profondes du progrès et du bonheur de l'homme. Des exigences autrement plus profondes et

benéfiques que les pulsions instinctives auxquelles on voudrait donner le rôle principal dans le développement de la personnalité.

Il n'y aura jamais une éducation et une formation sérieuses et totales de l'homme en dehors des lois essentielles de la morale. Les vrais psychologues le reconnaissent sans difficulté.

En face des ravages produits par une certaine psychologie moderne, s'impose incontestablement la supériorité de l'éducation traditionnelle, à base de

morale, d'autorité, d'effort, de discipline et de travail. Malgré des excès qu'il ne faut pas nier, mais qui étaient ordinairement vite corrigés, l'éducation traditionnelle avait infiniment plus de chance de former des hommes.

I. D.

Hier sur le petit écran

La violence est l'ambitieux sujet auquel Temps présent s'est attaqué hier soir dans le premier volet d'une enquête qui se poursuivra la semaine prochaine. Partant d'un malheureux fait divers encore récent, les réalisateurs ont tenté de faire l'autopsie de cette violence qui existe partout où il y a des hommes et qui tend à prendre dans nos grands centres et dans leur périphérie des proportions toujours plus inquiétantes. Pour ce faire, ils ont alterné des témoignages de valeur inégale - pourquoi diable avoir été trouver Michel Meignat, ce « sexologue » de choc ? - mais en général fort intéressants pour les téléspectateurs qui auront prêté une attention soutenue à ces psychiatres, psychologues, biologistes, etc.

La leçon de l'émission d'hier soir est dans le fond très simple puisqu'on nous a montré que la violence est à la fois déterminée par la génétique et l'environnement de l'homme. Et si la plupart d'entre nous sommes capables de maîtriser ce potentiel de violence qui est en nous, grâce à une conscience morale, il en est malheureusement d'autres qui, eux, sont incapables de canaliser leur agressivité et même qui l'utilisent comme moyen d'expression, soit parce qu'ils se sentent exclus de la société, soit qu'ils cherchent à exprimer une révolte ou encore simplement une libération (les sadiques, par exemple).

Nous ferons toutefois deux reproches mineurs de forme à cette première partie. C'est de n'avoir trouvé pour aérer quelque peu ces témoignages parfois ardens, d'une part, qu'un film muet nous présentant tour à tour un torrent de montagne, des façades de banques ou le drapeau suisse, film dont la signification nous a complètement échappé, ainsi que, d'autre part, des inscriptions sur le petit écran de mots, phrases prononcés qui étaient, certes, importants, mais qui étaient soulignés ainsi d'une façon aussi inutile que désagréable. Un tel procédé peut se concevoir dans une émission pédagogique, mais il est en revanche tout à fait déplacé dans une émission d'information s'adressant à des téléspectateurs adultes et capables de se faire une opinion par eux-mêmes sans que l'on tente maladroitement de leur mâcher le travail.

(R)

De la défaite bernoise à l'«Etat social»

Suite de la première page

romands pour souhaiter que les partis, en vue des contacts à prendre avec Berne et la Confédération, se distancent nettement du Rassemblement jurassien - sans lequel il n'y aurait pas de Constituante !

Toutes les manœuvres ont été balayées. Les autonomistes sont 36 sur 50 dans la nouvelle assemblée, qui dès lors sera suffisamment ferme pour les discussions avec l'ancien canton, et qui, si les autres Etats confédérés refusaient l'admission du 23^e, saurait tenir le coup tout le temps nécessaire, plutôt que de « paniquer » comme le feraient sans doute des politiciens moyens.

L'élaboration d'une constitution

cantonale est une chose passionnante autant qu'inédite pour la Suisse contemporaine. Que va-t-il en sortir ? On a qualifié de « centre-gauche » la couleur dominante de l'assemblée élue. Résultat logique : les partis gagnants, soit la démocratie-chrétienne et le parti socialiste, sont précisément ceux qui n'ont pas caché leurs sympathies autonomistes. Et cela semble correspondre à la tendance politique générale qui s'est exprimée dans les scrutins fédéraux de dimanche : s'il était déjà un canton, le Jura-Nord aurait accepté l'initiative syndicaliste sur la participation ; et il aurait donné, proportionnellement, la plus forte minorité en faveur de l'initiative fiscale des Indépendants. Donc, dans les deux cas, fortes sympathies jurassiennes pour des projets centralisateurs et uniformisants. Et voilà le paradoxe : le peuple qui a dû lutter pendant trente ans pour obtenir son indépendance, contre l'inertie de la Suisse officielle, ne devrait-il pas être farouchement fédéraliste ? On le voit au contraire tout imbu d'idéologie étatiste...

Dès lors, que va être l'«Etat social» que nous annoncent les constituants du R.J. ? Va-t-il vraiment s'inspirer d'«idées nouvelles», ou sera-ce une «resucée» d'idées gauchistes ? Etat social, ou Etat socialiste (ce qui n'est pas du tout la même chose) ? Laissons-le, pour l'instant, au bénéfice de l'attente...

C. Bodinier



J'ai vendu ma voiture grâce à une annonce dans le *Nouvelliste*.

Quinzaine gastronomique chinoise Restaurant Mon Moulin, Charrat



De gauche à droite, M. Juillier, le chef Yong Wong et M. Richoz, directeur de Mon Moulin.

Après avoir fait les délices d'innombrables gourmets du centre du Valais, M. Yong Wong, chef de cuisine hors pari, venant tout droit de Hongkong, se réjouit désormais de flatter les palais bas-valaisans.

En effet, après l'hôtel du Cerf, à Sion, et l'hôtel Atlantic, à Sierre, où cette quinzaine chinoise a recueilli un succès fantastique puisque, d'un côté comme de l'autre, il a fallu, presque à chaque repas, refuser du monde, le restaurant Mon Moulin, à son

tour, vous propose, durant quinze jours, de déguster cette cuisine chinoise considérée comme la meilleure du monde, au travers de quelque cinquante spécialités.

De plus, à cette occasion, le restaurant Mon Moulin se fera un plaisir de vous offrir, lors de votre passage, un apéritif chinois.

Alors, si vous voulez être de la fête, un conseil d'ami : « N'attendez pas... Réservez votre table et... bon appétit ! (Comm. pub.)

Casque intégral et bottes de cuir

Des deux-roues au bout du lac

Dans le cadre du récent Salon automobile international de Genève, les principaux importateurs de motos de Suisse exposaient la plupart des machines livrables sur le marché national.

Evidemment, si l'on se base sur le nombre des deux-roues présentés, l'on aurait tendance à croire que le motocycliste suisse doit faire son choix dans un éventail bien restreint, compte tenu de la multiplicité des machines normalement disponibles sur le plan international.

Pourquoi donc un tel désintéressement de la part de nos distributeurs ? La seule réponse vraisemblable relève du plan financier et l'on comprend, dès lors, que certains hésitent, une année après l'exposition motocycliste de Zurich, devant des dépenses que la situation économique actuelle ne semble pas justifier.

Au fait, qu'en est-il de cette période de crise, du moins en ce qui concerne

à l'arrière, l'on pourrait fort bien assister, dans un avenir plus ou moins lointain, à l'apparition généralisée de l'automatisme, en option, il va de soi.

Les roues en alliage léger, moins coûteuses que les roues à rayons, mais également moins souples, semblent également s'imposer à petits pas.

Tout ceci n'est en somme qu'une tendance à suivre la mode, une politique de vente mise en place par les constructeurs, n'en serait-ce pour preuve que le montage en série de pots d'échappement quatre-en-un, alors que, il y a quelques années seulement, les accessoires présentaient des pots dédoublés pour les bi-cylindres.

Honda

A tout seigneur, tout honneur... La grande marque nipponne ne présentait pas de grande nouveauté, exception



Une Kawa 900, ça pousse. Mais imaginez ce que donne une telle machine équipée d'un turbo-compresseur ; voici des chiffres éloquentes : 400 m DA en 10"1, 240 km/h en vitesse de pointe et 34 000 francs à l'achat. C'est, en quelques mots, le Barber's Bike Turbo, un monstre pour riches amateurs d'émotions fortes.

le domaine qui nous préoccupe ici ? A en croire certains vendeurs, le marché du deux-roues se porte à merveille et les amateurs de grosses cylindrées sont aussi nombreux que par le passé.

Malgré les différentes limitations, les tarifs d'assurances prohibitifs, les prix d'achat qui laissent pantois, les gros cubes se vendent bien. Quand bien même l'on constate une préférence pour les grandes routières, équipées pour les longues randonnées, il est à remarquer que les machines de tempérament plus sportif sont encore très prisées.

Après l'utilisation toujours plus étendue du frein à disque, à l'avant comme

faite de la 750 à boîte automatique. La 1000 Gold Wing retenait l'attention par son gigantisme et sa technique bien proche de celle de l'automobile. Un essai, que nous espérons prochain, nous permettra peut-être de confirmer ce qu'on en dit de part et d'autre. L'on regrettera enfin chez Honda un certain manque de personnalisation dans la décoration des machines qui présentent, dans l'ensemble, des coloris unis, sans le moindre filet.

Suzuki

Au milieu du stand trônait la magnifique 500 de compétition, quatre cylin-

dres en carré, gracieusement mise à disposition de Philippe Coulon par l'importateur suisse, qui a choisi ainsi une fort sympathique manière de fêter le cinquantenaire de sa firme. La 750 trois cylindres à refroidissement liquide reste appréciée des routiers et sa partie-cycle améliorée devrait lui permettre de trouver enfin la place qu'elle mérite sur le marché. La RE-5 à moteur Wankel ne s'est pas encore imposée : un prochain essai nous permettra de prendre position à son sujet.

Yamaha

Grande première suisse, avec la 750 trois cylindres, quatre temps, douze soupapes, dotée de roues en alliage, de freins à disque et, enfin, d'une transmission secondaire acatène. La 500 de la marque jouit également d'un équipement très complet et les autres machines ont vu leur esthétique modifiée.

Kawasaki

Une grande marque et bien peu de machines. La 900 connaît actuellement de graves problèmes d'homologation. Au stand FMS, une quatre cylindres de la firme a retenu toute notre attention : compresseur, 240 km/h et 34 000 francs. De quoi rêver...

BMW

En Allemagne, on se contente de ce que l'on a. La demande est toujours importante, à quoi bon changer ? Les administrations restent fidèles ; on leur présente des modèles adaptés et, pourquoi pas, une moto équipée pour la lutte contre le feu...

Guzzi

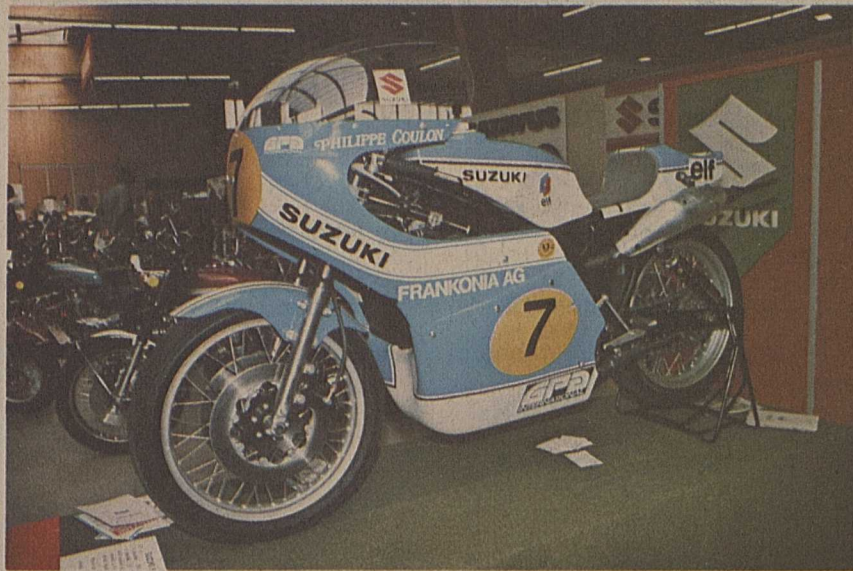
Les machines de haut de gamme sont dotées de la traditionnelle mécanique de la V-7 qui, après bien des cures de jouvence, a atteint un stade très compétitif. A ceci, on ajoute une partie-cycle de loin supérieure à ce qui se fait couramment et un système de freinage dit intégral, et l'on obtient un cocktail transalpin qui peut faire frémir les puissants constructeurs nippons.

Benelli

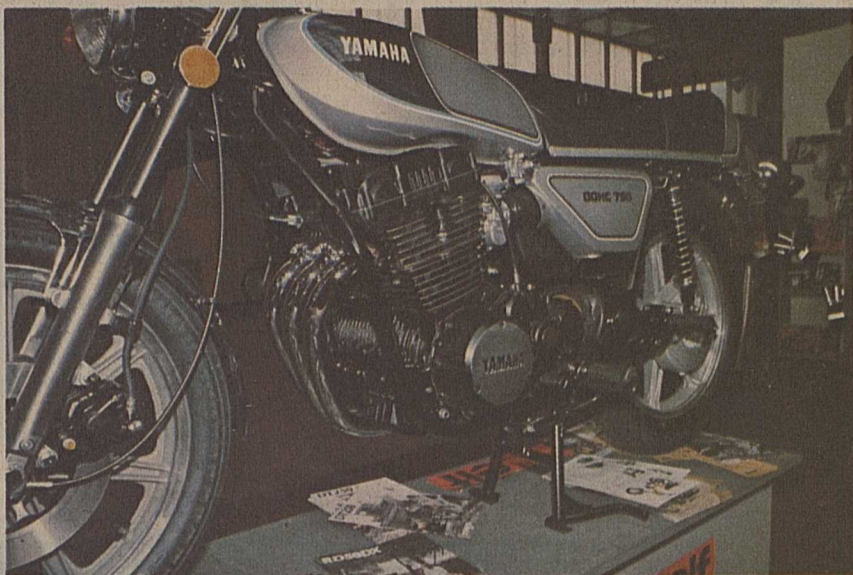
La 750, six cylindres, et la 500, quatre cylindres, sont fortement inspirées des machines japonaises, sur le plan mécanique. La griffe d'Alessandro de Tomaso et une esthétique réussie donnent à ces motos une note personnalisée.

Triumph, Norton, etc.

Les grands absents. Où sont donc les Trident, Bonneville et autres fameuses



Philippe Coulon connaît déjà quelques ennuis avec sa nouvelle écurie, qui lui avait promis de mettre à sa disposition des Yamaha très compétitives. Une machine lui reste acquise à coup sûr : la Suzuki 500 deux temps, quatre cylindres en carré, refroidissement à eau. Un beau geste de la maison Frankonia, importateur suisse de Suzuki...



La nouvelle 750 Yamaha constitue, semble-t-il, un point de non-retour pour la firme aux trois diapasons. En effet, les normes toujours plus sévères qui se proposent de régir la construction des moteurs deux-temps ont décidé le constructeur japonais à orienter sa production vers un moteur moins polluant. La mécanique récemment mise au point est une preuve concluante de cette prise de décision : trois cylindres, quatre-temps, douze soupapes. Un équipement très complet - roues en alliage, freins à disque - et une transmission secondaire acatène devraient faire de cette machine une excellente grande routière.

machines d'antan ? Que les anciens se souviennent, il fut un temps où l'on ne jurait que par elles. A Genève, seul Dunstall nous rappelait que, de l'autre côté de la Manche, la moto est encore autre chose qu'un symbole.

Au seuil d'une saison

Avec le printemps débute une saison motocycliste nouvelle, dont le Salon de Genève a ouvert les portes. Après les habituels contrôles, les machines ressortent des garages où elles ont hiberné, de longs mois durant. Aux anciens, je ne saurais donner de con-

seils de prudence ou autres ; ils ont fait leurs expériences, bonnes souvent, désastreuses parfois. Mais je voudrais le dire aux débutants, et aux autres qui l'auraient oublié : la moto n'est pas et ne doit pas devenir un simple moyen de locomotion, un vulgaire objet de plaisir ; elle demande des soins, de l'attention ; elle exige de la discipline et de l'expérience ; elle crée une camaraderie qu'il faut conserver et entretenir.

La pratique de la moto ne relève pas de l'instinct ou de la témérité, mais bien plutôt de l'acte réfléchi. Elle est un art, une manière de vivre que l'on apprend, si on le désire.

Jacques Tonossi

Le champion du monde Roger de Coster favori du motocross de Combremont

Le motocross de Combremont-le-Petit (3 et 4 avril) donnera à nouveau le signal de départ de la saison internationale. Une fois encore, la FIM et la FMS ont en effet confié à l'Auto-Moto-Club de Payerne l'organisation de la première manche du championnat du monde, catégorie 500 cm³. Sur le circuit très spectaculaire de Combremont (virages à angle droit, côtes à fort pourcentage) où le public a une vue panoramique de la course, seul un coureur de talent peut espérer s'imposer : ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le vainqueur du grand prix de Suisse figure toujours aux premières places du classement final du championnat du monde, quand il ne gagne pas tout simplement le titre. Preuve que ce motocross est digne d'intérêt pour les meilleurs, et le parcours sélectif !

A l'exception du Finlandais Mikkola, qui court cette année en 250 cm³, toute l'élite sera présente (48 concurrents de quinze pays, y compris les Etats-Unis et l'URSS). A tout seigneur, tout honneur, il faut d'abord mentionner le nom de Roger de Coster. Le Belge, qui entame

sa 14e année de compétition, a établi un fameux record en gagnant le titre mondial de la catégorie à quatre reprises : 1971, 1972, 1973 et 1975. Il se pose évidemment en favori car on ne voit pas qui pourrait contester sa suprématie insolente qui en fait indiscutablement le pilote mondial numéro un. La saison écoulée, de Coster a non seulement gagné la moitié des manches du championnat du monde, mais il a aussi dominé ses rivaux à la célèbre « Trans-Ama » nord-américaine.

Calendrier du CM 1976

4 avril	Suisse
11 avril	France
2 mai	Autriche
16 mai	Suède
23 mai	Finlande
13 juin	Allemagne
20 juin	Etats-Unis
27 juin	Canada
4 juillet	Gde-Bretagne
1 août	Belgique
8 août	Luxembourg

Palmarès du CM 500 cm³

1960	Nilsson (Su)
1961	Lundin (Su)
1962-63	Tibblin (Su)
1964-65	Smith (GB)
1966-67-68	Friedrichs (RDA)
1969-70	Aberg (Su)
1971-72-73	de Coster (Be)
1974	Mikkola (Fin)
1975	1. de Coster (Be)
	2. Mikkola (Fin)
	3. Wolsink (Hol)

Etant admis que, sauf incident, de Coster devrait s'imposer, il convient de se questionner sur l'identité de son dauphin. Le pronostic paraît difficile, dans la mesure où on ne dispose pas encore de points de repère, le GP de Suisse étant, rappelés-le, le premier de la saison internationale. Il semble toutefois probable qu'il faille chercher ses plus dangereux adversaires parmi le Hollandais Wolsink, l'Américain Lackey, les Suédois Aberg et Jonsson et le Belge van Velthoven.



Crédit Foncier Vaudois

Emission d'un emprunt

5 1/2 % de Fr. 30 000 000
Série 66, 1976-90

destiné au financement des prêts hypothécaires en premier rang et au remboursement de bons de caisse arrivant à échéance.

Conditions de l'emprunt :

- Durée :** 14 ans maximum
- Coupages :** Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 au porteur
- Cotation :** aux principales bourses suisses
- Délai de souscription :** du 26 mars au 1^{er} avril 1976, à midi

Prix d'émission
99,50 %

Crédit Foncier Vaudois Banque Cantonale Vaudoise

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les bulletins de souscription.

Frégate. Une bonne cigarette goût Maryland.



Fr. 1.40

**Cherchez.
Vous n'en trouverez pas deux comme elle.**

TRECA... le matelas qui apprivoise le sommeil



Votre forme physique et intellectuelle et votre joie de vivre dépendent de la qualité de votre sommeil. Offrez-vous TRECA, un matelas un peu plus cher, mais votre sommeil n'a pas de prix.

Confort

Robuste et bien fini, suspension tendre

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160
Fr.	319.-	347.-	362.-	376.-	417.-	445.-	472.-	515.-	570.-

Sélection

Matelas agréable, suspension mi-tendre, renforcé

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160
Fr.	409.-	423.-	435.-	494.-	610.-	661.-	703.-	801.-	846.-

Luxe

Matelas très robuste au confort apprécié, suspension moyenne

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160	180
Fr.	544.-	603.-	619.-	722.-	823.-	872.-	923.-	991.-	1075.-	1282.-

GENÈVE 6, rue Liotard tél. 022/44.81.30
LAUSANNE 16, rue de Bourg tél. 021/23.51.15
48 concessionnaires en Suisse alémanique

Reprise de votre ancien matelas

150.-

pendant le Salon à l'achat d'un matelas TRECA Pullman, Superpullman ou Imperial.

SALON DU MEUBLE
Palais de Beaulieu, Lausanne
du 27 mars au 4 avril
Halle 1 - Stand 25

Pullman

Matelas de très grand confort, 2 suspensions au choix: ferme ou tendre, côté été, côté hiver

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160	180
Fr.	703.-	786.-	818.-	835.-	947.-	996.-	1043.-	1108.-	1220.-	1395.-

Superpullman

Matelas de grande classe au confort exceptionnel 2 suspensions au choix: ferme ou tendre, côté été, côté hiver

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160	180
Fr.	883.-	1001.-	1043.-	1060.-	1192.-	1267.-	1326.-	1440.-	1573.-	1839.-

Imperial

Matelas au confort suprême équipé avec la célèbre suspension universelle (brevet No 503.272)

Larg.cm	80	90	95	100	120	130	140	150	160	180
Fr.	1071.-	1219.-	1267.-	1284.-	1445.-	1542.-	1606.-	1766.-	1927.-	2257.-

TRECA

7. Nos safes: votre sécurité

Une suggestion concernant certaines valeurs que l'on ne peut remplacer

Il est des valeurs qu'il ne convient guère de garder chez soi. Bijoux de prix, collections de timbres-poste, monnaies, etc. - leur remplacement en cas de perte peut être très onéreux.

Quant aux choses irremplaçables - documents, certificats, lettres, souvenirs personnels, etc. - il est

encore plus risqué de les conserver à domicile.

Elles méritent d'être mises en sûreté et rien n'est plus sûr qu'un safe ou compartiment de coffre-fort.

Vous pouvez louer un safe - il en existe de diverses dimensions - dans la plupart de nos succursales



et agences, moyennant une modique redevance. C'est une précaution qui se justifie même pour une courte période, par exemple pour la durée de vos vacances ou d'un

voyage. Votre safe ne pouvant être ouvert qu'avec votre propre clé, vous aurez ainsi l'assurance qu'aucune personne non autorisée ne pourra y accéder. Des cabines fermées sont à votre disposition pour ranger et vérifier ce qui vous appartient, à l'abri de tout regard indiscret.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

A Bienne : un impératif pour la Suisse Battre la Roumanie ce soir

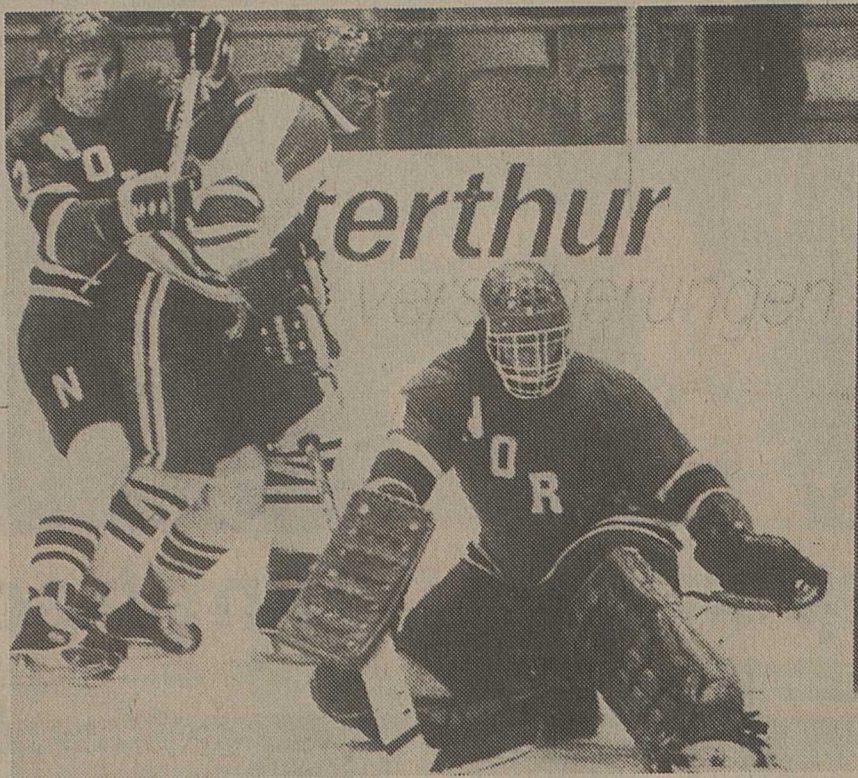
Les championnats du monde du groupe B, à Bienne et à Aarau, vont entrer dans leur phase décisive. Les ultimes affrontements prévus au programme de vendredi et de samedi vont apporter les réponses tant en ce qui concerne la victoire finale et la promotion dans la catégorie de jeu supérieure que pour la relégation dans le groupe C. Au vu de la situation actuelle, la Bulgarie et la Hollande semblent les plus visées par la relégation.

En ce qui concerne la première place, la Suisse reste très bien placée malgré le faux pas enregistré contre la Norvège. Mais il lui faut maintenant impérieusement battre la Roumanie vendredi soir, à Bienne.

L'échec contre la Norvège (3-7) n'a pas entamé le moral de l'équipe de Suisse. « Sur l'ensemble d'un tournoi mondial, aucune équipe n'est à l'abri d'une contre-performance. Il suffit de consulter les résultats enregistrés mercredi pour s'en convaincre : dans le temps où la Suisse était battue par la Norvège, la Roumanie devait partager l'enjeu avec l'Italie alors que la Yougoslavie était défaite par le Japon », relève à ce propos l'entraîneur national Rudolf Killias.

Ce dernier ne cherche pas d'excuses pour expliquer cette défaite. Il y a bien eu la blessure de Luthi, qui a désorganisé le meilleur bloc de l'équipe, ou la défaillance des deux gardiens. « Mais c'est sur le plan collectif que l'équipe a déçu. Les joueurs étaient fatigués. Dans de tels matches, où l'engagement physique est primordial, la maîtrise technique ne suffit plus à assurer un résultat », estime-t-il.

Rudolf Killias a d'ailleurs tiré la leçon de cet échec. Jeudi, jour de repos, les joueurs suisses ont été exemptés d'entraînement. Ils se sont tout simplement rendus dans une salle de cinéma de Bienne. « J'ai voulu cette coupure. Je suis persuadé qu'elle sera bénéfique, car ce n'est pas un problème d'état d'esprit. Nous voulons remporter ce tournoi et pour cela il fallait que les joueurs puissent récupérer des efforts consentis jusqu'ici pour aborder dans les meilleures conditions possible le sprint final », explique Rudolf Killias.



Pour une seule défaite subie mercredi soir, la Suisse peut tout perdre. Elle ne devra pas se laisser enfermer ce soir face à la Roumanie comme Turler ici devant la Norvège représentée par Myrhene (à gauche) et le gardien Goldstein.

L'entraîneur suisse n'a pas encore décidé de la composition de l'équipe qui affrontera la Roumanie aujourd'hui. « Une chose est certaine pourtant, avoue-t-il, c'est que le poste de gardien sera tenu par Grubauer. Pour le reste, je dois attendre de connaître parfaitement l'état physique de chacun.

Ainsi, il est possible que Luthi, touché à une épaule, ne pourra pas jouer. J'aviserais donc avant le match ». Rudolf Killias ne fait pas de pronostic non plus. « Tout ce que je

peux dire, c'est que nous allons faire le maximum pour tenter de nous imposer », déclare-t-il. La réponse tombera ce soir, dans la patinoire de Bienne.

Ernst Luthi hors de combat

Blessé au début du match contre la Norvège, le défenseur de Langnau Ernst Luthi souffre d'une déchirure musculaire à l'épaule gauche. Il sera indisponible jusqu'à la fin du tournoi mondial.

Une première à Long Beach et... un nouveau duel Lauda - Hunt

Depuis quelques mois et surtout depuis l'accident de Barcelone d'avril passé, un fort courant s'est manifesté dans les milieux du sport automobile pour bannir du calendrier toute épreuve se disputant en ville.

Monaco bien évidemment échappait à cette règle, étant donné la qualité de l'organisation et le décor unique de la principauté.

Course éprouvante

Or, voici que les Américains miment sur pied, l'automne dernier, une course de formule 5000 dans les rues de Long Beach, célèbre station du Pacifique. Le succès fut tel que les promoteurs de la manifestation l'inscrivirent au calendrier du championnat du monde des conducteurs 1976. Et c'est ce week-end, sur un tracé ressemblant à celui de Montecarlo, que se déroulera le grand prix des Etats-Unis de l'Ouest.

Pour la majorité des pilotes engagés, c'est l'inconnu total, ce d'autant plus qu'aucune séance préliminaire d'essai n'a eu lieu. Mais une chose est sûre : cette troisième manche de la saison mettra hommes et mécaniques à dure épreuve.

Assistera-t-on à la troisième victoire consécutive de Niki Lauda et de sa Ferrari après celles obtenues au Brésil et en Afrique du Sud ? La 312 T qui sera utilisée pour la dernière fois tant par l'Autrichien que par Clay Regazzoni devrait parfaitement s'adapter à la configuration accidentée de la piste.

Mais depuis peu un homme exerce une menace permanente sur les bolides de Maranello. Il s'agit du blond Britannique James Hunt, leader de l'équipe McLaren. Deux fois déjà cette saison, il a soufflé la « pole position » à Lauda tandis que récemment à Brands Hatch, hors championnat, il remporta la victoire. Après cette succession d'exploits, Hunt abordera donc l'échéance de dimanche avec un moral de fer.

Les outsiders portent toujours les mêmes noms : Mass McLaren, Jarier et Pryce (Shadow), Dépailler et Scheckter (Tyrrell), Watson (Penske) et toute l'équipe March (Peterson, Brambilla, Stuck) qui recevra encore le renfort d'Arturo Merzario. Il sera également intéressant de voir si les performances encourageantes réalisées lors de la course des champions à mi-mars à Brands-Hatch par les Surtees (Lunger, Jones), Williams (Ickx, Leclère) et Lotus (Nilsson, Evans) trouveront confirmation dans le décor particulier de Long Beach. Enfin, malgré ses échecs d'Interlagos et de Kyalami, la Ligier-Gitanes à moteur Matra 12 cylindres possède un éventail de qualités qui devraient très bientôt éclater au grand jour. Jacques Laffite, son pilote, le sait parfaitement ; il n'ignore pas non plus qu'en Afrique du Sud, il réalisa en course le troisième chrono absolu derrière les intouchables - pour l'instant du moins - Lauda et Hunt...

J.-M. W.

AVCS

Sélections pour Bettmeralp

Concerne : slalom géant FIS

DAMES

Les coureurs valaisans suivants sont convoqués par la FSS :

Germaine Michelet, Arietta Andenmatten, Eddy Buercher, Murielle Julier, Andrea Biner.

Sont convoquées par l'AVCS (rendez-vous à l'office du tourisme de Bettmeralp samedi à 8 heures) :

Sandra Rombaldi, Suzanne Lasseaux, Bernadette Cheseaux, Nadia Maître, Agnès Guhl, Anne-Marie Furrer, Micheline Fournier.

MESSIEURS

Sont convoqués par la FSS :

André Zurschmitten, Sepp Bürcher, Pierre-Yves Sarbach, Martial Donnet, Chris-

tian Welschen, Diego Bottarel, Raymond Jacquier, M. Bernard May, Martin Murmann, Pascal Beney.

Slalom géant : départ à 10 heures.

Sont convoqués par l'AVCS (rendez-vous à l'Office du tourisme de Bettmeralp, samedi à 14 h. 30).

Jacques Bruchez, Romeo Pfammatter, Martin Walpen, Martin Anthamatten, Max Julien, Grégoire Produit, Willy Kummer, Martial Bonvin, Nicolas Rossier.

Remplaçants (doivent être prêts à la maison) : Paul-André Dubosson et Pascal Panatier.

Slalom géant messieurs : dimanche première manche à 9 h. 30, deuxième manche à 11 h. 30.

Le chef technique de l'AVCS : Laurent Bircher

Victoire suisse à la Semaine catalane Roland Schaer bat Merckx !

Le Soleurois Roland Schaer (26 ans) n'aura pas mis longtemps pour remporter sa première victoire chez les professionnels. Il s'est en effet imposé, devant Eddy Merckx, au terme du premier tronçon de la quatrième étape de la Semaine catalane, Martorell - Hospitalet de Llobregat, longue de 133 km. La veille, il s'était déjà signalé en prenant la huitième place du sprint à Martorell.

Pour la troisième fois consécutive, Eddy Merckx a dû ainsi se contenter

de la deuxième place. Mercredi déjà, au lendemain de sa défaite devant l'Italien Giuseppe Perletto, il avait été battu par un néo-professionnel, l'Italien Daniele Tinchella. Avant de passer chez les professionnels au début de cette saison, au sein du groupe sportif Sempione-Mondia, Roland Schaer avait connu une très bonne saison 1975 chez les amateurs. Il avait notamment enlevé le titre national au Locle, le Tour du Mendrisiotto et le challenge de l'Arif avec le groupe sportif Peugeot.

● Quatrième étape, premier tronçon, Martorell - Hospitalet de Llobregat (133 km en ligne) : 1. Roland Schaer (S) 3 h. 53'46" ; 2. Eddy Merckx (Be) ; 3. Javier Elorriaga (Esp) ; 4. Roque Moya (Esp) ; 5. Andres Oliva (Esp) ; 6. Daniele Tinchella (It) ; 7. Fernando Plaza (Esp) ; 8. Félix Suarez (Esp) ; 9. Santoni (It) ; 10. Wilmo Francioni (It), tous même temps.

Eddy Merckx a renoué avec la victoire dans la deuxième partie de cette quatrième étape, disputée contre la montre sur 3 km 300. Sans forcer son talent, l'ancien champion du monde a consolidé sa première place du classement général en devançant José Pesarrodona de 6 secondes et Josef Fuchs de 10 secondes.

Deuxième tronçon (3 km 300 contre la montre en circuit) : 1. Eddy Merckx (Be) 4'30"6 (moyenne 43,837) ; 2. José Pesarrodona (Esp) 4'36"6 ; 3. Josef Fuchs (S) 4'40" ; 4. Joaquim Agostinho (Por) 4'40" ; 5. Pedro Torres (Esp) 4'40" ; 6. Gaozalo Aja (Esp) 4'41" ; 7. Juan Pujol (Esp) 4'41" ; 8. Jesus

Manzanaque (Esp) 4'41" ; 9. José Enrique Cima (Esp) 4'41" ; 10. Joseph Bruyère (Be) 4'42" .

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Eddy Merckx (Be) 19 h. 10'37" ; 2. Gonzalo Aja (Esp) à 21" ; 3. Giuseppe Perletto (It) à 32" ; 4. Josef Fuchs (S) à 43" ; 5. Juan Pujol (Esp) à 56" .

Dans le slalom parallèle des «World Series»

L.-M. MOREROD ET STENMARK ÉMERGENT

Deuxième victoire de Lise-Marie Morerod

Déjà victorieuse mercredi du slalom spécial, Lise-Marie Morerod a remporté, hier, le slalom parallèle des World Series, à Hunter Mountain. En finale, elle a battu l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier, double championne olympique.

Lise-Marie, qui fêtera son 20^e anniversaire le 16 avril prochain, s'est imposée dans les deux manches de la finale, la première fois avec 56 centièmes d'avance, la deuxième avec 8 millièmes seulement. Elle a ainsi brillamment terminé la saison 1975-1976. Ce succès dans la dernière épreuve féminine des World Series est d'autant plus remarquable que la formule du slalom parallèle n'a jamais particulièrement convenu à la skieuse des Diablerets.

Pour arriver en finale, Lise-Marie a éliminé l'Américaine Cindy Nelson, puis la Française Fabienne Serrat et, enfin, Hanni Wenzel. De son côté, Rosi Mittermaier a battu dans l'ordre Marie-Thérèse Nadig, Lindy Cochran et l'Autrichienne Monika Kaserer. En finale pour la troisième place, Hanni Wenzel, victime d'une chute dans la première manche, a dû s'incliner devant Monika Kaserer.

LES RÉSULTATS

Huitième de finale : Lise-Marie Morerod (S) bat Cindy Nelson (EU), Fabienne Serrat (Fr) bat Irene Epple (RFA), Abigail Fisher (EU) bat Christa Zechmeister (RFA), Hanni Wenzel (Lie) bat Maria Epple (RFA), Jamie Kurlander (EU) bat Patricia Emonet (Fr), Monika Kaserer (Aut) bat Pamela Behr (RFA), Lindy Cochran (EU) bat Kathy Kreiner (Can), Rosi Mittermaier (RFA) bat

Marie-Thérèse Nadig (S). - Quarts de finale : Morerod bat Serrat, Wenzel bat Fisher, Kaserer bat Kurlander, Rosi Mittermaier bat Cochran. - Demi-finales : Morerod bat Wenzel, Mittermaier bat Kaserer. - Finale : Morerod bat Mittermaier. - Finale pour la troisième place : Kaserer bat Wenzel.

Stenmark bat Gros

Dans le slalom parallèle masculin, le Suédois Ingemar Stenmark, le lauréat de la coupe du monde, a fait oublier sa déconvenue de la veille (disqualification) en battant Piero Gros en finale. Auparavant, il avait éliminé Walter Tresch, puis l'Italien Diego Amplatz.

La défaite subie par Piero Gros en finale n'a pas empêché les Italiens de s'adjuger ces World Series, au palmarès desquelles ils succèdent aux Suisses. Walter Tresch a en effet été le seul Suisse à se classer. Dans ces conditions, les huit points marqués par Lise-Marie Morerod ont simplement permis à

l'équipe suisse de conserver la deuxième place devant la RFA.

LES RÉSULTATS

Slalom parallèle masculin, huitième de finale : Piero Gros (It) bat Hans Hinterseer (Aut), Greg Jones (EU) bat Ernst Good (S), Gustavo Thoeni (It) bat Albert Burger (RFA), Peter Luescher (S) bat Willi Frommelt (Lie), Walter Tresch (S) bat Fausto Radici (It), Ingemar Stenmark (Su) bat Bruno Nockler (It), Cary Adgate (EU) bat Christian Neureuther (RFA), Diego Amplatz (It) bat Heini Hemmi (S). - Quarts de finale : Gros bat Jones, Thoeni bat Luescher, Stenmark bat Tresch, Amplatz bat Adgate. - Demi-finales : Gros bat Thoeni, Stenmark bat Amplatz. - Finale : Stenmark bat Gros. - Finale pour la troisième place : Thoeni bat Amplatz.

Classement final des World Series (officiels championnats du monde par nations) : 1. Italie 84 points ; 2. Suisse 80 ; 3. RFA 68 ; 4. Etats-Unis 58 ; 5. Liechtenstein 34.

Coupe d'Europe: encore Kuzmanova

La Tchécoslovaque Sonia Kuzmanova a remporté, en coupe d'Europe, sa deuxième victoire en l'espace de quarante-huit heures. Elle a gagné le slalom spécial de Corno Scale, en Italie, devant les Autrichiennes Brigitte Schroll et Michaela Schaffner et la Suisse Doris De Agostini. Le classement :

1. Sonia Kuzmanova (Tch) 1'21"83 ; 2. Brigitte Schroll (Aut) 1'22"22 ; 3. Michaela Schaffner (Aut) 1'22"33 ; 4. Doris De Agostini (S) 1'22"43 ; 5. Thea Gamper (It) et Jana Soltysova (Tch) 1'22"47 ; 7. Jana Zemanova (Tch) et Ingrid Eberle (Aut) 1'22"50 ; 9. Daniela Viberti (It) 1'22"55 ; 10. Rosemarie Enz (S) 1'22"73.

Classement général de la coupe d'Europe féminine : 1. Gabi Hauser (Aut) 85 points ; 2. Brigitte Schroll (Aut) 76 ; 3. Thea Gamper (It) 74 ; 4. Sonia Kuzmanova (Tch) 70 ; 5. Andrea Vorderegger (Aut) 66 ; 6. Marta Pieton (Pol) 64 ; 7. Michaela Schaffner (Aut) 58 ; 8. Ingrid Eberle (Aut) 54 ; 9. Jana Soltysova (Tch) 51 ; 10. Paola Hofer (It) et Manuela Fasoli (It) 44 ; puis : 19. Brigitte Briand (S) 35 ; 21. Brigitte Glur (S) 32 ; 30. Evelyn Dirren (S) 20.



Schaer : une entrée remarquée chez les « pros » en battant Merckx au sprint !

FC SAVIÈSE

Terrain de Saint-Germain

Dimanche 28 mars

10 h. 30 :

Savièse jun. A -

Viège jun. A

12 h. 30

Savièse 1 - USCM 1

FOOTBALL

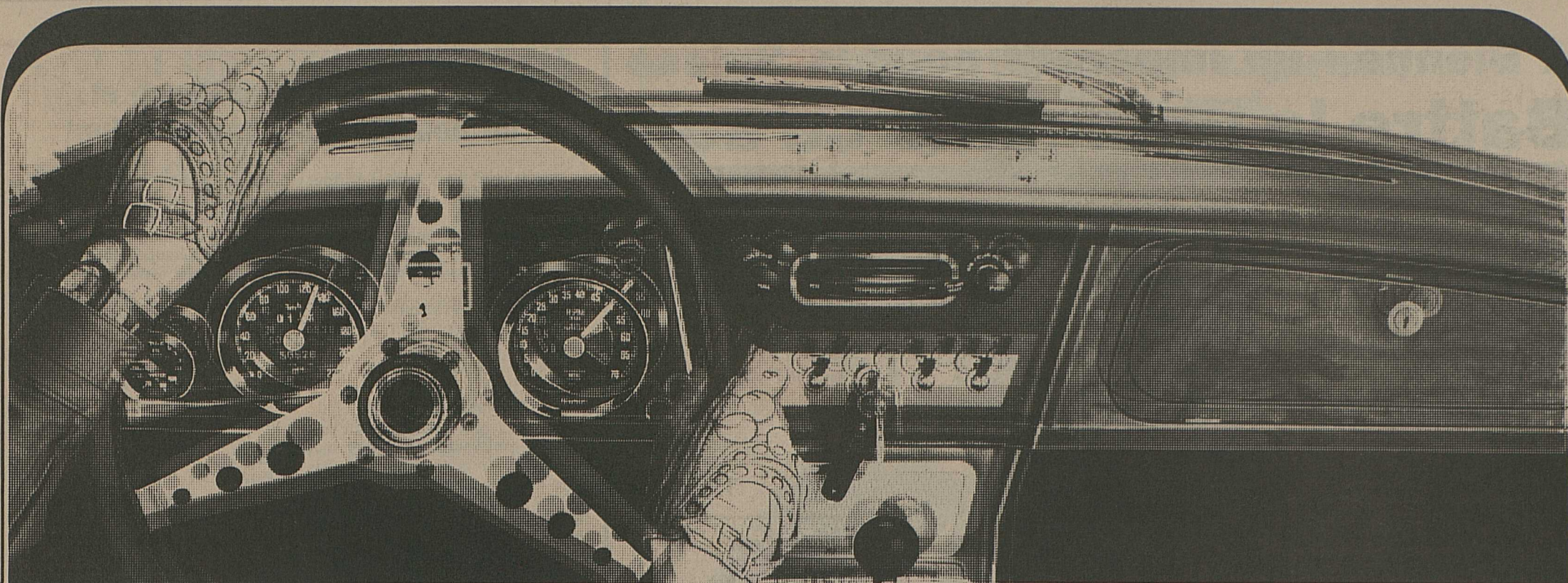
Le protêt repoussé

La commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, réunie à Zurich sous la présidence de l'Italien Alberto Barbe, a rejeté le protêt déposé par Borussia Moenchengladbach après son match retour des quarts de finale de la coupe d'Europe des champions contre le Real Madrid (1-1). Le club allemand contestait la validité du résultat de cette rencontre.

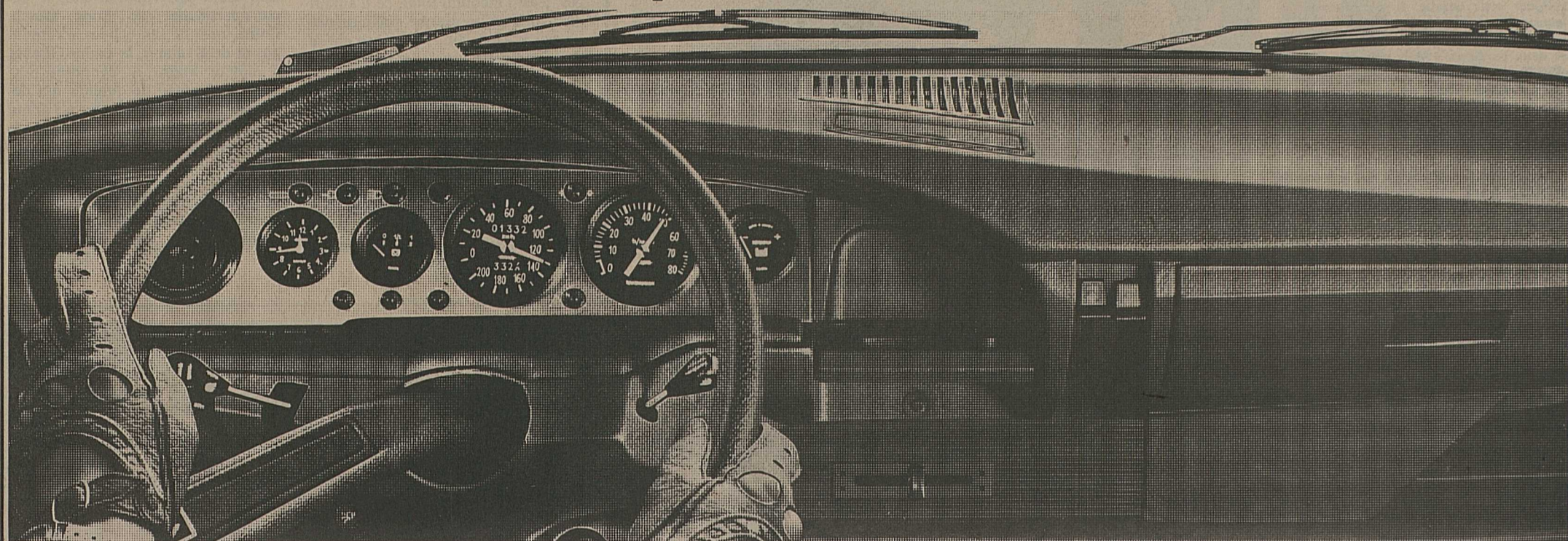
Un communiqué officiel au sujet de cette décision sera publié ultérieurement.

UN MATCH HONGRIE B - SUISSE B

L'ASF a conclu un match représentatif entre les équipes B de Hongrie et de Suisse pour le samedi 1^{er} mai 1976. La rencontre aura lieu à Budapest et elle débutera à 15 heures.



Une conduite sportive à 130 km/h sans...



Une conduite sportive à 130 km/h avec la suspension hydropneumatique.

En GSX2, sportivité veut aussi dire: stabilité dans les virages, vitesse et sécurité sur n'importe quelle route - même les plus cahoteuses - freinage équilibré et puissant. Cette capacité de faire face à toute éventualité, la GSX2 la doit surtout à sa suspension hydropneumatique. Plus souple, plus précise,

elle est insensible à l'état de la route et à la façon de conduire. Ce système est basé sur l'association ingénieuse d'une suspension pneumatique à transmission hydraulique et d'un compensateur de niveau automatique. De plus, il est presque inusable et ne nécessite aucun entretien. C'est encore une de ses

supériorités. Mettez vous-même la GSX2 à l'essai, à 130 km/h. Vous découvrirez la vraie sécurité et le confort que donne la suspension hydropneumatique.

Sièges-baquet avec appuis-tête incorporés, ceintures à enrouleur, 2 phares à iode supplémentaires, jantes sport, complets. Moteur à 4 cylindres à plat opposés deux à deux, refroidissement à air, 1222 cm³, 64 CV DIN, 6,22 CV fiscaux, vitesse de pointe 155 km/h, traction avant, conduite d'admission remaniée, soupapes spéciales, nouveaux arbres à cames, nouveau carburateur, 4 freins à disque, système de freinage haute pression à double circuit avec répartition de la puissance en fonction de la charge, pneus radiaux 145-15 ZX.

GSX2

Citroën préfère **TOTAL**

CITROËN ^ GS



Ces agents Citroën vous offrent une GS pour un essai de 2 jours. Gratuitement.

Conthey : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/36 23 15. Martigny : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 026/2 27 72. Montana : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/41 25 04. Monthey : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 025/4 10 39. Sière : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/55 02 72. Bouveret : Charly Bussien, ateliers mécaniques, tél. 021/60 63 92. Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Les Haudères : J. Gaspoz et Ch. Grivet, Garage des Alpes, tél. 027/83 15 27. Haute-Nendaz : V. Girolamo, Garage de Nendaz, tél. 027/88 27 23. Verbier : W. Fusay, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.

Divers

Rénovation Transformation de votre appartement

une bonne adresse

André Fournier & Cie SA
Menuiserie - Charpente
Sion - Tél. 027/22 33 34

Paysagistes, privés

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis, thuyas, etc.) toutes les espèces
Gros rabais par rapport aux prix du catalogue, selon commandes
A prendre sur place

Pépinières de Noville
près de Villeneuve
La Vieille Maison
Tél. 60 22 80 ou 60 19 90, sonner longtemps

Bex

Réfection de chaises

Cannage tous genres, rotin, éclisses, jonc tissé (sauf transformations).
Prix fixe Fr. 80.-
Travail soigné garanti

J.-Cl. GILLIERON, BEX
Tél. 025/5 28 67

36-21852

L'HÔTEL NOVELLA à BELLARIA Rimini
vous attend pour les fêtes de **PAQUES**.
Pension complète, tout compris :

Fr. 17.- par jour

(nourriture abondante et variée).
Etablissement récent, proximité mer (80 m)
Renseignements, prospectus et réservations :
M. Maire, case postale, 1000 Lausanne 17
ou
Hôtel de la Poste, 1053 Cugy
Tél. 021/91 21 84, dès 20 h. 30

Publicitas 21 21 11

Vignerons !

Echalas et piquets pour toutes tailles

Matériel de première qualité à des prix imbattables.

METAFA S.A.
Route de la Gemmi
Sière
Tél. 027/55 44 95/96
Tél. 028/5 44 08 (privé)
Ouvert le samedi (8 à 12 h.)

36-4622

Salon de l'Ameublement
27 mars - 4 avril
Palais de Beaulieu-Lausanne

Venez faire vos découvertes dans notre nouveau stand!

Pfister Meubles LAUSANNE

**LORENZ
SPORTS
SION**



Stade de Tourbillon

Dimanche 28 mars à 14 h. 30

Match de championnat de ligue nationale A

Sion-Neuchâtel Xamax

à 12 h. 40 : Sion LNC - NE/Xamax

Vente des billets : kiosque Defabiani, av. Ritz, Sion ; kiosque Wuest, pl. du Midi, Sion ; bar La Grange, Montana.
Location : tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30. Tél. 027/22 42 50.
Les billets réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

Dimanche au stade de Tourbillon l'hirondelle fera-t-elle le printemps ?

C'est une qualité qu'on ne saurait lui refuser. Lorsque le FC Sion décide de jouer au football et surtout lorsqu'on lui permet d'appliquer ses idées, il est tout à fait capable de séduire même le public le plus exigeant. Enfant au cœur d'or, la formation sédunoise ne se contente plus aujourd'hui d'élaborer plus ou moins convenablement des schémas. Dans sa recherche de la pureté technique, il tend incontestablement vers la perfection suprême. Dire qu'il a déjà atteint son but serait travestir la vérité mais, tant face à Bienne que face à Lugano, les Sédunois ont mis un tel cœur à l'ouvrage que le résultat ne saurait tarder. Bâle, dimanche dernier, a vécu en partie le renouveau printanier du club valaisan. Neuchâtel Xamax, en se rendant à son tour au pays du soleil, mais pour le compte du championnat cette fois, serrera les rangs pour empêcher l'éclosion peut-être prématurée des bourgeons. Mais le printemps est là et l'on n'arrête pas la marche du temps en pressant sur un simple bouton...



Neuchâtel Xamax sera l'hôte du FC Sion, dimanche.

Depuis le début du deuxième tour, le FC Sion montre un nouveau visage, c'est évident. La jeunesse de certains éléments (In Albon, Perrier, Dini) complète l'ensemble sans l'affaiblir. C'est une sécurité qui doit rassurer l'entraîneur Blazevic au moment où Herrmann laisse de plus en plus sa place vacante et en attendant le retour en forme d'Isoz. Dimanche après-midi, face à Neuchâtel Xamax, les jeunes talents auront à nouveau droit à la parole. Les Neuchâtelais, dont le football est proche parent de celui que pratiquent les Sédunois, ne seront pas un obstacle trop restrictif ni trop limitatif à leur fougue naissante. Si l'amalgame résiste à l'orage que pourraient déclencher les hommes du président Monachon, le succès devrait venir confirmer et traduire matériellement les espoirs nés des dernières rencontres. La clé du succès réside certainement dans la solidité des différents compartiments. Dimanche, sur le stade de Tourbillon, Sion ne peut plus décevoir. Blazevic et ses joueurs feront en sorte qu'il en soit ainsi.

JO

<p>SION Sous-Gare MARTIGNY Route de Fully EYHOLZ Près Viège</p>		<p>c'est moins cher</p>	<p>Laque Cadonett 400 g (100 g = 1.22)</p>	<p>4.90</p>
<p>Fendant Salquenen</p>	<p>Litre</p>	<p>5.30</p>	<p>Niixa Jumbo 4,5 kg (1 Kg = 3.08)</p>	<p>13.90</p>
<p>Café Goldenblack</p>	<p>Kg</p>	<p>9.90</p>	<p>Ambra poudre 5 Kg (1 Kg = 4.57) Econopack 1,420 Kg</p>	<p>6.50</p>
<p>Langes Susi</p>	<p>48 pièces</p>	<p>4.90</p>	<p>Mollo 5 Kg (1 Kg = 1.38)</p>	<p>6.90</p>

LEYTRON

Salle de la Coopérative
Dimanche 28 mars dès 20 h.

GRAND

LOTO

en faveur
de la chapelle
d'Ovronnaz

36 séries
Abonnement simple : Fr. 50.-
Abonnement double : Fr. 80.-
35 jambons
42 fromages
28 plaques de lard
35 cartons de bouteilles

36-22742

Beau et bon marché...chez Charles Vögele.

CV propose... des vestes racées



89.-

98.-

79.-

Veste boutonnée, avec empiècements d'épaules devant et dos, deux poches plaquées à rabats et deux poches latérales. Poche intérieure et doublure. En cuir artificiel, deux tons de brun. 44-56 89.-

Milieu: Blouson à glissière devant, 2 poches latérales. Bas de manches et taille en tricot à côtes. Dos avec pli d'aisance et découpe originale. Entièrement doublé, avec poche interne. Cuir synthétique, brun moyen et vert. 44-54 98.-

Droite: Blouson fermé par une glissière, de même que les 2 poches devant. Il est terminé par un bord en tricot à côtes. Manches à poignets boutonnés. Cuir synthétique, brun moyen. 44-56 79.-



CV
Charles Vögele

CV
Charles Vögele

Sion,
rue de la Porte-Neuve 4

Brigue,
rue de la gare 14

Sierre,
Centre Commercial de Noës

Martigny,
Route de Fully (Denner)

Vögele
mini marché

LONZAFLOR®

Le bon génie dans votre jardin

Les fleurs ne sont pas seulement la parure d'un jardin, mais aussi une petite merveille, chaque jour renouvelée, aux yeux de celui qui, vraiment, aime à jardiner. En échange de leur beauté, donnez-leur ce qu'il faut : des soins attentifs et de bons engrais, riches en éléments nutritifs!



LONZAFLOR Engrais pour rosiers - stimule la floraison
Convient à toutes les variétés de roses. Sa riche teneur en phosphate et potasse, complétée de magnésium, fait abonder les boutons et durer la floraison de ces reines du jardin. La judicieuse proportion en éléments nutritifs fortifie les rosiers pour un bon bout de temps.*



LONZAFLOR Sel nutritif pour plantes (LONZIN en poudre)
Fortifie toutes les plantes ornementales et hydrocultures, mais aussi toutes les espèces de légumes. De réaction acide, ce sel nutritif convient aussi pour les plantes de bruyère.*



LONZAFLOR Engrais liquide (LONZIN liquide)
Spécialement mis au point pour les plantes de balcon et d'appartement, et pour les petites plates-bandes. Nourrit les plantes sans lacunes, grâce à ses substances bio-actives et ses oligo-éléments.



LONZAFLOR Engrais biologique pour le jardin - en harmonie avec l'environnement
Les conifères, tout comme les arbustes et les plantes vivaces, apprécient un sol bien ravitaillé. Le LONZAFLOR Engrais biologique pour le jardin est un engrais universel granulé à base végétale et minérale, avec 30% de substances organiques. LONZAFLOR® marque enregistrée *Classe de toxicité 5L. Observer la mise en garde figurant sur les emballages.

Nous savons ce qu'il faut à votre jardin

WATERPOLO

Vevey-Natation - C.N. Monthey 5-9
(0-2, 2-1, 2-3, 1-3)

Vevey-Natation : Hoehn, Sollberger, Bolomey, Lequeux, Rickli, Genetti, Perrin, Frohlicher, Marchesi.

C.N. Monthey : Crettenand, Widmer, Défago, Vaudan, Davet, Chappex, Bastian, Panizzi, Saillens, Vannay.

Arbitre : M. Richard (Lausanne). Bats : Bastian (4), Davet (4), Chappex, Genetti (3), Rickli, Frohlicher.

Le C.N. Monthey s'est rendu dans la piscine du collège secondaire de Châtel-Saint-Denis pour venger sa défaite du premier tour du championnat d'hiver (12-8) devant le Vevey-Natation. Cette formation montheysanne avait retrouvé confiance en ses moyens après son excellente prestation devant la première équipe du Genève-Natation vice-champion de ligue nationale A qui ne s'est imposé que sur la marque de 8 à 2. Il s'agit d'un bon résultat si l'on songe que cette même formation a battu le Vevey-Natation par 25 à 0... et 20 à 5. D'ailleurs le C.N. Monthey a fait une très bonne prestation et a mérité sa victoire qui aurait pu être beaucoup plus sévère mais il est assez difficile à jouer dans le bassin de Châtel-Saint-Denis.

CLASSEMENT

1. Genève-Natation	5	5	0	0	10
2. C.N. Monthey	4	2	0	2	4
3. Vevey-Natation	5	1	1	3	3
4. C.N. Sion	4	0	1	3	1

D.

Basketball : les demi-finales de la coupe suisse

Si le championnat de ligue A s'est achevé le week-end passé par la victoire de Federale, la saison de basket n'est pas finie pour autant. Quatre clubs de l'élite sont encore en lice pour la coupe, alors que les équipes de deuxième division évolueront jusqu'à la fin avril. Au mois de mai débutera le tour de promotion-relégation avec la participation de Renens, Stade Français et deux clubs de ligue B (Sion, Martigny ou Sportive Française).

Mais pour l'heure, c'est la coupe suisse qui est d'actualité. Quatre clubs se disputent le droit de participer à la finale prévue pour le 10 avril.

Fribourg Olympic - Federale

Le hasard du tirage au sort a voulu que les deux meilleures équipes se retrouvent à ce stade de la compétition. Fribourg vivra donc une finale « avant la lettre ». Cette rencontre signifie plus que cela en fait : il s'agit véritablement du match de l'année en ce qui concerne le basket suisse.

Depuis deux ans, Federale trône les honneurs : doublé coupe-championnat l'an dernier, titre conservé cette saison... Les Tessinois tenteront bien sûr de rééditer l'exploit de la saison dernière. Mais Fribourg (vaincu en finale en 1975) commence à se lasser de son rôle de dauphin : il a manqué fort peu pour que les Romands ne succèdent à Federale (défaite d'un point au Tessin). Lors du match retour, Olympic avait d'ailleurs prouvé d'une manière éclatante qu'il pouvait s'imposer face aux champions suisses.

Une victoire pour chaque club cette saison : le match de samedi constitue donc une « belle » qui s'annonce fantastique ; l'intérêt

pour cette rencontre est immense, aussi bien au Tessin qu'à Fribourg, tous les billets ont d'ailleurs été vendus en quelques heures ! L'ambiance ne manquera pas dans la salle...

Devant ses supporters (un peu trop chauvins malheureusement), Fribourg part favori ; Federale entrera dans un véritable enfer. L'équipe de Mrazek est en forme ; outre le public, elle possède deux atouts qui se distinguent toujours face à Federale : Gregory Howard, sa perle noire, et un joueur plus sobre, mais très efficace, Kiener chargé du marquage de Dunbar. Karati et Raga se livreront également un duel qui promet. Du grand spectacle en perspective !

Pregassona - Renens

La deuxième « affiche » souffre passablement de l'intérêt suscité par le choc au sommet entre Fribourg et Federale. Elle opposera deux clubs aux moyens fort différents.

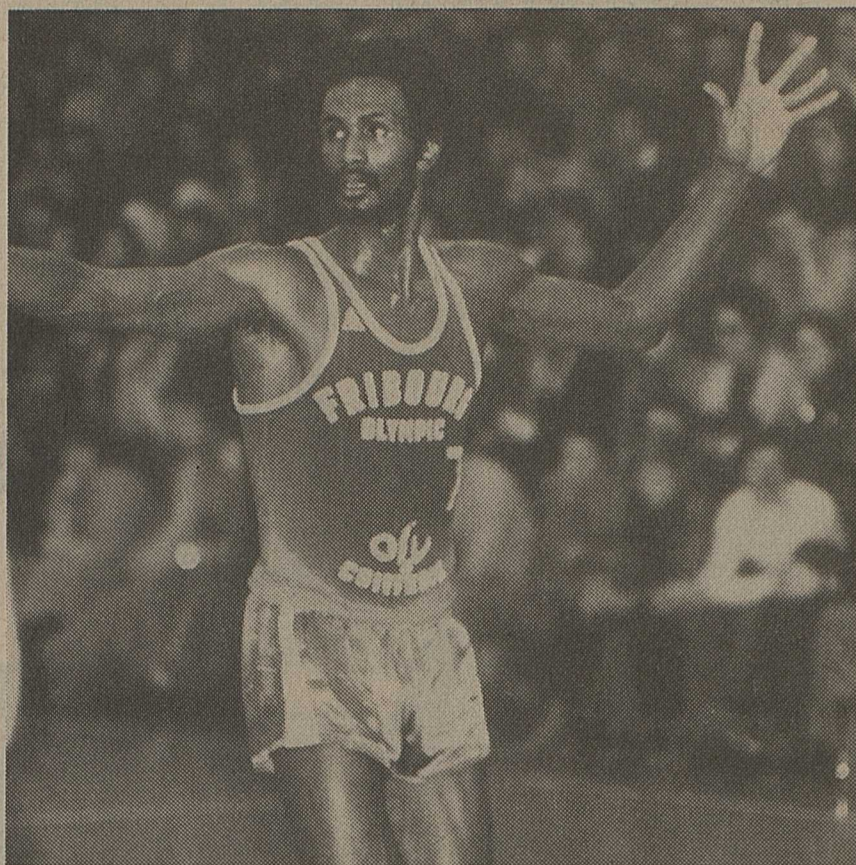
Renens n'a pas eu beaucoup de chance avec le tirage au sort ; les Vaudois ont dû disputer toutes leurs rencontres dans le cadre de cette compétition à l'extérieur.

Après leur succès d'un point à Sion, les Vaudois ne se font guère d'illusion en se rendant au Tessin. Ils ne parviendront pas à créer une surprise et Pregassona se qualifiera pour la finale.

Fribourg - Federale à guichets fermés

Fribourg Olympic annonce que la rencontre de coupe de Suisse Fribourg Olympic - Federale Lugano de samedi prochain se disputera à guichets fermés.

Dès lors, il est inutile de se déplacer à Fribourg.



Élégance et classe : Gregory Howard semble planer sur le terrain tel un grand oiseau déployant ses ailes. Il sera l'atout majeur de Fribourg contre Federale.

L'ÉQUIPE NATIONALE SUISSE REPREND FORME

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Lausanne, l'entraîneur de l'équipe suisse de basketball Igor Tocigl a présenté le programme de l'équipe nationale pour 1976. Il a confirmé à cette occasion que la FSBA comptait envoyer une équipe à Hamilton au Canada afin de participer du 24 juin au 3 juillet 1976 au tournoi préolympique. Dans cette perspective, une lettre a été envoyée aux quinze joueurs susceptibles de faire partie de l'équipe nationale, qui comprend notamment le programme complet des

stages et entraînements préalables au déplacement au Canada.

Igor Tocigl a de plus précisé que la décision finale de participation à ce tournoi préolympique serait prise à Genève samedi prochain 27 mars lors d'une réunion du comité directeur de la FSBA. Un déplacement en Yougoslavie est prévu en avril, ainsi que des stages à Macolin et au Tessin en mai. Au mois de juin, la participation au tournoi d'Unna est assurée, que la Suisse se rende à Hamilton ou pas.

Les quinze joueurs retenus sont les

suivants : Marti (Viganello), Marchesi (Pregassona), Cedraschi, Bourquin (Federale), Pico, Skubla, Zali, Betschart (Lugano), Deliani (Vevey), Zbinden (Vevey), Rossier (Renens), Reichen (Neuchâtel), Moine (Aire-Le-Lignon/Jonction), J.-B. et C. Dervervaud (Fribourg).

Ces joueurs ont été orientés de manière précise sur ce que la FSBA attend d'eux. Leur disponibilité aux différentes périodes prévues pour les réunions de l'équipe nationale dictera le choix de la FSBA.

Avant la finale de la coupe d'Europe

Le compte à rebours a commencé. Dans quelques jours, le jeudi 1^{er} avril à 21 h. 15 aura lieu à Genève la 18^e finale de la coupe d'Europe des champions. Sur le plateau de la patinoire des Vernets, Real Madrid et Mobilgirgi Varèse, les deux équipes qui dominent le basketball continental depuis trois ans. C'est dire si le spectateur le plus exigeant peut se déclarer satisfait de l'affiche.

L'histoire de la coupe d'Europe des champions est d'ailleurs là pour rappeler que cette compétition - créée à l'initiative du journal *L'Equipe* de Paris - a toujours sacré une formation de valeur. Pendant six ans, de 1958 à 1963, les Soviétiques ont nettement dominé, l'Ask Riga remportant même les trois premiers titres. Riga, on s'en souvient peut-être, c'était l'équipe du géant Ivan Krouminch, un Lettonien de 2,18 m, bûcheron de son métier. Valdmamis et Mujnieks, deux brillants techniciens, n'avaient pas leur pareil pour adresser des passes en

or à leur pivot-géant. En 1961, l'Ask Riga a dû céder le pas à l'équipe de l'armée, le CSCA Moscou, dont les Zubkov, Petrov et autre Alachachan formaient l'ossature de l'équipe nationale soviétique.

Peu à peu, les pays latins ont fait opposition à ce basketball peu spectaculaire mais efficace en engageant des Américains. Ainsi, pour la première fois en 1962, à Genève déjà, la finale avait-elle été panachée : le trophée était pourtant resté soviétique, Real Madrid n'ayant pu que contester la suprématie des Georgiens de Tbilissi.

Inexorablement cependant, le centre de gravité du basketball européen se déplaçait vers l'Italie et l'Espagne. Et après avoir perdu un match d'appui contre CSCA, en 1963 à Moscou, Real Madrid parvenait à ses fins une année plus tard. L'avènement du basket-spectacle ne devait pas se démentir, puisque, dès cette date, seul CSCA Moscou est parvenu, par deux fois (1969 et 1971) à

interrompre la domination de Real Madrid, Simmenthal Milan et Ignis Varèse (Mobilgirgi Varèse depuis cette saison).

A Slavia la coupe Ronchetti

Le Slavia de Prague a remporté la coupe Ronchetti aux dépens de Zagreb. Victorieuse à l'aller de 17 points (68-51), les Tchécoslovaques n'ont perdu que de 15 points le match retour à Zagreb (63-78, mi-temps 25-41).

Société valaisanne des matcheurs Programme pour l'année 76

Viège, samedi 3 avril : premier entraînement (avec éliminatoires) ; 8 heures : programmes B, 15 h. 30 : programmes A. Participation : selon inscriptions.

Sion, jeudi 17 juin : championnats suisses décentralisés (pistolet de match. Participation : selon inscriptions.

Sion, samedi 19 juin : qualifications pour le match lémanique. Participation : tireurs de toutes les équipes participantes, retenus après le 2^e entraînement.

Martigny, samedi 19 juin : championnat suisse décentralisé (programme B). Participation : selon inscriptions.

Saint-Maurice, samedi 26 juin : match lémanique (VD-VS-GE-TI) dès 13 heures. Participation : sur convocation personnelle.

Nendaz, samedi 3 juillet : championnats suisses décentralisés (A.O.). 8 heures : F ass. Dimanche 4 juillet : 8 heures : Mq (cumul avec la maîtrise cantonale).

Collombey, samedi 11 septembre : championnats valaisans pour toutes les armes. Participation : tous les tireurs selon inscriptions.

Martigny, samedi 25 septembre : match Fribourg - Valais, équipes B seulement. Participation : sur convocation personnelle.

Martigny, samedi 30 octobre : soirée familiale.

A fixer : champ. suisse décentralisé A.L. Match 120 coups. - 300 m A. L. + mq : Gérard Lamon, 3941 Flanthey 027/58 13 10. F ass : André Sarbach, 1868 Collombey 025/4 22 85.

- 50 m : Richard Woltz, ch. de la Prairie, 1920 Martigny, 026/2 23 67.

Inscription au premier entraînement à Viège

(à adresser conformément aux instructions du programme général)

Le soussigné : _____

participera à l'entraînement de la S.V.M. dans la(s) discipline(s) :

300 mètres A.L./mq programme A

pF ass programme B

Lieu et date : _____

Signature : _____

Important : le résultat du premier entraînement sera pris en considération pour l'attribution de la maîtrise de la SVM (championnats valaisans).

CHAMPIONNAT DE GROUPES A AIR COMPRIMÉ Sion « La Cible » champion

La Fédération valaisanne du petit calibre organisait samedi passé, dans les magnifiques installations de la Cible de Sion, le premier championnat valaisan de groupes au tir à air comprimé.

Le président cantonal Aloys Heinen avait convoqué pour la circonstance les huit équipes les mieux classées sur le plan valaisan.

Nous y trouvions deux groupes de la Cible de Sion ; les sous-officiers de la capitale ; deux groupes de Bagnes, deux de Martigny et le seul représentant haut-valaisan, Brigue.

Le programme comprenait 20 coups en position debout, puisque, à l'air comprimé, toutes les passes se tirent dans cette position.

Dès le premier tour, la victoire se précise en une terrible bataille entre Sion la Cible menée par l'ancien international André Rey et Brigue. A la fin des 20 coups, Sion la Cible vient en tête avec une avance de neuf points sur Brigue. Le troisième classé, Martigny, accuse déjà un certain retard de plus de 50 points.

Pour la quatrième place et dernier en-

gagé pour le second tour, c'est avec surprise que nous voyons les sous-officiers de Sion. En effet, ceux-ci, tout nouveaux dans cette discipline, arrivent à seulement trois points de retard sur Martigny, mais éliminent la deuxième formation séduisante composée de Gex-Fabry, Lamon Gabriel, Savioz Albert et Surchat Joseph, les trois premiers étant pourtant des matcheurs réputés.

Au deuxième tour, les tireurs de Sion la Cible augmentent encore leur avance et remportent avec 1398 points le premier titre valaisan mis en compétition. Brigue occupe le second rang avec 1386 points, alors que Martigny remporte avec 1315 points la troisième place devant les sous-officiers, 1299 points.

Au classement individuel, André Rey vient largement en tête avec 375 points. Alors que ses camarades de groupe réalisent, Fleury Louis, 345, Micheloud Noël, 342, Fournier Antoine, 336.

Avec cette finale, le tir en salle rentre un peu dans le rang ; les tireurs vont dès maintenant « tâter » du 50 et 300 m. A tous une bonne saison.

TENNIS DE TABLE

Nouveau titre pour Monthey

La saison 1975-76 de tennis de table aura été particulièrement favorable aux pongistes du C.T.T. Monthey qui actuellement se sont qualifiés pour la rencontre de barrage avec une éventuelle promotion en ligue nationale A. Ils ont également remporté le titre de champion de groupe en première ligue et maintenant celui de deuxième ligue.

Voici d'ailleurs les résultats concernant les équipes de notre canton pour la compétition officielle de l'association Vaud-Valais-Fribourg.

PREMIÈRE LIGUE
Renens 3 - Lausanne 2, 6-0 ; Lausanne 2 - Nestlé 2, 1-6 ; Renens 3 - Corseaux 1, 6-4 ; Sion 1 - Bulle 1.

Classement

1. Monthey 3	15	0	0	30
2. Vevey 1	14	9	2	3
3. Sion 1	15	8	2	5
4. Renens 3	15	5	5	15
5. Nestlé 2	15	6	2	7
6. Corseaux 1	14	5	3	6
7. Lausanne 2	15	5	1	9
8. Bulle 1	15	4	1	10
9. Blonay 1	13	1	0	12

DEUXIÈME LIGUE
Viège 1 - Cheminots 2, 5-5 ; Corseaux 2 - Monthey 4, 1-6 ; Nestlé 3 - Viège 1, 0-6 ; Vevey 2 Viège 1, 6-4 ; Monthey 4 - Vevey 2, 6-3.

Classement : 1. Monthey 4, 13 matches, 25 points ; 2. Vevey 2, 13/21 ; 3. Viège 1, 12/17 ; 4. Lau-

sanne 4, 12/9 ; 5. Sion 2, 11/8 ; 6. Cheminots 2, 12/6 ; 7. Corseaux 2, 12/5 ; 8. Nestlé 3, 12/5.

TROISIÈME LIGUE
Monthey 7 - Montreux 1, 6-1 ; Viège 2 - Sion 3, 0-6 ; Nestlé 5 - Yverne 1, 6-3 ; Glion 1 - Monthey 5, 5-5 ; Viège 2 - Monthey 7, 6-2 ; Viège 2 - Monthey 5, 6-4.

Classement : 1. Sion 3, 12 matches, 22 points ; 2. Monthey 5, 13/19 ; 3. Nestlé 5, 13/15 ; 4. Glion 1, 13/13 ; 5. Viège 2, 14/12 ; 6. Yverne 1, 12/10 ; 7. Montreux 1, 13/8 ; 8. Monthey 7, 12/3.

QUATRIÈME LIGUE
Groupe 1 : Sion 5 - Sierre 1, 6-1 ; Sion 6 - Sion 4, 0-6.

Classement : 1. Sion 4, 11 matches, 22 points ; 2. Sierre 2, 9/15 ; 3. Sion 6, 10-8 ; 4. Sierre 1, 11/7 ; 5. Viège 3, 8/6 ; 6. Sion 5, 10/6 ; 7. Sierre 3, 9/4.

Groupe 2 : Bex 1 - Collombey 3, 6-0 ; Dorénaz 1 - Massongex 1, 2-6 ; Collombey 2 - Dorénaz 1, 0-6 ; Massongex 1 - Bex 1, 6-3.

Classement : 1. Bex 1, 10 matches, 18 points ; 2. Dorénaz 1, 11/18 ; 3. Massongex 1, 11/14 ; 4. Monthey 8, 10/10 ; 5. Collombey 2, 10/10 ; 6. Collombey 3, 10/2 ; 7. Dorénaz 2, 10/0.

PATINAGE ARTISTIQUE

Danièle Dubuis est de retour...



A Jaca (Espagne) la Séduisante Danièle Dubuis a remporté le titre de championne du monde des professionnels. Elle vient de rentrer en Valais en rapportant ce document qui la remplit de joie : une coupe, une médaille, des fleurs et un titre mondial.

AU PALAIS DE BEAULIEU A LAUSANNE

du 27 mars au 4 avril 1976

Semaine: de 14 h. à 22 h.

Dimanche: de 13 h. 30 à 19 h.

5° SALON DE L'AMEUBLEMENT

**VENEZ...
ESSAYER,
COMPARER,
CHOISIR !!**

ÉCONOMISEZ VOS PAS:

- Sous le même toit, plus de 50 expositions en une seule.
- De nombreux spécialistes prêts à vous conseiller.
- Des milliers de suggestions pour tous les budgets.
- Un panorama complet de mobiliers modernes, classiques, rustiques et de style.

UNE EXPOSITION UNIQUE présentée sur 15 000 m². Tout sur l'ameublement et la décoration d'intérieur.

EN GRANDE EXCLUSIVITÉ SUISSE: LE CONCOURS SUISSE DES CRÉATEURS

«Prix du Salon de l'ameublement de Lausanne» sous le haut patronage des Départements fédéral, cantonal et de la Municipalité de Lausanne. Plus de 100 œuvres inédites exposées dans un cadre exceptionnel.

UNE VIVANTE ANIMATION par les élèves de l'Ecole supérieure des ensembliers C.E.C. de Genève. Concours inédit doté de prix didactiques

ORGANISÉ PAR



L'ASSOCIATION VAUDOISE DE L'AMEUBLEMENT

Annonces diverses



Le plus grand choix de

RENAULT

Ouvert aussi samedi - dimanche

1 R 4 TL, bleue	37 000 km	74
1 R 4 L, blanche	51 000 km	71
1 R 4 TL blanche	90 000 km	69
1 R 4 fourgon blanc	18 000 km	73
1 R 5 TL blanche	25 000 km	73
1 R 5 TL orange	52 000 km	74
1 R 5 TL grise mét.	37 000 km	73
1 R 6 TL, bleue	90 000 km	72
1 R 6 L beige	47 000 km	70
1 R 12 TL verte	90 000 km	72
1 R 12 TL blanche	40 000 km	72
1 R 12 TL bleue	4 000 km	76
1 R 12 TS bleue	55 000 km	74
1 R 16 TL bleue	80 000 km	72
1 R 16 TS crème	72 000 km	71
1 R 16 TS blanche	57 000 km	72

Occasions avec garantie et crédit

Vte: Valmaggia René, Sion 22 52 86
Michaud Francis, Riddes 86 35 19

SION - Tél. 027/22 34 13

Avenue Ritz - Rue du Rawyl

Atelier - Pièces détachées - Vente

Dir. Margelisch J.-C.



CARROSSERIE
PLATTA S.A.

Qualité et prix modérés

Garantie 6 mois

Tél. 027/22 20 75

Chemin Poudrière 18 - Platta

SION

Dir.: Margelisch J.-C.

**Interdiscount fait
à nouveau
cadeau
de plus de**

**3000
pilotes
stéréo**

d'une valeur de
Fr. 960.-

Chaque magasin Interdiscount vous renseignera sur le «pourquoi» le «comment» et à quelles conditions.

InterDiscount Photo, Radio, Hi-Fi

Sion:

ID, Rue des Mayenets 4

Crans: ID, Bâtiment Alexandra

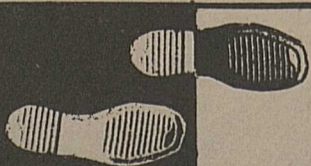
Monthey: ID, Centre «Le Market»,

Av. de la Gare

Sierre: ID, Centre commercial de Noës

(Centre Placette)

PIÈGES A REBOURS



Desmond BAGLEY
65

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

— Ce serait dommage de la perdre en route, hein ? J'entendis le ronflement puissant d'un moteur diesel et l'énorme véhicule s'ébranla. Où m'emmenait-il ? La blonde me sourit.
— Nous ne disposons pas de beaucoup de temps, dit-elle. Déshabillez-vous.
Devant mon air ahuri, elle répéta sèchement :
— Déshabillez-vous ; allez ! Pas de fausse pudeur. Vous ne serez pas le premier que j'aurai vu à poil. Ça tanguait un peu. Je me débarrassai de la veste de flanelle grise — l'uniforme de la servitude — et

je regardai la femme défaire une valise d'où elle sortit des sous-vêtements, des chaussettes, une chemise, un complet-veston et une paire de souliers.
— Vous pouvez commencer à vous habiller, dit-elle, mais gardez le torse nu pour l'instant.

Malgré les cahots qui rendaient l'opération difficile, je passai chaussettes et slip — c'était merveilleux de retrouver des vêtements d'homme libre.

— Quel effet ça fait la liberté, camarade ? demanda l'un des deux hommes.

— Je n'en sais rien. Je ne « réalise » pas encore. J'enfilai le pantalon et mis les chaussures. Tout m'allait parfaitement.

— Comment connaissiez-vous mes mesures ? demandai-je.

— Nous connaissons *tout* ce qui te concerne, fit l'homme. Sauf une chose, peut-être.

— Laquelle ?

Il frotta une allumette et alluma sa cigarette, puis il souffla la fumée vers ma figure.

— L'endroit où tu gardes ton argent. Mais tu nous le diras, n'est-ce pas ?

Je montai la fermeture à glissière du pantalon.

— En temps voulu, dis-je.

— Venez-là, intima la blonde. — Elle avait placé un tabouret devant une cuvette posée sur une étagère.

— Asseyez-vous. Je vais vous donner un shampoing.

Je m'assis donc et elle m'enduisit les cheveux de mousse en massant vigoureusement mon cuir chevelu. Elle me rinça la tête, puis me fit un nouveau shampoing avant le rinçage final. Elle me prit alors par le menton pour mieux vérifier son œuvre.

— Ça ira. Maintenant, attaquons-nous aux sourcils.

Quand elle eut terminé, elle me tendit un miroir.

— Comment vous trouvez-vous ?

Je contemplai mon image dans la glace. Mes cheveux noirs étaient devenus blonds. Cela me transformait littéralement. Même Mackintosh n'arriverait pas à me reconnaître.

Elle passa ses doigts sur ma joue.

— Il faudra vous raser deux fois par jour. Dès le milieu de l'après-midi cette ombre brune vous trahirait. La trousse de toilette est dans votre valise.

Rasez-vous tout de suite, cela vaudra mieux.

(A suivre.)

CURLING

A Duluth : la Suisse se reprend

La Suisse occupe seule la deuxième place du classement après le sixième tour du championnat du monde, à Duluth. Après sa défaite contre les Etats-Unis, elle a renoué avec la victoire aux dépens de la Norvège et de l'Ecosse.

La sensation de la journée a été causée par l'Italie, qui s'est payé le luxe de battre le Canada par 7-4. Les Canadiens se sont ensuite inclinés devant les Etats-Unis et ils se retrouvent à la huitième place.

Les résultats : cinquième tour, France - RFA, 12-2 ; Italie - Canada, 7-4 ; Suisse - Norvège, 10-5 ; Ecosse - Suède, 7-5 ; Etats-Unis - Danemark, 12-3. Sixième tour, Etats-Unis - Canada 10-5 ; Suisse - Ecosse, 5-4 ; Italie - RFA, 5-2 ; Norvège - Danemark, 9-6 ; France - Suède, 7-7 (France victorieuse en barrage).

Le classement : 1. Etats-Unis 6/12 ; 2. Suisse 6/10 ; 3. France, 6/8 ; 4. Suède, Ecosse, Norvège et Italie, 6/6 ; 8. Canada, 6/4 ; 9. RFA, 6/2 ; 10. Danemark, 6/0.

Champéry : à Bienne la coupe Muller

Ce dernier week-end se disputait sur les trois pistes du remarquable centre sportif de Champéry, la coupe Monique Muller de curling. Remarquablement organisée par le Curling-Club local, elle remporta, comme les deux premières éditions, un très grand succès. Ce tournoi par invitation, a été remporté avec brio par le Curling-Club Bienne, qui succède ainsi à l'équipe champérolaine de René Avanthay.

Elle termine avec un maximum de points ayant éliminé tous ses adversaires, y compris en finale la très forte équipe de Berne-Zähringer, dont beaucoup avaient fait leur favori. En troisième position, nous trouvons les Résidents de Champéry, qui s'améliorent de tournoi en tournoi. Puis, dans l'ordre, nous trouvons l'équipe de Lausanne Léman emmenée par Nicod, celle des Diablerets de Reichen et du Villars CC alors que les dames de Champéry prennent la septième place.

Beau succès pour l'actif club du Bas-Valais.

RÉSULTATS DU 5^e TOUR

Villars CC - Champéry London 4/8-5/7 ; Nendaz - Villars Village, 5/9-4/9 ; Genève Corratier - Diablerets Lauffer, 5/10-4/6 ; Bienne CC - Diablerets Reichen, 6/14-3/4 ; Lausanne Léman - Champéry dames, 5/9-4/5 ; Berne Zähringer - Résidents, 5/14-4/5.

CLASSEMENT GÉNÉRAL APRÈS CINQ TOURS

1. Bienne CC, 10.23.50 ; 2. Berne Zähringer, 8.26.61 ; 3. Résidents, 6.23.42 ; 4. Lausanne Léman, 6.21.39 ; 5. Diablerets Reichen, 6.19.44, 6. Villars CC 6.19.32 ; 7. Champéry dames, 4.21.36 ; 8. Champéry London, 3.22.38 ; 9. Villars Village, 3.20.30 ; 10. Genève Corratier, 3.17.31 ; 11. Nendaz, 3.15.28 ; 12. Diablerets Lauffer, 2.19.30.

Ski en Valais - Ski en Valais - Ski en Valais

CONCOURS INTERNE DU S.C. MONTANA-CRANS

Le concours interne du ski-club Crans-Montana s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Si le brouillard traînait quelque peu dans la vallée, au-dessus un soleil radieux brillait pour la grande joie des concurrents. Ceux-ci au nombre de 90 purent tester leurs qualités de slalomeur sur une piste piquetée de fort agréable manière, par Dany Lamon, au lieu dit « Pentès du Mont Lachaux ».

La 1ère manche débuta à 10 heures sur une neige dure, parfois glacée, qui valut quelques problèmes à plus d'un participant.

Le 2e tracé plus coulant et avec une neige un peu ramollie tout en permettant de meilleurs résultats offrit davantage de satisfactions aux skieurs.

Ces derniers formés en grande partie de jeunes OJ, eurent un plaisir évident à participer à cette journée et à disputer les quelques places d'honneur qui marqueront spécialement leur saison de ski.

Dirigeants et coureurs arboraient pour la première fois le pull et bonnet du club, seyant et élégant, qui fut très apprécié si l'on en juge d'après les remarques flatteuses dont il fut l'objet.

Merci à toutes les personnes qui ont pris une part active à la réussite de cette journée. Un merci spécial à l'ESS de Crans pour le chronométrage et à tous les généreux donateurs de challenges.

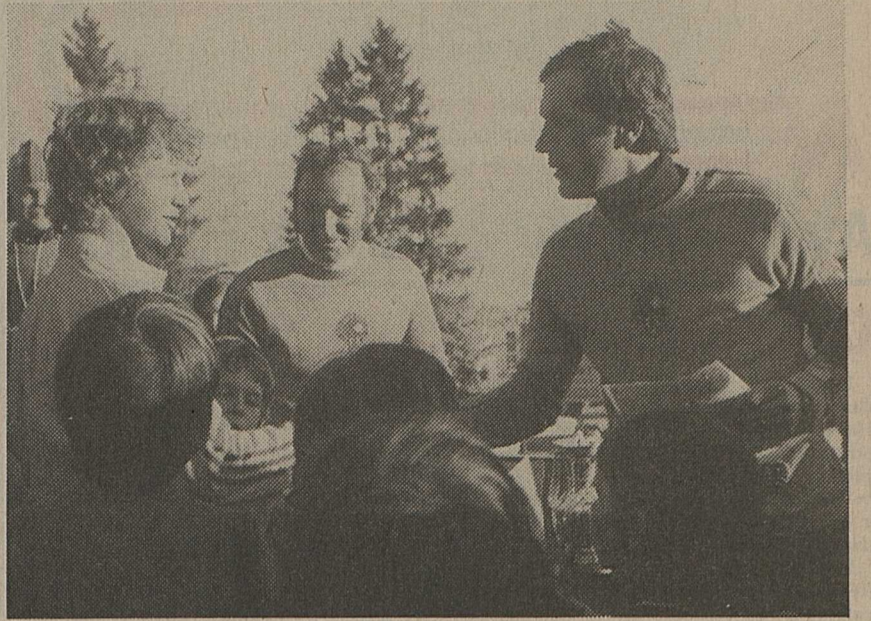
RESULTATS

Mini OJ filles (challenge Office du tourisme, Crans) : 1. Priori Simone, 3'08"91 ; 2. Robyr Murielle, 3'22"80 ; 3. Borgeat Elisabeth, 3'51"43.

Mini OJ garçons (challenge Office du Tourisme, Montana) : 1. Clivaz Stéphane, 2'21"66 ; 2. Barras Pierre, 2'28"17 ; 3. Rey Philippe, 2'34"67.

OJ filles (challenge commune de Lens) : 1. Zermatten Micheline, 2'16"79 ; 2. Feraud Nathalie, 2'17"91 ; 3. Rey Georgia, 2'18"12.

OJ garçons (challenge commune de Chermignon) : 1. Rombaldi Thierry, 1'58"34 ; 2. Barras Alex, 2'17"38 ; 3. Zähringer Philippe, 2'19"22.



Le président du club, Hubert Bonvin (à droite) félicite Fabrizio Priori (meilleur temps de la journée) sous le regard de René Mittaz, membre du comité (au centre).

OJ garçons (challenge commune de Randogne) : 1. Rey Patrick, 1'45"42 ; 2. Robyr Gérald, 1'52"69 ; 3. Bestenheider Xavier, 2'02"57.

Dames (challenge Prosper Bagnoud) : 1. Briguet Véronique, 2'04"91 ; 2. Pannatier Marie-J., 2'56"11.

Juniors garçons (challenge Yves Besse) : 1. Priori Fabricio, 1'45"17 ; 2. Mudry Gabriel, 1'49"87 ; Mittaz Jean-Bernard, 1'49"87. Seniors (challenge Marius Emery et Valtravaux SA) : 1. Robyr Marius 1'50"43 ; 2. Borgeat Alain, 1'50"80 ; 3. Zermatten Gérard, 1'50"95.

Vétérans (challenge hôtel Crans-Ambassador, Montana) : 1. Mittaz Bernard, 2'13"04 ; 2. Bonvin Hubert, 2'15"65 ; 3. Mudry Bernard, 2'16"56.

(Challenge Jean Emery, Crans) : Meilleur temps de la journée, Priori Fabrizio.

Martial Bonvin Un jeune sportif méritant

Plusieurs membres du ski-club Crans-Montana se sont illustrés lors des courses, coupes ou concours qui ont jalonné le calendrier sportif dans le domaine du ski alpin cette saison.

Parmi eux, Martial Bonvin né en 1960, fils de Sylvain, habitant Chermignon, mérite félicitations et compliments.

Que l'on en juge ! - Champion valaisain OJ de descente aux Mayens-de-Riddes.

- Champion suisse romande OJ de slalom spécial à Belalp.

- Champion suisse OJ de slalom géant à Lenzerheide.

Trois titres à partement disputés et gagnés chacun dans une discipline différente ; voilà qui atteste déjà une certaine gamme de qualités et une maîtrise appréciable.

Martial a accompli une magnifique saison ; son entraînement, sa volonté ont largement contribué à cette réussite.

En le félicitant encore pour ses succès, en espérant que son exemple sera suivi par d'autres camarades de club, le comité du ski-club Crans-Montana lui souhaite d'ores et déjà un bon départ chez les juniors, l'an prochain.



CHAMPIONNATS DE SKI DES CHEMINOTS

les 42^e championnats de ski des cheminots suisses se sont déroulés aux Diablerets. A cette occasion le Valais s'est mis en évidence par l'intermédiaire d'un Sédunois.

Il s'agit de Jean-Benoît Théoduloz qui participait à ces championnats en catégorie seniors 1.

Théoduloz remportait la victoire en salom et obtenait une honorable onzième place en descente.

Grâce à ces deux résultats, le Sédunois s'imposait au combiné.

Communiqué AVCS

Concerne : Course des 3 et 4 avril 1976 dans la région du col du Simplon-Monte Leone, org. SC Brig.

Les membres désireux de participer à cette sortie, sont priés de s'inscrire jusqu'au mercredi 31 mars à 20 heures, auprès de Jacky Reymond, Tél. 026/6.28.44.

Le chef du Tourisme AVCS André Bonvin

ATHLÉTISME

Earl Bell : 5 m 57 à la perche

L'Américain Earl Bell, en franchissant 5,57 m à la perche au cours d'une réunion universitaire en plein air à Jonesbro, a réussi la quatrième meilleure performance mondiale de tous les temps. Seuls le recordman du monde, l'Américain Dave Roberts (5,65 m), l'ancien détenteur du record, Bob Seagren (5,63 m) et le Polonais Vladislav Kozakiewicz (5,60 m) ont fait mieux.

Bell, champion panaméricain, a pulvérisé son record personnel (5,51 m) établi lors des championnats universitaires des Etats-Unis 1975, où il s'était révélé. Agé de 20 ans, Bell, un solide athlète de 1,90 m pour 77 kg, est étudiant à l'université de l'Arkansas à Jonesbro.

CHALET-A-GOBET : COURSE POPULAIRE

Organisée par le footing-club de Lausanne, cette épreuve est conçue dans le but de promouvoir la course à pied au niveau du sport de masse. Pour une fois, nous voulons donner une chance à chacun de remporter la victoire en éliminant du classement tous les coureurs qui figurent dans l'élite du pays (licenciés connus). Les « as » peuvent participer hors concours, car le parcours, très facile et varié, leur offrira un excellent test. Un contrôle sévère sera effectué afin qu'aucun « as » ne figure dans le classement.

Date : 25 avril 1976. Distance : 20 km (deux boucles de 10 kilomètres). Rendez-vous : collège de Vers-chez-les Blancs (douches) à un km du Chalet-à-Gobet.

Départ : 9 heures par n'importe quel temps.

Inscriptions : sur carte à adresser à Raymond Corbaz, Petit-Mont, 1052 Le Mont.

Délai : 20 avril 1976. Inscriptions sur place acceptées seulement si le nombre des participants le permet. La finance d'inscription de ces tardifs sera de cinq francs.

Couverture des frais : deux francs seront encaissés lors de la remise du dossier.

Prix : les cinq premiers classés recevront de très beaux prix ; les suivants seront récompensés en fonction des dons reçus.

Assurance : chaque participant est censé être en ordre du point de vue médical. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et de vol.

offrir à ses adhérents, ses autorités organiseront l'automne prochain un cours de monitrices propres à cette branche.

A la mi-janvier, débutait un tournoi de volley-ball, dont la finale aura lieu lors de la fête cantonale de Saxon. Nous vous en donnons ici les premiers résultats partiels :

Première ligue, zone Brigue : Brig 1 Simplon, 4 matches classés, 3 gagnés ; Naters Ornavasso, 4/3 ; Naters-Dames, 4/0 ; Sierre 1, 2/1.

Première ligue, zone Léman : Saint-Maurice, 4 matches classés, 4 gagnés ; Bramois, 3/1 ; Sion-Culture 1 Gazellas, 6/0 ; Monthey 1, 4/4 ; Sion Fémina-Lunatics, 4/2.

Deuxième ligue, zone Brigue : Brigue 2 Adler, 4 matches classés, 4 gagnés ; Venthône-Strongkids : 3/0 ; Sion-Culture 3 Poussines, 5/1 ; Uvrier-La Violette, 1/1 ; Sierre 2, 3/1.

Deuxième ligue, zone Léman : Savièse-Olympia, 6 matches classés, 2 gagnés ; Sion-Culture Ecureuils, 4/1 ; Charrat, 5/2 ; Massongex, 3/3 ; Martigny-Octoduria, 5/2 ; Monthey 2, 3/3.

Matches à jouer

23 mars : Savièse - Charrat (salle de gymnastique de Savièse à 20 heures) ; Uvrier - Venthône (salle Borzuat à Sierre, à 20 heures) ; Brig-Adler - Sierre 2 (salle Hellmatte à 20 h. 30).

25 mars : Charrat - Monthey (salle de gymnastique à 19 h. 30) ; Sion-Culture 2 - Martigny-Octoduria (salle de Saint-Guérin à Sion à 19 h. 45).

Les portes de ces salles vous sont largement et gratuitement ouvertes lors des matches.

Avant le sixième derby international de dimanche prochain à Bettmeralp

Samedi et dimanche prochain, la station de Bettmeralp sera le théâtre du 6^e derby FIS international organisé dans la localité. Quelque cent concurrents, étrangers et suisses, y prendront part. Samedi matin, à partir de 10 heures, sur la piste Concordia, se disputera un slalom géant réservé aux dames. C'est d'ailleurs sur cette même piste que les Marlyse Beer, Cathy Kreiner, Kaethy Kaufmann et Ursula Konzett, notamment, ont obtenu les plus belles satisfactions du début de leur carrière sportive.

Dimanche, à partir de 9 h. 30, ce sera au tour de l'élément masculin de se mesurer dans un slalom géant en deux manches. La première partira de la piste Wurzel et la seconde de la piste Mischabel. Plusieurs spécialistes en la matière, tels que les Adolphe Roesti et Heini Hemmi, notamment, ont déjà marqué cette intéressante compétition de leurs empreintes.

Compte tenu de la qualité des nombreux concurrents annoncés, il ne fait pas de doute que ce sixième derby va vers un succès certain. D'autant plus que le beau temps sera certainement de la partie. Les organisateurs le méritent d'ailleurs bien, tant ils se donnent de la peine pour rassembler, chaque année, à leur manifestation l'élite du ski international. Et, non sans tout mettre en œuvre afin que chaque participant s'en retourne avec le meilleur souvenir de leur bref séjour dans la station.

Concours internes du ski-club « Tracuit » de Saint-Léonard

CONCOURS DE SKI DE FOND

Dimanche 28 mars à Ulrichen Distance : 5 km.

Programme de la journée. - 8 heures : départ sur la place du Collège ; distribution des dossards pour les participants au concours (3 francs l'inscription) ; 10 heures : début du concours, Ulrichen-Obergesteln (trajet 5 km) ; 12 h. 30 : dîner à l'hôtel Alpina (10 francs).

La distribution des prix aura lieu en fin de journée au buffet de la Gare à Saint-Léonard. Chaque concurrent sera récompensé. Le challenge sera remis au meilleur temps absolu.

En cas de temps incertain, le numéro 11 renseignera.

CONCOURS INTERNE DE SKI ALPIN

Pour clôturer sa saison de ski alpin, le ski-club Tracuit a organisé son concours interne dimanche 21 mars au Crêt-du-Midi. Une soixantaine de concurrents ont disputé le slalom géant piqueté par Maxy Devan-

théry. C'est Guy Delalay qui, pour la deuxième fois consécutive, a réalisé le meilleur temps.

VOICI LES RÉSULTATS

Minimes : 1. Ebener Christian 42,4 ; 2. Gillioz Anne-Dominique 43,1 ; 3. Bonvin Claude 46,1.

Filles, catégorie 1 : 1. Burket Danièle 37,4 ; 2. de Riedmatten Isabelle 40,2 ; 3. Bonvin Romaine 42,5.

Garçons catégorie 1 : 1. Rossier Jean-Bernard 35,4 ; 2. Bétrisey Benoît 36 ; 3. Burket Christian 38,9.

Dames : Gillioz Michèle 39,9 ; 2. Rudaz Marie-Th. 41,9.

Vétérans : 1. Bonvin Irénée 38,1 ; 2. Ebener Bernard 39,4 ; 3. Cotter Bernard 42,2.

Seniors : 1. Delalay Guy 30,2 ; 2. Métraiier Bernard 32,2 ; 3. Fardel Gérard 34 ; 4. Vianin Gérard 34,2 ; 4. Clivaz Bruno 34,2 ; 6. Métraiier Jean-Daniel 35,8.

BOXE

Trioulaire-Bernardez le 6 avril

La date du championnat d'Europe des poids coq entre le tenant du titre, le Français Daniel Trioulaire, et l'Espagnol Fernando Bernardez, a été fixée officiellement au 6 avril par les organisateurs espagnols. Le combat aura lieu à Vigo.

Roberto Duran contre Lou Bizzarro

Le Panaméen Roberto Duran défendra son titre de champion du monde des poids légers (version WBA) contre l'Américain Bizzarro le 9 mai à Erie, en Pennsylvanie. Peu connu en dehors des Etats-Unis, Bizzarro (29 ans) est vaincu en 23 combats.



27 et 28 mars 1976

FIS-Bettmerhorn-Derby avec la participation internationale

Samedi 27 mars, 10 heures Slalom géant dames Dimanche 28 mars, 9 h. 30 Slalom géant messieurs

36-120524

AVGF



L'AVGF compte déjà plusieurs cours à son actif 75-76 (athlétisme, journées à skis, agrès, tests d'école du corps). Le 7 mars dernier avait lieu à Sion, dans les trois salles simultanément le cours de cerce des actives. Pour une meilleure préparation à la fête cantonale, qui aura lieu les 12 et 13 juin à Saxon, les participantes travailleront avec un bel entraînement sous l'expertise direction de Kurt Kühn aux agrès et à la course d'obstacles, Jérôme Gaillard en athlétisme, Béatrice Büttikofer en école du corps et Anne-Christine Vannoti en technique volley-ball. En fin d'après-midi, les gymnastes assisteront à une intéressante démonstration de « gymnastique mère et enfant ». Cette nouvelle discipline gymnique éveille un intérêt croissant et des groupes sont nés à Sion, Monthey et Charrat. Afin d'apporter à cette forme de gymnastique la qualité que l'AVGF aime à



Avec nos ski-clubs et sociétés

Concours des écoles de Nendaz

Le concours annuel des écoliers de Nendaz a eu lieu sur les pentes de Pracondou/ Haute-Nendaz. Par un magnifique temps printanier et de bonnes conditions d'enneigement 328 enfants y ont participé. Le piquetage des deux parcours de slalom géant a été assumé par Mariéthoz Jacques, et le chronométrage par Nendaz Timing.

La réussite de ce grand rassemblement a été possible grâce à la collaboration de la commune de Nendaz, de la commission scolaire et de la commission des sports, ainsi que des 2 ski-clubs Arpettaz et Nendaz, et de Lathion voyages et Télé-Nendaz.

Ce concours permit également de mesurer les progrès réalisés par nos écoliers et prouva le bien fondé des efforts consentis par nos autorités en faveur du sport scolaire.

RÉSULTATS

Catégorie I : 1. Mariéthoz Anne, Haute-Nendaz, 58''52; 2. Filliez Nathalie, Haute-Nendaz, 59''02; 3. Fournier Mathilde, Haute-Nendaz, 1'08''88.

Catégorie II : 1. Glassey Etienne, Haute-Nendaz, 53''88; 2. Fournier Patrick, Haute-Nendaz, 1'08''41; 3. Lathion Raphael, Basse-Nendaz, 1'10''98.

Catégorie 3 : 1. Bourban Murielle, Haute-Nendaz, 52''70; 2. Brocard Nathalie, Haute-Nendaz, 57''01; 3. Baudin Claudine, Sornard, 59''11.

Catégorie 4 : 1. Glassey François, Haute-Nendaz, 44''10; 2. Michelet Jean-Daniel, Haute-Nendaz, 51''23; 3. Fournier Nicolas, Haute-Nendaz, 53''91.

Catégorie 5 : 1. Guntern M.-Alice, Haute-Nendaz, 51''39; 2. Fournier Carine, Haute-Nendaz, 56''25; 3. Bernet Catherine, Haute-Nendaz, 58''87.

Catégorie 6 : 1. Mariéthoz Antoine, Haute-Nendaz, 43''51; 2. Michelet Pierre-Alain,

Haute-Nendaz, 47''67; 3. Michelet Dominique, Sornard, 48''59.

Catégorie 7 : 1. Gillioz Françoise, Haute-Nendaz, 43''47; 2. Bernet Antoinette, Beuson, 1'08''84; 3. Bernet Valérie, Beuson, 1'12''96.

Catégorie 8 : 1. Bourban Frédéric, Haute-Nendaz, 43''01; 2. Mariéthoz Frédéric, Haute-Nendaz, 43''53; 3. Michelet Sébastien, Sornard, 46''09.

Catégorie 9 : 1. Gillioz Denise, Haute-Nendaz, 1'04''59; 2. Michelet Noëlle, Haute-Nendaz, 1'17''47; 3. Carthoblaz Viviane, Sornard, 1'19''70.

Catégorie 10 : 1. Girolamo Jean-Laurent, Basse-Nendaz, 1'05''82; 2. Bourban Pierre-Olivier, Haute-Nendaz, 1'07''26; 3. Mariéthoz Christian, Haute-Nendaz, 1'09''17.

Catégorie 11 : 1. Déléze Catherine, Cersier, 1'07''78; 2. Moutther Claudia, Basse-Nendaz, 1'11''06; 3. Michelet Pascale, Haute-Nendaz, 1'13''62.

Catégorie 12 : 1. Glassey Christian, Basse-Nendaz, 1'06''49; 2. Bernet Alain, Sornard, 1'11''61; 3. Fournier Jean-Richard, Baar, 1'12''54.

Catégorie 13 : 1. Gillioz Jeannette, Haute-Nendaz, 1'04''43; 2. Zeiter Christiane, Haute-Nendaz, 1'10''54; 3. Charbonnet Dominique, Beuson, 1'13''90.

Catégorie 14 : 1. Bernet Christian, Sornard, 1'09''63; 2. Tenud Jean-Pierre, Baar, 1'09''77; 3. Pitteloud Toni, Basse-Nendaz, 1'10''44.

Catégorie 15 : 1. Fournier Micheline, Sornard, 1'01''24; 2. Fournier M.-Odile, Basse-Nendaz, 1'06''50; 3. Déléze Véronique, Haute-Nendaz, 1'09''41.

Catégorie 16 : 1. Fournier Jacky, Basse-Nendaz, 1'03''79; 2. Lang Jean-Vincent, Haute-Nendaz, 1'05''09; 3. Pitteloud Claude, Baar, 1'05''30; 3. Fournier Jean-Yves, Baar, 1'05''30.

SC Champex-Ferret: concours interne

Le concours interne du ski-club Champex-Ferret qui s'est déroulé à Champex les vendredi et samedi 19 et 20 mars 1976, a donné les résultats suivants:

Slalom géant dames : 1. Droz Martine 43''6; 2. Darbellay Fabienne 45''3; 3. Darbellay Raphaëlle, 48''7; **hommes :** 1. Rausis Yves, 43''00; Darbellay Michel, 43''5; 3. Baumeler Harold, 43''6.

Fond - dames : 1. Oguey Marylise, 22''10; 2. Darbellay Marie-Bernard, 22''45; 3. Droz Martine, 24''40; **hommes :**

1. Oguey Ernest, 34''10; 2. Darbellay Bernard 35''50; 3. Praz Cyrille, 36''36.

Combiné - dames : 1. Droz Martine; 2. Darbellay Marie-Bernard; 3. Darbellay Fabienne; **hommes :** 1. Rausis Yves; 2. Darbellay Michel; 3. Praz Cyrille; **OJ :** 1. Tissières Xavier; 2. Cretex Charles-Henri; 3. Anchisi André.

Slalom parallèle - dames : 1. Darbellay Fabienne; 2. Hiroz Marie; 3. Droz Martine; **hommes :** 1. Rausis Yves; 2. Copt Jean-François; 3. Baumeler Harold.

SC Lavey-Village: concours interne

Environ 30 membres répondirent à l'appel des organisateurs, ce qui n'est pas beaucoup pour un club comptant plus de 100 membres. Le temps était de la partie, assez froid et neige dure. Ce concours (une manche de spécial et une de géant) fut disputé sur les pentes des Martiniaux. La lutte pour le meilleur temps de la journée se joua entre le gagnant de l'année passée et le junior Carminati Pierre; c'est finalement J.-J. Martin qui conserve son challenge. Cheseaux Charles obtint le 3e temps. Chez les dames, Anita Deladoey obtint de loin le meilleur temps.

Résultats. - Dames juniors : 1. Deladoey

Anita 2'41''06; 2. Martin Nicole 3'04''04; 3. Matthey Antoinette 3'23''04. **Dames seniors :** 1. Deladoey M.-Antoinette 3'37''00; 2. Maradan Marianne 3'41''00; 3. Matthey Myriam 4'43''08; **juniors :** 1. Carminati Pierre 1'59''08; 2. Richard Christian 2'15''08; 3. Degoumois Patrick 2'26''08; **seniors I :** 1. Martin Jean-Jacques 1'58''00; 2. Cheseaux Charles 2'06''00; 3. Degoumois Jean-Philippe 2'25''00; **seniors II :** 1. Chevalley Jean-Pierre 2'42''00; 2. Genoud Jean-Marie 2'44''00; 3. Richard Marcel 3'01''02; **seniors III :** 1. Berthoud Marcel 2'44''08; 2. Bach Bernard 3'11''08; **seniors IV :** Deladoey Roland 5'20''00

A Bürcher le derby de Rosswald

Le slalom géant du derby de Rosswald a été dominé par l'espoir valaisan Sepp Buercher de Riederalp. Voici les principaux résultats :

Dames : 1. Andenmatten Arietta, Saas-Fee, 1'40''77; 2. Biner Andrea, Zermatt, 1'42''00; 3. Rombaldi Sandra, Montana, 1'43''94.

Juniors : 1. Buercher Sepp, Riederalp, 1'32''68; 2. Walpen Martin, Fiesch, 1'35''41; 3. Murrmann Markus, Kippel, 1'35''62; 4. Bruchez Jacques, Verbier, 1'36''89; 5. Pfammatter Romeo, Termen, 1'37''15; 6. Seiler Rolf, Ernen, 1'37''39; 7. May Bernhard, Lourtier, 1'38''02; 8. Anthamatten Martin, Saas-Almagell, 1'38''27; 9. Pralong Patrick, Sion, 1'38''28; 10. Rossier Nicolas, Bagnes, 1'38''56; 11. Müller Jean-Gilles, Sion, 1'38''71; 12. Dubosson Paul-André,

Morgins, 1'38''74; 13. Pannatier Pascal, Sion, 1'38''81; 14. Burgener Bernhard, Fiesch, 1'40''48; 15. Zurbriggen André, Saas-Almagell, 1'40''57.

Seniors : 1. Volken Kilian, Fiesch, 1'33''24; 2. Stucky Walter, Bettmeralp, 1'38''98; 3. Gruber Andreas, Grächen, 1'39''26.

Seniors II : 1. Briand Otto, Leukerbad, 1'39''89; 2. Heinzmann Siegfried, Vispert, 1'42''53; 3. Gemmet Hans, Brig, 1'44''04.

JO garçons : 1. Julien Max, Zermatt, 1'38''94; 2. Kuonen Marcel, Termen, 1'40''39; 3. Gaspoz Joël, Morgins, 1'40''81.

JO filles : 1. Nançoz Brigitte, Chamson 1'47''21; 2. Lassau Susi, Zermatt, 1'48''16; 3. Pralong Fabienne, Sion, 1'48''73.

Visperterminen: troisième derby OJ

Le 3e derby Saint-Martini à Visperterminen, réservé aux coureurs OJ a donné les résultats suivants :

Filles cat. II + III : 1. Buercher Hedy, Blausee, 1'04''12; 2. Hasler Marie-Madlene, Lötschental, 1'05''24; 3. Furrer Annemarie, Zermatt, 1'08''58.

Filles cat. mini : 1. Bovier Sandra, Sion, 1'14''66; 2. Zurbriggen Germaine, Saas-Almagell, 1'16''73; 3. Lorétan Sandra, Leukerbad, 1'20''16.

Garçons cat. mini : 1. Studer Armido, Visperterminen, 1'10''77; 2. Bumann Jo-

nas, Saas-Fee, 1'15''26; 3. Lochmatter Kilian, Belalp, 1'15''28.

Filles I : 1. Guinard Françoise, Verbier, 1'07''49; 2. Avanthay Evelynne, Champéry, 1'08''71; 3. Studer Marielle, Visperterminen, 1'08''85.

Garçons cat. I : 1. Zurbriggen Firmin, Saas-Almagell, 1'03''98; 2. Jenni Beat, Olten, 1'04''88; 3. Claret Joël, Morgins, 1'06''28.

Garçons cat. II et III : 1. Julien Max, Zermatt, 1'01''30; 2. Kummer Willi, Riederalp, 1'02''90; 3. Kuonen Marcel, Termen, 1'03''12.



Thyon - Les Collons: dernier rendez-vous des OJ valaisans (championnat par équipes)

Après une longue saison d'hiver, les concours tirent à leurs fins. Ainsi, Thyon-Les Collons sera le dernier théâtre des championnats valaisans OJ. Il s'agit de l'épreuve par équipes, qui réunira près de 200 concurrents. L'organisation incombe au Ski-Club Sion qui a mis au point une préparation minutieuse, malgré le peu de neige sur les pistes de Thyon. Actuellement plus de 40 équipes se sont inscrites pour participer à ce slalom géant qui se disputera sur le tracé du téléski « Theytaz II », avec premier départ à 9 h. 30 dimanche matin.

Vers midi, l'épreuve devrait être terminée, le palmarès et la distribution des prix se dérouleront vers 17 heures près du restaurant « Le Grenier » aux Collons.

Cette année, le chef cantonal OJ, Gaston Gillioz a voulu innover pour cette épreuve par équipes, en demandant aux organisateurs un travail supplémentaire, soit un classement individuel de chaque coureur. Ainsi, il y aura deux classements. Pour le concours par équipes, quatre skieurs, filles ou garçons, mais au moins un garçon de la cat. I (1963 et

plus) représente une formation. Trois skieurs doivent passer la ligne d'arrivée, sinon l'équipe ne sera pas classée, par contre chacun obtiendra son classement individuel.

Souhaitons à tous bonne chance pour ce dernier concours de la saison.

Le programme est le suivant : dimanche 28 mars, 7h30-8h30 distribution des dossards Sporting, 9h30 premier départ du slalom géant, 17h00, distribution des prix au « Grenier ».

SC Daviaz: la coupe du Poraire

Très bien organisée par le Ski-Club Daviaz, cette vieille classique des Giettes s'est déroulée, par un temps merveilleux. Ce slalom comportait 55 portes, sur un parcours de 1 km 500, avec une dénivellation de 350 mètres.

Biollay Marcel, chef technique avait choisi un parcours assez difficile et rapide, mettant les talents des coureurs à contribution. Quelques chutes spectaculaires, éliminèrent plusieurs favoris. Si le nombre des coureurs était faible par rapport à d'autres années, l'ambiance sportive fut parfaite.

Résultats : OJ filles : 1. Roserens Sylviane, Daviaz; **OJ garçons :** 1. Rithner Francis, Choex; 2. Millius Stéphane, Choex; 3. Millius Yvan, Choex; 4. Jordan Daniel, Daviaz; 5. Rithner Gérard, Choex; **Dames- :** 1. Durier Françoise, Illiez; 2. Cettou Mireille, Daviaz; 3. Pittet Ida, Villars; **Messieurs- :** 1. Gex Claude, Choex; 2. Perrin Yvon, Illiez; 3. Pirard Francis, Illiez.

Concours interne du SC Pionniers du val d'Hérens

Fond : messieurs (12 km) : 1. N. Gaspoz 45''30; 2. M. Rong 46''45; 3. M. Michel 48''15.

Dames (6 km) : 1. E. Vuignier 34''15; 2. J. Vuignier 36''20; 3. L. Mayor 36''30.

OJ (6 km) : 1. S. Bovier 23''01; 2. G. Fauchère 25''04; 3. P. Pannatier 26''00.

Minimes (3 km) : 1. M. Ciboz 17''10; 2. Ch. Rong 24''05.

SC Salvan

Sortie familière du ski-club : dimanche 4 avril 1976.

But : Loèche-les-Bains : Torrenthorn pour les alpins, La Gemmi pour les nordiques.

Transport : en car, départ de la place de Salvan le dimanche matin à 6h.00.

Inscriptions : par écrit au SC Salvan, Case postale 1922 Salvan, par téléphone au 026/8 16 79, **dernier délai :** samedi 27 mars.

Remarque : ne pas oublier équipement de bain avec bonnet obligatoire.

Où irons-nous skier?

● **Anzère :** 20-60 cm neige poudreuse à printemps, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond et piscine ouvertes.

● **Arolla :** 20-50 cm neige de printemps, pistes praticables. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond (12 km) ouverte.

● **Bettmeralp :** 50 cm de neige dure, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Brunson :** 10-70 cm neige poudreuse à printemps, pistes bonnes au-dessus de 1600 m. Toutes les installations fonctionnent.

● **Champex :** 30-50 cm neige bonne, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond (15 km) ouverte.

● **Les Collons-Thyon - Veysonnaz :** 30-50 cm neige de printemps, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Crans-Montana :** 10-15 cm en station, 25-60 cm sur les pistes, neige poudreuse à dure, pistes bonnes au-dessus de 2000 m. Les installations fonctionnent. Patinoires d'Ycoor et Sporting, pistes de fond du Golf, la Moubra, le Glacier, rink de curling d'Ycoor ouverts.

● **Les Crosets - Val-d'Illiez :** 20-80 cm neige poudreuse à printemps, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Liaison avec Avoriaz ouverte.

● **Les Giettes :** 30-50 cm de neige de printemps, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent durant le week-end. Piste de fond ouverte.

● **Grächen :** 5-10 cm en station, 50 cm sur les pistes de neige dure, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent.

● **Grimentz :** 0-10 cm en station, 0-40 cm sur pistes de neige poudreuse au-dessus de 2500 mètres pistes praticables. Toutes les installations fonctionnent. Piscine ouverte, piste de fond praticable.

● **Lötschental :** (Wiler-Lauchernalp) 70 cm en station, 70-80 cm sur les pistes de neige dure à neige de printemps, pistes praticables. Toutes les installations fonctionnent.

● **Leukerbad :** 30-40 cm de neige dure à neige de printemps, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond Gemmi ouverte. Hall de curling ouvert.

● **Les Marécottes - La Creusaz :** 0-80 cm de neige de printemps à neige dure, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent.

● **Morgins :** 40-80 cm neige de printemps à neige dure, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Haute-Nendaz :** 10-50 cm neige de printemps, pistes praticables. Les installations fonctionnent. Deux piscines plus une piste de fond ouvertes. Promenades aménagées.

● **Super-Nendaz :** 10-50 cm neige de printemps, pistes praticables. Piscine, piste de fond, liaison avec Verbier ouvertes.

● **Ovronnaz :** 30-100 cm neige poudreuse à neige de printemps, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Riederalp :** 20-40 cm de neige de printemps, pistes praticables. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Saas-Fée :** 40 cm en station, 100 cm sur pistes de neige poudreuse, pistes bonnes.

● **Saint-Luc :** 20-60 cm neige de printemps, pistes bonnes. Les installations fonctionnent, 50 m au fond du Pilet à pied.

● **Super-Saint-Bernard :** 20-100 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent.

● **Torgon :** 20-70 cm de neige de printemps. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Verbier :** 5 cm en station, 70 cm sur les pistes de neige de printemps (sud) et poudreuse (nord), pistes bonnes. Les installations fonctionnent.

● **Visperterminen :** 50-60 cm de neige poudreuse (Rothorn-Giw), neige dure à neige de printemps (Giw - Visperterminen), pistes très bonnes (Rothorn - Giw), praticables (Giw - Visperterminen). Toutes les installations fonctionnent.

● **Zermatt :** 30 cm en plaine, 60-70 cm pistes, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent.

● **Zinal :** 40 cm à Zinal, 70 cm à Sorebois, neige poudreuse, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond, randonnée ouverte.

● **Vercorin :** 20-60 cm. Pistes bonnes, toutes les installations fonctionnent.

Revanche du derby de Valerette

Slalom nocturne (1^{re} manche)

Résultats - Dames : 1. Avanthay Evelynne, Champéry 18''03; 2. Dubosson Marie-Jo, Morgins 19''71; **OJ :** 1. Défago Ch.-Henri, Champéry 16''09; 2. Avanthay Werner, Champéry 16''18; 3. Gaspoz Joël, Morgins 16''23; **senior et juniors :** 1. Donnet Martial, Morgins 14''50; 2. Dubosson Paul-André, Morgins 14''90; 3. Bovay Daniel, Illiez 15''00

Classement équipe : 1. Morgins 45''41; 2. Illiez 46''60; 3. Champéry 48''31; 4. Choex 50''55; 5. Troistorrens 52''90

5e derby du Grand-Saint-Bernard

Le ski-club « Valsorey » organise le 4 avril 1976 son 5e derby du Grand-Saint-Bernard; slalom géant en une manche qui se déroulera sur les pentes du Super-Saint-Bernard.

Ce derby est inscrit en catégorie II, ouvert aux dames, messieurs, juniors, seniors et vétérans, et compte pour la coupe valaisanne. Aucun OJ ne peut participer à cette épreuve.

PROGRAMME

Premier départ : 10 h. 15.

Assurances : seuls les coureurs porteurs d'une licence seront admis au départ.

Inscriptions : les inscriptions s'effectuent sur formules officielles N°4 de la FSS auprès de M. Charles Monnet, 1951 Bourg-Saint-Pierre, jusqu'au jeudi 1er avril 1976, date du timbre postal, tél. 026/4 91 54. **Finance d'inscriptions :** 10 francs pour les juniors, 12 francs pour les seniors et vétérans. **Important :** la finance d'inscription sera versée au CCP 19-8789 et le reçu sera joint à l'inscription. Les coureurs ne se conformant pas à cette règle ne pourront participer au tirage des dossards.

Tirage des dossards : le vendredi 2 avril 1976 dès 20h00 à la salle communale de Bourg-Saint-Pierre.

Remise des dossards : restaurant du Super-Saint-Bernard, 8-9 heures.

Bureau des courses : Super-Saint-Bernard.

Protêts : selon R.C.

Résultats : 16h30 au restaurant du Vieux Moulin Bourg-Saint-Pierre (M. Carrupt)

Prix : selon R.C.

Challenges : 7 challenges, individuels et Inter-Club.

Renseignements : Charles Monnet, tél. 026/4 91 54.

En cas d'accidents, le ski-club « Valsorey » décline toute responsabilité vis-à-vis des coureurs, des spectateurs ou des tiers.

Ski-club « Valsorey » Bourg-Saint-Pierre

● Première souterraine dans le gouffre du Poteux



Un paysage (presque) lunaire...



L'entrée de la salle du septième ciel

Nouveau réseau découvert

Lors de cette première visite qui a duré 13 heures, Etienne Duc, président de la section valaisanne, Geneviève Haenni et Georges Perren ont reconnu deux kilomètres de galeries et superbement concrétionnées. Ainsi, le réseau du Poteux qui totalisait 4000 mètres de galerie, passe à 6000 mètres, prenant ainsi provisoirement le cinquième rang des cavités suisses. Notons que les spéléos valaisans espèrent effectuer les 7 à 8 kilomètres dans le courant de cette année.

Afin de faire vivre à nos lecteurs la découverte complète de ce grand réseau, nous avons interrogé les auteurs de cette première qui nous ont fait d'intéressantes déclarations.

L'histoire du Poteux

C'est le cas pour de nombreuses cavités : il est difficile de situer les premiers visiteurs de la grotte du Poteux. On a pourtant découvert à l'entrée des foyers préhistoriques.

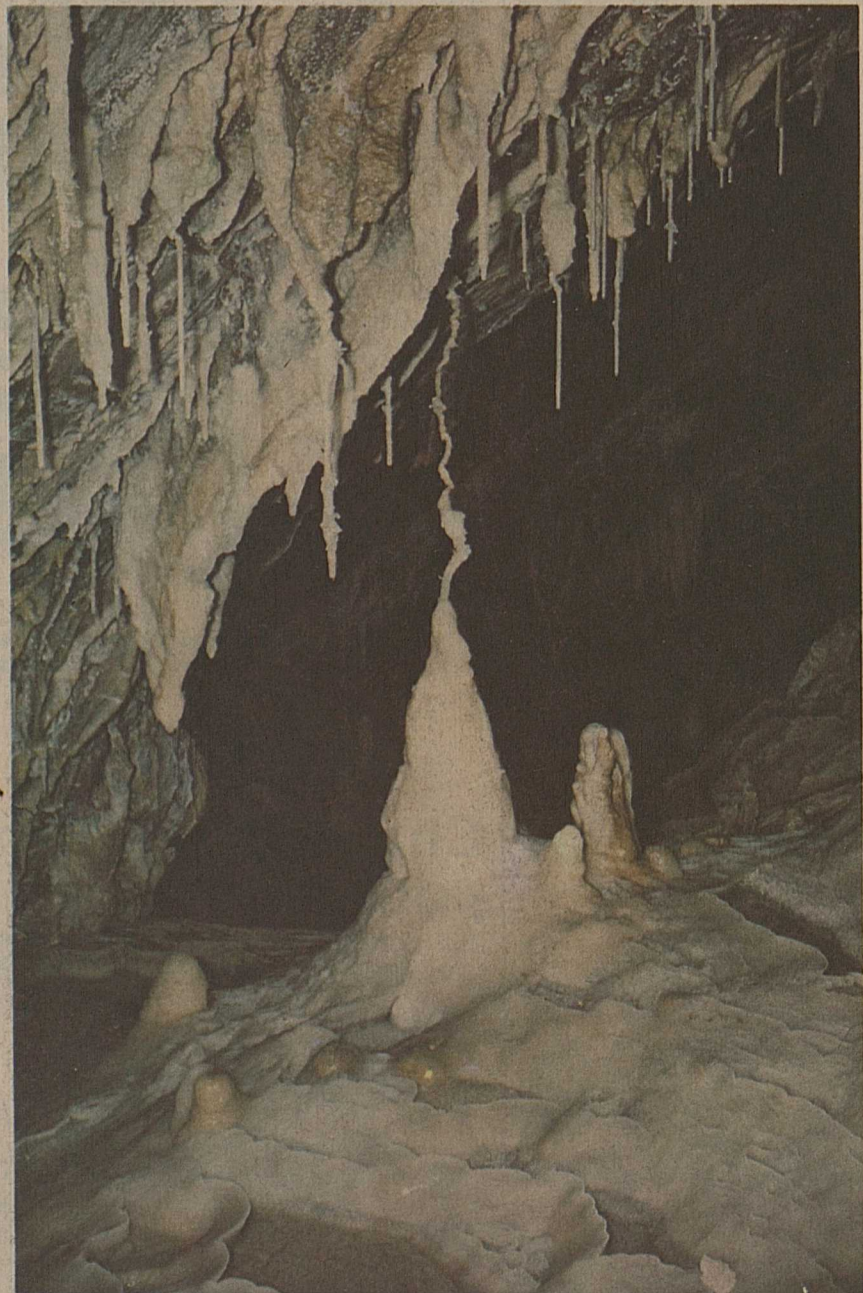
Le chanoine Gross y a trouvé une hache serpentine et de nombreux ossements qui pourraient bien être les restes des hommes qui y vécurent. Malheureusement ces fouilles ont été exécutées la plupart du temps par des amateurs et il est très délicat d'annoncer avec certitude que cette grotte fut visitée par des préhistoriques. Par chance, à partir de 1900, les renseignements devinrent plus précis : ainsi, le 8 juin 1905, le professeur Schardt visita la galerie d'entrée jusqu'au premier puits et en releva un plan ; mais il se trompa quant à l'orientation de la galerie.

Après cette première incursion, la cavité retomba dans l'oubli et il fallut attendre le 12 février 1933 pour qu'un groupe d'exploration dirigé par M. Denis Fournier, pénétrât à nouveau dans la grotte, sans pousser plus loin que le professeur Schardt. En 1937, un jeune scout manqua de se tuer en tombant dans le premier puits ; quatre ans

plus tard, on s'attaqua sérieusement à la cavité car l'Etat du Valais pria le professeur Ambühl d'effectuer des recherches à l'intérieur de la grotte pour l'étude des sources de La Sarvaz qui resurgent au bas de la falaise, sous l'entrée de la cavité. Malheureusement, les explorateurs furent toujours arrêtés par un plan d'eau qui remplit les galeries dès la base du premier puits et cela pendant la période de crue. Résultat positif dans un certain sens : un plan exact put enfin être dressé mais il ne concerne qu'une petite partie de la grotte.

En 1947, deux jeunes spéléos - Germainier et Ducret - découvrirent un réseau de galeries faisant suite au premier puits et atteignirent la profondeur de 80 mètres. Croyant avoir tout découvert, ils affirmèrent que la légende locale prêtant à la grotte une longueur de 3 kilomètres était erronée. Pourtant au moment où nous écrivons ces lignes, elle accuse 6000 mètres et l'exploration n'est pas terminée.

Puis c'est Grobet qui s'est mesuré au Poteux pour en dresser la première topo digne de ce nom ; il en profita pour découvrir un nouvel étage de galeries qui, bien des années plus tard, donnera lieu à une grande découverte.



Petits gours, stalagmites et concrétions excentriques.

Recherches hydrologiques

Il y a 40 ans, on pouvait voir, près de la carrière Granges-Guérin, une dizaine de sources qui tentèrent l'Etat du Valais. Des spécialistes étudièrent la possibilité de les capter. Des colorations furent effectuées pour essayer d'en déterminer l'origine, dans la région du Grand-Pré en particulier. Ceci confirma l'hypothèse car 24 heures plus tard l'eau colorée réapparaissait aux sources de La Sarvaz.

Découverte du réseau principal

Le 21 janvier 1973, trois spéléos s'introduisirent dans un boyau qui s'ouvre au sommet de la salle terminale de l'étage moyen de la grotte. C'était un peu l'exploration de la dernière chance. Après 20 mètres de reptation intégrale, Etienne Duc, qui menait la progression, se heurta à un siphon. Le 4 février, l'équipe se rendit à nouveau sur place et mit deux heures pour pomper l'eau et dégager le passage ouvrant la route vers l'inconnu. Une heure plus tard, ils aboutissaient dans une salle fortement ramifiée. Dans les jours qui suivirent, ils y amenèrent du matériel, des cordes. Ils devaient en effet l'amorce de nombreux passages latéraux qui se révélèrent plus tard sans importance.

Bientôt les premières concrétions apparaissaient dans de petites niches et ils empruntèrent la base d'une grande diaclase (rupture) qui, après un cheminement tortueux, mène à un cul-de-sac. Une courte escalade leur permit d'atteindre un passage latéral et, par une comiche, ils accédèrent à une galerie joliment concrétionnée formant un grand carrefour.

Lors de cette première incursion, ils ne découvrirent qu'un seul passage vertical qui les conduisit sur un balcon dominant une salle aux dimensions imposantes.

N'ayant plus d'agrès, il leur fut impossible ce jour-là, de progresser. Rebrousant chemin, ils visitèrent au passage une galerie supérieure que plus tard ils baptisèrent «galerie de la lunette» à cause de sa forme.

A quelque 10 mètres de son début, elle est coupée par une grande diaclase et il faut escalader un passage en surplomb pour progresser ; alors, ça descend fortement et on aboutit dans une salle en cul-de-sac.

Le 11 février, nouvelle exploration. Ils prirent pied dans une salle après une courte descente à la corde. Deux galeries s'ou-

vraient devant eux et il fallut passer acrobatiquement une flaque d'eau au risque de prendre un bain.

Revenus dans la grande salle, ils examinèrent un passage très tourmenté qui s'ouvrait à 2 mètres du sol, en face du balcon

Propos recueillis par Emmanuel Berreau

Photos NF

d'accès. Ce cheminement les conduisit dans une belle galerie ovale, rectiligne se terminant dans ce qu'ils ont appelé la «salle des photographes».

De là, le passage se redresse fortement et il fallut escalader de véritables cascades pour retrouver un tronçon horizontal. En

période de crue, c'est un véritable torrent qui dévale dans ce passage.

Le 25 mars de la même année, ils commencèrent la topo, tandis qu'un autre groupe était chargé de poursuivre l'exploration, au cours de laquelle on découvrit une nouvelle branche du réseau : la partie fossile. Le résultat était magnifique car de nombreux couloirs emplis de concrétions blanches ont été visités, exigeant quelques séances de camping éprouvantes.

Pendant ce temps, le groupe topo se livrait à des tests acoustiques, le résultat obtenu incita ses membres à tenter un percement à l'explosif. Le 2 novembre, ils installaient un compresseur sur la falaise dominant l'entrée du Poteux puis amenèrent l'air comprimé dans la salle terminale. Le 10 novembre, à une heure du matin, ils plaçaient la dernière charge et firent sauter le verrou. La voie était ouverte.

UN VIEUX MONDE TOUT NOUVEAU

Après une progression de quelque 300 mètres sur les genoux, ils parvinrent dans un réduit clos de toutes parts. Pourtant, ils découvrirent une étroite ouverture aujourd'hui agrandie qui ouvre le passage à une galerie plus vaste dont le plafond est envahi par des excentriques.

Bientôt, ils arrivèrent dans des galeries actives lors des crues et retrouvèrent une roche nue. Une première bifurcation les conduisit à une galerie dont l'exploration n'est pas encore terminée. De la marche, de l'escalade, un réduit ouvert sur un boyau.

On se mit sérieusement à la topo avant les crues. Travail qui fut repris au début de 1975.

Pendant une année, l'exploration a piétiné, l'entrée du Poteux étant souvent interdite par l'exploitation de la carrière et, finalement, un des spéléos échappa par miracle à la noyade alors qu'il tentait de forcer le passage terminal.

Les spéléos donnèrent des conférences pour faire mieux connaître le Poteux. En février dernier, au cours de trois expéditions, les trois siphons du boyau terminal furent vidés, un bouchon dynamité et comme prévu, un nouveau réseau fut découvert. Les 6, 7 et 8 mars derniers, on organisait une opération photo de tout le réseau pour préparer la suite des opérations.

Afin de permettre une première évalu-

tion du développement découvert, les spéléos ont préféré attendre pour faire des déclarations. Ils ont déjà topographié 640 mètres de galeries nouvelles et garantissent deux kilomètres pour le réseau visité le 6 mars.

Fait important : les explorations ne font que débuter dans cette partie et l'on doit s'attendre encore à de multiples rebondissements. En effet, on a déjà découvert de pures merveilles qu'on a baptisées : cimetière des chauves-souris, salle des méduses, diaclase aux brillants, il y a aussi des passages concrétionnés blancs ou oranges, la galerie du septième ciel, la salle du volcan, celle des grandes orgues.

Découvrir de telles choses ne va pas sans risques sérieux car il s'agit d'une véritable varappe souterraine. C'est dangereux, délicat et seuls des spéléos bien entraînés peuvent s'y aventurer. Nous déconseillons donc à ceux qui seraient tentés de s'aventurer dans le Poteux, de renoncer. Il vaut mieux attendre tranquillement chez soi pendant que la courageuse petite équipe se confectionne une impressionnante série de diapositives montrera au public le jour où elle le jugera nécessaire, car il y a grand danger de crues subites, imprévisibles empêchant tout retour, sauf les pieds en avant.

L'équipe a passé le week-end prolongé de la Saint-Joseph 1976 dans son trou.

L'aile delta, un moyen de transport ?



BRIGUE. - Les riverains du cours inférieur de la Saltina peuvent chaque matin, depuis quelques jours, observer un phénomène étonnant, toujours à la même heure. Une aile delta se détache, très tôt, des pentes du Lötschberg, pour planer jusqu'au fond de Glis. Peu de gens savent qu'il s'agit de M. Jean-Jérôme Héritier, originaire de Savèze,

qui se rend ainsi à son travail, au nouveau central téléphonique, installé actuellement par la maison Hasler pour Brig-Glis. C'est évidemment peu commun que quelqu'un utilise régulièrement un tel moyen de transport. Lorsqu'on le dit à M. Héritier, il déclare, en haussant les épaules, que les moyens de transport conventionnels sont

également dangereux. C'est de plus pour lui un excellent entraînement pour les championnats valaisans qui auront lieu à Zinal les 3 et 4 avril. Et le monteur sportif relève encore la gentillesse de l'agriculteur qui l'autorise à atterrir sur son terrain.

Photo NF

Coop-informations

Hit «weekend»

seulement vendredi 26 mars
et samedi 27 mars



**Café
excellento**

500 g

3.90
4.90



**Gâteau aux
amandes**

avec la garantie fraîcheur



400 g

2.75
Prix indicatif 4.50

ACTION



à partir du 24 mars

14 croustilles

poisson de mer surgelé, sans arêtes. Préparation facilitée.



400 g **2.80**
3.30

Epinards

surgelés, prêts à l'emploi.

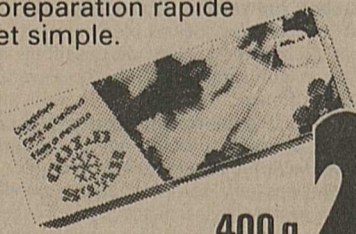
Aucune préparation ni déchets. Cultures contrôlées par le laboratoire de Coop.



600 g **1.40**
1.85

Filets de cabillaud

poisson de mer surgelé, sans arêtes, préparation rapide et simple.



400 g **2.50**
3.20

Pommes frites

surgelées et prêtes à l'emploi. Pas de préparation, ni de déchets. Qualité constante durant chaque saison.



400 g **1.60**
2.10

4 ramequins au fromage

précuits et surgelés. Cuisson rapide.



280 g **2.20**
2.75

Cuisses fines de poulet

surgelées et déjà coupées. Convient également pour les petits ménages.



500 g **4.10**
5.20

Hit «hebdo»

24 mars - 30 mars

Potages Maggi

6 sortes au choix



1 sachet **-.70**
Prix indicatif 1.15

Tomates pelées italiennes midi

1ère qualité San Marzano



2 boîtes de 420 g **1.10**
1.50
pois égoutté = 280 g

Margarine végétale bonjour

avec 10% de beurre



500 g **2.20**
2.60

Séré aux fruits

pommes, fraises ou mocca, pasteurisé



150 g **-.70**
-.90

Confiture d'abricots



verre économique de 1 kg **3.10**
3.40

Confiture de fraises midi



verre de 450 g **1.95**
2.45

Azalées 3.50

la pièce seulement

Disponibles dans tous les centres Coop

Prix-choc Coop

Auto téléguidée



3 modèles différents avec marche avant, marche arrière. Fonctionne avec piles.

8.90
sans piles

seulement

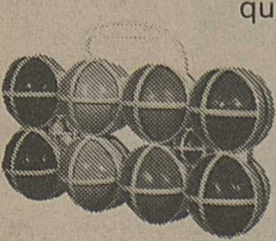
Mi-bas pour dames

Helanca couleurs-mode diverses

1 paire seulement **1.-**

Jeu de boules

avec 8 boules (φ 8 cm), sac pratique et règles exactes. Un jeu amusant qui passionnera grands et petits!



5.90

Chaise de camping pour enfants



rembourrée mousse monture en métal léger, solide, pliant.

seulement **12.-**

Coop compte pour qui sait compter!



Actions de vin Coop

avec recommandation du maître de chais

(Les quantités de nos vins d'action sont limitées. Selon les régions, la présentation des étiquettes des bouteilles peut différer de celles qui sont présentées sur ce cliché.)



Rosé Utiel
Rubi Rosa
1 litre

1.90

Action Coop



Un des plus importants vignobles espagnols est celui qui se situe entre Valence et Utiel-Requena. Il offre un vin rouge agréable qui a sa place sur chaque table.



Royal
Kébir
7 dl

3.20

Action Coop



Ce vin rouge algérien provient de la région viticole de Mostaganem. C'est le climat méditerranéen qui en fait un vin corsé, ample et harmonieux. Servez-le à votre table légèrement tempéré.



Vufflens
Le Château
1975
7 dl

5.20

Action Coop



Comme beaucoup d'autres vins blancs vaudois, Vufflens le Château bénéficie de la proximité du lac qui a une influence favorable sur le climat. Servi frais, Vufflens le Château constitue un excellent apéritif. Il convient parfaitement à tous les plats légers.



Vin rouge
de France
7 dl

2.60

Action Coop

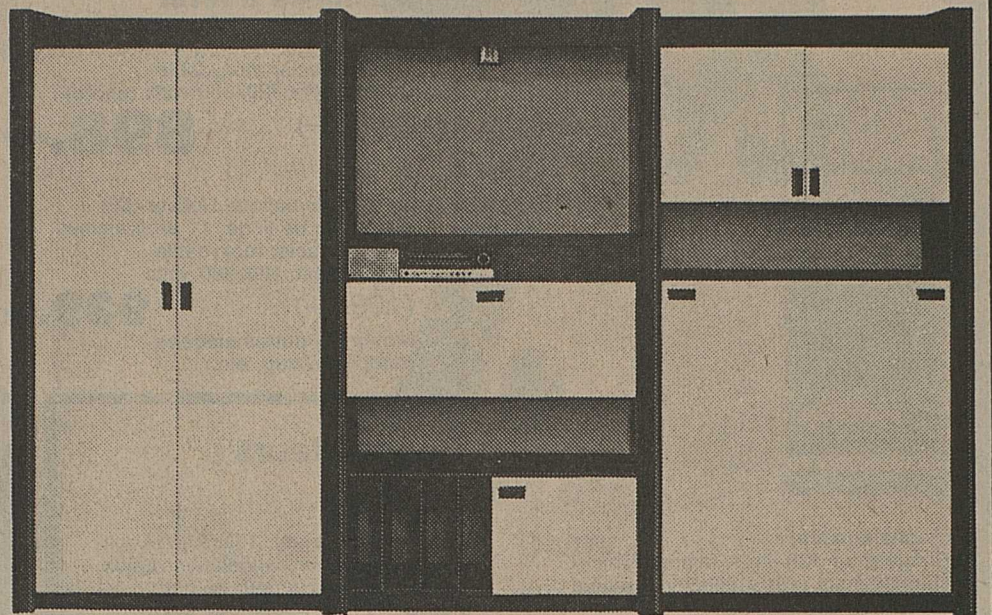


Pour tous ceux qui désirent un vin rouge français sans prétention mais de qualité pour accompagner leurs repas quotidiens. Ce vin rouge de France doit être servi chambré.

Coop Coop compte pour qui sait compter!

10%

de rabais „à l'emporter”
sur tous les meubles,
5% sur l'électro-ménager

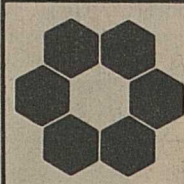


1071.-

Ensemble mural en 3 parties, noir/blanc
env. 325x198 cm
avec radio Blaupunkt 1190.-

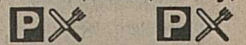
Prix à l'emporter

76121



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon



Gratuit
Dépôt pour
vieilles voitures
Valmédal SA, Les Vorziers
1920 Martigny, Téléphone 026 2 35 26

Brocante
Louis Barbey
Martigny

A vendre
meubles anciens

vaisselier
armoire
bahut
table

Important lot
de bibelots
Bas prix
36-744

Au centre de la ville, à quelques pas de l'Air Terminus et des CFF, des Organisations Internationales et centres de réunions

l'hôtel **RAMADA** vous offre:

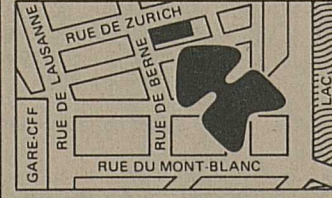
Un parking souterrain (170 places) avec accès direct à l'hôtel.
220 chambres de luxe, entièrement équipées, à un prix raisonnable, avec logement gratuit pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre de leurs parents.

Une salle de jeux;
Deux restaurants :

LE RIVE DROITE un cadre chic et accueillant
SWISS CHALET un cadre typiquement helvétique

Deux bars . . . point de rencontre international

venez... nous aimons "bien accueillir"



RAMADA
Hôtel - Genève

38, rue de Berne
Entrée principale et parking : Rue de Zurich
Tél. (022) 31 02 41 / Tél. 289 109

Plus de mode pour moins d'argent

La nouvelle ligne

① Pump mode pour dame.
Semelle néolithe, talon de
75 mm. 688-1039 Bleu.
685-1031 Beige. Gr. 36-41
44.90

② Pump élégant pour
dame. Semelle néo-
lithe, talon de 70 mm.
471-1014 Noir.
Gr. 36-41 49.90



44.90

49.90

Vögele

Sion Rue Porte-Neuve
Martigny Vögele Minimarché Route de Fully 53
Sierre Vögele Minimarché Centre Commercial de Noës
Brig Bahnhofstrasse 14

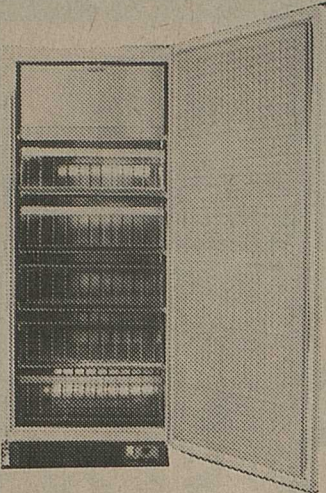


GRANDE VENTE

A PRIX DISCOUNT

D'APPAREILS MENAGERS NEUFS
AVEC GARANTIE COMPLETE

Quelques exemples :

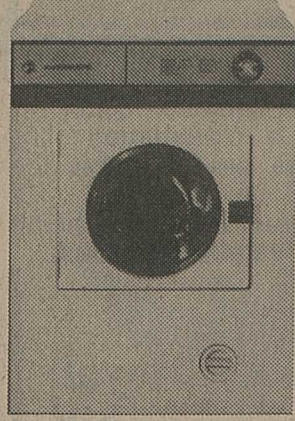


(Forme armoire)
Congélateur 120 litres, lampes-témoin,
compartiment précongélation, paniers
amovibles
(Hauteur 85 cm)
498.-
(578.-)

220 litres (photo), cuve alu, 5 paniers
amovibles, 3 lampes-témoin, interrupteur
pour congélation rapide
(Hauteur 133 cm)
758.-
(998.-)

290 litres, le même environ 1/3 plus
vaste
(Hauteur 142 cm)
898.-
(1168.-)

Machines à laver
Super-automatique Zanussi (SL 24T)
5 kg de linge, 12 programmes
Tambour acier inoxydable
Commutable 220/380 volts (photo)
(1690.-) **898.-**



100 % automatique Hoover (50)
4 à 4,5 kg de linge. 11 programmes
Tambour acier inoxydable.
Commutable 220/380 volts
(1098.-) **939.-**
Nombreux autres modèles
(Addora - Zoug, etc.)

Congélateurs

(Forme bahut)
250 litres. Cuve alu. 3 lampes-témoin
Interrupteur pour congélation rapide
Hauteur 88 cm, largeur 84 cm
(798.-) **598.-**

400 litres, environ 2/3 plus vaste
Hauteur 88 cm, largeur 126 cm
(998.-) **788.-**

Lave-vaisselle
100 % automatique
BAUKNECHT GS A55
Largeur normalisée suisse 55 cm
Libre ou à encastrer
(1850.-) **1488.-**

Aspirateurs à grande puissance

VOLTA (fabrication Electrolux)
mod. U 201, luge, compact, réglable
puissance 750 w. enrouleur de câble
automatique
(468.-) **379.-**

VOLTA U 157, luge bâti acier, super-
puissant (850 w.), indicateur de
poussière, enrouleur de câble, etc.
(548.-) **439.-**

FRIGOS à dégivrage 100 % automatique

(modèles avec dessus-table, hauteur
85 cm), 140 litres, avec compartiment
réfrigération intense
(398.-) **288.-**

140 litres, avec congélateur 19 litres
(428.-) **298.-**
160 litres, avec congélateur rapide
19 litres
(658.-) **468.-**

(modèle armoire, hauteur 140 cm)
225 litres, avec congélateur 40 litres
(748.-) **539.-**

P GRATUIT 300 PLACES
ESSENCE-DISCOUNT

LUSTRIERIE,
VAISSELLE, CASSEROLERIE,
VERRERIE

LISTES DE MARIAGE



L. MAGRO ménager

SION - Uvrier / 027 / 31 28 53
ROCHE près Villeneuve / 025 / 7 82 21

Annonces diverses

Le célèbre
Pierre
parapsychologue
reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir
Tél. 021 / 27 88 26

Roger Galoppini

TAILLEUR-COUTURIER

a le plaisir de vous annoncer que les
collections de tissus et modèles haute
couture sont à votre disposition pour la
saison nouvelle !

SION

Place du Midi - Bâtiment « La Genevoise »

Tél. appartement 027 / 22 77 29
atelier 027 / 22 27 09

A vendre un
transporteur



marque Meili, avec pont basculant hy-
draulique, charge tot. 3,5 t., moteur 4
cyl. VW, rendu expertisé
Agence tracteurs Ford - Fully
Tél. 026 / 5 33 38

MARCHÉ AUX PLANTES MONTHEY

PRINTEMPS 1976

Jean
Frachebourg
Paysagiste

Tél. 025 / 4 25 78
1870 Monthey

Du samedi 27 mars au samedi 10 avril,
de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures,
le samedi de 8 à 12 heures.

Nous renouvelons l'expérience
concluante de l'année dernière
et procéderons en notre pépinière
du Nant de Choëx, à l'entrée
de Monthey, à un nouveau

MARCHÉ AUX PLANTES

choix exceptionnel
rabais de 10 à 20 %

Pour les
THUYAS

nous sommes en mesure d'accorder
un rabais de 20 à 60 %.

Artisan vend :

1 vaisselier en pin, exécution rus-
tique,
1 meuble d'angle arole,
30 chaises rustiques, pour chalet
ou carnotzet
Prix intéressant

Tél. 026 / 6 28 82 ■ 36-400288

Sécurité Audi en images

La grande docu-
mentation très
complète «Audi
- sécurité en
images», avec
plus de 40 photos
en couleur, vous
donne les
réponses aux questions
que chaque automobiliste
d'aujourd'hui se pose
sur la sécurité.
Audi
50-80-100
Demandez
gratuitement notre
brochure «Audi -
sécurité en
images»

Coupon

envoyer à :

AMAG, 5116 Schznach-Bad
Veuillez m'envoyer gratuitement vo-
tre brochure «Audi - sécurité en
images» à l'adresse suivante :

Nom :

Prénom :

Rue :

NP/Localité :



Schznach-Bad

Citroën CX 2200
super, 75, 20 000 km
Fr. 17 800.-

Citroën CX 2000
super 75, 40 000 km
Fr. 16 000.-
GS Pallas
75, état de neuf
Fr. 9200.-

DS 21 et Super
dès Fr. 4500.-

2 CV 6,
74 et 75, peu roulé,
dès Fr. 5600.-

2 CV
71, 70 000 km
Fr. 3500.-

GS Club
72, dès Fr. 4000.-

Renault 16 TS
74, 36 000 km
Fr. 10 500.-

Opel Rekord 1900 S
4 portes, 74
24 000 km
Fr. 11 000.-

Mini Cooper
69, Fr. 3500.-

Mini Clubman
70, Fr. 3500.-

Austin 1300
73, Fr. 4900.-

Fiat 124
mot. 25 000 km
Fr. 2500.-

Tous ces véhicules
sont vendus experti-
sés et garantis

F. ZUMBRUNNEN
AGENCE CITROEN
AIGLE
Tél. 025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77

Affaires à ne pas
manquer :
à vendre
plusieurs
coffres-forts

occasion de toutes
dimensions, tous en
parfait état. Très bas
prix. (Plusieurs con-
viendraient pour
communes, bijoute-
ries, pharmacies et
privés)

Ecrire sous
ch. 22-14 255-099
à Publicitas, Sion

SURPLUS MILITAIRE



QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE CHOIX

Sac de couchage US-PILOT, neuf Fr. 115.-
Veste de pilote bombardier en cuir Fr. 195.-
avec fourrure de mouton, neuve Fr. 9.-
Casquette de combat US Fr. 24.-
Sac de mer US-NAVY Fr. 45.-
Pulllover de la Royal Air Force Fr. 175.-
Veste en cuir de char extra solide



Manteau officier US, pull laine de sous-marin, anorak Air-Force,
combinaison de vol, veste de marin col bleu, bottes de cavalerie
suisse, gamelles, parachute, drapeaux, insignes, etc.

Téléphone 2 60 52



**intersurplus military-shop
martigny**

rue de l'hôpital 7

itb

Itinéraires bibliques propose

TERRE SAINTE du 19 avril au 2 mai
(encore quelques places) par avion Fr. 1900.-
ARS-TAIZE Fr. 450.-
en car : Ascension (26 au 30 mai)
ROME-ASSISE-FLORENCE Fr. 920.-
Pentecôte (4 au 12 juin) par avion
TERRE SAINTE Fr. 1950.-
du 11 au 25 septembre, par avion
L'ANDALOUSIE Fr. 1180.-
et ses grands sanctuaires du 4 au 12 octobre, par avion
NOUVEAU USA/CANADA Fr. 3130.-
(41^e Congrès eucharistique : Philadelphie)
27 juillet - 11 août, par avion

BON pour l'obtention gratuite du programme ITB 1976

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ No postal : _____ Localité : _____
Je m'intéresse spécialement à : _____

BON à retourner à :

Père Jacques Tailens
Avenue de la Gare 1
1003 Lausanne
Tél. 021/22 58 26

Ritschard Voyages
Avenue de la Gare 32
1003 Lausanne
Tél. 021/20 55 51

PRIX INATTENDU

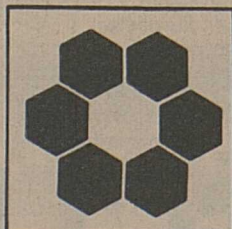
7.⁹⁵

Pullover, acryl,
rouge, blanc,
jaune, marine,
Gr. 86-98

9.⁹⁵

Overall,
velours côtes fines,
coton, rouge, vert, bleu,
Gr. 86-98 9.95
104-116 11.95

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Genève, Lausanne,
Monthey, Morges,
Nyon, Rolle, Sierre,
Sion, Vevey, Yverdon

VILAV

Baden, Chur, Pfäffikon/SZ,
Sargans, Spreitenbach

INNOVAZIONE

Dans tout le Tessin

RHEINBRÜCKE

Basel, Liestal

Nordmann

Emmen, Luzern,
Solothurn, Zug

aux 3 tours

Fribourg

GALERIES

Delémont,
Payerne

SCHWANEN

Schaffhausen

MARTIGNY

VENREDI

26
mars

CAFE - REST.

CENTRAL

dès 20h30

LOTO EXPRESS

20 TOURS

20 JAMBONS

20 FROMAGES

"COMBE 22"

20 LARDS SECS

20 BOUTEILLES

ABONNEMENT

20.-

DIMANCHE

28
mars

dès 15h30

SALLE
COMMUNALE
CAFE - REST
CENTRAL et
CAFÉ DE GENÈVE

GRAND LOTO

9750.-
de prix

ABONNEMENT

25.-

JEUNESSES
MUSICALES et
MATCHEURS

Your Sixth Sense

ELEGANCE, c'est la grande mode de printemps. Pour cette raison vous trouverez en nos magasins un grand choix de modèles chics et distingués dans notre collection Your Sixth Sense.

Deux exemples:

Manteau mi-saison très féminin en pure laine vierge, qualité Woolmark. Les coutures verticales soulignent spécialement la ligne svelte de ce manteau. Coloris mode et distingués: Bleu gris, camel, argent et marine. En exclusivité chez nous pour

298.-

Costume plein de distinction dans la nouvelle ligne tube si actuelle. Un modèle exclusif, jeune et attrayant. Egalement en pure laine vierge, qualité Woolmark dans les coloris mode camel, gris, bleu et turquoise.

298.-



Couture Européenne
(Sélectionnée en collaboration avec C&A)
Pour nos clientes qui savent allier élégance-sobriété avec la notion de qualité supérieure. Notre exclusivité!



NOUVEAU
Collants



Eurobella:
Notre exclusivité.



REINE SCHUR-WOLLE
PURE LAINE VIERGE

Qualité Woolmark:
Elle mérite
votre confiance.

CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Riddes: place aux voitures !...



RIDDÉS. - A l'intérieur du village, on est en train de faire de l'air. En effet, un deuxième immeuble vient de disparaître à côté du café Central. La décision de démolir cette « relique » venait à son heure car elle permet de créer un parking et donner de l'air, de la lumière aux immeubles neufs construits au sud et à l'ouest. Nos photos montrent l'ancien et le nouvel état des lieux.

La vie du Club motorisé

MARTIGNY. - Au Club motorisé de Martigny, on sait joindre l'amitié à l'utilité. En effet, ses membres bénéficient de multiples avantages et se retrouvent périodiquement au cours de sorties toujours bien organisées, à la portée de toutes les bourses.

Vendredi 2 avril prochain, il tiendra son assemblée générale annuelle, à 20 h. 15, au

café du Lion-d'Or, sous la présidence de M. Pierre Saudan. Après l'ordre du jour statutaire, on mettra au point le programme touristique de 1976.

Le vendredi 9 avril 1976, les sociétaires pourront assister dans la salle communale, dès 20 heures, à la projection de films « Bol d'or ». Invitation cordiale à tous.

Musique et théâtre

CHARRAT. - C'est samedi soir que la fanfare l'Espérance donnera son concert annuel dans la halle de gymnastique, à 20 h. 30, sous la direction de M. Charly Terretaz. Soirée attendue avec impatience par les nombreux amis et le public. On y entendra de la musique variée, un solo trombone par Edouard Chappot fils, un duo de barytons de Pierre Delasoie et Edouard Chappot, et le fameux trio de trompettes formé par Roger Darbellay, Pierre-André Chappot et René Chappot.

En seconde partie, le rideau se lèvera sur la troupe de Lourtier qui interprétera une comédie en un acte.

Vers le 17^e Comptoir de Martigny Premier acte officiel

MARTIGNY. - Le comité d'organisation du 17^e Comptoir de Martigny, foire du Valais, donnera sa première conférence de presse prochainement au Manoir.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer que les pavillons d'honneur seront occupés par l'art et l'artisanat valaisans,

l'Union commerciale valaisanne, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, l'OPAV, ainsi que par la grande commune de Bagnes.

Par ailleurs, les inventeurs de ce canton seront aussi les hôtes d'honneur. Ils se présenteront au public dans le magnifique cadre du Manoir.

Ne pas confondre Riddes et Martigny



MARTIGNY. - Dans notre article mentionnant le cours de répétition de la protection civile qui aura lieu en Octodure du 29 mars au 8 avril 1976, nous avons signalé qu'une démolition d'immeuble sera effectuée par la troupe, derrière l'école communale de la ville. Or, la photo parue ne correspond pas à la réalité puisqu'elle

représente un établissement public de Riddes. Le propriétaire ne nous en tient pas rigueur car il aurait déjà trouvé acheteur pour les volets.

Voici maintenant celle que l'on nomme la « villa Bessero » qui va partir en poussière sous la pioche des démolisseurs.

Du bord du lac à Saint-Maurice

CE SOIR À SAINT-MAURICE André Luisier répond...

SAINT-MAURICE. - Ce soir, à 20 h. 30, à la salle du Scolasticat, invité par l'Association des jeunesses démocrates chrétiennes du district de Saint-Maurice, M. André Luisier, directeur et rédacteur en chef du *Nowelliste et Feuille d'Avis du Valais* se tiendra à disposition du public que l'association souhaite nombreux.

Après un tour d'horizon sur la presse en général et le NF plus précisément, M. Luisier répondra à toutes les questions ayant trait aux mass media et à la position du quotidien qu'il dirige. Tous les sujets d'ordre général et particulier pourront être abordés, qu'ils aient trait à la gestion d'une entreprise de presse, à la rédaction, à l'éthique professionnelle, au « phénomène » NF en Valais et en Suisse romande, etc. Que les questions soient de forme ou de fond, M. Luisier s'efforcera de donner les réponses les plus complètes.

L'Association des JDC du district de Saint-Maurice compte sur une nombreuse participation, surtout active.

Défilé de mode pour les handicapés de la vue

MARTIGNY. - Depuis quatre ans, un grand magasin à succursales multiples organise, en collaboration avec la Fédération suisse des aveugles, une présentation de mode à l'intention des handicapés de la vue. Elle aura lieu demain samedi, de 8 h. 30 à 10 h. 30, dans ses locaux de vente de l'avenue de la Gare, à Martigny.

On l'a déjà dit, il est vraiment très impor-

tant pour les handicapés de la vue de savoir de quoi est faite la mode, quelles seront, cette saison, les tendances, les couleurs, la longueur, etc. Mais il est aussi important de découvrir par exemple, la mode sportive, ce qui se porte en haute montagne, ou bien à la campagne, voire à la mer. C'est ce qui est prévu pour cette présentation.

Mais, cette manifestation est plus encore

l'occasion de se retrouver, de bavarder, de partager un repas. C'est un peu la fête.

Et, ne serait-ce que pour cela, il est très important que se perpétue chaque saison cette initiative, comme se perpétue d'ailleurs dans toute la Suisse, au mois de décembre, la journée de Noël réservée aux handicapés.

Nouveaux samaritains à Martigny et Vernayaz

MARTIGNY. - Vendredi dernier s'est terminé dans le sérieux mais aussi dans la bonne humeur, le cours de samaritains de ce début d'année 1976, mis sur pied par les sections de Martigny et Vernayaz.

Durant deux mois, près d'une trentaine d'élèves, répartis entre ces deux localités, ont suivi assidûment l'enseignement donné avec beaucoup de compétence par M^{lle} Cerchierini et M. Fellay. Le Dr Vouilloz a présenté à deux reprises un exposé qui a fort intéressé les futurs nouveaux samaritains, mais aussi les nombreux anciens, toujours soucieux de maintenir et de compléter leurs connaissances.

Etre samaritain... pourquoi ?

Une question demeure cependant posée : la nécessité de ces cours de samaritain. Ecole des soirs d'hiver, l'enseignement porte sur l'évaluation de la situation et le comportement adéquat vis-à-vis de personnes blessées, inconscientes, voire brûlées. Une base théorique permet une meilleure compréhension du pourquoi de telle ou telle pratique, signifiant ainsi l'application de pansements compressifs, d'attelles ou de bandages appropriés.

Dévouement pour les uns, désintéressement pour les autres, ce cours de samaritain se veut le promoteur d'une action pouvant déterminer la survie d'autrui, l'écho d'une assistance reconfortante, et aussi un moyen de lutter contre une panique due trop souvent à l'ignorance.

La fin du cours a été marquée par une séance de clôture où chaque participant a dû passer un examen théorique écrit puis présenter un travail pratique en soignant soit une brûlure, soit une fracture, une contusion, ou encore pratiquer la respiration. Le Dr Vouilloz, expert, devait apprécier.

Au cours de la remise des diplômes, le représentant de la municipalité de Martigny, M. Bollin, vice-président, a mis en évidence l'optique de cet enseignement dans le cadre familial d'abord, puis au service de la société. Le Dr Michel Vouilloz, lui, a dressé un bilan du cours, à la suite des examens. Relevant l'effort assidu fourni par les participants, il a évoqué le rôle de samaritain qui va leur incomber, dès la qualification. A son tour, M^e J.-F. Gross, président de la section Croix-Rouge de Martigny et environs, a intégré l'enjeu des deux sections dans l'éventail des activités de la Croix-Rouge.

« Connaître d'abord, sauver ensuite », tel est le but des engagements des samaritains.

Aussi rendons hommage aux responsables des sections de Martigny et Vernayaz d'œu-

vrer toujours pour le bien des autres sans attendre de récompenses.

La municipalité de Martigny est consciente de ce dévouement et à l'issue de cette soirée invita officiels, moniteurs et nouveaux promus à une agape fort sympathique au café de la Poste. Bravo et merci.

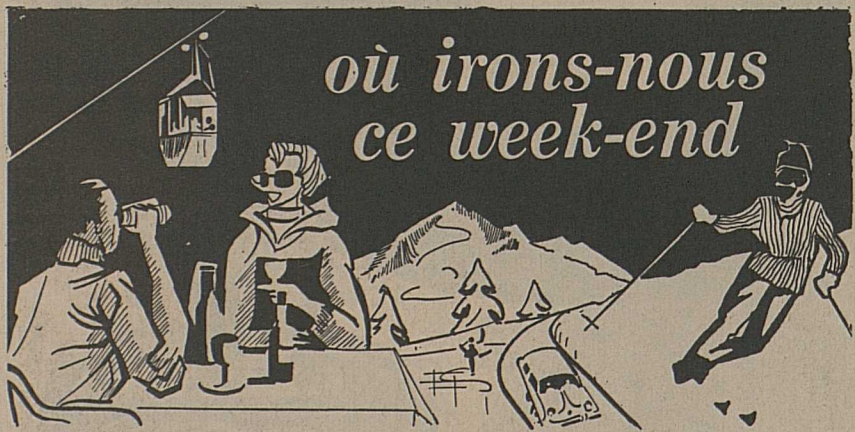
De l'abbé Bovet à Denis Puipe

MARTIGNY. - Le concert du chœur d'hommes qui aura lieu samedi soir à 20 h. 30, dans la salle du cinéma Etoile, se déroulera hélas sans la puissante silhouette et la voix de basse de Denis Puipe, décédé au cours du mois dernier. Les chanteurs du professeur Léon Jordan lui dédièrent une œuvre de Louis Broquet. *Les vieux chalets*, texte d'A. Schmidt. La fin de la première partie du concert sera consacrée au chanoine Joseph Bovet.

Ensuite notre imposante phalange vocale sera remplacée sur la scène par le petit chœur des écoles que dirige M^{lle} Françoise Michellod, puis deux jeunes guitaristes martignais connus, Dominique Zenklusen et Pascal Theux apporteront la note finale à ce concert.

Concert à Riddes

RIDDÉS. - Avec le printemps viennent s'inscrire au programme des soirées du samedi, toute une série de manifestations musicales. Demain, ce sera au tour des membres de la fanfare L'Indépendante de Riddes de se produire dans la salle du Cercle, sous la direction de M. Armand Gross. Ils ont préparé pour leur public un programme varié composé de marches, de dixie-land, de boogie-woogie, de paso-doble, de polka, d'autres choses encore. Bref, une soirée trépidante et sautillante en perspective.



Chandolin - Anniviers

2000 m

SKI ROI

dans un panorama unique au monde

Tous les jours, nous allons à l'auberge-café-rest. des Alpes

Chez Tip-Top - Chamoson (VS)

Ambiance, joie, gaieté
Le rendez-vous des affaires et des jeunes

S'inscrire dès maintenant pour la Colline-aux-Oiseaux 1976
Merci

Tél. 027/86 25 49 - 86 23 20 - 86 40 77

OVRONNAZ

Tzantonnaire
Le paradis du ski

Restaurant libre service à l'arrivée du télésiège
Altitude 1900 m

Skiez à Bruson

4 installations, 1000 à 2200 m
Pistes exceptionnelles, pas d'attente
Transport gratuit Châble-Bruson par bus
Abonnements Téléverbier valables sans surtaxe
Maison Valbord : 54 lits
Auberge de jeunesse : 40 lits
Rens. : Télébruson SA
Tél. 026/7 16 37 et 024/21 67 42

Relais de la Sarvaz

SAILLON - Michellod-Carrupt
Grande salle pour sociétés, banquets ou noces. Parking
Tél. 026/6 23 89

Publicitas
Sion 21 21 11

Verbier

TARIF BASSE SAISON du 20 mars au 4 avril.
Dans les pentes nord, bonnes conditions d'enneigement

Liaison directe : Le Châble - Les Attelas

Des cartes journalières valables sur le chemin de fer Martigny-Orsières et sur Téléverbier peuvent être obtenues à la gare de Martigny.



Tentez la chance !

MARTIGNY-CROIX. - La fanfare de Martigny-Combe organisera son loto ce soir vendredi 26 mars 1976, à la salle paroissiale de La Croix, dès 20 h. 30. Tous les amis mélomanes se feront un plaisir de venir soutenir et encourager la dernière née des sociétés locales.

(Comm. pub.)

Le peintre de la lumière à la TV romande

MARTIGNY. - Nous apprenons avec plaisir que celui que l'on nomme ainsi - le titre n'est pas usurpé - l'artiste-peintre Georges Borgeaud, passera sur le petit écran le premier avril 1976 à 18 h. 25. On consacra 25 minutes d'émission à un reportage sur ses œuvres. Cette nouvelle réjouira certainement les très nombreux amis qu'il possède en Valais et particulièrement à Martigny.

C. Crettex

Trois Dôle chaleureuses, choisies à la vigne par Provins et vinifiées avec soin.

La Dôle
Gloire du Rhône:
un «gloria» pour le
palais! ★★

Le rubis de sa robe fait
pétiller les yeux, son goût
velouté réchauffe le palais.
Pour ses qualités, Provins
la classe au nombre de ses
«Grands Dignitaires».

La Dôle Graveline:
finement bouquetée! ★

Une Dôle qui séduit d'emblée.
Livrée en litre, elle est servie
ouverte dans beaucoup de
restaurants où les connais-
seurs apprécient sa vigueur
et la plénitude de son
parfum.

Ces trois Dôle sont
offertes chez les
négociants en vins
ainsi que dans les
bons restaurants
et magasins
d'alimentation.

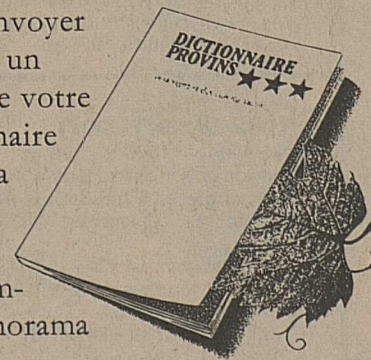


La Dôle ★★★
Chanteauvieux: prix d'excellence!

C'est la Dôle dans toute sa magnificence. Souvent couronnée, elle a obtenu la Médaille d'Or 1975 à Bratislava. C'est un des meilleurs vins du Valais, fruit des meilleurs parchets, que Provins offre dans sa grande collection de la «Capsule Dorée». Malheureusement, sa récolte est limitée.

Provins vous offre un cadeau.

Veillez m'envoyer
gratuitement un
exemplaire de votre
petit dictionnaire
illustré «de la
vigne et des
vins du
Valais» accom-
pagné du Panorama



**PROVINS
VALAIS**

NV/D 2

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

(à renvoyer à Provins Valais, Case postale, 1951 Sion)

Kaspar Frères



☎ 027/ 22 12 71 - 72 - 73

Ce qu'il y a de mieux après une voiture neuve.

20 MXL	1971
Granada GXL automat.	1975
Simca 1501 S	1975
Cortina, 4 p. aut.	1970
Alfa Romeo	1972
Alfa 2000 GTV, 10 000 km	1974
Taunus 2300 GXL autom.	1975
Taunus 2000 GXL, aut.	1972
Opel Ascona 16 S	1971
Consul 2300 Stw	1973
Taunus 2000 XL	1972
Taunus 1600 L	1975
Opel Diplomat V8	1971
Alfa Romeo 2000 B	1971
Alfasud Luxe	1974
20 M 2300 S	1970
Capri 2600 GT	1971
17 M, 2 portes	1968
Taunus 1600 L	1971
Jeep Willys CJ6	1972
Escort 1300 GL	1975
Transit 115 Combi	1971
Taunus 1600 XL	1975
Taunus 2000 XL	1975
Camionnette Skoda	1975
Peugeot 304 S	1974
Fiat 128 A	1973
Escort 1300 L	1973
Escort 1300 GT	1973
Granada 2300 automat.	1973
Audi 100	1974

Vendeurs :
J.-L. Bonvin, 36 11 42
A. Tresoldi, 22 30 36

KASPAR MARTIGNY
Ford - Alfa Romeo
Tél. 026/2 63 33

17 M	1970
Taunus GXL, garantie 1 an	
Alfasud	1973
Alfa Romeo 2000 GTV	1973
Peugeot 304	1975
Chrysler 180	1972
Simca 1100	1969
Alfasud L	1974

Vendeur :
J.-P. Walpen, 027/23 32 48

GARAGE DE COLLOMBEY SA
Tél. 025/4 22 44

Alfasud	1974
Taunus 2000 XL	1974
Taunus 1600	1971
Consul 2300 Stw	1973
Capri II Ghia 2300	1974
Opel 1900 stw	1973
Alfa 2000 B	1974
Fiat 850	1969
Granada 2600, 4 p., verte	1973
Taunus 2000	1972
Cortina 1600 E	1970
Taunus 1600 XL	1974
Alfa 1300 TI	1969
Cortina GT	1968
Taunus 1600 L	1973
12 M 1300 S	1969

Bonvin J.-F., 4 30 19
Vocat Gaby, 7 34 58

Ouvert le samedi toute la journée

La nouvelle Taunus 76 est arrivée !

Véhicules automobiles

A vendre
Chrysler 160
expertisée
année 1972
Prix Fr. 2500.-
Tél. 026/5 38 10 (le soir)
■ 36-400282

A vendre
Triumph Spitfire
expertisée
Fr. 1500.-
Tél. 026/5 38 10 (le soir)
■ 36-400283

A vendre
Opel Rekord 1900 S
4 portes, mod. 72
expertisée, garantie,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
Simca 1000
1967, mot. neuf 72
(45 000 km),
4 pneus 60 %
porte-bagages
Snow-Gryff
Fr. 450.-
Tél. 026/2 65 75
■ 36-400287

A vendre
Peugeot 504 station-wagon
1974, 25 000 km
excellent état,
non dédouanée
Fr. 10 000.-
Tél. 027/23 36 30
entre 12 et 14 h.
■ 36-300767

A vendre
Fiat 127
5 portes, mod. 75
10'000 km, état de
neuf, expertisée,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
Opel Kadett City
1200 spécial luxe
mod. 75, 18 000 km
état de neuf
expertisée, garantie,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
Opel Kadett 1200
4 portes
mod. 74, 38 000 km
expertisée, garantie,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
Opel Kadett 1100 S
aut., état de neuf
mod. 71, 30 000 km
expertisée, garanties,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

Occasions
Ford Transit 175
avec pont et roues
jumelées, 71
44 000 km
Fr. 9800.-
jeep Willys's CJ 6
bâchée, mot. neuf
garanti, parfait état
Fr. 9500.-
jeep Waggonner
6 cyl., équipée de
pont, mot. neuf
Fr. 9800.-
Ford Transit
fourgon, Fr. 6000.-
Tous ces véhicules
sont vendus garantis
et expertisés
F. ZUMBRUNNEN
AGENCE CITROËN
AIGLE
Tél. 025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77

Ouverture de Printemps



FLAV GARDEN CENTRE P

ROUTE DE BRAMOIS

Un cadeau attend chaque visiteur

Vendredi 26, samedi 27 mars

Profitez de nos prix chocs !

Tourbe, 12.- la balle

Oignons à fleurs : **3** pour **2**

Rosiers : **4** au prix de **3**

Thuya : 110/120 **6.50**

Fruitiers : basse-tige IDARED 3 ans BOSKOOP CANADA **8.50**

Samedi 27 mars : journée d'information et de démonstration :

Flours sèches, montage, exposition poterie (Meier)
Cours de taille du rosier (Hauser)
Renseignements-exposé sur les engrais LONZA
Exposition de serre pour amateurs (Néomat)

Tél. 027/23 38 95

LE PARC SIERRE

O. D'ANDRES
☎ 027/55 15 09 - 55 32 36

Représentant : **Roger Valmaggia**
☎ 027/22 40 30 - 58 16 97

Mercedes 230, automat.	1973
Mercedes 230	1975
Datsun Cherry	3 200 km
Peugeot 504 GL	27 000 km
Peugeot 304	40 000 km
Peugeot 204	28 000 km
Mini 1000	1973
Autobianchi A 112	42 000 km

Chânes-stéréo chez le spécialiste hi-fi !



REDIFFUSION
Rue du Sex 19
Tél. 027/22 04 22

Véhicules automobiles

A vendre
Porsche 911 S Targa
2,2 l, 68 000 km
Non accidentée (garantie)
Accessoires divers : avec climatisation verre color, radio aut., siège recarro
Tél. 028/7 74 40

SENSAS !!!

Livraison en moins d'une heure
Voitures neuves et occasions

Range Rover	25 000 km	74
Ford Escort	18 000 km	75
Renault R6 TL	18 000 km	75
Simca 1000 GL	32 000 km	71

Nouvelle Datsun F II neuve

Exposition station Aral, Martigny
Tél. 026/2 37 47
Raphy Gorret 026/2 46 18
Ouvert samedi et dimanche.
36-2897

A vendre de privé
Mercedes 230 6
voiture très soignée,
mod. 75, 30 000 km
non accidentée, brun
clair, toit ouvrant
électrique, radio-
stéréo, vitres teintées
Fr. 19 800.-
Tél. 026/7 22 25 ou
7 45 16
(revendeurs s'abste-
nir) 36-100154

A vendre
Opel Kadett coupé
1200 Spécial,
mod. 75, 16 000 km
état de neuf, garantie,
facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
Opel Ascona 19 SR
4 portes, mod. 73
expertisée, garantie
Facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

VW 1300
68, parfait état,
expertisée
Prix Fr. 1100.-
Tél. 025/8 32 56
36-2889

A vendre
Citroën 2 CV 6
1974, état de neuf
Fr. 4900.- expertisée
Facilités de paiement
Tél. 027/23 39 38
36-1063

A vendre
Ford 20 M RS
mod. 71, 56 000 km
expertisée, garantie
Facilités de paiement
Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre
cuisinière électrique
occasion.
Bon état. Bas prix
Tél. 025/3 76 03
■ 36-425136

Occasions uniques

1 Renault 5 TL, 1976, 1500 km
beige métallisée (pour le compte
d'un client)
1 Renault 5 TL, 1974, 28 000 km
bleu-ciel, comme neuve
2 Renault 4 Export, 1973
33 000 km, impeccable

Garage des Alpes, 3960 Sierre
Tél. 027/55 14 42

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit
1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.**

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

PUBLICITAS, SION

NOS PRESTATIONS

- Service après vente garanti dans les plus brefs délais
- Service d'installations d'antennes spécialisé
- Service de sonorisation pour privés et manifestations publiques
LOTOS - FESTIVALS

Consultez nos spécialistes



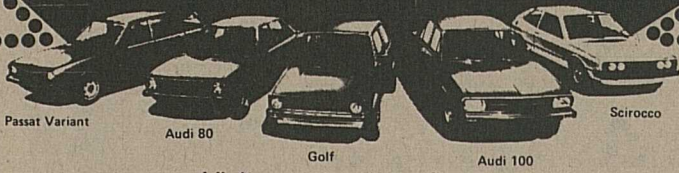
SIERRE
Av. du Marché 9 - 027/55 32 02
MARTIGNY
Moya 2 - 026/2 25 89
MONTANA
Le Rawyl - 027/41 68 62
SAINTE-MAURICE
Grand-Rue 24 - 025/3 82 36

AIGLE
Rue Colomb 5 - 025/2 11 12
MONTHÉY
Crochetan - 025/4 30 30
VILLENEUVE
Grand-Rue 92 - 021/60 16 83
VILLARS
Grand-Rue - 025/3 23 23

NOUS VEILLONS A LA QUALITE DE VOS INSTALLATIONS



STAR-PARADE



Visitez notre grande

Exposition VW / Audi

POLO - GOLF - PASSAT - PASSAT VARIANT - SCIROCCO - AUDI 50 - AUDI 80 - AUDI 100.

Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 mars

Garage des 2 Collines Sion

A. FRASS, route de Lausanne 118
STATION-SERVICE TOTAL

A la station, un cadeau utile sera offert

Super-garantie VW/AUDI : 1 an sans limite de kilomètres



la marque la plus diffusée en Suisse

Audi

de 1970 à 1975 le nombre des Audi a augmenté de 275 %

INTERTOURS-WINTERTHUR
La nouvelle prestation gratuite spéciale d'AMAG pour les acheteurs de voitures neuves dès le 1.1.1976. Votre agence vous renseignera

36-2813

Armand Goy - Martigny

Meubles d'art - Haute décoration

46, av. de la Gare - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Dans nos grandes expositions permanentes

Le choix le plus varié en Suisse romande de mobiliers et meubles d'art de qualité, nombreuses exclusivités suisses et étrangères, meubles anciens et ensembles restaurés.

Dans nos propres ateliers

40 spécialistes à votre disposition, pour installations complètes ou partielles, meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, rideaux, tentures murales, restauration d'ancien.
Service ensemblier conseil.
Architecte d'intérieur et décorateur à disposition.
Devis et projets sur demande.
Livraison gratuite dans toute la Suisse.
Service après-vente assuré.

Meubles et mobilier de reprise vendus à vil prix

ARMAND GOY

le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, réalise, décore, mieux et moins cher.

C'est surtout bien meilleur marché que vous ne le croyez.



Vive le cuir!

Pour vivre encore plus à l'aise.



298.-

ECHT
LEDER
CUIR
VÉRITABLE

Agréable à porter, d'un prestige inégalable dans le domaine de la mode, d'un attrait irrésistible mais résistant à l'usure, le cuir est en effet une matière vivante merveilleusement souple. Esco constitue à cet égard la plus sûre des garanties tant en ce qui concerne le choix du cuir - véritable nappa - que l'exécution extrêmement soignée. Et comme toujours,

vous payez moins pour une qualité supérieure chez Esco que partout ailleurs pour une qualité courante.

Prestige du cuir: blouson en cuir nappa souple comme un gant. Bordures en tricot. Doubles poches. Boutonnage pratique. Coutures mode dans le dos. En cognac et marine. Seulement Fr. 298.-.

A Sion: 18, avenue de la Gare; à Monthey: 9, avenue de la Gare

VÊTEMENTS
ESCO

Avis de tir

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 273.

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Lundi	29.3.76	
Mardi	30.3.76	
Mercredi	31.3.76	0830-1215 et 1330-1530
Judi	1.4.76	
Vendredi	2.4.76	
jour de réserve		
Lundi	5.4.76	

Zone des positions : stand de grenades à main de Finges.
Zone dangereuse : bois de Finges, stand de grenades à main, W gravière de Salquenen.

Centre de gravité : 609950/127300.

Armes : HG 43

Poste de destruction des ratés : Centre de coordination 11, Tel. 027/22 87 86.

Demandes concernant les tirs jusqu'au 5.4.76, tél. 027/22 29 14.

Sion, 17.3.76. Le commandement : Centre de coordination 11 Valais

Grande foire à la brocante
antiquités

**Marché
aux puces**

Salle des spectacles
Chavannes-Renens

du 27 mars au 4 avril 1976 tous les
jours de 10 à 22 heures

Organisation : A. Guldastrli

27 mars 1976



Pour nous chez Frey, cet anniversaire est une fête. Une fête que nous voudrions célébrer avec vous.



500 bouquets printaniers

Nous les offrons samedi aux dames qui nous rendent visite. Sans aucune obligation d'achat. Simplement pour avoir l'occasion de vous présenter nos très belles nouvelles collections printanières pour messieurs et garçons.



Grand concours de Pâques

Il s'agit de trouver 7 prix de vente dans nos vitrines et de les additionner. On peut gagner des bons d'achat de 100, 80, 50, 20, 10 et 5 francs. Les formulaires de participation se trouvent dans nos magasins et ne sont liés à aucune obligation d'achat. Le concours est ouvert jusqu'au 10 avril.



Nous offrons à nos clients de beaux

œufs de Pâques

de toutes les couleurs. Par ce geste, nous aimerions vous donner un avant-goût de la période pascalle.

Fêtez donc avec nous le 10^e anniversaire Frey à Sion. Venez donc chercher votre bouquet de fleurs, participez au concours ou goûtez un de nos beaux œufs de Pâques.



Vous êtes cordialement invités à fêter avec nous.

Vêtements



Place du Midi 24 - Sion

Vous aussi choisissez le garage
TECNORM
 le plus vendu en Suisse Romande
 • en béton armé
 • transportable
 • pose rapide et facile
 • plusieurs dimensions
TECNORM 1
 10. rue de Sion 1200 NYON 022/814287
 Représentant pour le Valais :
Francis MICHAUD
 1908 Riddes
 Tél. 027/86 35 19

A vendre
pneus regommés
 Prix imbattables
 Profil Michelin
 Pirelli
 10 00 x 20 240.-
 11 00 x 20 260.-
 12 00 x 20 280.-
 Tél. 024/33 15 37

Cherche
piano
 d'occasion
 Tél. 027/55 03 19 ou 55 44 83
 36-22807

Transformation et réparation de manteaux et vestes de
DAIM et CUIR
 R. Poffet, tailleur
 Ecluse 10, Neuchâtel
 Tél. 038/25 90 17

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

médiateur
 LA MARQUE DES CONNAISSEURS

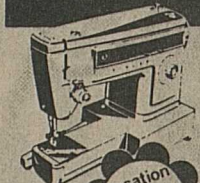
Audio et vidéo - entendre et voir à la perfection.

audio+vidéo

BRUCHEZ SA, électricité, MARTIGNY
 Radio - TV - Dépositaire MEDIATOR

Annonces diverses

Bras libre. Points fonctionnels. pour Fr. 690.-



Singer a également pour vous le modèle qu'il vous faut.
 Location Fr. 26.- par mois.
CENTRE À COUDRE SINGER
 A. Jacquier
 Rue de la Grande-Dixence 17
 1950 Sion
 Tél. 027/22 67 68

Machines à écrire



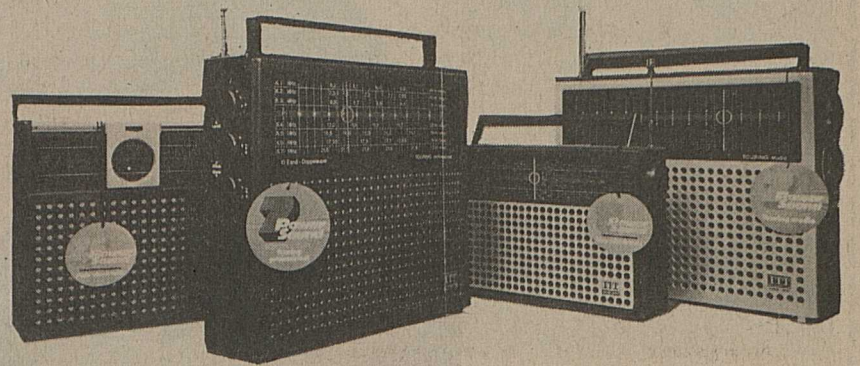
Location-vente
Hallenbarter
 SION
 Tél. 027/22 10 63
 Rue des Remparts



MEMMEL
 Qui dit Timbres pense à Memmel
 TIMBRES MEMMEL
 4000 BALE
 TEL. 061 35 02 35

67 055 personnes
 en Suisse romande, profitent déjà
 du Service
RADIO TV STEINER
 Et VOUS?

les cadeaux pour Pâques



exemple:

ITT Schaub-Lorenz
 POLO ELECTRONIC 107.
 L, M, FM et 2 Courtes.
 Prix catalogue 190.-

160.-

ITT Schaub-Lorenz
 TOURING PROFESSIONAL
 107 "Power-Sound":
 7 watts. L, M, FM et
 7 Courtes.
 Piles et secteur.
 Prix catalogue 485.-

390.-

ITT Schaub-Lorenz
 TINY ELECTRONIC 107.
 L, M, C et FM.
 Piles et secteur.
 Prix catalogue 150.-

120.-

ITT Schaub-Lorenz
 TOURING STUDIO 107
 "Power-Sound": 7 watts.
 L, M, 2 C et FM.
 Piles et secteur.
 Prix catalogue 375.-

320.-

Pour renseignements à domicile:
 tél. (027) 221719 ou 550425

pour ceux qui préfèrent le meilleur

RADIO TV STEINER

Sion, à l'entrée du restaurant du Centre de l'Etoile
 parking souterrain, tél. 027 23 28 27

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Découvrez avec nous
 la véritable **ITALIE**



l'art de l'hospitalité dans le pays de l'art

Mers - Montagnes - Lacs - Folklore

Manifestations artistiques - artisanat - mode - sports en toutes saisons - gastronomie et vins de qualité - variété de climats des Alpes à la Sicile - stations thermales - hôtels et pensions de toutes catégories - villages touristiques - campings - réseau serré d'autostrades, routes, lignes ferroviaires - relations aériennes, maritimes, lacustres - bons d'essence - facilités pour les musées d'Etat. Mille attractions dans une ancienne tradition de civilité, dans la chaleur humaine de sa population.

Pour tous renseignements:
Office National Italien du Tourisme (ENIT)

1204 Genève 3 Rue du Marché 3 Tél. (022) 28 29 22/23 Télex 289346
 8001 Zurich Uraniastasse 32 Tél. (01) 273 63 34 Télex 58869
 6900 Lugano Via Pretorio 1 Tél. (091) 3 56 66/2 52 72



La séduction d'un matin d'été!



La nature, grâce au parfum d'herbes sauvages, à l'arôme délicat de fruits mûris par le soleil, à la fraîche amertume de plantes spécialement choisies, fait du **CAMPARI** un apéritif incomparable.



Un vélo? OUI, si c'est **cielo**

équipement ^{choix} ^{qualité} ^{prix} **incomparables**

Quelques exemples parmi nos 55 modèles:

enfants	280.-	course 10 vit.	395.-
sport 3 vitesses	360.-	course tube Reynold	750.-
demi-course 5 et 10 vit.	dès 380.-	course professionnel	1300.-

La garantie de la marque

Les services du spécialiste

Sion : CYCLORAMA J. WILLY, rue de la Dixence
LOCHMATTER M., carrefour de la Matze

Sierre : VUISTINER, avenue de France

Martigny : GAY, av. du Gd-St-Bernard

Chamoson : MONNET H.

Vernayaz : COUCET

Monthey : MEYNET

Riddes : CONSIGLIO

Orsières : PIATTI L.

Saxon : FELLAY-PERRIER

Sallion : Crettenand R., garage de la Sarvaz

cielo

Profitez de nos prix discount

Grand choix de salons, chambres à coucher, meubles paroi

Salon transformable en lit 2 places dès Fr. 1315.-

Meuble paroi dès Fr. 890.-

Chambre à coucher dès Fr. 1590.-

MEUBLES
Sachat

Crédit jusqu'à 30 mois

Martigny, zone industrielle

Route du Guercet

Tél. 026/2 37.13 - 2 56 69

Pépinière H. Perréard
et L. Filippi

succ. de Meinrad Dirren
Chemin du Milieu 52

1920 MARTIGNY

Tél. 026/2 28 75

Tél. 026/2 35 17

- Arbres d'ornements et fruitiers
- Aménagement extérieur
- Bordures - Dallages
- Pavés en béton - Rocailles

Devis sans engagement

36-5240

Contrats de cultures 1976

LÉGUMES DE GARDE

Carottes - Céleris - Choux
Oignons - Pommes de terre
Autres articles sur demande

Surveillance des cultures, assistance technique gratuite aux contractants



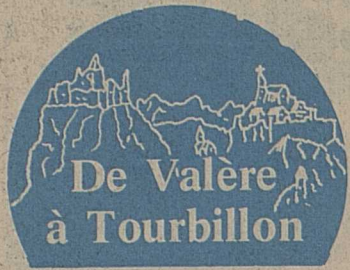
Produits antiparasitaires



Plastiques pour l'agriculture
Autres fournitures agricoles

PROFRUITS

Fédération des coopératives fruitières du Valais
et ses sociétés affiliées



Carrefours : pourquoi se presser ?

« Prendre le volant, c'est prendre des risques ! » Ce slogan doit faire réfléchir tout le monde. Sur la route, en effet, le danger est quasi permanent. Les usagers motorisés - la plupart du moins - en sont conscients.

Chacun doit donc redoubler de prudence au fil des kilomètres.

Il est un fait, nombre de conducteurs ont le don de mettre à dure épreuve vos nerfs. Ces conducteurs confondent facilement un carrefour avec un camping. Le feu passe au vert qu'ils continuent à rêver ou à parler avec le passager ou la passagère.

Les intempêtes coups de klaxons des autres conducteurs dénotent leur état d'énervement.

Mais en définitive pourquoi s'emporter, s'exciter, contre le comportement de ces « pantouflards » des carrefours ? Le piéton, vous le savez aussi, est roi sur les passages à bandes jaunes. Vous avez certainement constaté, comme moi, que certains étudiants traversent ces passages à la vitesse d'un escargot. N'essayez pas de faire un geste quelconque, car ils vous regardent, vous toisent d'un air moqueur en ayant l'air de vous dire : « Nous sommes les plus forts ! »

Mais oui, jeunes piétons, nous vous accordons ce droit. Mais lorsque vous serez des conducteurs à votre tour, vous resterez aussi très calmes, en méditant non seulement sur les qualités de la jeunesse mais aussi sur ses travers.

- gé -

Encore trop de passages à niveau en Valais

SION. - Depuis de longues années, la direction des CFF a établi un programme pour la suppression des passages à niveaux gardés ou non gardés. Si cette suppression n'est pas aussi rapide que certains le souhaiteraient, c'est avant tout une question financière. En effet, pour supprimer un passage à niveau il faut prévoir la construction d'un passage sous-voie ou sur-voie qui exige de lourds investissements.

Sur le plan du Valais

A l'heure actuelle, la situation est la suivante :

Sur la ligne CFF Saint-Maurice - Bouveret, il y a encore 33 passages à niveau gardés, non gardés ou privés. C'est beaucoup.

Sur la ligne des CFF Saint-Maurice - Brigue il ne reste plus, en tout et pour tout, que 15 passages à niveau gardés, non gardés ou privés.

Pour les fiancés et jeunes mariés

SION. - Le Centre de préparation au mariage (CPM) organise des rencontres à l'intention des fiancés et jeunes mariés.

Ces rencontres auront lieu : à

Notre tourisme et son avenir : surtout ne pas rester inactifs !

SION. - Le secteur touristique résiste relativement bien aux conséquences de la récession économique qui frappe, à des degrés divers, les différents pays d'Europe dont la Suisse. Il va sans dire que les responsables ne restent pas inactifs.

Le temps où l'hôtelier attendait ses clients est révolu, maintenant il doit aller les chercher, les inviter à venir chez lui, non seulement dans les autres cantons, mais aussi dans les autres pays. La plupart des stations imaginent des formules nouvelles, des arrangements particuliers et mettent l'accent sur l'accueil.

Le professeur Morisson relevait dans un rapport ce qui suit :

« Dans l'ensemble, le tourisme suisse a peu profité de la grande expansion des années 1960. Quelques chiffres sont significatifs. Le nombre de nuitées dans les hôtels a augmenté de 2% par an entre 1962 et 1972 contre 10 à 15% par an dans plusieurs pays d'Europe méditerranéenne. L'offre de services touristiques en Suisse, premier pays

d'Europe pour ses traditions et son équipement au début du XX^e siècle, s'est trouvée en partie inadaptée à la demande actuelle.

En effet, au tourisme riche des années 1860-1930, a succédé un tourisme populaire depuis 1955-1960. Or les pays méditerranéens ont inévitablement l'avantage parce qu'ils peuvent offrir des vacances meilleur marché que les pays de montagne. Quelles que soient les activités pratiquées à la montagne, ski, patinage, alpinisme, natation, tennis, et quel que soit le mode d'habitat choisi, le touriste y dépensera toujours beaucoup plus qu'au bord de la mer dans un pays chaud.

Le marché des classes moyennes

La clientèle touristique peut se répartir en trois catégories :

- la classe riche
- la classe moyenne
- la classe populaire.

La recherche d'un tourisme populaire serait un erreur pour de nombreuses raisons. Les dépenses de ces touristes, soit campeurs, soit clients d'hôtels, par l'intermédiaire de groupes, qui imposent de très bas tarifs aux hôtels, sont toujours faibles. Dans certains pays, on commence à s'en rendre compte et à regretter leur présence. Le tourisme suisse a une tradition de qualité et vu le coût de la main d'œuvre, il ne peut pas rivaliser par les prix avec les pays méditerranéens. Enfin le développement d'un tourisme populaire ferait perdre au Valais le tourisme de luxe : quelle serait la réaction de la clientèle habituelle des stations du Haut-Plateau si elle était entourée de campings ? En revanche, le tourisme aisé, mais non de luxe comporte des possibilités qui n'ont pas été assez exploitées. Cette catégorie de tourisme est nombreuse. Ce marché potentiel est suffisant pour le Valais.

Les moyens à mettre en œuvre

Pour augmenter la clientèle, de nombreux moyens doivent être mis en œuvre :

1. Une publicité intelligente est de plus en plus indispensable.

2. La clientèle des classes moyennes, à la différence de la clientèle riche, est obligée de calculer son budget vacances. L'offre de nombreux forfaits d'hiver et d'été (week-end ski avec train ou avion et remontées mécaniques, séjour d'été avec accès à des équipements sportifs) attireraient en nombre la clientèle. Ceci permettrait aux hôtels d'augmenter leur taux d'occupation sans passer par les groupes.

3. Il conviendrait de développer les formules intermédiaires entre l'hôtel et la location, tout en restant dans des prix moyens.

4. La qualité doit rester le grand souci de tous les hôteliers valaisans. Le remplacement de la clientèle anglaise par les français et les belges exige une restauration originale et de qualité. Sans une politique à long terme de formation, l'expansion du tourisme en Valais risque de remettre en question le maintien de la qualité qui a fait la réputation de la Suisse et à laquelle s'attend le client.

La qualité de l'environnement humain et naturel

Alors que les conditions de vie dans les grandes villes (pollution, bruit, insécurité, anonymat et isolement) rendent de plus en plus aigu le besoin de retrouver des conditions de vie saines et des relations humaines, alors que le littoral de bien des mers est pollué, le Valais peut offrir un milieu humain stable et un milieu naturel préservé.

Pour conserver un tel avantage, ce sont tous les villages et notamment les agriculteurs qui ont un rôle à jouer, l'eau, l'air pur, le calme vont devenir des arguments touristiques déterminants.

- gé -

Une action bas prix qui soulage le budget des ménages

SION. - Une étroite collaboration entre producteurs et commerce est toujours de nouveau au profit des consommateurs. C'est grâce à la coopération entre le marché spécial de volaille et l'association des producteurs SEG que pendant une vente spéciale jusqu'au 29 mars des poulets surgelés pour famille sont vendus à cinq francs ou moins par kilo dans les magasins spéciaux, les boucheries, les grands magasins, etc. Le poids varie entre 1200 et 1700 g. Leur viande est d'autant plus tendre, économique, savoureuse et fortifiante que pour ces poulets la précongélation se fait toujours sans eau avec de l'air refroidi. Cette volaille provient exclusivement d'élevage de campagne, sans antibiotique.

Il existe des douzaines de manières de préparer les poulets : sur le grill, au pot, au four dans une feuille d'alou, découpés dans la poêle, etc. La ménagère avisée les met directement après l'achat et sans les décongeler d'abord, dans le congélateur et s'assure ainsi des provisions qui se conservent deux à trois mois.

Un bon conseil :

Dégeler trop rapidement les poulets peut diminuer la qualité de la chair. On recom-

mande donc de décongeler les poulets dans le frigidaire (12 à 17 heures) ou à température de l'appartement (5 à 9 heures) dans un plat. On sort d'abord le poulet du paquet. Avant la préparation, la viande doit être entièrement dégelée. Le poulet est facile à digérer, contient peu de graisse et beaucoup d'albumine.

FLP

Annie Girardot, ce soir au théâtre de Valère



SION. - C'est dans un monologue crépitant, hurlant, que le public se fera engueuler par Annie Girardot, qui sera sur scène vendredi soir, autrement dit ce soir au théâtre de Valère.

Il ne s'agit pas d'une pièce, mais d'un rôle unique. Annie Girardot devient une maîtresse d'école ayant pris un peu d'âge, faisant la classe de septième - et nous serons ses élèves.

Nous en entendrons des vertes et des pas mûres. Maltraités à souhait comme des grands gosses perdus de vices par un prof complètement dingue, nous serons vulgairement sonnés. Mais nous sommes avertis, nous savons ce qui nous attend dans ce « one-woman show ».

Il va falloir tenir le coup, car Annie Girardot se livre à une performance extraordinaire, aussi fatigante pour elle qu'écrasante pour nous.

Ce morceau de « bravoure » est dû à Roberto Athayde, jeune auteur brésilien. Il a été adapté par Jean-Loup Dabadie.

Je crois qu'on jouera à guichet fermé. Cela veut dire que le public, sans doute averti, ne craint pas l'affrontement avec cette maîtresse d'école choquante et terriblement agressive.

Et puis, il faut bien le dire, Annie Girardot, grande comédienne, ne vient pas tous les jours à Sion faire un numéro où la virtuosité devrait l'emporter sur la trivialité.

f.-g.-g.

DEUX FILMS DES PATOISANTS D'HERÉMENCE

HERÉMENCE. - Chaque année, au mois de mars, les « Amis du patois d'Héremence » présentent à la population : théâtre, chansons, contes, etc., le tout dans l'authentique patois de l'endroit.

Dans ses activités, « l'Amicale des patoisants d'Héremence » a eu l'heureuse idée de constituer des archives où sont déposés tous les documents ayant trait aux traditions, aux coutumes, au parler.

De plus, les patoisants d'Héremence viennent de terminer deux films représentant

d'anciennes professions aujourd'hui disparues.

La projection de ces films a remplacé cette année le traditionnel théâtre en patois. Deux séances ont déjà eu lieu, mais deux autres séances sont encore prévues selon l'horaire ci-après :

- Le dimanche 28 mars à 20 heures à l'ancienne maison de commune d'Héremence.
- Le dimanche 4 avril à 20 heures à la salle de gymnastique d'Euseigne.

LE PRINTEMPS DE LA MODE A DÉFILÉ AU CENTRE MÉTROPÔLE

SION. - Salle comble hier après-midi au Centre Métropole de Sion ! Un public, bien sûr, essentiellement féminin mais pratiquement sans distinction d'âge, à l'image d'ailleurs du fort sympathique, et surtout élégant défilé de mode qui anima l'étage supérieur pendant plus de 100 minutes !

Peut-on qualifier un tel défilé de « sans âge » ? Bien sûr, puisque c'est sa diversité qui en a fait, pour nos compagnes, le charme essentiel.

Imaginez qu'on ait présenté uniquement des modèles époustouflant par leur coupe, aux prix inabornables, portant tous la signature de grands couturiers. Ces modèles auraient été certes, magnifiques, mais dans... 98 % des cas inaccessibles au commun des mortels.

Le charme donc du défilé du Centre Métropole c'est de soumettre à une clientèle exigeante et voulant, elle aussi, suivre « le vent de la couture » des modèles à la fois seyants, « dans le vent » et à des prix adaptés aux circonstances du jour.

Et la réussite fut complète !

Tout d'abord, pour les tout petits, avec des ensembles qui en font de vrais petits dieux !

Ensuite, pour la jeunesse où vraiment cette année une nouvelle fois le jean's fait fureur et tient le « haut du

pavé ». Blousons, manteaux, pantalons, gilets, jupes, tout, absolument tout s'auréole du bleu désormais légendaire de cette fantastique « salopette à l'américaine ». Pour Madame, le deux-pièces aux couleurs unies ou à rayures mais toujours claires lui redonnent une seconde jeunesse ! Et les manteaux printaniers suivent cette ligne légère dans la coupe et vive dans la teinte.

De quoi satisfaire les tout petits ! De quoi faire vivre à 100 à l'heure la jeunesse actuelle ; de quoi embellir la sérénité de Madame. Bref, une centaine de modèles agréablement présentés par les maisons Migros, Contis, Beldona, les chaussures Madeleine et les bijoux Richard ! Et puis, surprise, il y avait même de seyants complets messieurs, eux aussi véritablement « dans le vent ».

Une « revue de mode » à la valaisanne avec des modèles actuels et suivant parfaitement le goût du jour : ce fut le défilé du Centre Métropole. Et croyez-moi, tout n'est pas vendu ! Uniquement dans les jean's plus de 1000 modèles vous attendent ce week-end !

(Photo NF)



Un publi-reportage NF-SET

Affaires immobilières

A louer à Sierre, immeuble Métropole

appartement 4 1/2 pièces de 140 m²
appartement 3 pièces de 80 m²

Tél. 027/22 28 75

36-2653

A vendre à 4 km de Bulle, 25 km de Lausanne, 50 km de Berne, proximité station ferroviaire, vue panoramique imprenable

propriété privée

Immeuble en parfait état d'entretien, tout confort, comprenant: 3 grands salons, cuisine équipée avec dépendances, 11 chambres avec eau chaude et froide, balcon. Salle de bains, 3 douches et toilettes à tous les étages. Terrain aménagé de 4200 m². La totalité du matériel et mobilier d'exploitation est comprise dans le prix de vente. Possibilité d'exploiter comme pension avec patente. Convientrait tout particulièrement comme maison de repos, congrégations religieuses ou pour instituts. Conditions de vente très avantageuses. Pour traiter: Fr. 150 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à Agence immobilière Clément Grand-Rue 12, 1635 La Tour-de-Trême Téléphone 029/2 75 80

17-13610

Verbier

Famille cherche chalet ou appartement 3 chambres, salon, confort Location à l'année

M. Willemin, av. des Alpes 102 Neuchâtel. Tél. 038/24 28 51 du lundi au vendredi 28-634

A louer à Sion, à 15 minutes du centre

3 1/2 et 4 1/2 pièces

tout confort, dans immeuble neuf Dès Fr. 360.-

Joseph Pellet 20, rue de la Dent-Blanche Tél. 027/22 16 94

36-263

Cherchons dans la région Châble - Villette - Colterg - Montagnier

appartement à louer 4 1/2 pièces

non meublé, avec confort

Tél. 026/7 93 18 dès 18 h. 30 36-22754

A vendre

appartement

dans chalet 3 pièces. Meublé Confort. Prix Fr. 110 000.- Valais central

Ecrire sous ch. P 36-22650, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre

terrain à bâtir

à Saillon/Valais. Situation idéale Plusieurs parcelles de 800 à 2500 m²

Ecrire sous ch. P 36-22798, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre, à Martigny, zone réservée villas

appartement 4 pièces

A louer à Martigny, dans immeubles résidentiels, construction récente

appartements 3 1/2 pces

Pour tous renseignements: bureau d'architecture Michel Jacquéroz 1920 Martigny, tél. 026/2 36 44 36-90132

A louer à Martigny, quartier très bien situé

bureaux (80 m²)

Prix très intéressant

Date d'entrée à convenir

Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Martigny, quartier très bien situé

appartement 3 1/2 pièces appartement 2 1/2 pièces

Date d'entrée à convenir

Agce immobilière Armand Favre, Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre

terrain

tout équipé

En zone chalet. Accès voiture été-hiver. Station Haute-Nendaz/Valais. 600 m² à Fr. 38.-

Ecrire sous ch. P 36-22251, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Sion, rue du Sex

magnifique appartement 3 1/2 pces

situé au 3^e étage Toutes les pièces plein SUD Place de parc privée

Prix Fr. 146 000.- Hypothèque à disposition Pour visites tél. 22 05 67 le matin

36-1337

A louer à Sion dans villa

petit appartement 3 pièces

convenant pour personne seule Tranquillité Libre tout de suite

Tél. 027/22 29 74

36-300780

Dans villa à Vétroz à louer au 1^{er} étage

appartement 2 pièces

cuisine, balcon, garage et jardin

Tél. 027/22 56 81

36-300778

A louer pour Pâques à Plan-Mayen

petit chalet

Prix modéré

Tél. 027/43 24 74 143.147.170

MONTHEY A louer

appartement neuf

agencé 4 1/2 pièces

Fr. 460.-

Pour visite: 025/4 44 42 36-2653

MONTHEY A louer

appartement neuf, agencé 3 1/2 pièces

Fr. 350.-

Pour visite: 025/4 44 42 36-2653

A louer à Arbaz

2 appartements

1 de 3 pièces 1 de 2 pièces

Tél. 027/38 20 58 à partir de 19 h.

36-300772

M APPARTEMENTS A LOUER

M. CLERC - Régisseur patenté 39, av. de la Gare - 1950 SION Tél. 027 / 22 80 50 - 52

à Sion et environs 4 1/2 pièces dès Fr. 500.-

A louer à Sion, avenue du Midi 10 au 4^e étage de l'immeuble de la MOBILIERE SUISSE ASSURANCES bureaux

formés de trois locaux, dont deux communicants, surface totale 100 m² Loyer Fr. 70.- le m² Place de parc dans garage collectif

Pour tous renseignements: tél. 027/22 54 56 int. 19 Mobilier Suisse, agence générale W. Kraft, Sion 36-404

A vendre à Veyras au 3^e étage d'un immeuble construit en 1964

appartement 100 m²

avec place de parc dans garage commun Prix intéressant Pour tous renseignements s'adresser à Agce Marcel Zufferey, Sierre Tél. 027/55 69 61

SAINT-MAURICE

A vendre

MAISON À RÉNOVER de 2 appartements avec dépendance et jardin Fr. 35 000.-

Nécessaire pour traiter: Fr. 15 000.-

Tél. 025/3 63 88 36-260

Les nouveaux complets sont là - chez Frey.



Frey
L'élégance dernier cri: Prince-de-Galles
250.-

Magnifique tissu léger, 45% laine de tonte/55% polyester.

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 22 54 92/22 83 22 Vêtements Frey, Sierre, Centre Commercial, ☎ 55 26 50 Vêtements Frey, Monthey, Centre Commercial, ☎ 4 48 11

TREVIRA

Emprunt en francs suisses

COMMONWEALTH OF AUSTRALIA

Emprunt 6 % 1976-91 Australie de Fr. s. 100 000 000.-

(Numéro de valeur 639132)

Prix d'émission: 100% Durée: 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

26 au 31 mars 1976, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 6% p.a.; coupons annuels au 15 avril.
- Coupsures:** Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.- nom.
- Remboursement:** Amortissement à partir de 1980 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1982 avec primes dégressives commençant à 102%.
- Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Impôts et taxes:** Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		

SAINT-MAURICE
Dimanche 28 mars à 15 h. 30

En multiplex:

- Café de la Place
- Café du Nord
- Hôtel des Alpes
- Café des Arcades
- Café du Simplon
- Café de l'Hôtel-de-Ville
- Café du Mazot
- Café du Commerce
- Café des Cheminots

LOTO

Aperçu de nos lots: 2 voyages à Palma de Majorque par avion, pension complète téléviseur portatif - montres - 2 pendules neuchâtelaises - un mini-vélo - une caméra super 8 - un grill - fours à raclette - 7 jambons - 18 fromages - demi-porcs

de l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins, section de Saint-Maurice

1 fois 25 séries après-midi seulement

Abonnement: prix choc! Fr. 25.- au lieu de Fr. 88.-

Offres et demandes d'emplois

Si vous avez une bonne culture générale,
Si vous êtes de bonne présentation,
Si vous avez une voiture,

nous vous offrons un poste de

VISITEUR-DÉLÉGUÉ

à temps partiel (travail du soir) pour le Valais romand.

Convierait à instituteur ou employé de bureau. Clientèle désignée, travail intéressant.

Ecrire ou téléphoner à Cidice S.A.

Beaumont 6
1700 Fribourg

Tél. 037/24 03 41

17-22711

Primus SA - Protection incendie
cherche

jeunes vendeurs dynamiques

provenant de toutes branches, voulant prouver leurs capacités dans la vente de nos articles.
Ce poste consiste à équiper les zones résidentielles, les fermes et les petites entreprises d'extincteurs propices
Très bonne rétribution

Envoyer votre offre à :
Primus SA, case postale
1012 Lausanne
Tél. 021/28 45 55

895653

Cherchons pour le 1^{er} mai ou plus vite

jeune sommelière

évent. débutante, bon gain, nourrie, logée (petit appartement dans la maison), congé tous les dimanches

Fam. Hug, café de la Place
1806 St-Légier, tél. 021/53 10 37

36-22846

Provins-Valais cherche

apprentie employée de secrétariat

Entrée en fonctions début juillet

Tél. 027/21 21 41
M. Michel Morend

36-5227

L'hôtel Pierre-des-Marmettes à Monthey
cherche tout de suite

jeune commis de cuisine

Bon salaire. Place à l'année
Nourri et logé à l'hôtel

Prière de s'adresser à la direction
ou tél. au 025/4 15 15

36-3421

Bureau d'architecture à Verbier
cherche

un dessinateur-architecte

ayant quelques années d'expérience, présenter offre avec C.V. et certificats

Ecrire sous ch. P 36-22816 à Publicitas, 1951 Sion

Hôtel col de La Forclaz
1920 s/Martigny cherche

femme de chambre

Entrée tout de suite ou à convenir

S'adresser à :
M. Jean-Claude Gay-Crosier
Tél. 026/2 26 88

36-90153

Jeune couple habitant Zurich
cherche

nurse diplômée ou jardinière d'enfant

pour s'occuper de leur fils (1 an) à partir du 15 mai

Tél. 01/810 71 22 et demander
M. Guggenheim

Cherchez-vous une

situation indépendante

et des possibilités de gain plus grandes ?

Nous vous offrons un poste de représentant dans notre organisation (assurance-vie) pour les secteurs Vaud et Valais.

Une formation scolaire spéciale n'est pas absolument nécessaire.

La mise au courant est faite par nos soins. Nous vous fournissons des adresses.

Fixe, commissions, frais. Prestations sociales étendues.

Informez-vous, sans engagement, à case 565, 1000 Lausanne 17 ou par téléphone au 20 33 81.

44-3011

Compagnie d'assurances - branches choses, avec extension future aux branches accident, maladie et R.C. - cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un agent principal

pour l'ensemble du Bas-Valais. Ce poste convierait particulièrement à un assureur vie indépendant, ou à comptable ayant son propre bureau. Commissions intéressantes d'acquisition et d'encaissement.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre A 60638-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Bouby Sports, magasin de sports,
3963 Crans-Sierre cherche

vendeuse qualifiée

parlant allemand, français. Pour confection hommes
entrée 1^{er} avril 1976.

Tél. 027/41 40 70

36-687

Restaurant La Villa Eugénie,
Saint-Gingolph,
cherche

sommelier (ière)

connaissant parfaitement le service de restauration

1 garçon de cuisine

Entrée 1^{er} avril ou à convenir

Tél. 025/7 51 76

36-3423

Entreprise construction cherche

employé - employée de bureau

Horaire : tous les après-midi, du lundi au vendredi

Ecrire sous ch. P 36-900954, à Publicitas, 1951 Sion

Raffina SA, Monthey

Tél. 025/4 13 59

cherche

serviceman

pour sa station de Vernayaz

Entrée tout de suite

36-100162

Dubuis & Dussex SA pour Gesteb
cherche

1 chef mineur 3 mineurs

pour l'Arabie saoudite

Faire offres ou se présenter à l'entreprise Dubuis & Dussex SA
Rue du Scex 4, Sion

36-2023

Proval SA - Charrat
engage

personnel féminin

pour triage et conditionnement fruits et légumes. Et

ouvriers de dépôt

Entrée immédiate
Tél. 026/5 46 13 - 5 44 14

36-22693

Nous cherchons pour le 1^{er} mai ou date à convenir

femme de chambre-lingère

Travail indépendant

Tél. 026/4 91 62

36-3482

d'aide de ménage

bon salaire, congés réguliers, vie de famille

Hôtel de la Couronne
2103 Brot-Dessous (NE)
Tél. 038/67 11 42

Café-restaurant National,
Chippis
cherche

sommelière

Tél. 027/55 11 80

36-22728

Tea-room Ticino,
Sion
cherche

serveuse et auxiliaire

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 027/22 38 08

36-22758

Fourrures

Artisan transforme vos fourrures à la dernière mode.

Réparations, nettoyage, etc. Travail soigné.

Tél. 021/23 91 07

22-939

Annonces diverses



VOYAGES L'Oiseau Bleu

- Pâques à Rapallo
17-19 avril Fr. 250.-
- La Hollande
2-8 et 9-15 mai
- Assise - Rome - Florence
31 mai - 6 juin
- Côte d'Azur
27-31 mai, 5 jours Fr. 410.-
- Normandie - Bretagne
5-12 juin
- L'Angleterre
10-18 juillet
- Assise - Cascia - Loreto
22-25 juillet
- Lourdes (pèlerinage diocésain) 10-17 mai et 18-24 juillet
- Abano (bains de boue)
19-30 avril - 17-28 mai

● Spécial 3^e âge

Tessin 7-8 avril
Fr. 100.- tout compris

● Notre programme 76

A. Melly, Paradis 5, Sierre
Tél. 027/55 01 50

36-4689

Extension autos

Joe ZUCCATTI
74, rue de Lausanne 022/32 11 35

Parc d'occasions :
129, rte de Meyrin. Tél. 96 05 06

Citroën 2 CV 4	70	1 950.-
Mini 1000	70	2 950.-
VW 1300 L	68	3 450.-
Peugeot 304	70	3 450.-
Citroën Dyane 6	73	3 950.-
Renault 4 Combi	72	3 950.-
Amphicar	68	3 950.-
Kadett, 2 p.	71	3 950.-
Fiat 124 S	70	3 950.-
Peugeot 204 GL	71	4 650.-
Mini 1275 GT	72	4 950.-
Mini 1000	74	5 450.-
Fiat 128 cpé 1100	72	5 950.-
Ranger 2,5, 4 p.	72	5 950.-
Alfa 1750 berline	71	5 950.-
R 12 Gordini	72	5 950.-
Fiat 128 familiale	73	5 950.-
Kadett 1,9 cpé	71	5 950.-
Alfasud	73	6 950.-
Manta 19 SR	72	6 950.-
Fiat 128 cpé 1300	73	7 450.-
Opel 1900 S, 4 p.	72	7 950.-
Fiat 128 cpé 1300	74	7 950.-
Fiat 124 cpé 1800	73	8 450.-
Kadett caravan	74	8 450.-
Ascona 16 S aut.	74	8 950.-
Opel 1900 S, 4 p.	73	8 950.-
Peugeot 504 GL	73	8 950.-
Opel GTL 1900	73	8 950.-
Fiat 131 1300, 4 p.	75	9 950.-
Granada 2,3 break	73	8 950.-
Commodore GS	73	11 900.-
Manta GT/E	74	11 900.-
Mercedes 280 SL	68	18 900.-
Mercedes 280 S	73	25 900.-

Garanties - Leasing - Crédits

Avec HOME+FOYER,

spécialiste de la villa,

le client est roi. Plus de 20 ans d'expérience et 3000 heureux propriétaires le prouvent.

construit par nos soins - construit avec soin

BON pour catalogue en couleurs

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
No postal _____
Lieu _____

Coopérative de construction
HOME+FOYER/HAUS+HERD
1018 Lausanne
50, rue du Châtelard Tél. 021 36 10 61
Baden Bienna Herzogenbuchsee
Lucerne Sissach Wilt SG

325 b

Assemblée de la Société de développement de Sierre et environs

« 1976 sera une année très dure » !

SIERRE. - Mercredi soir, à la salle de récréation de l'hôtel de ville, M. Simon Derivaz, président du comité, ouvrait à 20 h. 15 l'assemblée de la Société de développement de Sierre et environs.

Il salua, pour débiter, la présence de MM. Pierre de Chastonay, président de Sierre et conseiller national, Jean de Chastonay et Max Zwissig, anciens présidents de la société, M. Bergerand, vice-président de la commune, Victor Berclaz et Peter Blatter, conseillers, Pierre Champion, directeur de l'office du tourisme, ainsi que M^{me} Pont, députée et les membres présents.



On reconnaît, à la table du comité, de gauche à droite, MM. Michel Hagmann, Pierre Champion, Simon Derivaz, Walter Schöchli et André Oggier.

M. Champion fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui n'amena aucune remarque.

M. Derivaz, dans le rapport du comité releva que « 1976 sera une année très dure ».

Le tourisme à Sierre

Le président de la société de développement poursuit : « Si le total des nuitées démontre qu'en 1974 nous avons bien résisté à l'amorce de récession, il n'en a pas été de même en 1975.

Le recul s'inscrit aussi bien dans l'hôtellerie que dans le camping et il eût été bien

plus important si nous n'avions pas bénéficié de l'été Rilke. »

Evolution des nuitées

	1974	1975
Hôtels	69 646	59 932
Campings	141 512	133 477
Chalets	3 600	3 855
Divers	2 048	2 916

« Au vu de ces chiffres, nous nous devons de constater que (...) nous sommes loin des études prospectives des spécialistes ! »

Dans le contexte de l'application de la nouvelle loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement, il faut préciser que la commune de Salquenen a confié à la société de Sierre le droit de percevoir la taxe de séjour. Mais la sous-section de Loye-Itravers quitte la SDS pour créer à Grône une société de développement locale. Ce qui ne nuira en rien aux bons rapports d'amitié qui s'étaient noués.

M. Pierre Champion, dans son exposé, rappelle que « 1975 a été marqué par trois événements essentiels :

1. L'été Rilke avec les voyages de propagande en Suisse et à l'étranger ; les multiples séances d'organisation et les nombreux articles et service de presse ; 2. la lutte contre la première loi sur le tourisme ; 3. le lancement d'une formule nouvelle de publicité pour Sierre avec le premier voyage à l'étranger des hôteliers. »

Les comptes sont acceptés après lecture et la décharge des contrôleurs, MM. Marius Bergerand et Marin Solioz, donnée sans opposition.

Un nouveau comité

Le mandat des membres du comité arrivant à échéance, il fallut procéder aux nominations statutaires.

Sur proposition de M. André Oggier, président de l'Association des hôteliers siérois, M. Constantin de Salquenen est élu, donnant par le fait même un second représentant à l'AHS.

En vertu des nouveaux statuts, la municipalité, par MM. Pierre de Chastonay et Pierre Blatter, siègera au comité.

M. José Hertz, président de l'Association des commerçants siérois présenté par M^{me} Pont, remplacera M. Paul Métrailler, démissionnaire.

MM. René Arbellay, de la SD de Grône et Alberto de Chastonay se retirent également.

Les autres membres du comité se virent confirmer dans leur fonction. Le président et les vérificateurs acceptèrent eux aussi d'être reconduits.

Haut-Valais

Au Torrenthorn: un skieur grièvement blessé

LOÛCHE-LES-BAINS. - Hier, peu avant midi, un skieur d'origine française, pratiquant son sport favori dans la région du Torrenthorn fit une chute brutale. L'organisation de secours de la station lui prodigua les premiers soins en attendant l'arrivée d'un hélicoptère d'Air-Zermatt, piloté par Tony Loetscher, assisté de Pierre Geiger. Hissé sur un brancard spécial, le blessé a été directement conduit - vu son état - à la clinique pour paraplégiques de Genève.

A l'abri des avalanches

SIMPLON-VILLAGE. - Le fait n'est pas nouveau : les paysans de Simplon-Village, en cas de danger d'avalanches, ne sont pas tous en sécurité lorsqu'ils empruntent le chemin qui conduit à leurs anciennes étables, éloignées de la localité pour la plupart.

C'est la principale raison pour laquelle de nouvelles écuries ont été construites dans la périphérie du village, en des lieux plus sûrs. Pour l'heure, huit bâtiments du genre, soit

communautaires, soit individuels, propres à abriter 120 têtes de gros bétail au total, ont été récemment mis sous toit. Ces réalisations, bien sûr, sont également en rapport avec la politique d'assainissement appliquée en faveur de l'agriculture de montagne. Dans leur ensemble, les résultats de cette nouvelle conception sont satisfaisants et laissent d'ores et déjà entrevoir que producteurs et production en sont nettement bénéficiaires.



De nouvelles étables construites dans la périphérie du village.

Une résolution pour la sauvegarde de Géronde

Dans le chapitre des divers, une résolution pour la sauvegarde de Géronde fut votée à l'unanimité :

Réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Simon Derivaz, le 24 mars 1976, la Société de développement de Sierre et environs a pris acte avec désappointement du rejet du recours déposé auprès du Conseil fédéral par le conseil communal demandant d'interdire aux CFF l'implantation de pylônes imposants qui dénatureront la colline de Géronde. L'autorité fédérale se retranche derrière le fait que la décision de cette implantation a été prise quatre ans avant l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral sur la protection de la nature et des sites.

Ainsi, le droit prime sur la sauvegarde d'un patrimoine auquel les Siérois et tous les Valaisans ont profondément attachés.

L'assemblée générale de la Société de développement de Sierre et environs souhaite,

à l'unanimité, que les CFF acceptent l'arrangement à l'amiable (passage de la ligne au sud de la colline) qui leur sera encore proposé par le conseil communal.

Elle profite de l'occasion pour réitérer son entière adhésion aux efforts entrepris par le Comité d'action pour la sauvegarde de Géronde et le conseil communal pour convaincre le Service des routes nationales de se rallier aux conclusions de la commission communale de l'aménagement du territoire qui permettraient d'éviter la construction de l'autoroute sur le lac de Géronde.

On voit ainsi que si, sur le plan juridique, rien ne peut être encore entrepris, une solution de ce problème à l'amiable reste possible.

Le directeur du tourisme en profita pour présenter les nouveaux posters réalisés pour la propagande et qui seront pour la première fois accrochés le 29 avril à la foire de

Bâle, au restaurant Provins d'ailleurs décoré « à la siéroise ».

Rawyl ou double voie au Lötschberg ? cette question, pendante à Berne, vint sur le tapis mercredi soir.

Il semble, à ce propos, que nos voisins bernois ne se soucient pas trop de l'avancement des travaux.

Or si le doublement de la voie de chemin de fer dans le Haut-Valais est une bonne chose, le creusement du Rawyl constituera l'un des principaux traits d'union avec la Suisse allemande, donc vital pour notre canton et pour le district de Sierre.

Des assurances ont été fournies dans un sens positif à M. de Chastonay, mais à quand une réalisation concrète ?

Le verre de l'amitié, partagé dans la sympathie qui avait caractérisé toute la manifestation, mit un terme à cette importante assemblée.

Des contrôles nécessaires organisés par le TCS à Noës et à Monthey

Reine de notre époque, arrière-petite-fille de Centaure, la voiture est célébrée sous toutes ses formes. Mais, pour qu'elle conserve la sienne, il convient, de temps à autre, de la remettre entre les mains des spécialistes. Seuls ces derniers sont à même d'en déceler les petites faiblesses ou les fatigues paraissant avec l'âge.

C'est pourquoi la section valaisanne du TCS, avec la collaboration des grands magasins La Placette organise des contrôles indispensables si l'on veut maintenir à un haut niveau la qualité de la motorisation.

Pour être sûr du bon état de notre corps, il nous faut consulter un médecin.

Pour savoir si tout marche bien, on fera ausculter la machine, reine-objet-de-notre-fierté par les « médecins » de la mécanique automobile. On ne peut circuler qu'avec des véhicules en parfait état, donc régulièrement inspectés.

Ces contrôles ont débuté avant-hier à Noës-Sierre. Le premier jour, 110 automobilistes avaient déjà présenté leur engin aux deux experts, MM. Victor Kronig chef de

groupe et Michel Hugon, patrouilleur du TCS.

Au Centre commercial de Noës, ces contrôles prennent fin ce soir vendredi.

Mais ils auront lieu encore à Monthey, à La Placette également, mardi 30 et mercredi 31 mars, ainsi que le jeudi 1^{er} avril de 9 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Sur notre photo, prenant soin d'une voiture, à gauche, M. Victor Kronig, chef de groupe et à droite, M. Michel Hugon, patrouilleur du TCS.

Maitrise fédérale

SIERRE. - Nous apprenons avec plaisir que M. Gabriel Zufferey, ingénieur, fils d'Alphonse, entrepreneur à Sierre, a brillamment réussi sa maîtrise fédérale d'entrepreneur.

Nous le félicitons vivement et lui souhaitons une fructueuse et heureuse carrière.

La Cécilia de Chermignon en concert

Samedi, aura lieu à Chermignon à 20 h. 15, un grand concert donné par la fanfare Cécilia, sous l'expertise direction de M. Joseph Clivaz.

Un programme varié enthousiasmera sans doute les plus exigeants.

PROGRAMME

1. Punchinella, marche (W. Rimmer)
2. L'Italienne à Alger, ouverture (Rossini)
3. Cléopâtre, variations piston (E. Danaré), soliste : Paul-Michel Rey
4. Spanish Eyes (Kaempfert)
5. Marsch Bereit (A. Wey)
6. Army of the Nile (J. Alford)
7. Carnaval de Venise (Arbau), variations piston J.-Ch. Dorsaz, soliste : Laurent Clivaz
8. Rakoczy, ouverture (K. Béla)
9. Jeu de basse (M. Carron)
10. Portuguese party (G. Vinter)
11. Quality-Plus (F. Jewell)

(Commun. publ.)

Il y en a pour 20 millions de lires Tableaux volés retrouvés

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - Les carabinieri du val Sesia ont récupéré, dissimulés dans un chalet du fond du vallon, une vingtaine de tableaux récemment volés dans une villa de Gattinara. Le butin est évalué à 20 millions de lires environ. Au moment de sa disparition, on

avait supposé que les voleurs avaient exporté les toiles en Suisse. Ces toiles ont été retrouvées emballées dans des sacs en plastique, en compagnie d'antiquités probablement volées dans une église de la région. La police est sur la piste de trois suspects.

PLUS BEAU QU'AVANT...

COL DU SIMPLON. - Il y a un peu plus d'une année, une gigantesque avalanche, par un chemin inhabituel, est venue s'écraser contre la véranda de l'hôtel Bellevue, sis au sommet du col. En pleine nuit, elle avait surpris dans leur sommeil les patrons de l'établissement, qui en furent heureusement quittes pour la peur. En revanche, les dégâts furent importants. La véranda, notamment, qui sert de salle à manger, avait particuliè-

rement souffert. Quelque 300 000 francs ont été investis pour la réparation des dommages et la remise en état du local qui, aujourd'hui, s'avère être plus beau qu'avant.

La fin des travaux coïncide avec l'arrivée de nombreux touristes de passage, précédant la traditionnelle évasion pascale. Pour cette période, l'établissement - principal moteur du tourisme de la région - annonce d'ores et déjà complet.



L'établissement dont la véranda, au premier plan, avait particulièrement souffert de la furie blanche.

La constellation des contribuables...

NATERS. - Dans le cadre de l'assemblée primaire de Naters consacrée aux comptes 1975 de la municipalité, l'administration communale a publié un tableau de la « constellation » fiscale de l'ensemble des contribuables. On y constate, notamment, que le nombre total de ces derniers s'élève à 2585.

124 sont imposés sur un revenu allant jusqu'à 5000 francs, 271 de 5001 à 10 000 francs, 262 de 10 001 à 15 000 francs, 344 de 15 001 à 20 000 francs, 429 de 20 001 à 25 000 francs, 393 de 25 001 à 30 000, 481 de 30 001 à 40 000 francs, 166 de 40 001 à 50 000, 80 de 50 001 à 75 000, 19 de 75 001 à 100 000 et 16 au-dessus de 100 000 francs.

Le revenu moyen par contribuable est de 25 003 (1974 = 20 530 francs) et de 9863 francs (1974 = 7430 francs) par tête d'habitants.

Plus légère parce que peu minéralisée

VOLVIC protège votre organisme.

VOLVIC (SUISSE) S.A. - 12 CHEMIN RIEU 1211 GENEVE - TEL. (022) 47.42.42

GASTRONOMIE

Au café-restaurant
Le Napoléon
à La Balmaz
Tél. 026/8 43 54

Tous les vendredis
soirée cochonnaille

Ambiance avec l'orchestre
LES RÉTRO'S

36-1313

Restaurant
PLACETTE

Aujourd'hui

Sticks de poisson,
sauce mayonnaise

*
Pommes persillées

*
Salade de saison

4.50

PLACETTE
Noës-Sierre, Monthey



Ses parents Angelo et Yvonne RITROVATO ;
Ses grands-parents Ruben et Lisette CARRAUX ;
Son oncle Martial CARRAUX ;
ont la grande peine de vous annoncer que le jour de l'Annonciation, le Seigneur a accueilli auprès de lui

EMMANUEL

leur fils, petit-fils et neveu.

Il était né le 8 octobre 1975.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de Vouvry, le samedi 27 mars 1976, à 14 h. 30.

Domicile de la famille : rue de l'Eglise, Vouvry.

« Voici la servante du Seigneur,
Que tout se passe pour moi selon ta parole. »



Particulièrement sensible aux nombreux témoignages qui l'ont réconfortée dans sa peine, la famille de

Monsieur Dominique CLAVIEN

exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à son grand deuil.

Un merci spécial au révérend curé Puippe, aux autorités communales, au docteur Rossier et à ses assistants, au personnel de l'hôpital de Sierre, à la société de musique Concordia, à la Société de chant, aux amis du quartier.

Miège, mars 1976.



Emue et profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, envois de couronnes et de fleurs reçus lors de l'épreuve qui vient de la frapper, la famille de feu

Candide MÉTRAL

remercie toutes les personnes qui ont tenu, par leur présence ou leur solidarité, à partager son deuil. Elle adresse un merci spécial au curé de Chippis et redit sa reconnaissance à l'aumônier, aux médecins et au personnel de l'hôpital de Sierre, aux vétérans de l'AIAG, aux contemporains de la classe 1914, aux amis du café, à la famille Michlig et à tous ceux qui ont apporté au défunt la chaleur de la prière, voué des soins pertinents, ou qui l'ont entouré d'une amitié vigilante.

Chippis, mars 1976.



Dieu est Amour
Dieu est Lumière
Dieu notre Père

La famille de

Monsieur Jean STOLZ

vous remercie pour le soutien et l'affection que vous lui avez apportés par votre présence, vos paroles, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle souhaite que le témoignage que vous lui avez permis de transmettre soit pour tous un motif d'union dans l'amour du Christ.

Develier, mars 1976.



La famille de

Jean BERTONI

très émue par les nombreux témoignages d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, ont pris part à son deuil.

Un merci particulier aux docteurs, aux sœurs, à tous ceux qui l'ont entouré durant sa maladie à Miremont, Leysin.

Collombey, mars 1976.



Profondément sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Ernest FARINET

sa famille exprime ses sentiments de vive reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial aux voisins, à la classe 1904, à la classe 1926 et à la maison Buser & C^{ie}.

Saxon, mars 1976.



La société Alpina de Saint-Germain-Savièse

a le profond regret de faire part du décès de son membre

Monsieur André REYNARD

Les membres de la société sont priés d'assister en groupe à l'ensevelissement.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Cyprien MARIN

28 mars 1975 - 28 mars 1976

Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton cher souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Vercorin, le samedi 27 mars 1976, à 17 h. 30.

Ta femme et tes enfants



La famille de

Madame Lazarine BORNET

née LOYE

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier :
à sœur Marie-Hermann de l'hôpital de Sion ;
à sœur Marcelle de l'hôpital de Sion ;
à Tavaro S.A. à Sion ;
à Migros-Vaud ;
et à toutes les personnes qui l'ont entourée durant sa longue maladie.

Conthey et Nendaz, mars 1976.



EN SOUVENIR DE

Madame Anna DAYER



27 mars 1975 - 27 mars 1976

Une année déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir reste toujours vivant dans nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la cathédrale de Sion, le samedi 27 mars 1976, à 7 h. 30.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants



Madame Marie-Josée BESSE et ses enfants Christophe et Pierre-Alain, à Orsières ;
Madame Charles MICHELLOD, à Orsières ;
Madame et Monsieur André BOURGUOIN-BESSE et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Léon BESSE et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Charles KRUMEL-BESSE et leurs enfants, à Aigle ;
Madame et Monsieur Georges VOUILLOZ-MICHELLOD et leurs filles, à Martigny ;
Monsieur et Madame Félicien MICHELLOD-TISSIERES et leurs enfants, à Orsières ;
Madame et Monsieur Gérald PITTIER-MICHELLOD et leurs fils, à Bex ;
Monsieur et Madame Armand SAUDAN-BESSE et famille, à Martigny-Combe ;
Madame Augustin ABET-BESSE et famille, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre BESSE

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin et parrain, décédé accidentellement, à l'âge de 33 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Orsières, le samedi 27 mars 1976, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame René BURCHER-BESSE, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Genève et Lausanne, font part du décès de

Monsieur Jean-Pierre BESSE

leur cher fils, frère et beau-frère.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de l'entreprise François Petriccioli S.A., à Orsières et Monthey

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collaborateur et collègue

Monsieur Jean-Pierre BESSE

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel du consortium Sarrasin-Petriccioli, à Orsières

ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur et collègue

Monsieur Jean-Pierre BESSE

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



La société de musique « Echo d'Orny », la Jeunesse radicale et le parti radical d'Orsières

ont le regret de faire part du décès de leur membre actif

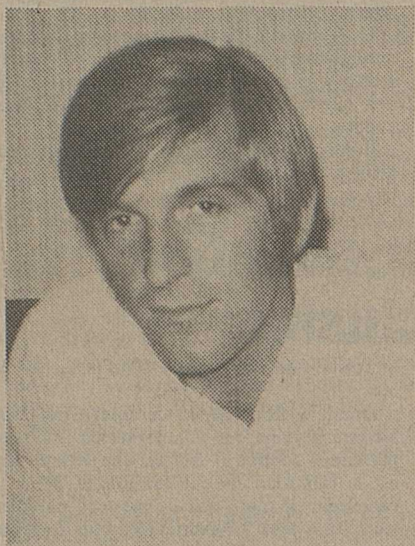
Monsieur Jean-Pierre BESSE

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le samedi 27 mars 1976, à 10 heures.

L'Echo d'Orny participera aux obsèques en fanfare.

TERRIBLE COLLISION FRONTALE DANS LE BOIS DE FINGES

Deux jeunes frères et un retraité tués



Jean-Paul Grand.



René-Claude Grand.

SIERRE. - Un grave accident de la circulation s'est produit hier vers 18 h. 30 dans le bois de Finges, à l'est de l'Ermitage. Deux voitures sont entrées en collision frontale. Le choc fut d'une telle violence que tous les occupants des véhicules, soit : MM. Jean-Paul Grand, né en 1945, domicilié à Pramagnon, René Grand, né en 1948, domicilié à Pramagnon, Albert Werlen, né en 1908, domicilié à Sierre, ont été tués sur le coup. Cet horrible accident n'a eu aucun témoin.

Personne ne sait au juste ce qui s'est passé. En fin d'après-midi, M. Albert Werlen, qui se trouvait dans la région de La Souste, où il possédait du bétail, avait téléphoné à sa famille qui habite dans le quartier de Borzuat à Sierre afin de l'informer de son arrivée pour le repas du soir. Ainsi, M. Werlen devait probablement se trouver dans le véhicule descendant.

M. Jean-Paul Grand avait pris à son bord son frère René, agent de la police municipale de Sierre, pour essayer une voiture Porsche 911 «S». Ensemble ils avaient quitté la région de Sierre pour rouler quelques kilomètres.

On suppose que les deux frères Grand roulaient dans la direction de Brigue. Sur les lieux de l'accident, les véhicules se trouvaient tellement disloqués et éloignés l'un de l'autre qu'il a été impossible de savoir comment cette collision a pu se produire sur un tronçon parfaitement rectiligne et large de trois pistes.



La voiture horriblement broyée dans laquelle les deux frères ont trouvé la mort.

époux, un père enlevés en un instant alors qu'on se préparait à la joie d'une soirée familiale. Un homme libre des contraintes du travail dont l'essentiel du temps était réservé aux siens et à la nature qu'il aimait...

C'était à la fin du jour et c'est le début d'une sombre douleur pour tant de proches et d'amis.

En ces heures tragiques, le NF pré-

sente à ces familles atterrées l'expression de sa sympathie émue.

Appel aux témoins

« Dans l'intérêt de l'enquête, les témoins éventuels de cet accident sont priés de s'annoncer à la police cantonale valaisanne à Sion, au numéro de téléphone (027) 22 56 56. »

Dans des circonstances particulièrement douloureuses Décès de M. André Reynard

SAVIÈSE. - Hier est décédé à Lausanne M. André Reynard, de Savièse, à l'âge de 44 ans, après une cruelle maladie.

M. Reynard était l'aîné d'une famille de quatre enfants. Propriétaire terrien, grand travailleur, il avait les qualités de ceux qui, journalièrement, doivent se confronter à la nature : courage, obstination, modestie... face aux merveilles de la création.

« Près de Dieu parce que près de la terre ».

André Reynard s'était marié il y a sept ans. Il chérissait un enfant âgé aujourd'hui de six ans seulement.

Il y a deux semaines, alors qu'il était hospitalisé à Sion et que son épouse se trouvait à son chevet, ils apprenaient la destruction de leur maison dans un incendie.

Cet homme respecté de tous, très aimé des siens, laisse une veuve éplorée et un jeune orphelin. Le NF présente à son épouse et à ses proches ses condoléances émues.

De l'époque «yé-yé» à la dégringolade de la livre

Suite de la première page

l'anormal et légalisant l'obscène : et ce furent l'abominable avortement et l'homosexualité légalisés, la suppression de la peine de mort pour meurtriers et terroristes, l'encouragement à la limitation des naissances (avec la « pilule », dès seize ans, distribuée par l'Etat), une incroyable tolérance pour les drogués, et le tout assaisonné d'une avalanche de pornographie écœurante, autorisée au nom de la « liberté d'expression ».

Le moral, sous Wilson, ce fut cela. Mais, reconnue à la cochonnerie imprimée ou visuelle, la « liberté d'expression » fut en même temps interdite dans le domaine dit « racial » : plus un mot de critique un peu sévère au sujet des immigrants de couleur (ils votent travailliste, ce qui explique pourquoi le Labour leur est si sympathique), pas de pitié pour un propriétaire de pension donnant sa préférence aux Anglais nés anglais, elle sera châtiée. Au nom de l'égalitarisme totalitaire appliqué de plus en plus rigoureusement. Plus de discrimination, quelle qu'elle soit, entre blancs et noirs, ni par ailleurs entre hommes et femmes. Le social, voilà ce qu'il a été.

Choisir ? Mot proscrit, désormais. Ou presque. Le monde ouvrier est de plus en plus soumis à la dictature syndicaliste. Dans d'innombrables métiers, pas d'emploi si vous n'êtes pas membre

du syndicat ; en vertu du régime dit de la « closed shop », qui interdit à un employeur d'embaucher un non-membre, sous menace de grève. Parallèlement, classes indépendantes et professions libérales sont peu à peu condamnées à l'extinction, par une fiscalité féroce conçue pour les frapper en particulier.

Non, certes, que cette fiscalité soit moins féroce pour les autres. Le *Times* a signalé l'autre jour que, dans le domaine des « salaires élevés », les impôts sont encore supérieurs à ce qu'ils étaient en 1950, sous Attlee, un autre socialiste, qui ne se gênait déjà pas pour rafler fiscalement dans les poches de la « gentry ». D'où cette remarque de M. Dorman Smith : « Par comparaison avec nos dirigeants actuels, Robin des bois, quand il rançonnait dans la forêt, n'était qu'un médiocre amateur ». Patron d'une prospère compagnie de technique électrique, M. Smith touche, annuellement, un salaire de 40 000 livres : après avoir passé sous le fisc rapace de M. Healey, il ne lui en reste que 6800. Il a décidé d'émigrer.

Encore si tout l'argent ainsi recueilli par le Ministère des finances servait à remettre sur pied le pays. Mais non : on s'en sert pour boucher quelque peu les trous béants des nationalisations déficitaires, conséquence de l'application de la doctrine socialiste, ou pour accorder de larges crédits à l'URSS, à Cuba satellite de Moscou ou au Mozambique marxisé, ce qui montre bien, politiquement, de quel côté penche le Gouvernement travailliste.

Pierre Hofstetter

Consternation à Grône et Sierre

Cet horrible accident endeuille trois familles. M. Albert Werlen, retraité, honorablement connu à Sierre, était originaire de Mollens. Son goût pour les animaux et la nature l'avait attiré vers les grands espaces où il se rendait chaque fois que sa santé le lui permettait. Homme droit, sympathique et courtois, sa disparition plonge une grande famille dans la peine.

M. Jean-Paul Grand, âgé de 31 ans, était le fils de M. Camille Grand, domicilié à Pramagnon-Grône. Ce jeune homme, très ouvert et gai, travaillait à la DAT à Sion et faisait partie de la Diana et de la Cible de Sion. Sportif et ami de la nature, il était très estimé.

M. René Grand, frère de Jean-Paul, âgé de 28 ans, agent de police à la municipalité de Sierre, marié et père d'un enfant, venait d'achever son école de police à Sion. Sportif, aimant le tir et la pêche, il était apprécié de ses supérieurs pour sa gentillesse, sa courtoisie et son attitude toujours réservée. Il avait épousé une fille de M. Joseph Nanchen, de Flanthey, l'actuel sous-directeur de Crêtelongue. Ce couple heureux s'appretait à fêter une nouvelle naissance.

On a peine à imaginer la douleur qui, soudain, a paralysé le bonheur de ces familles. Deux fils, deux frères, un



La fanfare « La Contheysanne »

a le regret de faire part du décès de

Monsieur André REYNARD

beau-frère de son musicien Eddy Sauthier.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La classe 1932 de Savièse

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur André REYNARD

leur contemporain.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
Madame Béatrice GRAND-NANCHEN et sa fille Muriel, à Grône ;
Monsieur et Madame Camille GRAND-VUIGNIER, à Grône ;
Monsieur et Madame Joseph NANCHEN-BONVIN, à Flanthey ;
Monsieur et Madame François BALLESTRAZ-GRAND et leur fils, à Grône ;
Monsieur et Madame Fernand MICHELOUD-GRAND et leur fils, à Grône ;
Monsieur et Madame Jean-Louis NANCHEN-BÉTRISEY et leur fils, à Lens ;
Mademoiselle Geneviève NANCHEN, à Flanthey ;
Mademoiselle Mélanie NANCHEN, à Flanthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées GRAND, VUIGNIER, NANCHEN, BONVIN, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Paul GRAND

employé à la DAT à Sion

et de

Monsieur René-Claude GRAND

agent de police

leurs très chers époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncles, neveux, filleuls, cousins et amis, enlevés accidentellement à leur tendre affection le jeudi 25 mars 1976, à l'âge de 31 et 28 ans, munis des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église paroissiale de Grône, le samedi 27 mars 1976, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Pramagnon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de son serviteur

Monsieur André REYNARD

de Benoît

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 44 ans, après une courte et douloureuse maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine :

Madame Ange REYNARD-BRIDY et son fils Jean-Benoît, à Savièse ;
Madame veuve Bertha REYNARD-JOLLIEN, à Savièse ;
Madame et Monsieur René JAUNIN-REYNARD et leurs enfants, à La Tour-de-Peilz ;

Madame et Monsieur Claude CARRUPT-REYNARD et leurs enfants, à Savièse ;
Madame et Monsieur Eddy SAUTHIER-REYNARD et leurs enfants, à Erde ;
Monsieur Marcellin REYNARD-BRIDY et ses enfants, à Savièse ;
Madame et Monsieur Armand HÉRITIER-BRIDY et leurs enfants, à Savièse ;
Madame et Monsieur Joseph LUYET-BRIDY, leurs enfants et petit-fils, à Savièse ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Savièse, le samedi 27 mars 1976, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.

Visites jusqu'à 23 heures.

POMPES FUNÈBRES
Roger GAY-BALMAZ
Martigny-Ville 9, rue du Grand-St-Bernard

se chargent de toutes les formalités.
Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile

Téléphonez au

22295

Saint-Maurice : M. Albert Dirac
Tél. 025/3 62 19

Seconde journée du procès des meurtriers de Michel Barman

LA DÉFENSE NE CONVAINC PAS LE PROCUREUR

MONTHEY. — La matinée de jeudi a été consacrée aux plaidoiries des parties civiles et de la défense.

Le public qui ne s'attendait pas à autant de développement par les plaideurs commençait à se clairsemer à l'heure de midi. L'audience, qui a débuté à 8 h. 30 après un rappel à la dignité par le président du tribunal, a exigé plus de quatre heures et demie aux parties civiles et à la défense. Le public s'est montré plus calme ; à une seule reprise il a manifesté son contentement par des applaudissements. Un perturbateur a dû être expulsé.

Les enfants de la victime ont droit à une indemnité

M^e Bagnoud, représentant les enfants Gisèle, Xavier, Henriette et Jérôme, constate que sur le plan pénal le procureur a retenu l'assassinat. Il souligne le caractère pervers des deux meurtriers qui n'ont jamais exclu la suppression de la victime, que le crime a été commis dans l'appartement où vivaient les enfants.

M^e Bagnoud s'attache à démontrer que la victime n'était pas le mari brutal et le père dénaturé que décrit le dossier. Il se demande si Monique Barman a été vraiment l'épouse et la mère souhaitée alors que Zbinden n'a à aucun moment éprouvé un sentiment de regret, de compassion, qu'il se comporte en tyran avec les enfants. Le représentant des enfants Barman relève que deux d'entre eux ont recherché la paix très tôt en quittant la maison familiale où le climat était pénible et oppressant dès l'instant

où Zbinden y est venu s'installer. Ils ont été contraints de vivre ce drame alors qu'ils étaient très jeunes. Ils en ont été marqués très sérieusement.

Il y a donc lieu de leur attribuer une indemnité de réparation équitable, compte tenu des circonstances particulières. M^e Bagnoud invoque à l'appui de sa requête certains arrêts du Tribunal fédéral et, en ce qui concerne la quotité de la peine réclamée par le procureur pour chacun des deux meurtriers, il estime qu'elle est bien en dessous de ce qui est mérité. Les enfants qu'il représente réclament que justice soit rendue pour un crime révoltant exécuté avec un sang-froid incroyable. Ils désirent autre chose que de la clémence pour l'assassin de leur père.

C'est donc un montant de 25 000 francs que M^e Bagnoud réclame comme indemnité équitable à titre de réparation morale.

«Il me faut un homme, j'ai peur que papa revienne...»

M^e Couchepin, représentant les intérêts de Jean-Michel Barman, aujourd'hui jeune ouvrier menuisier à Genève, relève ce que le rapport de la police séduisante mentionne quant à sa tentative de suicide, lui qui a dénoncé les meurtriers de son père. C'est en fait un appel au secours et non un cri de vengeance. Chassé par sa mère qui le détestait et à qui il demandait un tuteur, Jean-Michel s'est trouvé en face d'une conspiration du silence. Lors du crime, il avait 10 ans et ses déclarations sont pourtant précises. A 14 ans, Jean-Michel ouvre sa propre enquête en se rendant à Monthey où il questionne et creuse sur le terrain des gadoues, persuadé que son père y a été enseveli. Il affirme que sa mère, à une remarque faite alors que Zbinden avait élu domicile dans la

famille, aurait dit : « Il me faut un homme car j'ai peur que papa revienne ».

On a réussi à faire croire à cet enfant que son père était un « affreux ». En réalité Monique B. voulait se débarrasser de son mari pour vivre maritalement avec Zbinden et tous deux ont réglé minutieusement les détails du crime.

M^e Couchepin affirme alors que s'il reste un moyen tardif de réparer le mal, c'est bien celui de permettre à Jean-Michel de sortir de ce cauchemar. A Genève, il peut circuler librement sans qu'il soit montré du doigt comme le fils d'une mère qui a assassiné son mari.

En conclusion, M^e Couchepin demande au tribunal d'attribuer une indemnité pour tort moral se chiffrant à 25 000 francs.

«Une vie conjugale intenable»

Le défenseur de Monique B., M^e Favre, estime que cette affaire doit être mise dans son véritable contexte. Il rappelle l'ambiance de la vie conjugale des époux Barman, l'échelonnement des naissances chez Monique B., que l'époux était irascible, un violent, un égoïste, voire un alcoolique, relevant qu'en 1953 sa cliente a été durement frappée par son époux alors qu'elle était enceinte de deux mois, qu'en juillet 1955, il y eut introduction de séparation de corps du fait d'une vie familiale et conjugale rendue impossible.

Le défenseur de Monique B. s'acharne à démontrer que la victime était un mauvais époux, qu'un tribunal militaire l'avait con-

damné à deux ans d'interdiction d'auberge et deux ans de privation des droits civiques, que sa cliente dispose de nombreux certificats médicaux déposés au dossier attestant qu'elle avait été battue. Micheline, l'une des filles, a déclaré au cours de l'enquête que son papa se serait fracturé le poignet en battant sa mère. Bref, selon la défense, la vie conjugale devenait intenable pour l'épouse, qui a dû demander à plusieurs reprises l'intervention de la police pour ramener le calme.

En juin 1965, Monique Barman a dû introduire une requête de mesure protectrice du foyer conjugal, ceci cinq jours avant l'assassinat.

Zbinden, un être aimant et aimé

C'est en 1963 que Monique Barman fait la connaissance de Zbinden qui est un être aimable, serviable. Très vite, les relations deviennent intimes parce que Monique B. est frustrée de relations avec son époux.

Le jour du crime, Zbinden et sa maîtresse, avec les enfants, font une promenade en voiture dans le Chablais alors que Michel Barman est à Saint-Maurice. A minuit, l'époux rentre au domicile conjugal, exige de son épouse une tasse de café qu'elle refuse. C'est alors qu'il l'aurait frappée avec son porte-clé en guise de « poing américain ».

Le défenseur fait un rappel des événements de cette nuit sordide. Commentant ces événements en défenseur, contestant l'accusation en précisant que sa cliente n'a pas participé au crime, contestant également qu'elle fut une aide précieuse pour aider Zbinden à transporter le corps de la victime. Elle n'a été, dit-il, qu'une exécutante sans réaction, sans volonté, ceci à la suite d'un grave état de choc émotionnel dû à la dispute avec son mari et aux coups reçus lors de cette dispute.

Le défenseur souligne que le rapport psychiatrique relève qu'on ne peut pas dire que Monique B. voulait la mort de son mari quand bien même elle souhaitait sa disparition.

M^e Favre s'attache ensuite à prouver que sa cliente n'a pas participé à l'acte préparatoire du crime, qu'il n'y a pas eu préméditation.

Développant la notion de coauteur, le défenseur dit qu'il n'y a pas eu de la part de sa cliente une coopération consciente avec intention de participer au résultat. Il affirme que Monique B. n'a pas voulu la mort de son mari, tout au plus qu'une correction lui soit administrée.

Est-elle elle-même instigatrice du crime ? Non, car elle n'a pas intentionnellement exercé une influence sur Zbinden, qui a vu rouge en présence de cette femme qui venait d'être battue.

Monique B. s'est contentée d'apporter son aide à Zbinden après le crime pour soustraire son amant à la justice. Le défenseur prétend que sa cliente a été dépassée par les événements. Il se réfère au rapport psychiatrique qui souligne son caractère masochiste très poussé.

En conclusion de sa plaidoirie, M^e Favre demande l'acquiescement du chef d'accusation, d'assassinat et d'escroquerie pour sa cliente, car il lui apparaît que le doute devrait lui profiter, qu'elle est innocente.

Un meurtrier dépeint sous un bon jour

M^e Kalbfuss, en préambule de la défense de Zbinden, cite C.-F. Ramuz, fait du lyrisme avant de relever ce que fut la vie de Zbinden dès son enfance, alors qu'il désirait devenir vétérinaire, ayant une passion pour les animaux. Mais le décès de sa mère le prive d'un soutien nécessaire et il deviendra gardien de bétail à la montagne. S'appropriant une certaine somme alors qu'il n'avait pas reçu de salaire, il est condamné par un tribunal à huit mois de prison ferme. Délinquant primaire, c'est à Bochuz qu'il purge sa peine. A sa sortie, il se rend à Marseille, où il s'engage à la légion étrangère le 17 juillet 1939, quelques jours avant la déclaration de guerre. Au Maroc il suit un camp d'entraînement intensif, est ensuite envoyé avec le corps expéditionnaire en Norvège où il apprend vite à tuer pour ne pas l'être. C'est ensuite un camp d'entraînement dans les troupes de choc en Angleterre et son parachutage en France en 1942 avec 93 camarades. Il commande un groupe, accomplit des actes de sabotage, se marie. Mais son épouse enceinte de huit mois est alors fusillée avec sa famille par les Allemands. Zbinden se venge lui-même en « descendant » des officiers allemands. Il est ensuite rapatrié au Maroc, participe au débarquement de Normandie, à la campagne de France : c'est Paris puis l'Allemagne. C'est alors qu'il est détaché en Indochine dans les services de renseignements. Dans ses pérégrinations de guerre, il a rencontré ou approché des hommes tels que l'amiral d'Argentineux, Ho Chi Minh.

Revenu au pays en 1953, il est condamné par un tribunal militaire puis invité à entrer dans le corps des instructeurs de l'armée suisse, ce qu'il refuse, car il en avait assez du métier des armes.

Zbinden s'est fait une conception particulière de la mort, dit son défenseur, d'où un sang-froid qui n'est pas de la perversité. Il a également une conception élevée de la femme, celle-ci étant pour lui un être de grande valeur. Il est courageux, a la volonté de protéger les faibles, le sens du devoir.

En 1965, Zbinden rencontre Monique B. qu'il voit bafouée par son mari. Il achète un lit pour chacun des sept enfants Barman qui n'en avaient que trois. Découlant les qualités de mère de famille de Monique B., Zbinden est furieux de l'attitude de l'époux. Les propos qu'il tient alors ne sont que des paroles en l'air pour remonter le moral de celle qui est devenue sa maîtresse.

Et à minuit, le 27 juin, Monique B. se rend chez Zbinden alors qu'elle est à bout de nerfs.

M^e Kalbfuss relate alors le drame dans toute son horreur. Zbinden s'organise en homme d'action sans qu'il y ait eu préméditation.

Dès lors Zbinden prend ses responsabilités en remplaçant le père auprès des enfants et M^e Kalbfuss met en évidence ce que son client a réussi là où Michel Barman avait échoué en aidant, soutenant, entourant les enfants de sa maîtresse et cette dernière.

Pourquoi le silence ?

Le défenseur se demande pourquoi les parents Martin se sont tus lorsqu'ils apprirent le crime quelques heures après celui-ci. Pourquoi aussi les enfants se sont-ils tus ? Pourquoi la justice n'est-elle pas intervenue plus tôt ?

Simplement parce que Zbinden avait réussi à créer une ambiance familiale, à redonner goût à la vie à chacun des membres de cette famille.

Quant au silence de la justice, le défenseur estime que les causes en sont profondes : c'est un oubli inconscient et involontaire dû à un souci profond de protéger les enfants.

M^e Kalbfuss relève que Zbinden, alors, n'a jamais été entendu par les enquêteurs, il développe ensuite la notion de préméditation et de perversité dans l'acte criminel par la lecture de plusieurs arrêts du Tribunal fédéral.

M^e Kalbfuss admet que Zbinden a tué sous l'effet de la colère, mais sans aucune préméditation. Ses mobiles, dit-il, ont une certaine grandeur. Il n'a pas voulu supprimer un rival, mais sous le coup d'une émotion intense, à la vue de sa maîtresse bafouée, il s'est laissé emporter.

Tragédie du glacier du Théodule

Identité de la victime

ZERMATT. — La skieuse qui a perdu la vie mercredi en tombant dans une crevasse sur le glacier du Théodule se nomme Anika-Helena Gate. Elle est née le 10 mai 1944, était employée de bureau et domiciliée à Stockholm.

«Pour Monique, de la part de Dédé»

Le défenseur se laisse prendre par l'émotion lorsqu'il relate que Zbinden, à l'occasion de l'anniversaire de sa maîtresse détenue au Bois-Mermet, par l'entremise de Colette Jean, a fait diffuser un disque avec la mention : « pour Monique à Lausanne, de la part de Dédé à Sion ».

Et alors M^e Kalbfuss tente de démontrer que Zbinden est un tendre, qu'il a le respect des faibles, avant d'interpeller le procureur pour relever que ce dernier qui a plaqué l'assassinat n'y croit pas car il a manqué de conviction dans son réquisitoire parce qu'il

se rend compte que Zbinden est un être tendre, qui n'a recherché que le bien-être matériel et moral des enfants Zbinden. Aujourd'hui âgé de 58 ans, Zbinden a une espérance de vie très courte étant sérieusement atteint dans sa santé.

Le défenseur s'étend encore sur de nombreux aspects de l'accusé avant de conclure à ce que le tribunal ne retienne contre Zbinden que le meurtre par passion et le condamne à trois ans d'emprisonnement.

Il est un peu plus de 13 heures. L'audience est suspendue et reprendra à 15 heures.

Le procureur maintient ses conclusions

M^e Déléze rend hommage à la défense qui a présenté l'affaire à sa manière certes, mais avec une argumentation qu'il ne peut suivre.

En ce qui concerne Monique B., M^e Déléze relève que s'il a demandé 5 ans de réclusion c'est parce que, d'emblée, il a constaté que sa culpabilité était diminuée, que le rapport psychiatrique explique un élément pathologique de l'accusée qui autorise une atténuation de la peine, l'élément de détresse dans lequel elle était au moment

du crime devrait retenir l'attention de la cour.

Quant à Zbinden, le défenseur qui s'est attaché à faire des comparaisons, ne peut prétendre comme il le fait, que ce meurtre est le fait d'un mobile honorable. Pour le procureur, il n'y a pas de meurtre par passion, mais bien assassinat, les faits le prouvent.

Le procureur conclut donc au maintien des peines requises, soit 10 ans pour Zbinden et 5 ans pour Monique B.

Les parties civiles également

Que ce soit M^e Bagnoud ou M^e Couchepin, qui plaident, chacun estime qu'il s'agit d'un assassinat, que Zbinden n'est pas l'homme que dépeint la défense pas plus

que ne l'est le portrait de Monique B. Après avoir relevé certains faits mentionnés au dossier, les deux avocats ont conclu au maintien de leurs prétentions civiles.

«Elle ne l'a pas voulu»

M^e Favre, revenant à la charge, souligne que sa cliente n'a pas voulu la mort de son époux, qui était pourtant bien l'individu qu'il a dépeint dans sa plaidoirie. Il s'at-

tarde à reprendre une partie des faits tels qu'ils ressortent de son optique et se dit convaincu que sa cliente est innocente.

M^e Kalbfuss dénigre le procureur

Le défenseur de Zbinden tente de relever à nouveau les bons sentiments de Zbinden envers la famille Barman. Il relève que le réquisitoire du procureur était faible et empreint d'une certaine désinvolture (murmure dans la salle), M^e Kalbfuss souligne que M^e Déléze n'aura pas de peine à trouver un successeur. La duplique de M^e Kalbfuss n'apporte aucun élément nouveau.

Il est 17 heures lorsque le président du tribunal lève cette audience après avoir de-

mandé aux accusés, s'ils avaient quelque chose à ajouter. Seul Zbinden dit regretter cet acte commis trop rapidement, demandant la clémence du tribunal pour sa maîtresse.

Brefs commentaires

Les peines requises apparaissent comme bien légères en comparaison de la gravité des fautes commises par les accusés. Le public comprend mal les arguments avancés par le procureur et les défenseurs. Les discussions qui suivirent cette audience se rejoignent toutes quant à l'application d'une peine plus sévère. La cour jugera en toute sérénité et le verdict qu'elle donnera sera certainement celui d'une justice bien faite.

Cg

Sur les routes valaisannes

Quatre accidents mortels en février

SION. — La police cantonale vient de publier sa statistique des accidents du mois de février. Sur un total de 234 accidents, 4 ont été mortels, faisant un total de 4 victimes, soit deux hommes, une femme et un adolescent ; 54 accidents ont fait un total de 75 blessés, soit 33 hommes, 21 femmes, 10 adolescents et 11 enfants. Enfin, le reste des accidents, soit 176, n'ont fait que des dégâts.

Les accidents mortels, dont les victimes ont été trois conducteurs de voiture et un piéton, ont eu pour cause l'ivresse (1), le dépassement imprudent (1), le manque d'expérience (1), la traversée imprudente de la chaussée (1).

Les autres accidents ont été : pour une durée indéterminée (10 cas), 12 mois (5), 5 mois (2), 4 mois (9), 3 mois (23), 2 mois (12) et un mois (14).

Voiture contre camion à Ollon

Un blessé

AIGLE. — Un accident de la circulation s'est produit, hier vers 17 heures, sur la route Industrielle, au lieu dit Duzillet, commune d'Ollon. Une voiture VS 36521, conduite par M. Bergier, roulant normalement d'Aigle en direction de Collombey, est entrée en collision avec le camion VD 3878 qui sortait d'une gravière. M. Bergier est sérieusement blessé. Il a été hospitalisé à Monthey.

Durant ce même mois de février, la police a menacé 47 automobilistes d'un retrait du permis de conduire. Un conducteur s'est vu

Chamoson

Disparition d'une infirmière

La police cantonale communique :

A disparu de son lieu de travail à Chamoson, depuis le 14 mars vers 12 h. 30, Anita Pfiffner, de Werner et d'Emma, née Tester, née le 11 février 1939, à Bad-Ragaz, infirmière, célibataire.

Signalement : taille 160 cm environ, corpulence svelte, cheveux châtain clair, yeux gris-bleu, coiffure mi-longue, porte lunettes médicales, aucune indication sur son habillement, souffre de dépression.

Tous renseignements la concernant sont à communiquer au commandant de la police cantonale à Sion, tél. (027) 22 56 56, ou au poste de police le plus proche.

Saint-Pierre-de-Clages

Vieillard blessé

Hier, à 16 h. 30, M. Michel Vouilloz, né en 1955, domicilié à Saxon, circulait en voiture d'Ardon en direction de Martigny. A la sortie de Saint-Pierre-de-Clages, il heurta et renversa M. Paul-Charles Carruzzo, né en 1889, domicilié à Saint-Pierre-de-Clages, qui traversait la chaussée en poussant une brouette. Blessé, il a été hospitalisé.

Le fait que...

votre vue soit déficiente ne doit pas vous obliger à porter des lunettes. Grâce aux découvertes de la recherche moderne, vous avez l'occasion de libérer vos yeux. Invisible, confortable, ne vous procurant aucune gêne, le verre de contact souple ou rigide est le moyen le plus simple de bien voir. Renseignements chez Centre Optique, rue des Remparts 5, Sion.

97-88605

LISTE de Mariage CADEAUX

BOUTIQUE CADEAUX

L'ATELIER

GRAND-PONT SION

Publicitas



21 21 11

PROBLÈMES VIGNERONS... LE TIERS SOLIDAIRE

Planté dans sa vigne, tout au long de l'an et des incertitudes, le vigneron valaisan ne réalise pas toujours combien le secteur viticole reste modeste dans l'économie suisse, considérée dans son ensemble. Le vigneron valaisan, comme celui de Suisse romande, s'imagine parfois et peut-être que, hors la vigne, point de salut... Si tel était le cas, il faudrait qu'il songe que, du côté de la Suisse alémanique, par exemple, les problèmes vigneronniers n'éveillent ni n'entretiennent la même attention. Non par indifférence, mais par absence. Car la vigne est d'abord de Romandie, et les soucis de la vigne forcément de même géographie.

Hier, à Lussy sur Morges, en un caveau fort sympathique, les responsables de la Fédération romande des vigneronniers donnaient une conférence de presse sur « La situation économique du vignoble ». MM. Jean Actis et Daniel Grosclaude, respectivement président et secrétaire de cette fédération, présentèrent chacun un exposé sur ce problème, et se prêtèrent volontiers aux questions des journalistes.

Ainsi que nul ne l'ignore désormais, les problèmes vigneronniers d'aujourd'hui se résument surtout à l'écoulement des vins. Cet écoulement, en effet, sans provoquer déjà des alarmes, ne manque pas de susciter de l'inquiétude. D'autant que la consommation diminue, pendant que se poursuit l'importation des vins sous verre.

Il peut sembler surprenant que l'écoulement des vins du pays se heurte à des difficultés, alors que la totalité de la production indigène représente à peine le tiers de la consommation nationale. Et pourtant...

Bien des gens prétextent d'un vin trop cher pour opérer un transfert de consom-

mation sur les vins étrangers... ou sur les alcools forts. Ces derniers ayant ce mérite, ou ce prestige, de souligner une sorte de promotion dans la hiérarchie sociale. En l'occurrence et souvent, that is not the question, mais the label...

Bref. Comme l'a dit M. Jean Actis, dans son exposé préliminaire, les vigneronniers « sont en droit d'attendre que le consommateur, qui vit en Suisse aux conditions de notre pays, boive également « suisse » pour le tiers de ses besoins ».

C'est pourquoi, je parle de tiers solidaire. Si je pense que le rendement brut de la viticulture indigène a été de 280 millions de francs, en 1975 (et de 150 millions, pour le seul canton du Valais), je me dis qu'il serait, non seulement logique, mais encore sage, de ne point compromettre ce revenu qui se retrouve et se redistribue dans tout le circuit économique. Il existe une tendance curieuse à croire que le vigneron ne serait que producteur d'une marchandise... à ne pas retenir qu'il est aussi consommateur d'autres

marchandises. Aussi s'agit-il de ne pas lui enlever les moyens de remplir cette deuxième fonction qui profite à toutes les autres professions. 150 millions en Valais... Depuis que le circuit de l'économie ne passe pas, et n'a jamais passé, par la seule route des vins, il importe de mesurer combien un équilibre général suppose des solidarités particulières.

Mais je conclus... Il demeure tout de même étonnant que la viticulture indigène souffre de stocks excédentaires, au préjudice inévitable du monde paysan, alors qu'elle suffit à peine à satisfaire le tiers des besoins du pays. Si ce tiers solidaire fonctionnait mieux, il ne manquerait pas d'exercer plus ses effets multiplicateurs dans toutes les activités de l'économie. Refuser cette évidence, c'est se réserver un bilan général de catastrophe... Et la relance, que diable, ne saurait passer par ce premier rejet. Moins par moins, s'il donne plus en algèbre, ne donne rien en arithmétique. rg

Saint-Gall : propriétaires de salons de massage arrêtés

SAINT-GALL. - Les juges d'instruction de Saint-Gall, Rorschach et Interrethental, procèdent depuis mercredi à l'interrogatoire de cinq personnes qui ont installé dans des appartements des salons de massage. Le commandement de la police indique que ce sont les propriétaires d'une dizaine de salons qui sont, pour le moment, poursuivis par la justice. Des dames auraient effectué dans ces salons des « massages fins » et auraient remis une importante part des gains réalisés aux propriétaires des appartements.

Election au Conseil d'Etat de Bâle-Ville :

M. Hansruedi Schmid exclu du parti socialiste

BÂLE. - M. Hansruedi Schmid, socialiste, candidat du « comité d'action pour un gouvernement digne de confiance », opposé (et battu par celui-ci) au candidat officiel du parti socialiste, M. Helmut Hubacher, en vue du deuxième tour des élections au Conseil d'Etat de Bâle-Ville, a été exclu mercredi soir du parti socialiste. Cette décision prise à l'unanimité par le comité directeur du parti de Bâle-Ville, qui en a la compétence, a été portée mercredi soir à la connaissance de l'assemblée des délégués, qui l'a adoptée par 138 voix contre 1.

Matisa : le travail a repris, mais pas les négociations

CRISSIER (VD). - Pour une raison de procédure, les négociations entre les parties patronale et ouvrière de l'entreprise Matisa, à Crissier, n'ont pas pu s'ouvrir hier après-midi, comme cela avait été prévu. Aucune date n'a été fixée pour la reprise des pourparlers. Le travail a repris dans le calme, hier matin.

En bref

UN AVION MILITAIRE FRANÇAIS S'ÉCRASE : DEUX MORTS

TOURS (ATS/AFP). - Un appareil d'entraînement de type « T-33 » de l'armée de l'air française s'est écrasé au sol hier à 70 km de Tours. Ses deux occupants, un instructeur et un élève pilote, ont été tués. Il semble que les deux victimes aient tenté de s'éjecter de l'appareil avant que celui-ci ne s'écrase.

● LE CAIRE (ATS/Reuter). - La querelle soviéto-égyptienne a pris hier une nouvelle dimension avec la suggestion que Le Caire suspende le remboursement de ses dettes civiles et militaires à l'Union soviétique.

Dix jours après l'abrogation unilatérale par l'Egypte de son traité d'amitié avec l'URSS, un expert juridique, M. Ahmed Abdel Hamid Ashush, assure dans le quotidien *Al Ahrâm* que le droit international permet au Caire de suspendre ses remboursements. Il estime que l'Union soviétique a violé certaines clauses du traité en s'abstenant de livrer les pièces de rechange nécessaires à l'entretien du matériel qu'elle a vendu à l'Egypte.

● LONDRES (ATS/Reuter). - L'archevêque George Basil Hume a été intronisé hier archevêque de Westminster, ce qui fait de lui le chef spirituel des cinq millions de catholiques romains de Grande-Bretagne.

La cérémonie s'est déroulée à la cathédrale de Westminster, en présence de plus de 3000 personnes, parmi lesquelles 44 évêques et 600 prêtres. Elle a duré deux heures et demie.

● PARIS (ATS/AFP). - Cinquante prix Nobel, originaires de treize pays, ont lancé mercredi un appel pour la libération du docteur Mikhail Stern, médecin juif ukrainien condamné il y a un an à huit ans de travail « correctif » dans un camp à régime sévère en Union soviétique.

● ROME (ATS/DPA). - Six des vingt régions italiennes sont actuellement dirigées par des communistes ou des socialistes. Le communiste Maurizio Ferrara, 55 ans, journaliste de profession et également poète, a été élu mercredi à Rome président de la région du Latium (capitale : Rome). Il a à ses côtés six chefs de département communistes et quatre socialistes.

● AMSTERDAM (ATS/AFP). - Le procureur de la reine auprès du tribunal d'Amsterdam, M. Jan J. Abspoel, a requis hier matin des peines de prison de sept ans et six mois pour chacun des sept terroristes sud-moluquois qui avaient retenu en otages, du 4 au 19 décembre dernier, 25 personnes au consulat général d'Indonésie à Amsterdam.

Valais dernières

Course au charme hier soir à Sion MISS SUISSE ÉLUE



SION. - C'était hier soir, dans un éta-bissement dansant de la place, la fête de la féminité et des frais minois. On devait en effet procéder à la combien sérieuse élection de miss Suisse. La tâche, certes, n'était guère aisée pour les malheureux jurés qui, finalement, durent tout de même se résoudre à opérer un choix, dont les fruits trônent sur notre photo : au centre, la ravi-

sante miss Suisse, Angela Richard, de Berne ; à droite, sa première dauphine, qui est Valaisanne, Ricarda Minster, de Sierre ; à gauche, enfin, la troisième miss de cette course au charme, Suzanne Feller, qui nous vient de Thoune.

Toutes trois auront l'avantage de disputer d'autres concours, dont nous aurons l'occasion de reparler.

Commune de Bagnes : importante décision

Le plan de zones et le règlement de construction adoptés

LE CHABLE. - 32 conseillers généraux, plus le président André Fellay, le vice-président Roger Troillet et le secrétaire Angelin Luisier, sur les 45 membres que compte le conseil général de Bagnes, se sont retrouvés hier soir à l'aula du collège et y ont pris une décision marquante pour l'avenir de la commune.

Le conseil général a en effet adopté par 23 oui et 9 abstentions le plan de zones et le règlement de construction. Il a ainsi doté l'administration communale d'un véritable instrument de travail, instrument qui sera d'ailleurs unique puisque le nouveau règlement de construction remplace celui existant depuis 1960 pour la région de Verbier. Ce dernier plan a été intégré au mieux au nouveau et il ne modifie en rien les réelles possibilités de construire prévues dans l'ancien. Il n'y apporte pas non plus de restrictions supplémentaires. Désormais donc, l'ensemble du territoire de la commune de Bagnes sera régi par un seul plan général et un seul règlement de construction.

Pour près de 10 000 habitants

Ces deux objets ont fait le souci communal, comme d'ailleurs le règlement de construction, pendant plus de quatre ans. De son côté, la commission de développement du conseil général a siégé à plus de douze reprises. Les règlements ont été établis par M. Jacques Widmann, de Sion. Il a été tout spécialement tenu compte d'un développement démographique portant sur 9600 habitants contre 5000 actuellement. Les surfaces de construction prévues sont équitablement réparties sur l'ensemble de la vallée et de la manière suivante : haut de la vallée (Sarreyer, Lourtrey, Champsec) : 32 ha, centre de la vallée (Versgères, Prarreyer) : 30 ha, bas de la vallée (Montagnier, Vilette, Cotterg, Le Châble) : 52 ha, et, les côtesaux (Fontenelle, Médières, Verbier-Village, Bruson) : 40 ha. Nous aurons l'occasion dans une prochaine édition de situer les diverses zones créées et les possibilités qu'elles offrent.

Une modification acceptée

Le règlement de construction et le plan de zones présentés avec minutie par M. Widmann ont fait chacun l'objet d'une modification. Dans le règlement de construction, sur intervention du conseiller général Jacquemin, il a été précisé en matière de clôture sur les champs de ski que ces dernières seraient montées et démontées par les utilisateurs (cette question fera par ailleurs l'objet d'une clause sur un contrat actuellement en cours d'établissement entre l'administration communale et Téléverbier). Au plan de zone, un groupe de propriétaires situé dans la région du Rosays demande, par lettre, de porter le coefficient de cette zone de 0,2 à 0,4. Sa demande est rejetée par 13 conseillers généraux contre 5.

Satisfaction communale

A l'issue de la séance, le président Ferrez n'a pas caché sa très grande satisfaction. Il a notamment déclaré :

« Enfin, nous voilà dotés, après quatre ans de difficiles travaux, d'un véritable instrument de travail, qui nous permettra de mieux suivre encore et surtout ordonner le développement de notre région. Je puis le dire, c'est presque un « événement historique », et vous en voyez le conseil communal fort satisfait ».

Rencontre des anciens instructeurs-pompier

Dans notre édition d'hier, une erreur de transmission nous a fait écrire que la rencontre des anciens instructeurs-pompier s'était déroulée au restaurant « Les Mélézes » de Crans où le président de la commune de Lens, M. Lamont, était venu les rejoindre. Or c'est au restaurant « Les Mélézes » de Vernamiège que s'est déroulée cette réunion et c'est le président de cette commune, M. Jacquod, qui s'est joint aux instructeurs.

La presse haut-valaisanne sous la loupe de la TV suisse alémanique

Ce soir vendredi 26 mars à 21 h. 10, la Télévision suisse alémanique consacre son émission CH, un magazine réalisé par Marco Volken, à la presse haut-valaisanne et à son évolution.

C'est ainsi qu'ont été interviewés M. Hans Wyer, conseiller national, président du conseil d'administration du

Walliser Volksfreund ; M. Philippe Mengis, éditeur du Walliser Bote ; M. André Luisier, directeur et rédacteur en chef du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, en sa qualité de directeur de l'Imprimerie Beeger SA, Sion, qui imprime le WV depuis le 11 décembre 1975, l'indépendance et la liberté rédactionnelles du WV étant strictement respectées.

Baisse des taux hypothécaires Les loyers doivent être abaissés

BERNE. - L'Office fédéral du logement ainsi que les responsables de la surveillance des prix estiment que la baisse actuelle du taux des intérêts doit, en principe, se répercuter sous la forme d'une baisse des loyers de la part des propriétaires d'immeubles, pour autant que le loyer ait été augmenté

dès le 1^{er} octobre 1974, suite à la hausse admise à cette époque. Font exception les cas où les hausses de taux hypothécaires qui avaient eu lieu auparavant n'avaient pas été appliquées ou, si en raison de la situation du marché du logement, un rendement couvrant les coûts n'avait pas pu être atteint.

MISE EN PLACE DE LA CONSTITUANTE Conflit de compétence

En raison des graves lacunes de l'additif constitutionnel bernois qui régit l'autodisposition du peuple jurassien en vertu duquel la procédure de séparation a été entamée, il existe actuellement un conflit de compétence entre la députation du futur canton et ceux qui protestent contre le fait qu'elle s'attribue des prérogatives au sujet des cancéres que nous évoquons. Les dispositions légales prévoient simplement que le Conseil exécutif bernois convoque la Constituante le quatrième lundi suivant l'élection de ses membres. Voilà pourquoi les élus se retrouveront le 12 avril à Delémont, en l'église Saint-Marcel, pour une cérémonie solennelle. Le lieu de réunion a été fixé par le Gouvernement bernois d'entente avec la députation jurassienne. La loi prévoit que la Constituante établit ensuite son règlement. Rien de plus.

Si l'on ne veut pas perdre de temps, il faudrait savoir dès à présent dans quelle localité et dans quelle salle on va se réunir. Il importe en effet de mettre en place tout un appareil administratif chargé des travaux de

chancellerie de la Constituante. Si un tel choix ne se fait pas maintenant déjà, il faudra, après avoir adopté le règlement, que l'assemblée s'ajourne à huitaine, voire à quinzaine afin de régler ces questions. Il en résulterait une perte de temps regrettable. Voilà pourquoi la députation jurassienne est à la recherche de salles disponibles. Celle de l'Inter, à Porrentruy, et celle de Saint-Georges, à Delémont, pourraient convenir. Mais laquelle choisir ? Les députés hésitent de crainte que les constituants, considérant qu'ils seraient mis devant un fait accompli, ne s'opposent à leur choix.

Les milieux intéressés émettent à présent l'idée que la députation réunisse rapidement les constituants et leur demande de décider du lieu de leur future délibération, ceci avant la séance inaugurale du 12 avril. Ce serait une manière heureuse de résoudre un dilemme qui, si l'on n'a dans le fond pas trop d'importance, peut en revêtir beaucoup dans l'esprit. Or, il importe de tout faire pour que, au sein de la Constituante, celui-ci soit le meilleur possible. V. G.

Une vieille dame sauvagement agressée - Le bandit arrêté

LAUSANNE. - Une femme de 87 ans, domiciliée au chemin du Mont-Tendre, à Lausanne, a été agressée par un inconnu armé, hier à 10 h. 30. Ayant pénétré dans l'appartement, cet individu a sorti un revolver et, sous la menace de cette arme qui était chargée, il a réclamé de l'argent à la locataire. Effrayée, la vieille dame se mit à crier. Son agresseur lui asséna alors un coup de crosse sur la tête, puis la poussa dans la cuisine. Là, après l'avoir jetée à terre, il lui ligota les jambes et les bras. Comme la victime continuait à appeler à l'aide, il l'a frappée de nouveau à plusieurs reprises et la bâillonna avec un linge.

Des voisins, alertés par les cris de la victime, appelèrent immédiatement la police. L'auteur de cette sauvage agression a été appréhendé alors que, revolver au poing, il s'était dissimulé derrière une porte. Selon les premières constatations, il s'agit d'un étranger de 28 ans, de passage à Lausanne. Il a été écroué. L'enquête est instruite par le juge informateur de Lausanne.

Quant à la victime, qui porte de nombreuses plaies à la tête et aux mains, elle a été transportée au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) par le personnel de la brigade sanitaire.

Pour les amateurs d'art et d'antiquités



Du 25 mars au 4 avril, se déroule à Bâle, la XVII^e Foire suisse d'art et d'antiquités.

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...
... arrêter sa montre pour gagner du temps

Gromyko a quitté Londres

LONDRES (ATS/AFP). - Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, a quitté Londres hier pour Moscou, après une visite officielle de trois jours en Grande-Bretagne.

M. Gromyko a été salué à l'aéroport de Heathrow par le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan.

Il ressort du communiqué conjoint, publié hier après-midi, que la Grande-Bretagne et l'URSS ont maintenu leurs attitudes divergentes sur les moyens de résoudre les problèmes d'Afrique australe. Le communiqué se borne en effet à déclarer : « Il y a eu un échange de vues sur la situation en Afrique australe au cours duquel les deux parties ont fait connaître leurs positions respectives ».

Le communiqué, notent les observateurs, confirme les déclarations antérieures du chef de la diplomatie soviétique qui avait affirmé que l'URSS « n'a rien à voir avec la Rhodésie ou la Namibie ». Pour sa part, le Gouvernement britannique, rappelle-t-on, avait déjà mis en garde contre toute nouvelle intervention soviéto-cubaine dans la région d'Afrique australe.

LIBAN: NOUVELLE DIMENSION DE LA CRISE

Le palais présidentiel touché par des roquettes Le président Soleiman Frangié doit déménager

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). - Le président Soleiman Frangié, chef de l'Etat libanais, a quitté, hier, son palais, touché dans la nuit par des roquettes tirées par les forces de gauche, annonce-t-on officiellement. « Après l'attaque sur la présidence et à la suite des dégâts subis par les bureaux et les immeubles où le travail est désormais impossible, la présidence a été déménagée dans les bâtiments municipaux de Zouk Mkayel », a précisé un communiqué diffusé par la radio pro-Frangié. Zouk Mkayel est un petit village sur la Méditerranée au sud de Journieh, à une vingtaine de kilomètres au nord de Beyrouth.

Le président est parti dans un convoi de voitures échappant ainsi à l'état des unités de gauche qui se refermaient depuis quelques jours sur son palais.

Le président, âgé de soixante-cinq ans, a emmené avec lui des conseillers personnels et une garde constituée de phalangistes et de membres de l'armée de libération de Zartat, une milice personnelle portant le nom de la ville d'origine de M. Frangié, dans le nord du Liban.

UNE GAUCHE DURE, SANS ÊTRE PURE...

Ce départ a profondément modifié les données militaires et politiques du pays. Il

constitue sans doute, une « victoire morale » pour la gauche, qui l'incite à poursuivre ses efforts sur le terrain afin d'appuyer ses demandes de réformes. Au nom de cette gauche, M. Kamal Joublatt a déclaré hier qu'il n'accepterait pas de cessez-le-feu « tant que nos frères progressistes seront encerclés dans la montagne par les terroristes phalangistes ». Il a également rejeté le projet d'amendement tendant à élire immédiatement un nouveau chef de l'Etat, soit six mois avant l'expiration du mandat du pré-

sident Frangié.

En revanche, la fuite du président Frangié risque de porter un coup au moral des forces de droite qui défendent le palais. Toutefois, elles vont certainement continuer de défendre le palais désormais vide, car le bâtiment commande une voie d'accès au Beyrouth chrétien, dans l'est de la capitale.

RÉSISTANCE INUTILE

La question qui se pose maintenant est de savoir si le départ du chef de l'Etat est le signe de la « défection » du chef de l'Etat, ou s'il envisage de continuer à gouverner à partir du pays chrétien. Pour le général Ahdab, commandant de la garnison de Beyrouth et gouverneur militaire provisoire, M. Frangié « a réalisé qu'il ne pouvait continuer et s'est retiré du palais après avoir compris que sa résistance ne ferait qu'aggraver le conflit ».

BASE LÉGALE OU PRÉTEXTE ?

Par ailleurs, les observateurs se demandent si la fuite du président Frangié ne fournit pas au Parlement la base légale lui permettant d'élire un chef de l'Etat. Un article de la Constitution stipule en effet que si la présidence devient vacante par la suite du décès, de la démission du chef de l'Etat, « ou toute autre raison », le Parlement est fondé à élire un successeur.

Déjà 70 sur 99 ont signé une pétition demandant sa démission. On ne sait pas si les députés interpréteront le départ de M. Frangié comme une vacance de la présidence.

« LA PATRIE EST EN DANGER »

M. Pierre Gemayel, chef du parti des phalanges (conservateurs chrétiens), a lancé un appel à tous les Libanais, « où qu'ils se trouvent », les invitant à « sauver la patrie en danger ».

Dans un message à la nation, adressé hier matin, sur les ondes de « La Voix du Liban », contrôlée par les phalangistes, M. Gemayel a également lancé un appel pressant à tous les militaires libanais « aux

niveaux du commandement, de l'état-major des officiers et des soldats », leur demandant de rejoindre immédiatement leurs casernes « en vue de défendre la patrie menacée de disparition ».

M. Gemayel a d'autre part déploré « l'indifférence du monde entier à l'égard de la crise, que même certaines solutions proposées par nos frères (Syriens?) n'ont pas réussi à résoudre, en raison de l'existence de saboteurs qui ont décidé de faire éclater le Liban et de mettre en échec toute assistance ».

« Nous avons fait preuve de patience, gardant l'espoir de pouvoir sauver l'unité du territoire, du peuple et de l'armée. Cependant, tout cela s'est désintégré sans que les médiations fraternelles aient pu aboutir à quoi que ce soit », a conclu M. Gemayel.

LA SITUATION À BEYROUTH

Le bruit des roquettes et des obus continue de résonner dans Beyrouth, où les miliciens de gauche cherchent à écraser les forces de droite retranchées dans l'hôtel Hilton. Le bâtiment défend les abords occidentaux des quartiers chrétiens de la ville.

Pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, l'université américaine de Beyrouth a essuyé des coups de feu et un étudiant a été tué par un obus qui a explosé dans un dortoir. Il a également fait neuf blessés.

En bref

● ROME (ATS/Reuter). - Répondant à l'appel des trois grandes centrales syndicales, dix millions de travailleurs italiens ont observé hier des arrêts de travail allant de trente minutes à huit heures selon les secteurs de l'économie, pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le président Ford et ses collaborateurs examinent la possibilité d'une action pour contre toute nouvelle intervention militaire extérieure cubaine, ont indiqué hier la Maison-Blanche et le Département de la défense.

Succession de M. Wilson: la gauche de la gauche est en tête Un deuxième tour a commencé

LONDRES (ATS/AFP/Reuter). - M. Michael Foot, ministre de l'emploi et principal candidat de la gauche du parti travailliste, est en tête à l'issue du premier tour des élections pour le poste de premier ministre, confirme-t-on officiellement à Londres. Il y aura un second tour.

Voici les résultats officiels du premier tour des élections pour la succession de M. Harold Wilson :

Michael Foot (emploi)	90 voix
James Callaghan (affaires étr.)	84 voix
Roy Jenkins (intérieur)	56 voix
Tony Benn (énergie)	37 voix
Denis Healey (finances)	30 voix
Antony Crosland (environnement)	17 voix

M. Tony Benn a aussitôt annoncé qu'il retirait sa candidature au profit de M. Foot. Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a obtenu 30 voix, et le secrétaire à l'environnement, M. Anthony Crosland, 17 voix. Il est contraint de se retirer.

Le deuxième tour de scrutin commence immédiatement. Les résultats seront annoncés mardi prochain. M. Callaghan est toujours considéré comme le vainqueur probable de la consultation, mais compte tenu du résultat obtenu par M. Foot, la lutte sera serrée.

M. Roy Jenkins s'est également retiré de la course à la succession de M. Harold Wilson. Trois candidats demeurent en lice :

MM. Michael Foot, James Callaghan et Denis Healey.

Le premier ministre britannique est traditionnellement le leader du parti majoritaire, actuellement le parti travailliste. Ce leader est élu par l'ensemble des députés de son parti.

Pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des députés présents de son parti.

L'effectif total des députés travaillistes étant actuellement de 317, la majorité absolue est de 159 voix s'il n'y a aucun absent, et peut varier en dessous de ce chiffre en fonction des absents. Elle était hier de 158 voix.

Si aucun candidat n'obtient cette majorité absolue au premier tour, on procède à un deuxième tour de scrutin après avoir éliminé le candidat qui a obtenu le moins de voix.

Toutefois, si les deux candidats les plus mal placés totalisent ensemble moins de voix que leur prédécesseur immédiat, ils sont éliminés tous deux.

Il y a ainsi autant de tours de scrutin qu'il est nécessaire pour arriver à ce que l'un des candidats obtienne la majorité absolue ou reste seul en course par élimination de ses concurrents.

Concorde: victoire au Sénat

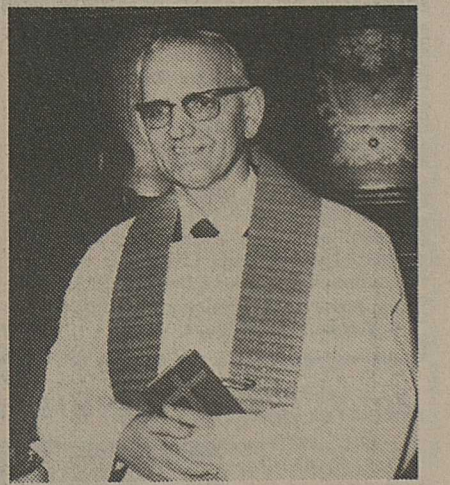
WASHINGTON (ATS/AFP). - Une victoire définitive a été gagnée hier au Sénat par le Concorde, deux amendements visant à l'interdire à se poser aux Etats-Unis ayant été rejetés. Un troisième a été abandonné. Le premier texte, présenté par le sénateur républicain Lowell Weicker (Connecticut), défendant aux aéroports de se servir de fonds fédéraux pour faire atterrir le supersonique franco-britannique, a été repoussé par 50 voix contre 31.

Le second, du sénateur Glenn Beall (Maryland), interdisant aux avions ne se conformant pas aux normes de niveau sonore édictées pour les appareils subsoniques de se poser aux USA, a été repoussé par 51 voix contre 29. Ces deux textes auraient eu comme effet d'empêcher le Concorde d'atterrir sur le territoire américain. Ils devaient être rattachés au projet de loi sur l'assistance fédérale aux aéroports.

SAINT-GALL Nouvel évêque

ROME (ATS/DPA). - Le pape Paul VI a accepté hier la démission de l'évêque de Saint-Gall, Mgr Joseph Hasler.

Il a nommé son successeur en la personne de Mgr Otmar Maeder (notre photo), né le 15 novembre 1921 à Mörschwil (SG) et qui avait été ordonné prêtre de Muolen (SG) le 22 mars 1947.



Georges Huber

La terreur sur la route Course-poursuite: un mort

AVIGNON (ATS/AFP). - Une course-poursuite qui s'est terminée par la mort d'un malfaiteur s'est déroulée mardi soir, entre Nîmes et Montpellier, où une voiture transportant quatre joueuses d'une équipe de volley-ball de Montpellier a été attaquée par les deux occupants d'une « BMW ».

Les joueuses regagnaient Montpellier après avoir disputé à Avignon un match de coupe d'Europe. Elles avaient pris place dans la voiture d'un des accompagnateurs du club, M. Daniel Dinne, kinésithérapeute à Montpellier.

Soudain une « BMW » fit une queue de poisson au véhicule de M. Dinne, l'obligeant à stopper.

L'un des agresseurs, armé d'une barre à mine, vint briser le pare-brise de la voiture du kinésithérapeute, qui démarra immédiatement pour échapper aux malfaiteurs. Ces derniers prirent alors la voiture en chasse et roulerent près d'elle, la heurtant de façon répétée pour tenter de la renverser dans le fossé.

C'est finalement la « BMW » qui, déséquilibrée, s'écrasa contre un arbre. Le conducteur, Michel Lieballe, 26 ans, qui a été tué sur le coup, faisait l'objet de sept mandats de recherches. Il est l'auteur présumé du meurtre d'un septuagénaire à Jouques (Bouches-du-Rhône).

Le complice de Lieballe a réussi à s'enfuir.

Où va la démocratie chrétienne d'Italie ?

Le XIII^e congrès national de la démocratie chrétienne, qui s'est terminé mercredi dernier, après six jours et six nuits de débats et de tractations, a sans doute été un des plus mouvementés de ce parti. Une preuve ? Faute d'entente unanime sur les grandes lignes de marche, ces assises n'ont pas publié de motions finales. De plus, le nouveau secrétaire, M. Benigno Zaccagnini, de tendance plutôt « progressiste », a été élu de justesse : M. Forlani, son antagoniste, fidèle à la ligne traditionnelle du parti, recueillit 48,5 % des voix.

La principale pierre d'achoppement de ces assises ? Les relations avec le parti communiste. Alors que l'aile droite du parti démocrate chrétien, représentée par MM. Fanfani et Forlani, préfère la collaboration avec les autres partis démocratiques en reléguant carrément le parti communiste à l'opposition, M. Zaccagnini, appuyé par M. Moro, lui, préconise une certaine ouverture à l'égard du parti communiste, sans toutefois l'admettre comme partenaire dans un gouvernement, et sans préconiser, du moins pour le moment, la création d'un front populaire.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Tout cela nous paraît assez confus. M. Zaccagnini s'est porté sur un terrain glissant. A-t-il assez médité sur les ruses de la tactique communiste, qui se présente aujourd'hui comme un défenseur de l'ordre pour mieux appâter les partisans de l'ordre ? A-t-il relu l'encyclique de Pie XI sur le communisme, rappelée comme actuelle par le concile Vatican II ?

Autre aspect négatif de ces assises : l'indiscipline, qui se traduisait par des huées, par des rixes, par des interruptions vociférantes de l'orateur parties des tribunes des invités. Une photo reproduit une scène pénible : M. Zaccagnini, secrétaire du parti, se cou-

vrait le visage de ses bras devant un congressiste qui, trompant la vigilance du service d'ordre, réussit à se pousser jusqu'à la tribune des notables, dans l'intention de frapper le leader démocrate chrétien. « Comment ces démocrates chrétiens gouverneront-ils le pays, s'ils n'arrivent pas à s'entendre entre eux, et s'ils sont si peu démocrates et si peu chrétiens ? », me disait un électeur catholique.

La Voce repubblicana, organe du parti républicain, déplore que dans leurs débats les démocrates chrétiens aient trop peu parlé de la crise économique et financière du pays : les querelles de parti emportèrent sur les intérêts supérieurs de la patrie.

Un autre commentateur observe que, en réalité, le congrès ne commença ses travaux, ses vrais travaux, que prochainement, lors de la première séance du Conseil national, dont il vient d'élire deux tiers des membres. Dans cette assemblée, composée d'environ 180 membres, sont représentés les divers courants politiques du parti et de ses organismes. Il appartiendra au Conseil national d'accorder les vues de l'aile droite, contraire à toute collaboration avec le parti communiste, avec les vues de l'aile gauche, encline à une collaboration occasionnelle.

Les assises générales démocrates chrétiennes déclinent la confusion des idées qui sévit actuellement dans la cité et même dans l'Eglise. Si nombre d'ecclésiastiques préco-

nisent la collaboration avec l'extrême gauche et ne voient de salut pour la société que dans l'avènement du marxisme, faut-il s'étonner que des politiciens catholiques se montrent hésitants et cèdent à des complexes d'infériorité devant l'extrême gauche ?

D'ailleurs, les orateurs de ce congrès se sont très rarement référés à la doctrine sociale chrétienne, principe, pourtant, d'unité et de force. On a l'impression que la démocratie chrétienne italienne va se sécularisant, dans nombre de ses leaders, et qu'elle ou-

ble de plus en plus l'inspiration chrétienne qui doit l'animer.

Il est remarquable que le jour même de la clôture des assises démocrates chrétiennes, le Saint-Père, sans se référer nommément au congrès, ait choisi pour sujet de sa causerie la fidélité aux principes chrétiens, honneur du catholicisme. Il y a, dit-il en substance, des choses qui peuvent changer. N'a-t-on pas trop oublié ces exigences durant le XIII^e congrès national de la démocratie chrétienne ?

Georges Huber

ISRAËL: LES FAUX-SEMBLANTS AMÉRICAINS

Les Etats-Unis veulent éviter d'être obligés de recourir à leur droit de veto si les Etats arabes entendent faire passer une résolution condamnant Israël, d'où le discours de l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Scranton, discours qui a fortement déplu aux dirigeants israéliens.

Dans ce texte qui lui a été remis peu de temps avant l'ouverture de la séance, après qu'il eut reçu l'approbation de M. Kissinger et du secrétaire d'Etat adjoint, M. Sisco, M. Scranton, quelque peu surpris et secoué, a du lire que les établissements auxquels avaient procédé Israël dans les territoires occupés depuis la « guerre des Six-Jours » et l'annexion de Jérusalem de l'Est, constituaient des obstacles vers l'établissement d'une paix juste entre Israël et ses voisins.

Les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'annexion de Jérusalem de l'Est. Ils ont toujours désapprouvé la création d'établissements juifs en Cisjordanie, dans la bande de

Gaza, au Sinaï et dans le Golan. Ils n'ont jamais non plus approuvé l'installation ou la réinstallation de juifs à Jérusalem de l'Est, mais ce mécontentement s'était exprimé de manière discrète et ne gênait en rien le Gouvernement israélien.

D'autre part, les légistes du département

mouvement tactique destiné à plaire aux Etats arabes, est une funeste cabale. En réalité, les Etats-Unis reviennent au plan Rogers, qui prévoyait un retour israélien aux frontières de 1967, moyennant de minimes rectifications territoriales. Les dirigeants israéliens, contre bien des éviden-

De notre correspondant à Jérusalem, J. Helle

d'Etat ont toujours considéré que les implantations juives dans ces territoires étaient illégales. Selon la loi internationale, la puissance occupante doit laisser les choses en l'état, à moins qu'elle ne soit obligée à certains changements pour des raisons strictement militaires.

A présent, le désaveu américain est public, ostensible et ostentatoire : se bercer de pauvre illusion qu'il s'agit là seulement d'un

ces, ont longtemps soutenu que ce plan avait été abandonné. Les Américains ne l'invoquent plus, mais essayent de le réaliser. Et ils sont maintenant beaucoup plus pressés que par le passé. C'est toute la différence. Ils sont les seuls à pouvoir imposer des concessions à Israël et ils ne peuvent vouloir s'attacher le monde arabe. Pour combien de temps sans contraindre Jérusalem ?